

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

**MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE
L'EAU**



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

**MINISTRY OF ENERGY AND WATER
RESSOURCES**

PLAN D'ACTION NATIONAL DE GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU (PANGIRE)



ETAT DES LIEUX DU SECTEUR **Cadre financier, économique** **et social**

3

Décembre 2009

SOMMAIRE

ABREVIATIONS	iv
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES FIGURES	viii
LISTE DES CARTES	ix
LISTE DES ENCADRES	ix
RESUME EXECUTIF	x
INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE I : LE CADRE SOCIOECONOMIQUE DU CAMEROUN.....	4
Introduction.....	4
I.1 – La présentation des indicateurs macroéconomiques	4
I.1.1 - La croissance, l'inflation, la répartition sectorielle du PIB et ses emplois.....	5
I.1.2 – L'évolution de la situation monétaire.....	10
I.1.3 – Les Finances publiques.....	10
I.1.4 - L'épargne et l'investissement.....	17
I.1.5 - L'équilibre extérieur : balances commerciale et de paiements, structure des exportations et importations	18
I.2 - La démographie	19
I.2.1 – L'analyse générale de la population.....	19
I.2.2 – L'analyse de la population par bassin.....	28
I.3– Les développements économiques récents	42
I.3.1 – La mise en œuvre de réformes économiques appuyées par le FMI et la Banque Mondiale.....	43
I.3.2 – La mise en œuvre de l'initiative PPTE et ses retombées.....	45
I.3.3 – Les mesures sociales de 2008	46
I.4 – L'Analyse de la place du secteur de l'eau dans la politique économique	47
I.4.1 – La schématisation de la place de l'eau dans le DSRP.....	47
I.4.2 – Les extraits du DSRP consacrés à l'eau et à l'assainissement :	47
I.4.3 – Les extraits du DSCE consacrés à l'eau et à l'assainissement.....	49
I.5– Les perspectives	50
I.5.1 – Les perspectives au regard de la Vision	50
I.5.2 - Le DSCE.....	53
Conclusion	60
CHAPITRE II : LES ACTIVITES ECONOMIQUES DES BASSINS VERSANTS.....	61
Introduction.....	61
II.1 – Le bassin du lac Tchad.....	61
II.2 – Le bassin du Niger	62
II.3 – Le bassin de la Sanaga.....	63
II.4 – Le bassin du Congo.....	64
II.5 – Le bassin des fleuves cotiers.....	64
Conclusion	67
CHAPITRE III : LE CADRE MACROECONOMIQUE ET FINANCIER DU SECTEUR DE L'EAU	68
Introduction.....	68
III.1 – L'importance de l'eau dans l'économie du pays.....	68
III.1.1 – L'hydraulique et assainissement urbain.....	69
III.1.2– L'hydraulique rurale.....	73
III.1.3- l'hydraulique agricole.....	77
III.1.4 – L'hydraulique pastorale.....	79
III.1.5 – L'hydraulique piscicole.....	80
III.1.6 – L'hydraulique industrielle.....	81
III.1.7- L'hydroélectricité.....	82
III.2 – Le suivi des ressources en eau.	86
III.3 – Le financement du secteur de l'eau.....	87
III.3.1 - Le poids des ressources allouées au secteur de l'eau	87
III.3.2- Le financement de l'hydraulique urbaine.....	91
III.3.3 – Les contributions des Municipalités, du FEICOM et du PNDP	96

III.3.4 — Le coût du suivi des ressources en eau.....	98
III.4 - La politique fiscale.....	99
III.4.1 - La taxe d'assainissement.....	100
III.4.2 - La redevance de prélèvement.....	100
III.4.3 - La taxe sur la valeur ajoutée.....	100
III.4.4 – L'analyse de la fiscalité dans le secteur de l'eau	101
Conclusion	102
CHAPITRE IV : L'IMPACT DE L'EAU SUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL	104
Introduction.....	104
IV.1 – L'impact quantitatif	104
IV.1.1 - Les fléaux liés à l'eau et le non assainissement et leurs coûts.....	104
IV.1.2 - Les effets bénéfiques de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement.....	106
IV.2 – L'impact qualitatif	106
Conclusion	107
CHAPITRE V: LE SYSTEME DE DIFFUSION DES INFORMATIONS SUR LE SECTEUR DE L'EAU : SENSIBILISATION, EDUCATION, PLAIDOYER.....	108
Introduction.....	108
V.1- Le paysage mediatique national.....	108
v.2– Le contenu des messages et leurs vecteurs de diffusion	110
V.3 – La sensibilisation	110
V.4 – L'éducation	111
V.5 – Le plaidoyer	111
Conclusion	112
CHAPITRE VI : LA COOPERATION INTERNATIONALE DANS LE SECTEUR DE L'EAU.....	114
Introduction.....	114
VI.1 - Les conventions	114
VI.1.1 - La décennie internationale de l'eau potable et assainissement.....	114
VI.1.2 – L'agenda 21 du sommet de Rio de 1992.....	114
VI.1.3 – Les principes de Dublin (1992) :	115
VI.1.4 – Les OMD.....	115
VI.1.5- Les recommandations au sommet de Johannesburg (2002)	115
vi.2- Les engagements et déclarations en matière d'eau et d'assainissement	115
VI.2.1 - Les engagements des Chefs d'Etat au Sommet de l'Union Africaine à Sharm El Sheikh.....	116
VI.2.2- La déclaration d'Ethekwini et le plan d'action africain	117
VI.2.3 - La déclaration des Ministres à Tunis sur le renforcement de la qualité de l'eau pour le développement socio économique de l'Afrique.....	117
VI.2.4 - La déclaration de la conférence des Ministres sur l'eau d'irrigation et l'énergie en Afrique : les défis des changements climatiques ; Sirte/Libye... ..	118
vi.3 - Les organisations regionales et sous- regionales dont le cameroun est membre	120
VI.3.1 – L'Autorité du Bassin du fleuve Niger (ABN).....	120
VI.3.2 – La Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT).....	120
VI.3.3 – L'Autorité de Gestion Intégrée des Eau en Afrique Centrale (AGIEAC)	121
VI.3.4– La Facilité Africaine de l'Eau	122
VI.3.5- LA CEEAC	123
VI.4- Les institutions de financement	123
VI.4.1 – la Banque Africaine de Développement.....	123
VI.4.2 – Le Groupe de la Banque Mondiale.....	125
VI.4.3 - L'Union Européenne.....	126
VI.4.4 – L' UN-Habitat.....	128
VI.4.5 – Plan Cameroun.....	129
VI.4.6 – L'UNESCO.....	130
VI.4.7 – Le PNUD.....	131
VI.4.8 – La coopération bilatérale.....	131
VI.5- Les organisations de facilitation	133
VI.5.1- GWP (Global Water Partnership).....	133
VI.5.2- L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).....	133
VI.5.3 - La SNV.....	134

VI.5.4- GTZ.....	134
CONCLUSION.....	136
CHAPITRE VII : L'IDENTIFICATION DES PROBLEMES DU SECTEUR DE L'EAU.....	137
Introduction.....	137
VII.1 – L'accès a l'eau	137
VII. 1.1 – Le Taux d'accès à l'eau salubre.....	137
VII.1.2 – La distance par rapport au point de branchement le plus proche	139
VII.1.3 – L'appréciation des ménages des prestations de la CAMWATER/CDE.....	140
VII.1.4 – Les difficultés du fermier en hydraulique urbaine	140
VII.1.5 – Les besoins en eau et en assainissement en zone rurale au Cameroun.....	140
VII.2 – La sous utilisation des ressources en eau	144
VII.3- Le financement du secteur de l'eau et tarification	145
VII.3.1 – Le Financement de l'hydraulique rurale.....	145
VII.3.2 – Une harmonisation insuffisante des interventions des partenaires extérieurs dans le secteur de l'eau.....	146
VII.3.3 – Le faible taux de réalisation des investissements.....	146
VII.3.4 – Le sous financement de la connaissance et du suivi des ressources en eau.....	146
VII.3.5 – La tarification.....	146
vii.4- La gestion des ouvrages d'eau et compte d'affectation spéciale	147
VII.4.1 – Le choix inapproprié de l'option de gestion des ouvrages : les CGPE.....	147
VII.4.2 – L'inopérationalite du compte d'affectation spéciale	148
VII.5 - La sortie des devises liee a l'importation technologique	149
Conclusion	151
CHAPITRE VIII : LES RECOMMANDATIONS	152
VIII.1 – Pour l'amélioration de l'accès a l'eau	152
VIII.1.1- l'effort d'investissement.....	153
VIII.1.2- Lever les contraintes qui handicapent l'exploitation du fermier	154
VIII.2 – Pour la gestion des ouvrages, des ressources en eau et l'amélioration du taux de réalisation des investissements	155
VIII.2.1 - La gestion des ouvrages.....	155
VIII.2.2 - La gestion des ressources en eau.....	156
VIII.2.3 - L'optimisation de la programmation des investissements, notamment en hydraulique rurale.....	156
VIII.3 – La l'amélioration de l'efficacite de l'aide exterieur : la creation d'un basket fund dans le secteur de l'eau.....	156
VIII.4 – La communication	157
VIII.5 - Les ressources materielles.....	157
VIII.5 – L'optimisation au niveau national des mécanismes de financement	157
VIII.6 – La définition de politique economique	157
CONCLUSION GENERALE	158
REFERENCES	160
ANNEXES	163

ABREVIATIONS

AEP	:	Adduction d'Eau Potable
ABN	:	Autorité du Bassin du fleuve Niger
ACDI	:	Agence Canadienne de Développement International
AFD	:	Agence française de Développement
APD	:	Aide Publique au Développement
AGIEAC	:	Autorité de Gestion Intégrée des Eau en Afrique Centrale
AMCOW	:	African Ministerial Council on Water
BAD	:	Banque Africaine de Développement
BADEA	:	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BEAC	:	Banque Centrale des Etats de l'Afrique Centrale
BID	:	Banque Islamique de Développement
BIRD	:	Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
CAA	:	Caisse Autonome d'Amortissement
CAP	:	Consentement à Payer
CBLT	:	Commission du Bassin du Lac Tchad
CDE	:	Camerounaise des eaux
CDMT	:	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CEEAC	:	Commission Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CGPE	:	Comité de Gestion de Point d'Eau
CICOS	:	Commission international du bassin du Congo – Oubangui – Sangha
CONAC	:	Commission Nationale de Lutte contre la Corruption
CUD	:	Communauté Urbaine de Douala
CUY	:	Communauté Urbaine de Yaoundé
CRH	:	Centre de Recherches Hydrologiques
DAE/MINFI	:	Direction des Affaires Economiques/Ministère des Finances
DCCE	:	Développement Communautaire Centré sur l'Enfant
DIEPA	:	Décennie Internationale de l'Eau Potable et Assainissement
DPSL/GTZ	:	Délégation Provinciale de la Santé du Littoral/GTZ
DSCE	:	Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi
DSRP	:	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ECAM	:	Enquêtes Camerounaises Auprès des Ménages
EPE	:	Equivalent en Point d'Eau

FAC	:	Fonds d'Aide à la Coopération
FAD	:	Fonds Africain de Développement
FMI	:	Fonds Monétaire International
GIRE	:	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GWA	:	Alliance Genre et Eau
GWP Cmr	:	Global Water Partnership Cameroon
INS	:	Institut National de la Statistique
IPTE	:	Initiative Pays Pauvre Très Endetté
MINEE	:	Ministère de l'Energie et de l'Eau
MINADER	:	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINEPAT	:	Ministère des Affaires Economiques, du Plan et de l'Aménagement du Territoire
MINEDUB	:	Ministère de l'Education de Base
MINESEC/DRFM/BC	:	Ministère des enseignements Secondaires ; Direction des Ressources Financières et Matérielles ; Brigade de Contrôle
MINSANTE	:	Ministère de la Santé
MINEDUC	:	Ministère de l'Education Nationale
MINEF	:	Ministère de l'Environnement et des Forêts
OMD	:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	:	Organisme Non Gouvernemental
ORH	:	Observatoire des Ressources Hydrauliques
PANGIRE	:	Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PE	:	Point d'Eau
PHAST	:	Participatory Hygen and Sanitation Transformation
PIAASI	:	Projet Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel
PNDP	:	Programme National de Développement Participatif
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement
SCT	:	Société Camerounaise de Tabac
SNEC	:	Société Nationale des Eaux du Cameroun
SMDD	:	Sommet Mondial pour le Développement Durable
SNH	:	Société Nationale des Hydrocarbures
SODEPA	:	Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales
SRP	:	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
UICN	:	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UE	:	Union Européenne

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Données de base	4
Tableau 2 : Contributions des secteurs à la croissance économique.	8
Tableau 3 : Evolution en volume des emplois du PIB (base 100 = 2000)	9
Tableau 4 : l'épargne et l'investissement	17
Tableau 5 : Les premiers articles d'exportation et d'importation	19
Tableau 6 : Evolution de la population camerounaise	20
Tableau 7 : Accessibilité à certaines infrastructures de base selon le niveau de vie	22
Tableau 8: Les indicateurs démographiques de base	23
Tableau 9 : Le pourcentage de ménages ayant accès aux commodités entre 2001 et 2007	26
Tableau 10: Schématisation de la place de l'eau et de l'assainissement dans le DSRP	47
Tableau 11: Investissements en milliers de Fcfa de la SNEC (opérations identifiées)	69
Tableau 12 : Etat des infrastructures (en milieu urbain) en 2007 :	70
Tableau 13 : Production CAMWATER/CDE et son rendement.....	70
Tableau 14 : Détermination de la valeur ajoutée de CAMWATER/CDE	71
Tableau 15 : Système individuel (Fosse septique plus puisard)	72
Tableau 16: Pourcentage des ménages ayant accès aux toilettes décentes en 2001 et 2007.	73
Tableau 17 : Etat des réalisations d'hydraulique villageoise.....	74
Tableau 18: Synthèse des programmes d'hydraulique rurale récents ou en cours.....	75
Tableau 19 : Programmation des points d'eau par le MINEDUB	76
Tableau 20: Etat des programmes d'hydrauliques du MINESEC dans le temps	76
Tableau 21 : Evaluation du volume d'eau produit par l'hydraulique rurale en 2007	76
Tableau 22 : volumes d'eau prélevés par quelques unités agro-industrielles	78
Tableau 23 : Productions hydro agricoles nationales et revenu annuel des exploitants	79
Tableau 24 : Etat actuel des réalisations en hydraulique pastorale	79
Tableau 25 : Normes actuelles en matière d'alimentation en eau du bétail	80
Tableau 26: Production halieutique	81
Tableau 27: Volume d'eau prélevée par certaines unités industrielles	82
Tableau 28 : Investissements de la AES SONEL (opérations identifiées)	83
Tableau 29 : Etat des infrastructures en hydroélectricité :	84
Tableau 30: Production et de la valeur ajoutée de l'hydroélectricité	84
Tableau 31 : Production d'électricité par AES SONEL en GWH et détermination de la valeur ajoutée de l'hydroélectricité	85
Tableau 32 : Le rendement des investissements de AES SONNEL	85
Tableau 33 : Le poids des investissements publics du secteur de l'eau dans le budget public.....	88
Tableau 34 : Etat des financements cumulés de l'hydraulique Villageoise de 1997 à 2003.....	90

Tableau 35 : Les tarifs de vente d'eau hors taxes par catégorie d'usagers.....	91
Tableau 36: Les ventes CAMWATER/CDE.....	92
Tableau 37 : La consommation par type de clientèle (<i>en m³</i>).....	94
Tableau 38 : La capacité et volume de production en l /j/hab. en 2007.	95
Tableau 39 : La décomposition des coûts de revient de l'eau	95
Tableau 40 : La synthèse des réalisations dans les quatre quartiers ;.....	96
Tableau 41 : Les réalisations de la CUY depuis l'an 2000.....	97
Tableau 42 : les différents concours octroyés par le FEICOM.....	97
Tableau 43 : Budget alloué par le FEICOM au financement de l'alimentation des populations en eau	97
Tableau 44 : Le financement des investissements hydrauliques par le PNDP	98
Tableau 45 : Le financement du suivi des ressources en eau	99
Tableau 46 : Evolution des cas de cholera dans les quartiers Bonewonda, Brazaville, Mambanda et Tractafric.....	106
Tableau 47 : Banque Mondiale – Projets dans le secteur de l'eau au Cameroun.....	125
Tableau 48 : Union Européenne - projets dans le secteur de l'eau au Cameroun	126
Tableau 49 : Coût annuel moyen des interventions de Plan Cameroun	130
Tableau 50 : Réalisations de PLAN Cameroun	130
Tableau 51 : UNESCO - projets dans le secteur de l'eau au Cameroun	131
Tableau 52 : PNUD - projets dans le secteur de l'eau au Cameroun.....	131
Tableau 53 : Ambassade de la Rép. Pop. de Chine - Projets dans le secteur de l'eau au Cameroun	132
Tableau 54 : Japon - projets dans le secteur de l'eau au Cameroun.....	132
Tableau 55 : Belgique (banque Dexia) - projets dans le secteur de l'eau au Cameroun.....	132
Tableau 56 : Etat actuel des programmes hydrauliques et de l'assainissement de la SNV	134
Tableau 57 : Accessibilité au point de branchement du réseau SNEC/CAMWATER le plus proche.	139
Tableau 58 : Besoins en nouveaux ouvrages d'eau en milieu rural dans la perspective de l'atteinte des OMD en 2015.	141
Tableau 59 : Calcul des points d'eau à réhabiliter.....	143
Tableau 60 : Evaluation du coût de l'importation technologique à partir du projet 400 forage.....	149
Tableau 61 : Estimation des investissements nécessaire pour l'atteinte des OMD.....	153

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Evolution des PIB courant et constant 1993-2006.....	5
Figure 2 : Evolution du taux de croissance réelle du Cameroun.....	6
Figure 3 : Evolution du taux d'inflation et du déflatteur du PIB.....	6
Figure 4: PIB sectoriel.....	8
Figure 5 : Répartition sectorielle de la population active de 2000 à 2004.	9
Figure 6: Comparaison des recettes hors dons et des dépenses pour la période 2001 – 2006.....	11
Figure 7 : Paiements de la dette intérieure du Cameroun	11
Figure 8 : Evolution à long terme du ration VAN de la dette /PIB (scénario de base)	13
Figure 9 : Evolution à long terme du ration VAN de la dette / Exportations (scénario de base)	14
Figure 10 : Evolution à long terme du ration VAN de la dette/ recettes budgétaire (scénario de base).....	15
Figure 11 : Evolution à long terme du ratio service de la dette extérieure sur les exportations.....	16
(scénario de base).	16
Figure 12 : Evolution à long terme du ration ratio service de la dette extérieure sur les recettes.....	16
budgétaires (scénario de base).....	16
Figure 13 : Evolution de la Balance commerciale de 2003 à 2005	18
Figure 14 : Démographie de 1976 - 2007.....	20
Figure 15 : Taux d'urbanisation de 1976 - 2007	21
Figure 16 : Comparaison du budget du secteur de l'eau avec ceux des secteurs sociaux	89
Figure 17 : L'évolution du chiffre d'affaires CAMWATER / CDE	93
FIGURE 18 : Représentation de la redevance de prélèvement.....	102
Figure 19: Poids des maladies hydriques dans le budget familial.....	105
Figure 20 : Sortie de devise liées aux maladies hydriques	105
Figure 21 : accès à l'eau en milieu rural.....	138
Figure 22 : accès à l'eau en milieu urbain	138
Figure 23 : accès à l'eau sur l'ensemble du territoire	139
Figure 24 : besoins en ouvrage d'eau en milieu rural	142
Figure 25: Poids des intrants acquis localement et ceux importés dans les programmes d'hydraulique villageoise.....	150

LISTE DES CARTES

Carte n° 1 : Densités des populations du bassin du Lac Tchad.....	31
Carte n° 2 : Densités des populations du bassin du Niger.....	33
Carte n° 3 : Densités des populations du bassin de la Sanaga.....	35
Carte n°4 : Densités des populations du bassin du Congo.....	37
Carte n° 5 : Densités des populations du bassin des fleuves côtiers.....	39
Carte n° 6 : Données démographiques des bassins versants du Cameroun.....	40
Carte n° 7 : Données sociologiques des bassins versants du Cameroun.....	41
Carte n° 8 : Activités économiques des bassins versants du Cameroun.....	66

LISTE DES ENCADRES

Encadré 1: Méthodologie de la détermination de la superficie et des populations des bassins versants	30
Encadré 2 : Evaluation des points d'eau à créer par la méthode des EPE.....	141
Encadré 3 : Chiffrage des besoins en assainissement en milieu rural.....	144

RESUME EXECUTIF

La présente étude économique s'inscrit dans le cadre de l'élaboration d'un Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE), approche souscrite par le Gouvernement du Cameroun depuis le sommet de Johannesburg de 2002 sur le développement durable, ce dans la perspective d'une utilisation efficace de l'eau comme la pierre angulaire de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

L'étude a mis en évidence les points essentiels suivants :

- ▶ Ayant traversé la plus grave crise économique de son histoire de 1986 à 1994, et après plusieurs programmes d'ajustement structurel et la dévaluation du Fcfa de janvier 1994, le Cameroun a retrouvé certains équilibres macroéconomiques fondamentaux : un niveau d'inflation modéré, une croissance qui du fait de sa fragilité oscille entre 2,30 et 5,31 %¹, un solde budgétaire globalement excédentaire, bien qu'en 2006, 83,18 % des dépenses soient consacrées au fonctionnement.
- ▶ Bien qu'ayant atteint le point de décision de l'initiative PPTTE en 2000, suite à la réussite du 5^e PAS, élaboré en 2003 son DSRP, le Cameroun n'atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTTE seulement qu'en avril 2006. Dès lors, du fait de l'allègement de la dette consécutif à l'atteinte dudit point d'achèvement, la trésorerie du Cameroun va considérablement s'améliorer. Toutefois, on relève mutatis mutandis, tantôt un excédent tantôt un déficit de la balance commerciale et structurellement un déficit de cette balance hors pétrole ; la persistance du chômage qui en 1995 se situait à 17% de la population active avec des pointes dans les villes de Yaoundé et Douala avec respectivement de 21,5% et 25,6 %² ;
- ▶ En 2007, la population du Cameroun est estimée à 17,9 millions d'habitants dont 55% vivent en zone urbaine et 45% en zone rurale. Elle connaît une urbanisation galopante avec un taux de 6 %³ l'an alors que la croissance démographique se situe à 2.7 %. Cette urbanisation rapide de la population ne s'accompagne guère du développement des infrastructures de base à l'instar de l'eau et leur accès reste limité. Par ailleurs, la population est essentiellement jeune (43 % de celle-ci a moins de 15 ans et 3,5 % seulement des individus sont âgés de 65 ans ou plus. En fait, un

¹ Source: INS, Comptes nationaux version du 31/08/2007

² In DSRP (2003), pp(4-5).

³ In Banque Mondiale (2007), Rapport n° 37979 – CM, P.1.

camerounais sur deux a moins de 18 ans)⁴. Le Cameroun compte environ 240 ethnies réparties traditionnellement, en deux grands groupes : Les bantou et semi bantou au Sud de l'Adamaoua, avec toutefois un groupe minoritaire : les pygmées ; les soudanais et les Foulbé au Nord avec également un groupe minoritaire : les Arabes Choas ;

- ▶ Entre 2003 et 2006, les helminthiases intestinales, ont touchées plus de 10 millions de camerounais. Sur une dépense moyenne de santé par ménage et par mois de 7 854 Fcfa, représentant 29 % du revenu moyen évalué à 26 800 Fcfa, le poids des maladies liées à la mauvaise eau et le non assainissement, est de 70 %⁵. Le montant annuel des dépenses liées aux maladies hydriques par ménage est évalué à 65 975 Fcfa. Sur les importations des médicaments et consommables médicaux de 213,675 milliards de Fcfa entre 2001 et 2005, les maladies liées à la mauvaise eau et le non assainissement ont occasionné une sortie de devises de l'ordre de 149,572 milliards de Fcfa, soit 29,914 milliards par an ;
- ▶ En matière de politique économique, la gestion de l'eau est réduite à l'amélioration de l'accès à l'eau potable et de l'assainissement. Ainsi, les autres volets de la GIRE (eau pour l'agriculture, l'élevage, l'industrie, la préservation des écosystèmes etc.) sont ignorés ;
- ▶ Pour le cadre d'accomplissement de la fonction économique de l'eau, un effort d'investissement important est consenti, lequel permet de dégager des valeurs ajoutées de Fcfa 13,8 milliards⁶ et Fcfa 81,046 milliards⁷ respectivement en hydraulique urbaine et en hydroélectricité; offre en terme de réalisation 17 745 EPE assurant la fourniture de 116 935 m³/jour d'eau en milieu rural... pour ne citer que ces sous secteurs de l'eau. Toutefois, avec les taux d'accès à l'eau potable de 75,1 %, 27,7 % et 43,9 % respectivement en milieu urbain, en zone rurale et pour l'ensemble du pays, le Cameroun reste en deçà des OMD. Par ailleurs, la CDE, société fermier se heurte à la vétusté des infrastructures et équipements, et connaît une exploitation déficitaire pour ses huit premiers mois d'activité, en raison d'un coût de revient du m³ d'eau facturé (Fcfa 399) supérieur à son prix moyen (Fcfa 362). Pour ce qui est du milieu rural, les CGPE mis en place au terme de la réalisation des ouvrages d'eau, souffrent d'un fonctionnement inefficent ;

⁴ In INS/ ECAM III (2008), op. cit. pp.63

⁵ Selon l'OMS, 70 % des maladies en Afrique au Sud du Sahara sont d'origine hydrique.

⁶ Source: CDE (2008), Donnée de l'enquête

⁷ Source: AES SONEL (2008), Donnée de l'enquête

- ▶ Entre 2004 et 2008, le budget national a pris en charge les investissements dans le secteur de l'eau à concurrence en moyenne de 15 milliards par an ; soit 0,73 % de sa valeur totale et 0,2% du PIB. S'agissant de l'hydraulique rurale en particulier, entre 1997 et 2003, les ressources publiques y affectées étaient de l'ordre de 37,9 milliards FCFA⁸, couverts au moins aux trois cinquièmes par l'aide internationale. Conformément à la déclaration de Paris, son efficacité pourrait être améliorée dans le cas du Cameroun, par la mise en place d'un mécanisme de mise en cohérence des interventions des partenaires financiers au développement à l'instar du basket fund. Dans le cadre de la mobilisation des ressources servant au financement des programmes d'adduction d'eau, notamment ceux destinés au milieu rural, on relève pour le regretter, une grande variabilité des apports exigés des bénéficiaires des ouvrages d'eau posant ainsi le problème de l'équité dans l'accès à ce service de base ;
- ▶ Le suivi évaluation des ressources en eau se heurte à l'insuffisance des ressources financières aggravée par des difficultés de mobilisation de celles budgétisées, à l'insuffisance et au vieillissement des ressources humaines ;
- ▶ Pour ce qui est de la communication, les messages sont globalisants, de ce fait ne sont pas suffisamment convaincants. Ils pèchent par le fait qu'ils ne s'adressent pas spécifiquement à chaque type de cible identifié.

En conséquence, les recommandations suivantes peuvent être avancées :

- ▶ Pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable, soutenir un effort d'investissement en adéquation avec l'atteinte des OMD. Cet effort est évalué à 277,985 milliards⁹ entre 2007 et 2016, et 270,2 milliards¹⁰ entre 2007 et 2015 respectivement pour l'hydraulique urbaine, celle rurale et l'assainissement;
- ▶ Dans le même ordre d'idées, lever les contraintes qui freinent l'activité du fermier par une meilleure régulation du sous secteur de l'hydraulique urbaine par l'Etat ;
- ▶ Pour des besoins d'équité et prenant en compte de la capacité à payer des bénéficiaires d'ouvrages d'eau, uniformiser le niveau de contributions

⁸ In MINMEE (2005), Etude diagnostique du secteur eau, p. 31.

⁹ CAMWATER 2008

¹⁰ MINEE, Politique d'AEPA en milieu rural – Plan d'actions 2008-2015.

attendues de ces derniers quelque soit l'origine des financements desdits ouvrages ;

- ▶ Pour une optimisation des retombées économiques liées à la réalisation de des programmes hydrauliques, notamment ceux villageois, encourager, promouvoir l'endogénéisation de leur technologie ;
- ▶ L'accroissement des ressources financières consacrées à la gestion des ressources en eau et la formation ainsi que le recrutement d'un nouveau personnel pour cette fonction, eu égard à son insuffisance et à son vieillissement ;
- ▶ Revoir la stratégie de communication en identifiant et hiérarchisant toutes les parties prenantes, en diversifiant les canaux de communication et en adaptant le contenu des messages à chaque cible ;
- ▶ En vue de la prise en compte des principes du GIRE dans la définition de la politique économique, procéder à la révision du DSCE en plaçant l'eau au cœur du processus de développement économique et social.

Difficultés rencontrées :

Il s'agit principalement de :

- ✚ L'indisponibilité des données sur l'exploitation des CGPE, faute de leur suivi, ce qui n'aura pas permis de dégager la valeur ajoutée et le rendement des investissements en l'hydraulique rurale ;
- ✚ Le manque de collaboration dont a fait preuve la quasi-totalité des unités industrielles détentrices d'ouvrages d'eau identifiées, lesquelles n'ont pas cru utile de répondre aux questionnaires à eux adressés malgré les nombreuses relances faites à leur endroit. Ainsi, la valeur ajoutée et le rendement des investissements en hydraulique industrielle n'ont pu être déterminé ;
- ✚ Le manque de suivi des investissements en hydrauliques agricole, pastorale, piscicole, notamment la non détermination de leurs incidences financières économiques et sociales.

INTRODUCTION GENERALE

Au cours du Sommet Mondial pour le Développement Durable (SMDD) tenu à Johannesburg en 2002, l'élaboration des plans d'Action Nationaux de Gestion Intégrée des Ressources en Eau et d'utilisation efficace de l'eau a été identifiée comme repère important pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). D'où la recommandation de Johannesburg en direction des nations de disposer à l'horizon 2005 d'un plan de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).

La GIRE est "un processus favorisant le développement et la gestion coordonnée de l'eau, des territoires et des ressources connexes, en vue de maximiser de manière équilibrée, le bien-être économique et social sans compromettre la pérennité des écosystèmes vitaux"

Elle constitue un nouveau **paradigme** qui va permettre de passer d'une gestion segmentée, parcellaire et sectorielle des ressources en eau par les institutions étatiques (ministères, collectivités territoriales décentralisées, sociétés publiques) et autres organismes qui en ont la charge, assurent le financement ou en sont des grands utilisateurs, sans maillage et cohérence ni vision commune entre ces derniers, à une approche plaçant l'eau au cœur du processus de développement économique et social. En d'autres termes, il s'agit d'inscrire la gestion des ressources en eau dans une approche globale devant assurer une meilleure utilisation de celles-ci, leur optimisation et leur préservation.

Ainsi, « la GIRE est fondée sur une vision globale qui tient compte de la dynamique des ressources en eau au sein des espaces naturels que sont les bassins hydrauliques ou les aquifères, avec une implication de l'ensemble des acteurs du domaine de l'eau dans un nouveau cadre de gestion, permettant de concilier au mieux l'ensemble des usages pour le développement continu du pays, tout en préservant les besoins des générations futures. »¹¹

En adhérant aux recommandations du SMDD, le Gouvernement Camerounais entend maintenir ses efforts dans le sens de la poursuite des réformes engagées pour l'amélioration de la gestion des ressources en eau. C'est ainsi que l'un des axes stratégiques de croissance et de réduction de la pauvreté choisi par l'Etat Camerounais est de **'faire un état des lieux du secteur de l'eau'** et de mettre en place **'son Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau'**¹², (PANGIRE).

¹¹ In Cameroon Water Partnership, Document d'Orientation du Processus d'Elaboration du Plan d'Action de Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Cameroun, Octobre 2005, P.2.

¹² République du Cameroun (2005), Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DRSP), version révisée.

Dresser un état des lieux sur le volet financier, économique et social du secteur en question au Cameroun, revient de manière générale à faire une analyse diagnostique du cadre financier économique et social sous tendant la gestion actuelle des ressources en eau.

De manière spécifique, il est question dans ce volet de :

- a) analyser le cadre financier et économique du secteur de l'eau ;
- b) analyser l'environnement social du secteur de l'eau ;
- c) analyser le système de diffusion des informations du secteur de l'eau : sensibilisation, éducation, plaidoyer ;
- d) Identifier et analyser les problèmes liés au cadre financier et économique, à l'environnement social du secteur de l'eau au Cameroun, ainsi que de formuler des recommandations en vue de leur résorption.

La finalité dans ce volet est de :

- a) dresser le cadre financier et économique du secteur de l'eau en considérant les axes suivants :
 - l'étude comparative de l'allocation des ressources financières par rapport aux autres secteurs de développement ;
 - l'analyse des mécanismes de financement existants ;
 - l'analyse comparative de l'apport financier du secteur par rapport à l'allocation des ressources financières ;
 - la place de l'eau dans développement économique et social etc.
- b) présenter les aspects sociaux du secteur de l'eau en mettant l'accent sur :
 - l'évaluation de la dimension sociale de l'eau ;
 - l'évaluation des mécanismes de diffusion des informations liées à l'eau.

Du point de vue méthodologique, l'approche utilisée se veut diversifiée. Elle englobe la recherche documentaire et les enquêtes enrichies des observations, des interviews, des discussions en groupes et des réunions. Ces enquêtes ont fait appel, à titre d'outils, aux questionnaires et guides d'entretien.

La recherche documentaire et l'entretien ont porté sur :

- ✚ le cadre socioéconomique du Cameroun par l'examen des agrégats macroéconomiques, de la démographie, des développements économiques récents ainsi que des perspectives à moyen terme ;
- ✚ la place du secteur de l'eau dans les stratégies et politique économique du Cameroun par l'analyse, au regard des principes du GIRE, du Document de

Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP), du Document de Stratégie de Développement du Secteur Rural, du Document de Stratégie de l'Élevage et des Industries Animales ainsi que du Mémoire de politique économique et financière du Cameroun (juillet 2005 – juin 2008) ;

✚ le système de diffusion des informations du secteur de l'eau (sensibilisation, éducation, plaidoyer) à travers l'examen des canaux de diffusion, du contenu des messages ainsi que de leurs insuffisances ;

✚ l'environnement économique et social du secteur de l'eau par la présentation des principales activités économiques des différents bassins hydrographiques et leur composition sociologique, l'impact de l'eau sur la santé par la mise en exergue des fléaux liés à la mauvaise qualité de l'eau et le non assainissement ainsi que leurs coûts ;

Les enquêtes auprès des institutions étatiques et les autres organismes en charge de l'eau ou qui en sont des grands utilisateurs se sont attardées sur :

✚ les investissements consentis dans les différents sous secteurs de l'eau : l'hydraulique urbaine, agricole, pastorale, industrielle, rurale, l'hydroélectricité etc. ;

✚ les incidences économiques et sociales de ces investissements en dégagant leurs valeurs ajoutées et leur rendement, ce en partant des comptes de production et d'exploitation des institutions étatiques et autres organismes en charges de l'eau ;

✚ les financements du secteur de l'eau, les mécanismes utilisés à cet effet et les besoins y relatifs ;

✚ les problèmes liés au cadre financier et économique, à l'environnement social de l'eau.

La présente étude met en relief :

- le Cadre socio économique du Cameroun (chapitre I) ;
- les activités économiques des bassins versants (chapitre II) ;
- le cadre macroéconomique du secteur de l'eau (chapitre III) ;
- l'impact de l'eau sur le développement social (chapitre IV) ;
- le système de diffusion des informations dans le secteur de l'eau (chapitre V) ;
- la coopération financière internationale (chapitre VI) ;
- l'identification des problèmes liés au secteur de l'eau (chapitre VII) ;
- les recommandations (chapitre VIII).

CHAPITRE I : LE CADRE SOCIOECONOMIQUE DU CAMEROUN

INTRODUCTION

Pays de la région de l'Afrique Centrale, le Cameroun s'étend entre le 2^{ème} et le 13^{ème} degré de latitude Nord d'une part, et entre le 8^{ème} et le 16^{ème} degré de longitude Est d'autre part. Le pays esquisse un triangle rectangle dont l'hypoténuse s'étire du Lac Tchad au Golfe de Guinée sur 1 500 km et la base de l'Océan Atlantique à la frontière avec la République Centrafricaine sur 800 km. Sa superficie totale est de 475 650 km². Il est limité au Nord par le Lac Tchad, au Nord-Est par la République du Tchad, à l'Est par la République Centrafricaine, au Sud par la République du Congo, la République Gabonaise et la République de Guinée Équatoriale, à l'Ouest par la République Fédérale du Nigeria.

En 2007, la population du Cameroun avoisinait 17,9 millions d'âmes¹³.

L'analyse du cadre socioéconomique est faite en mettant en exergue les données de base du Cameroun pour l'année 2007 (tableau 1). Celle-ci nous sert également de prétexte pour :

- présenter les indicateurs macroéconomiques :
- analyser la structure des finances publiques, l'épargne, l'investissement et l'équilibre extérieur ;
- procéder à l'analyse de la démographie ;
- mettre en relief les développements économiques récents ;
- dégager la place de l'eau dans la politique économique ;
- présenter les perspectives à moyen terme de l'économie.

Tableau 1 : Données de base

Superficie (en km ²)	475 650
Population (estimation en millions d'hab. en 2007)	17,9
PIB nominal par tête en milliers de Fcfa courants en 2007	534,4
PIB réel par tête en milliers de Fcfa constant (base 100 = 2000) en 2007	458,0
IDH (2005)	0,532 ¹⁴

Source : INS/ECAM III et MINFI/DAE (2008),.

1.1 – LA PRESENTATION DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Ces indicateurs ont trait :

¹³ In INS/ECAM III (2008), Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun, p.46.

¹⁴ UNDP (2007) Human Development Report: Cameroon.

- à la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB), à l'inflation, à la répartition sectorielle du PIB et aux emplois de celui-ci ;
- aux finances publiques notamment : la structure des recettes et dépenses du budget, son équilibre et besoins de financement, l'endettement (extérieur et intérieur) et sa soutenabilité ;
- à l'épargne et l'investissement et ;
- à l'équilibre extérieur : balance commerciale et de paiements, structure des exportations et importations ;

I.1.1 - LA CROISSANCE, L'INFLATION, LA REPARTITION SECTORIELLE DU PIB ET SES EMPLOIS

Le Cameroun est un pays à revenu intermédiaire de tranche inférieure, avec en 2006, un PIB par habitant (en \$ USA) de 1 019,5¹⁵, soit 509 500 Fcfa¹⁶.

Après la dévaluation du Fcfa intervenue en janvier 1994, le Cameroun a retrouvé le sentier de la croissance comme l'illustre la figure 1.

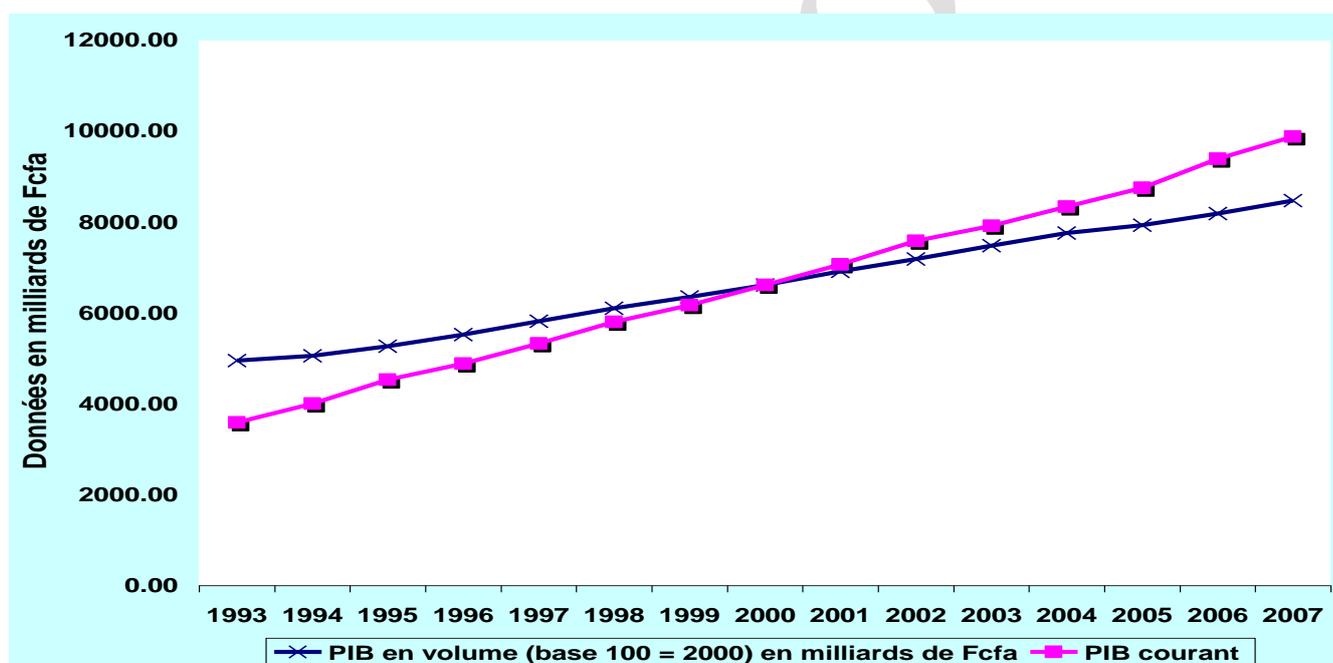


Figure 1 : Evolution des PIB courant et constant 1993-2006

Source : Construction équipe GIRE à partir des données de l'INS (2008), comptes nationaux version du 31/08/2007.

Cependant, le taux de croissance réelle oscille entre 2,30 et 5,31 % comme indiqué à la figure 2:

¹⁵ In Administrations économiques et financiers FMI et BEAC, "Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux 1993/94- 2001 - 2006.

¹⁶ En considérant 1 \$ USA = 500 Fcfa.

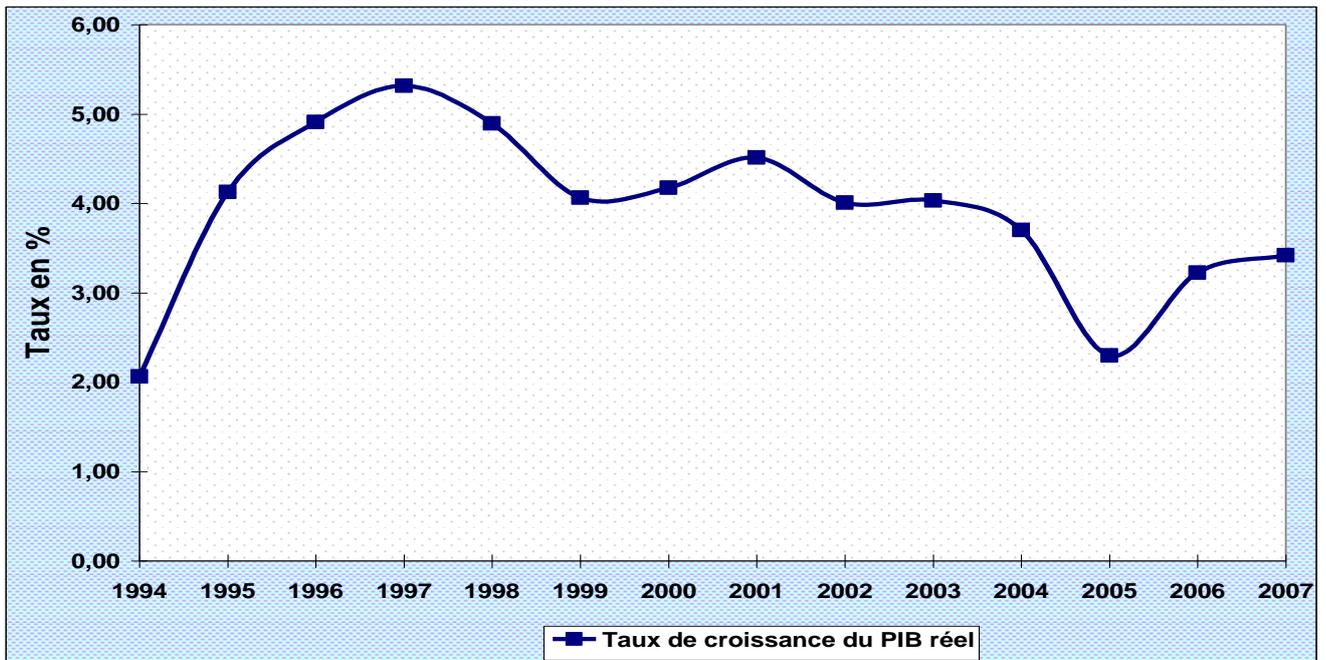


Figure 2 : Evolution du taux de croissance réelle du Cameroun
 Source : Construction équipe GIRE à partir des données de l'INS (2008).

La croissance ainsi retrouvée est doublée d'un retour à certains équilibres macroéconomiques globaux à l'instar de l'inflation dont le niveau est globalement maîtrisé. Il en est de même pour le déflateur du PIB qui oscille de manière modérée (voir figure 3).

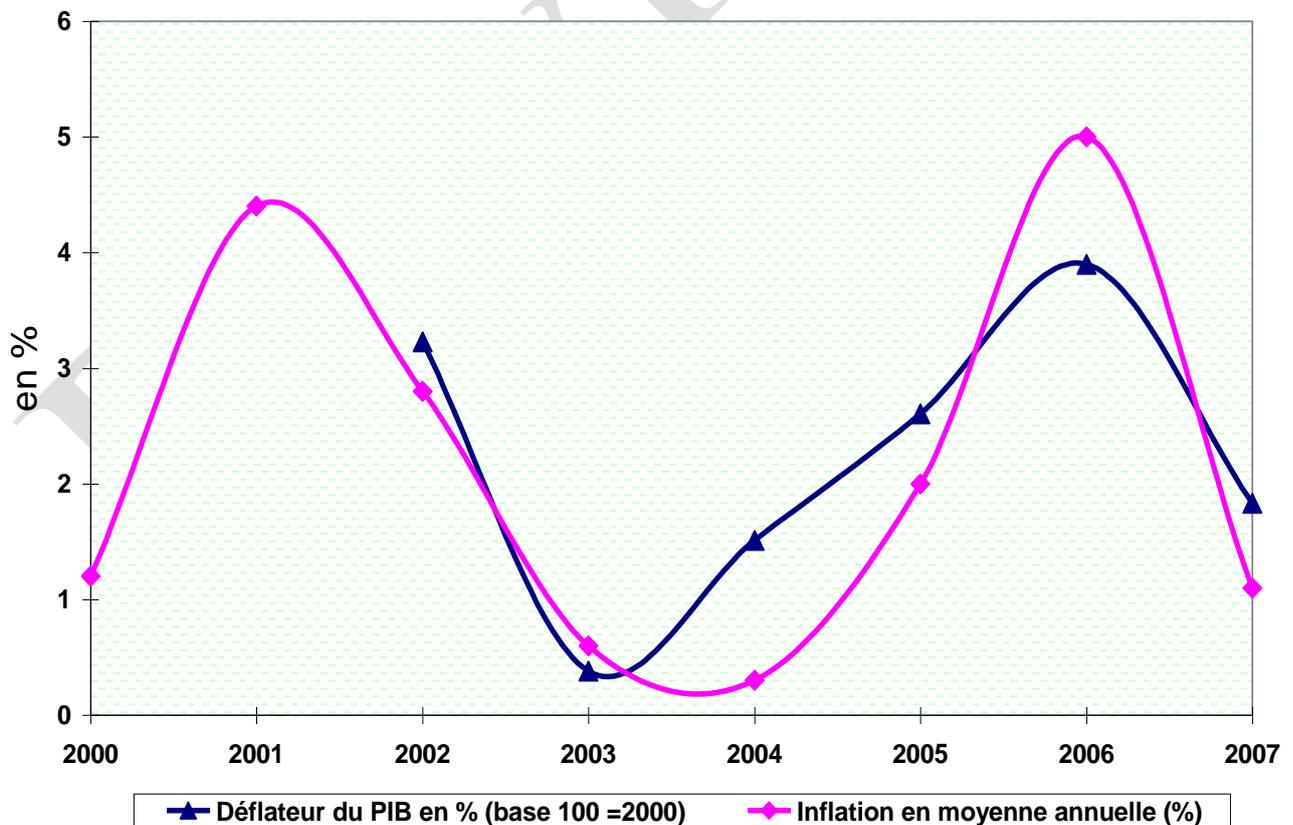


Figure 3 : Evolution du taux d'inflation et du déflateur du PIB.
 Source: Construction équipe GIRE à partir des données de l'INS (2008).

Une économie basée sur le secteur primaire

Comme la quasi totalité des Etats africains au Sud du Sahara, le Cameroun est un pays agricole. L'agriculture, l'élevage et l'exploitation forestière occupent près de 79 % de la population active et représentent 21 %¹⁷ du PIB. En 2007, la croissance du PIB réel non pétrolier s'est inscrit à 3,9 % (contre 2,9 % en 2006)¹⁸, et était tirée notamment par l'agriculture et la sylviculture.

L'agriculture est tributaire pour les produits d'exportation, des prix des matières premières sur le marché mondial. Elle est basée sur des cultures de rente : café, cacao, banane, tabac etc., auxquels s'ajoutent les cultures vivrières : manioc, maïs, haricot, macabo, arachide etc. Le secteur agricole offre près de 40 % des recettes d'exportation. Par ailleurs, l'agriculture occupait en 2001 « une superficie d'environ 1 966 800 hectares (ha) sur une superficie totale de 46 541 200 ha, soit environ 4,3 % des terres cultivés, avec 4,5 % à l'Est, 13 à 24 % de l'espace dans la province du Centre, 20,5 % dans le Sud, 42,5 % dans le littoral, 90 % dans le Sud-Ouest. Les disponibilités en terres agricoles sont encore grandes. »¹⁹

Pour la période 1993 - 2006, les secteurs primaire, secondaire, tertiaire et celui non marchand ont contribué en moyenne, à la formation du PIB à concurrence respectivement de 21 %, 29.45 %, 33.81 % et 8.54 % ; les Impôts et taxes nets des Subventions occupant le reste, soit 8.2 % comme l'indique la figure 4.

¹⁷ C'est la contribution moyenne du secteur primaire au PIB entre 1993 et 2006 tirée de: INS, comptes nationaux, version du 31/08/2007.

¹⁸ In "Mémorandum de politique économique du Cameroun", Yaoundé le 05 juin 2008, P. 1

¹⁹ In Paul NTEP GWETH, Ressources minérales du Cameroun : notice explicative de la carte thématique des ressources minérales du Cameroun sur un fond géologique, Yaoundé, juillet 2001.

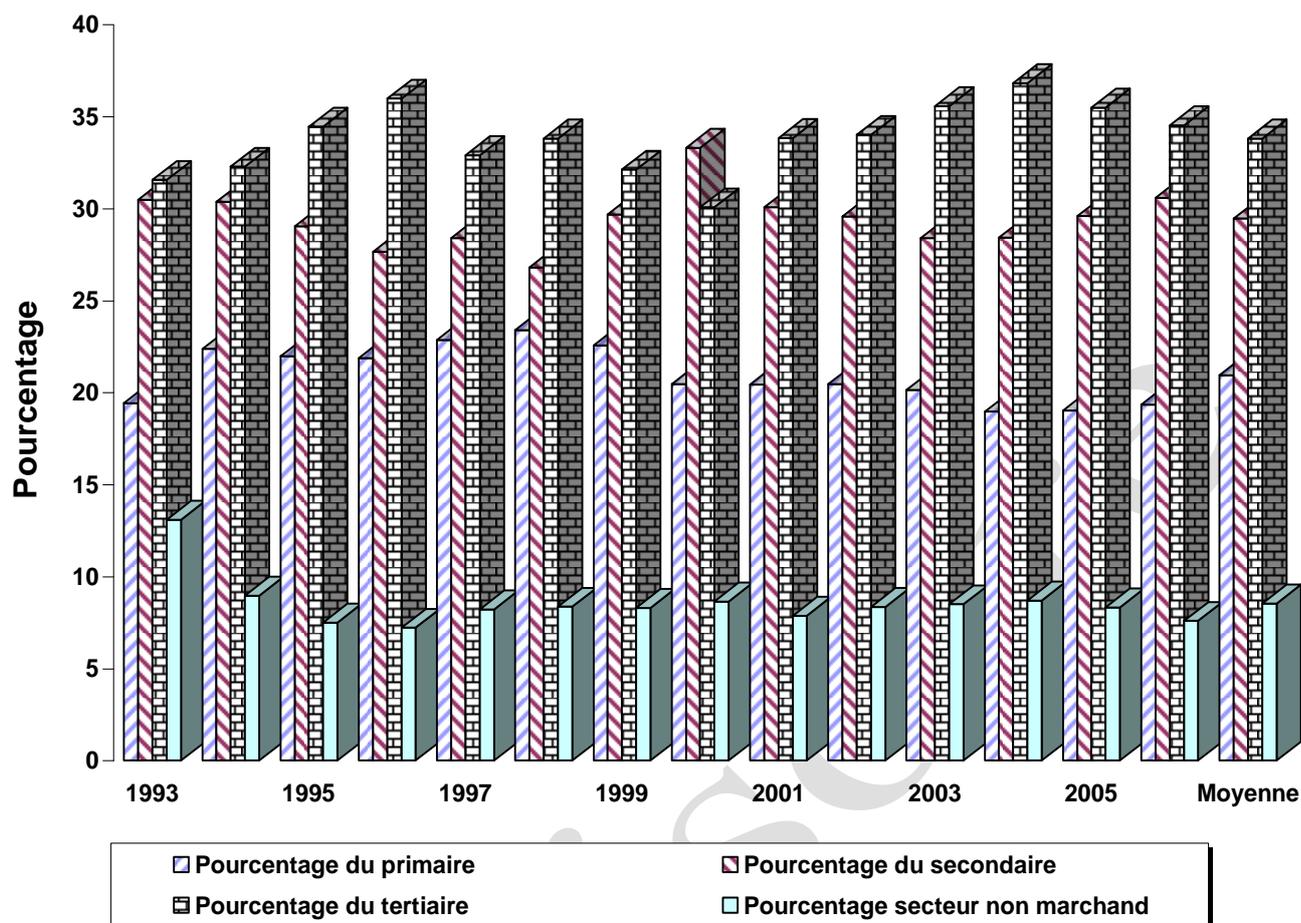


Figure 4: PIB sectoriel

Source : Construction équipe GIRE à partir des données de l'INS/comptes nationaux, version du 31/08/2007

La croissance économique réalisée entre 2001 et 2007 est surtout tirée par le secteur des services, notamment les télécommunications qui réalisent un taux de croissance supérieur à 25 % par an. Le secteur secondaire avec un taux de croissance annuelle moyen de 0,2 %, est miné par des faibles résultats de la branche pétrole et les faibles performances des industries manufacturières. Quant au secteur primaire où l'on retrouve le plus grand nombre d'actifs pauvres, il a enregistré des résultats très moyens, soit 3,9 % de croissance en moyenne par an²⁰, comme précisé dans le tableau 2.

Tableau 2 : Contributions des secteurs à la croissance économique.

Secteurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Secteur primaire	4,0	3,7	3,7	3,5	4,4	2,7	3,0	5,9
Secteur secondaire	2,1	1,0	0,8	0,5	-0,2	-0,9	1,8	-0,8
Secteur tertiaire	9,0	8,5	7,3	6,4	6,6	3,3	3,5	5,0
PIB au prix du marché	4,2	4,5	4,0	4,0	3,7	2,3	3,2	3,4

. Source : INS, comptes nationaux (2008)

²⁰ INS/ECAM III (2008), *Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun entre 2001 et 2007*, pp (24-25).

Toutefois, le primaire occupe en moyenne 79 % de la population active. Il est suivi du secteur tertiaire et enfin du secondaire avec respectivement 14 et 7 % de la population active comme l'illustre la figure 5.

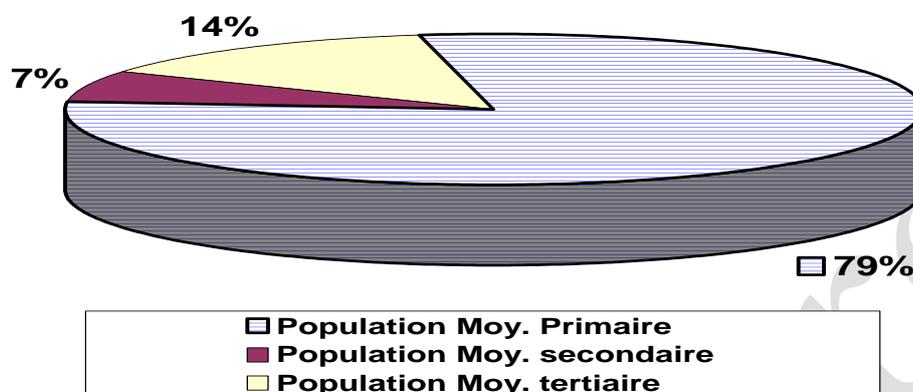


Figure 5 : Répartition sectorielle de la population active de 2000 à 2004.
Source : Construction équipe GIRE à partir des données de INS (projections et interpolations à partir du RGPH d'avril 1987)

Un PIB tiré par la consommation et l'investissement

L'analyse de la structure des emplois du PIB laisse entrevoir la prépondérance de la consommation finale, suivie de l'investissement comme retracé dans le tableau 3.

Tableau 3 : Evolution en volume des emplois du PIB (base 100 = 2000)

	2002	2003	2004	2005	2006	En % PIB 2006
1. Dépense de Consommation Finale	5699.8	6023.9	6221.1	6398.0	6632.1	80.99392
2. FBCF	1379.1	1298.0	1442.0	1449.1	1452.6	
3. Variation des stocks	-31.6	66.2	40.4	41.8	75.5	
4. INVESTISSEMENT (2+3)	1347.5	1364.2	1482.4	1490.9	1528.1	18.66224
5. Exportations	1510.4	1508.7	1643.9	1667.1	1689.0	
6. Importations	1369.8	1419.1	1592.9	1623.4	1660.8	
7. Exportations nettes (5-6)	140.6	89.6	51.0	43.7	28.2	0.343843
PIB (1+4+7)	7187.9	7477.7	7754.5	7932.6	8188.4	100

Source: INS comptes nationaux, version du 31/08/2007

Il se dégage du tableau ci-dessus qu'en 2006, la dépense de consommation finale, l'investissement représentent respectivement 80, 99 % et 18, 66 % du volume du PIB.

L'importance des richesses créées dans une nation, cernée par le PIB, a une influence sur la situation monétaire et ses finances publiques. Il est utile de les analyser.

I.1.2 – L'EVOLUTION DE LA SITUATION MONETAIRE

Entre 2003 et 2008, on note une évolution contrastée des contreparties de la masse monétaire qui se caractérise par une forte accumulation des avoirs extérieurs nets, doublée d'une augmentation beaucoup moins importante des créances nettes sur l'économie et d'une diminution des crédits intérieurs nets essentiellement due à celle des avances à l'Etat. Les crédits à long terme représentent en moyenne, moins de 3,5%²¹ du total des crédits accordés.

Ces données confirment que le secteur bancaire ne finance pas une croissance durable au Cameroun.

I.1.3 – LES FINANCES PUBLIQUES

Elles sont appréhendées à travers :

- les recettes, les dépenses et l'équilibre du budget ;
- l'endettement.

I.1.3.1 - Les recettes, les dépenses et l'équilibre du budget

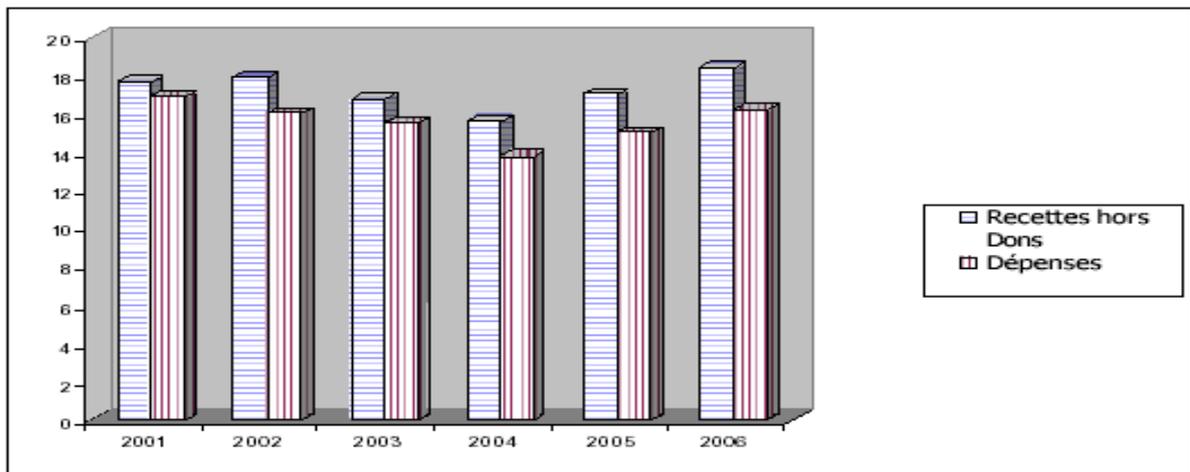
En 2006, les recettes budgétaires totales ont cru de 15,5 %, pour se situer à 1 816,6 milliards (18,9 % du PIB) contre 1 572,2 milliards (17,9 % du PIB) en 2005, ce en liaison étroite avec la forte hausse des recettes pétrolières (31,6 %) ²² dont le montant était de 630,1 milliards de Fcfa. Cette hausse des recettes pétrolières est consécutive à la tendance haussière des cours de l'or noir malgré la baisse de sa production en volume au Cameroun. Quant aux recettes non pétrolières (hors recettes de privatisation), elles se situaient à 1 186,5 milliards de Fcfa.

S'agissant des dépenses totales pour la même année, elles s'élevaient à 1 349,9 milliards de Fcfa, étaient dominées par les dépenses courantes d'un poids de 83,18 %, lesquelles étaient obérées par une masse salariale de 442,1 milliards de Fcfa.

De la comparaison des recettes et dépenses en 2006 (figure 6), il se dégage un solde global (base engagements hors dons/consolidation BEAC incl.) de 482,3 milliards de Fcfa, représentant près de 6,3 % du PIB. Le solde global (base trésorerie se situait à 309,4 milliards de Fcfa. Il traduit un desserrement de la contrainte budgétaire de l'Etat consécutif à l'amélioration de sa trésorerie.

²¹ In Projet DSCE, P.10

²² In Rapport annuel 2006 de la de la B.D.E.A.C, P.29.



NB : les chiffres de 2006 sont des estimations du MINEFI/DAE.

Figure 6: Comparaison des recettes hors dons et des dépenses pour la période 2001 – 2006
Source : annuaire statistique 2006.

L'excédent budgétaire dégagé a servi à l'apurement de la dette, notamment intérieure dont le service effectif est représenté à la figure 7 :

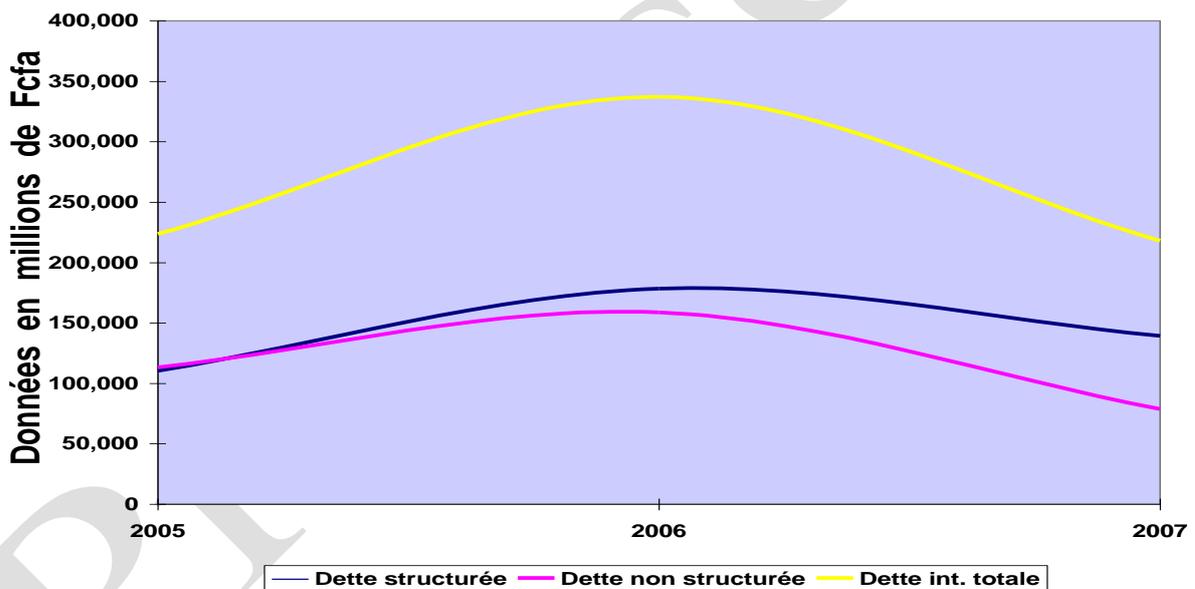


Figure 7 : Paiements de la dette intérieure du Cameroun

Source : Construction équipe GIRE à partir des données de la CAA (2008), « évolution du stock de la dette publique intérieure. »

On peut remarquer que sur un excédent budgétaire (base engagements hors dons/consolidation BEAC incl.) de 482,3 milliards de Fcfa, 337,057 milliards ont été consacré en 2006 au remboursement de la dette intérieure.

I.1.3.2 – L'endettement²³

En Décembre 2006, le « stock de la dette s'élève à 1 991 milliards FCFA, soit 1 097 milliards FCFA pour la dette extérieure et 894 milliards pour la dette intérieure FCFA. Les créanciers bilatéraux représentent après allègement 73,1 % du total de la dette extérieure, contre 18,7% et 7,4% respectivement pour les créanciers multilatéraux et commerciaux. Les principaux créanciers demeurent respectivement la France (62,3% du stock de la dette extérieure y compris le C2D), le groupe de la Banque Mondiale composé de la BIRD et de l'IDA (9,7% de l'encours de la dette extérieure), et l'Allemagne (7% du total de la dette extérieure) »²⁴.

On peut s'interroger sur la viabilité et de vulnérabilité à long terme de la dette du Cameroun. La CAA s'y est penchée en s'appuyant sur un certain nombre d'indicateurs à savoir :

- le ratio valeur Actuelle Nette (VAN) du stock de dette sur le PIB ;
- le ratio (VAN) du stock de dette sur les exportations ;
- le ratio (VAN) du stock de dette sur les recettes budgétaires
- le ratio service de la dette extérieure sur les exportations ;
- le ratio service de la dette extérieure sur les recettes budgétaires.

Du ratio VAN du stock de dette sur le PIB

Le stock de la dette « représentait 20,6% du PIB en décembre 2006. Ce ratio avoisinera 19,2% en fin 2007 et amorcera une baisse significative sur les 5 prochaines années pour atteindre 12,5% en 2012. Parallèlement la dette publique exprimée en monnaie étrangère, d'un niveau de 11,3% du PIB en 2006, se stabilisera jusqu'en 2015 autour de 11.2%. Ce ratio passera de 10.4% en 2017 à 6,8% en 2027 »²⁵.

²³ Les données et les commentaires de ce paragraphe, sont largement inspirés de CAA, "Analyse de la viabilité de la dette de la républiques du Cameroun à l'horizon 2027 », Yaoundé, Août 2007

²⁴ In CAA, at. cit

²⁵ In CAA, at. cit.

Le ratio VAN de la dette /PIB se situe à 19,5% à fin 2006 et devrait diminuer par la suite sur la période 2007-12 (12,9%) avant de se stabiliser autour de 7,6% sur le reste de la période, largement en dessous du seuil de viabilité spécifique qui est de 40%. La dette publique extérieure quant à elle représente 10,2% du PIB en fin décembre 2006. Sa tendance est également baissière d'une moyenne annuelle de 9,2% entre 2007 et 2012, elle se situera en dessous de 7,5 sur la période 2013-2027 (voir figure 8).

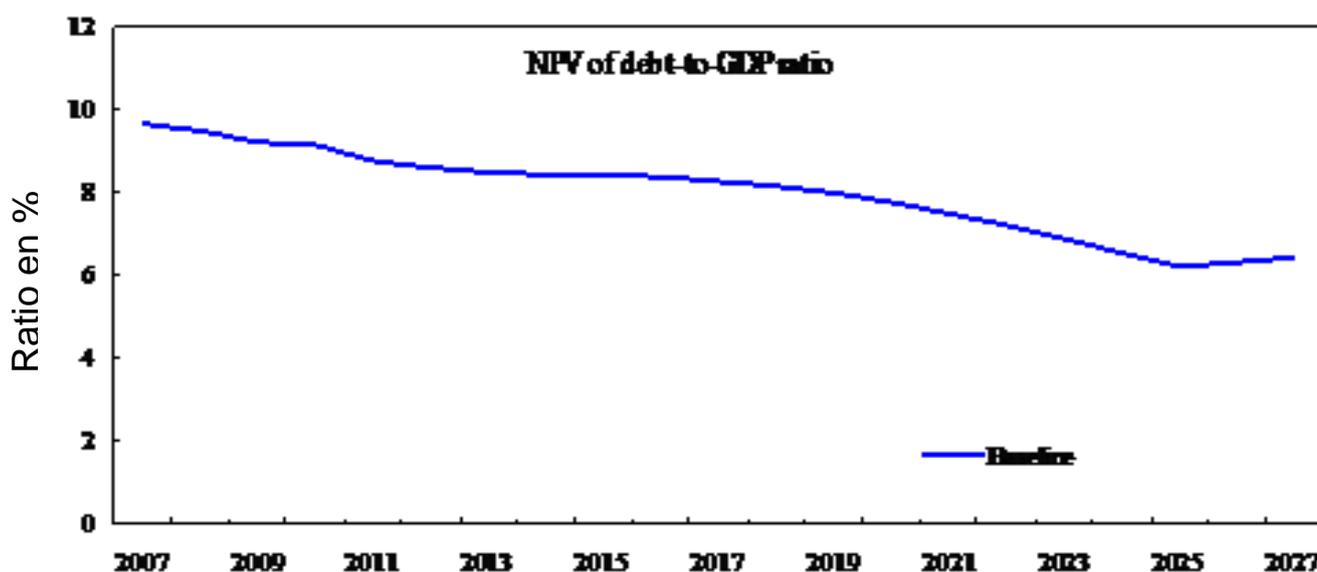


Figure 8 : Evolution à long terme du ration VAN de la dette /PIB (scénario de base)

Source : CAA, Août 2007

Du ratio VAN stock de dette sur les exportations

En fin d'année 2006, le ratio VAN de la dette extérieure /exportations était égal à 40,2%. Ce ratio passera de 44,4% en décembre 2007 à près de 48,7% en 2012. Cette croissance se poursuivra sur le reste de la période et avoisinera 56,8% (voir figure 9). Cette évolution s'explique entre autres par une projection pessimiste de la croissance des exportations à cause de la faiblesse de la compétitivité des entreprises camerounaises, accentuée également par une entrée en vigueur des Accords de partenariat économique ACP-UE.

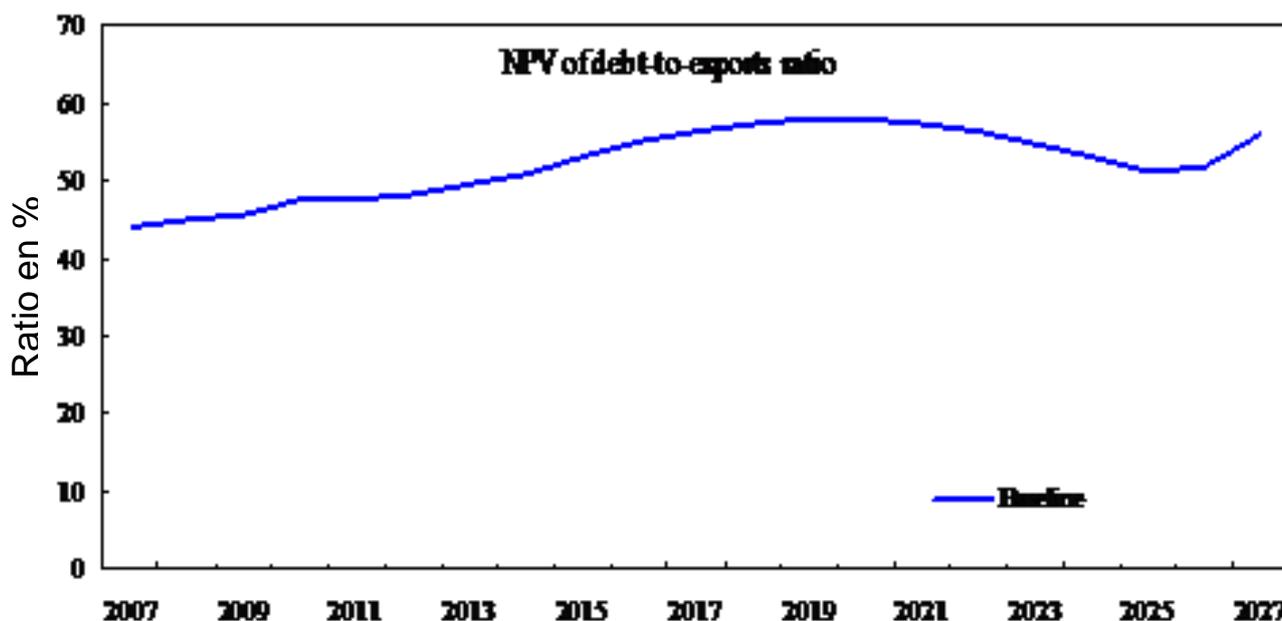


Figure 9 : Evolution à long terme du ratio VAN de la dette / Exportations (scénario de base)
Source : CAA, Août 2007

Du ratio (VAN) du stock de dette sur les recettes budgétaire

D'une valeur de 108,6%, le ratio de la VAN de la dette sur les recettes budgétaires y compris les dons se situera à 88,1% en décembre 2007 et diminuera progressivement pour atteindre 58,6% en fin 2012. Cette tendance à la baisse se poursuivra et représentera en moyenne 47,2% par an sur la période 2013-2027. Quant au ratio VAN de la dette extérieure sur les recettes budgétaires (y compris les dons), il passera de 57,1% en fin 2006 à 51,3% en décembre 2007 pour se stabiliser autour de 51% jusqu'en 2017 (voir figure 10).

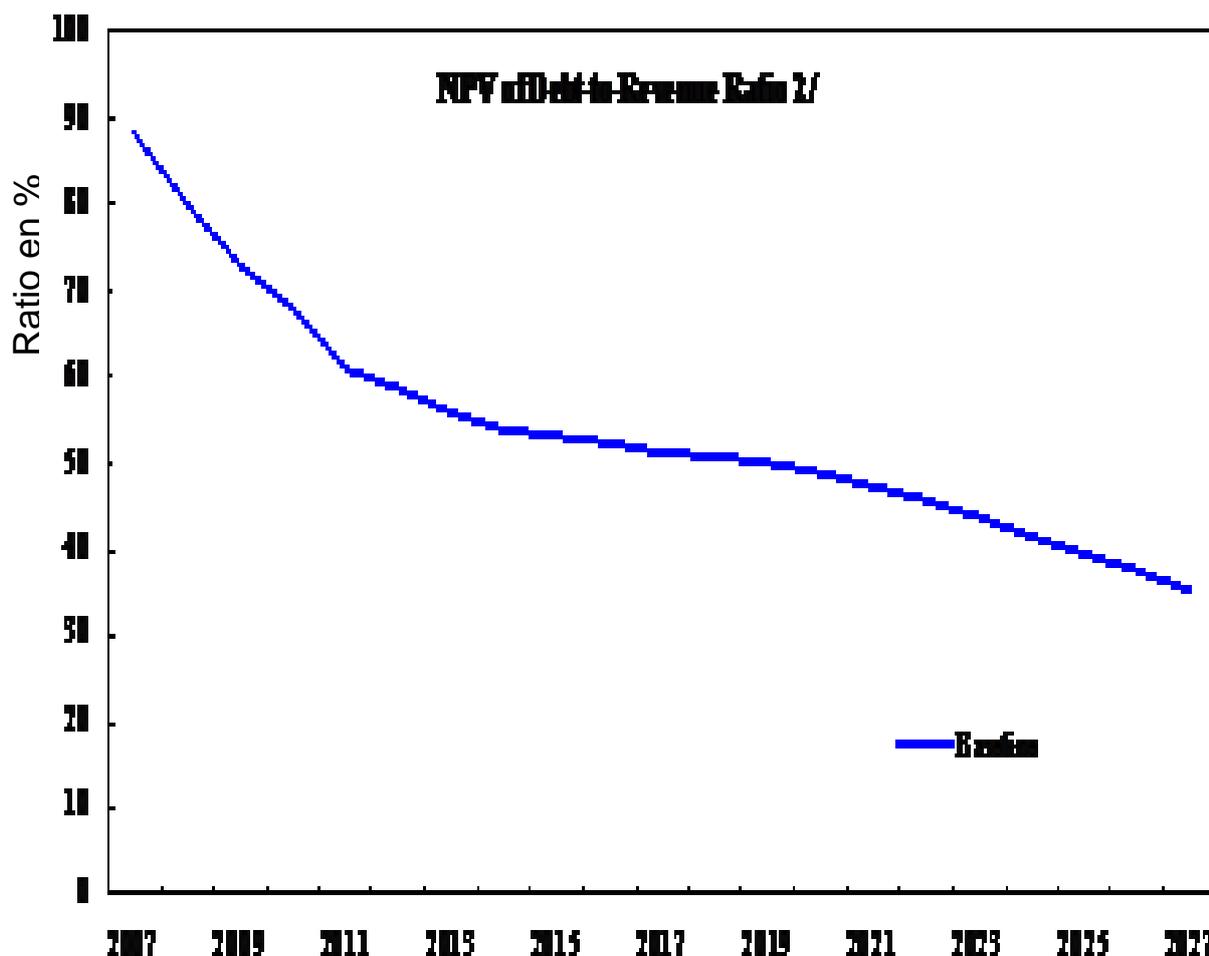


Figure 10 : Evolution à long terme du ratio VAN de la dette/ recettes budgétaire (scénario de base)
Source : CAA, Août 2007

Du ratio service de la dette extérieure sur les exportations

Le service de la dette extérieure représente 5,7% des exportations en fin décembre 2006. Ce ratio poursuivra sa décroissance sur le reste de la période. Pendant les 5 prochaines années, il se situera à environ 4,1% et restera en dessous de 3% au-delà de 2013 comme indiqué sur la figure 11.

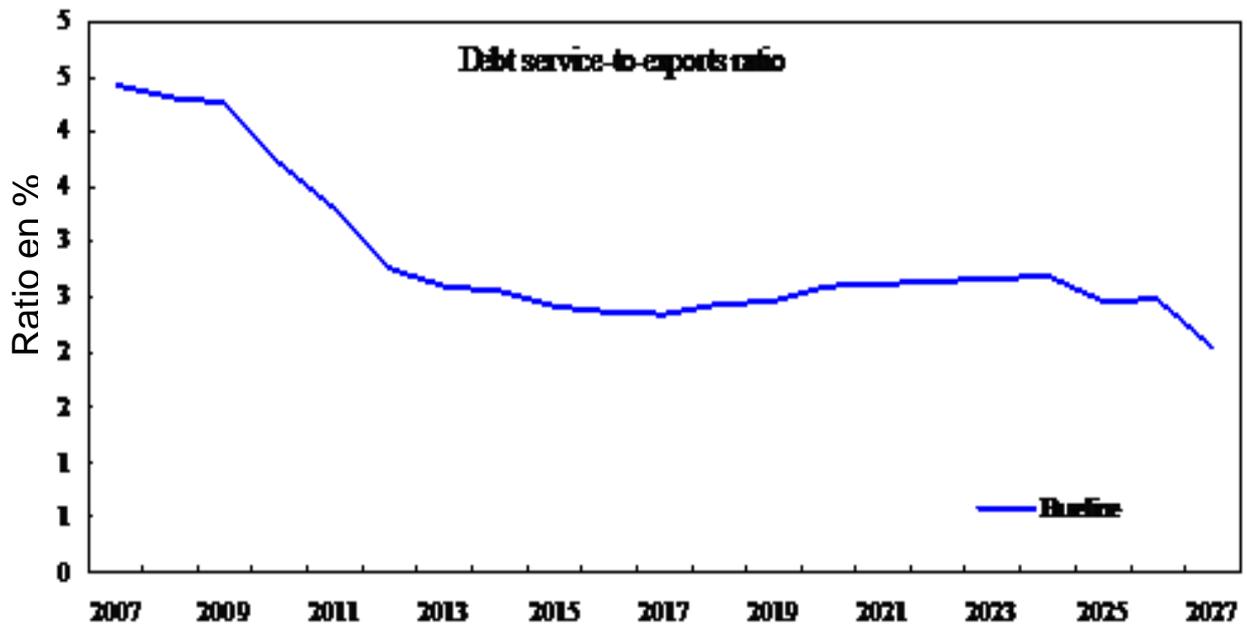


Figure 11 : Evolution à long terme du ratio service de la dette extérieure sur les exportations (scénario de base).
Source : CAA, Août 2007

Du ratio service de la dette extérieure sur les recettes budgétaires

Le service de la dette extérieure sur les recettes budgétaires y compris les dons, d'une valeur de 8,9% en fin 2006 se situera à 6,2% en décembre 2007, atteindra 3,9% en 2012 et demeurera en dessous de 4% sur le reste de la période (voir figure 12).

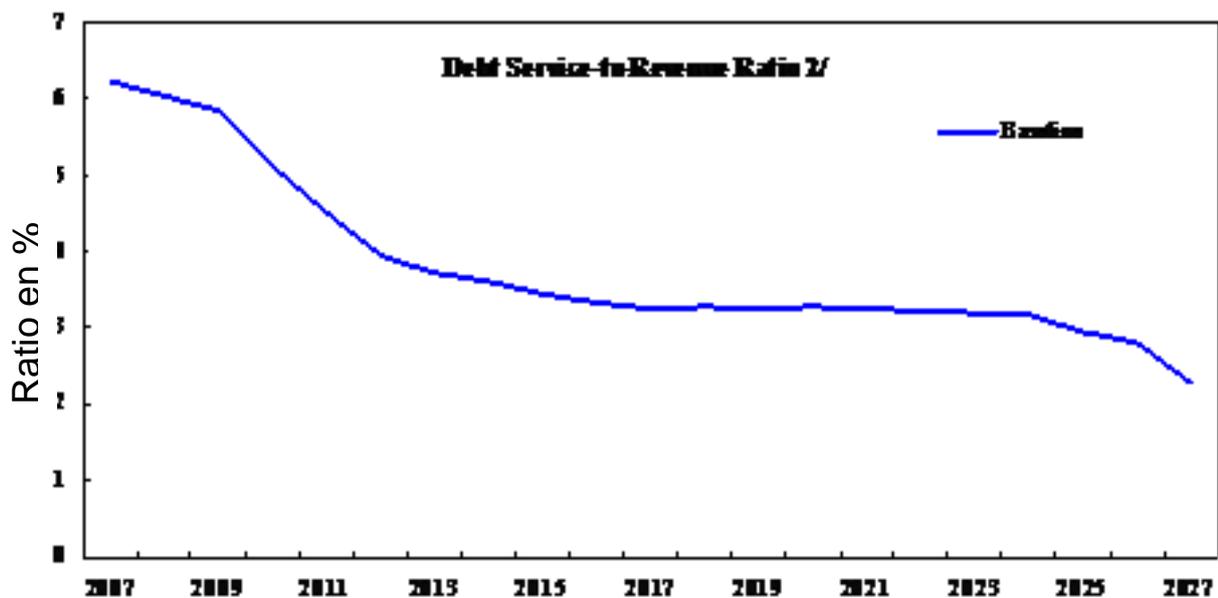


Figure 12 : Evolution à long terme du ratio service de la dette extérieure sur les recettes budgétaires (scénario de base)
Source : CAA, Août 2007

Pendant toute la période de projection, la dette publique du Cameroun devrait rester soutenable.

I.1.4 - L'ÉPARGNE ET L'INVESTISSEMENT

Par rapport à la décennie 80, celles 90 et 2000 sont marquées par une tendance baissière du niveau de l'épargne et de l'investissement comme l'illustre le tableau 4.

Tableau 4 : l'épargne et l'investissement

	Moyenne annuelle			2006
	1980-89	1990-99	2000-05	
Taux d'épargne intérieure (en % PIB)	24.2	18.5	18.5	
Taux d'épargne national (en % PIB)	19.2	13.5	15.5	
Investissement (en % PIB)	23.8	14.8	18.6	17
Flux net IDE (courant US\$) (millions)			302.9*	309
Assistance et aide officielles (courant US\$) (millions)			417*	1,684

* = pour 2005

Source: World bank, African Development Indicators, 2007

« L'un des handicaps majeurs qui freine le décollage économique du Cameroun, est la faible contribution des investissements privés au PIB. Depuis les années 2000, les taux d'investissement tournent autour de 15 à 18 % du PIB dont 12, 5 à 15,5 % pour le secteur privé et 2 à 2,5 % pour le public, avec une efficacité moyenne apparente estimée par le DSRP de l'ordre de 25 % »²⁶. De tels taux sont insuffisants pour soutenir la croissance et la diversification accrue de l'économie. Il faut absolument porter ce taux aux alentours de 25 % pour soutenir une croissance moyenne de 7 à 8 % pendant au moins 10 ans, niveau de croissance à partir duquel l'on pourrait espérer infléchir durablement la courbe de la pauvreté et atteindre les OMD.

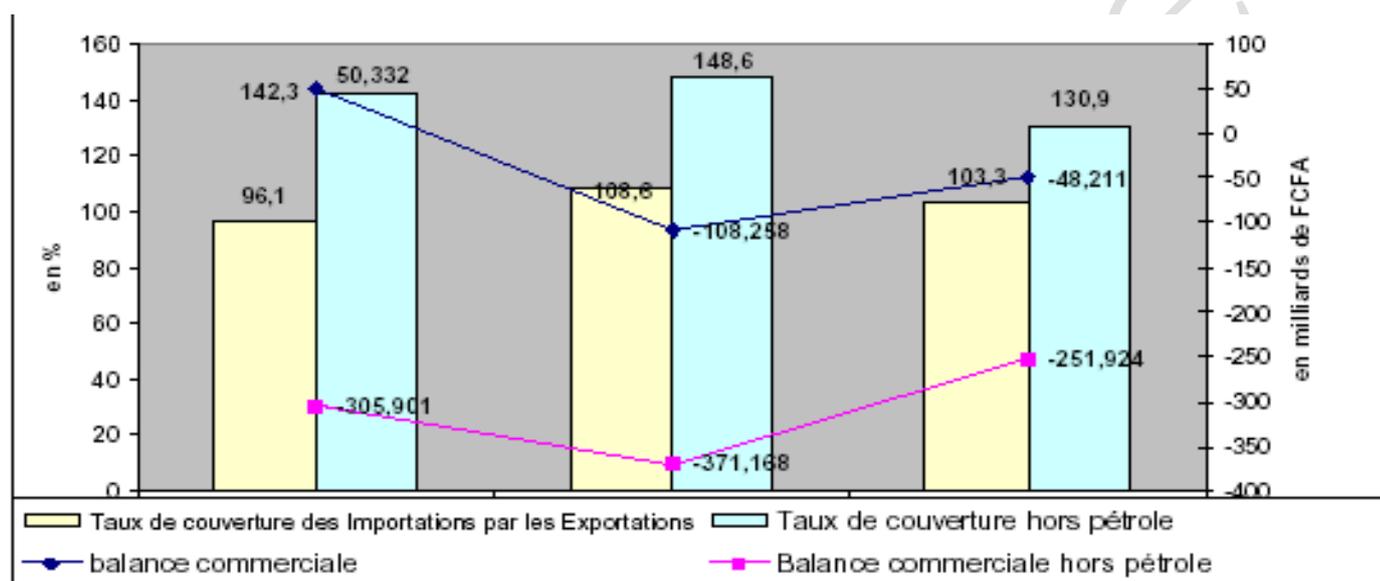
Par ailleurs, le Cameroun est confronté aujourd'hui à un autre problème crucial, celui de la sous activité économique dans laquelle il est plongé depuis au moins deux décennies et qui a fait passer pendant cette période le taux de croissance de 10 à moins de 3 % en 2005, le taux d'utilisation des capacités industrielles de 85 à 55 % et le taux d'investissement de 27 à 17 %. Cette sous activité se reflète dans le faible niveau de la croissance qui en tombant à 2,3 % en 2005, est entièrement absorbée par le taux de croissance annuel de la population qui est de 2,7 %.

²⁶ In Secrétariat Technique du Comité de Compétitivité, « Problématique de promotion des politiques d'attrait des investissements privés au Cameroun en vue de stimuler une croissance forte et durable », janvier 2007, P.11.

I.1.5 – L'EQUILIBRE EXTERIEUR : balances commerciale et de paiements, structure des exportations et importations

I.1.5.1 - Balances commerciale et de paiements

Les statistiques provisoires publiées par l'INS indiquent qu'en fin décembre 2006, les échanges extérieurs du Cameroun se sont soldés par un excédent de 220 milliards de FCFA pétrole compris et par un déficit de 225 milliards de FCFA hors pétrole. Ils se sont donc inscrits sur la tendance haussière observée en 2005 comme le montre la figure 13.



N.B. Abscisses = années 2003, 2004 et 2005

Figure 13 : Evolution de la Balance commerciale de 2003 à 2005

Source: INS, Annuaire statistique 2006

Si bon an mal an le solde de la balance commerciale est tantôt positif, tantôt négatif, celui global des échanges extérieurs est structurellement négatif du fait du déficit respectivement de la balance des services et de celle des capitaux. En 2005 le solde de la balance des paiements était de – 83,1 milliards de Fcfa²⁷.

I.1.5.2 – La structure des exportations et importations

Les exportations sont essentiellement constituées de matières premières. Les importations quant à elles, sont dominées par les produits minéraux, les hydrocarbures et les produits manufacturés (voir tableau 5).

²⁷ In BEAC, balance des paiements 2000 – 2005 du Cameroun.

Tableau 5 : Les premiers articles d'exportation et d'importation

(Q: quantité en tonne, V: valeur en million de Francs CFA)

Années	Les 5 premiers articles d'Exportation				Les 5 premiers articles d'Importation			
	Articles	Q	V	Poids en % de la valeur du total des Exportations	Articles	Q	V	Poids en % de la valeur du total des Importations
2005	Huiles brutes de pétrole	4 982 563	661 157	0,45	Produits minéraux	2 859 395	496 958	0,33
	Bois et ouvrages en bois	695 914	229 365	0,16	Hydrocarbures	2 014 061	457 444	0,30
	Carburant et lubrifiants	744 332	180 346	0,12	Machines et app. mécaniques ou électriques	41 626	176 420	0,12
	Bois sciés	658 320	177 378	0,12	Produits des industries chimiques	421 485	168 805	0,11
	Cacao brut en fèves	163 701	111 042	0,08	Matériel de transport	70 136	121 117	0,08
	Ensemble	7 244 830	1 359 288	0,92	Ensemble	5 406 703	1 420 744	0,93
	Total Exportations	7 230 072	1 475 969	1,00	Total Importations	4 905 939	1 524 180	1,00

Source: INS, Annuaire statistique 2006

En 2005, les matières premières : les huiles brutes de pétrole, le bois scié, le cacao brut en fèves représentent 65% des exportations. Quant aux importations et pour la même année, elles sont constituées à 93% des produits minéraux, des hydrocarbures, des machines et appareils mécaniques ou électriques, des produits des industries chimiques et du matériel de transport

Le cadre macroéconomique du Cameroun est caractéristique de celui d'un pays en développement. Qu'en est-il de sa démographie ?

I.2 - LA DEMOGRAPHIE

Dans un premier temps, la démographie est analysée de manière générale. Cette analyse est faite ensuite par bassin versant.

I.2.1 – L'ANALYSE GÉNÉRALE DE LA POPULATION

En 2007, la population du Cameroun est estimée à 17,9 millions d'habitants comme l'indique le tableau 6 ci-contre.

Tableau 6 : Evolution de la population camerounaise

REGIONS	1976	1987	2001p	2004p	2007e
	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs
ADAMAOUA	359 334	495 185	723 626	782 000	929 719
CENTRE	1 176 743	1 651 600	2 501 229	2 703 000	3 057 346
EST	366 235	517 198	755 088	816 000	840 323
EXT-NORD	1 394 765	1 855 695	2 721 463	2 941 000	3 236 138
LITTORAL	935 166	1 352 833	2 202 340	2 380 000	2 413 694
NORD	479 158	832 165	1 227 018	1 326 000	1 752 163
NORD-OUEST	980 531	1 237 348	1 840 527	1 989 000	1 823 680
OUEST	1 035 597	1 339 791	1 982 106	2 142 000	1 895 197
SUD	315 202	373 798	534 854	578 000	590 014
SUD-OUEST	620 515	838 042	1 242 749	1 343 000	1 340 941

URBAINE ²⁸	2 184 242	3 968 919	8 023 000	9 086 000	9 887 206
RURALE	5 479 004	6 524 736	7 708 000	7 914 000	7 992 009
PAYS	7 663 246	10 493 655	15 731 000	17 000 000	17 900 000
Taux d'urbanisation %	28,5%	37,8%	51,0%	53,4%	55,3% ²⁹

Source : INS, annuaire statistique 2006 et ECAM3 (2008)

Composée de 51% de femmes et 49% d'hommes³⁰, cette population en 2007 est à 55% urbaine alors qu'il y a que deux décennies, elle était en majorité (62 %) rurale (voir figure 14).

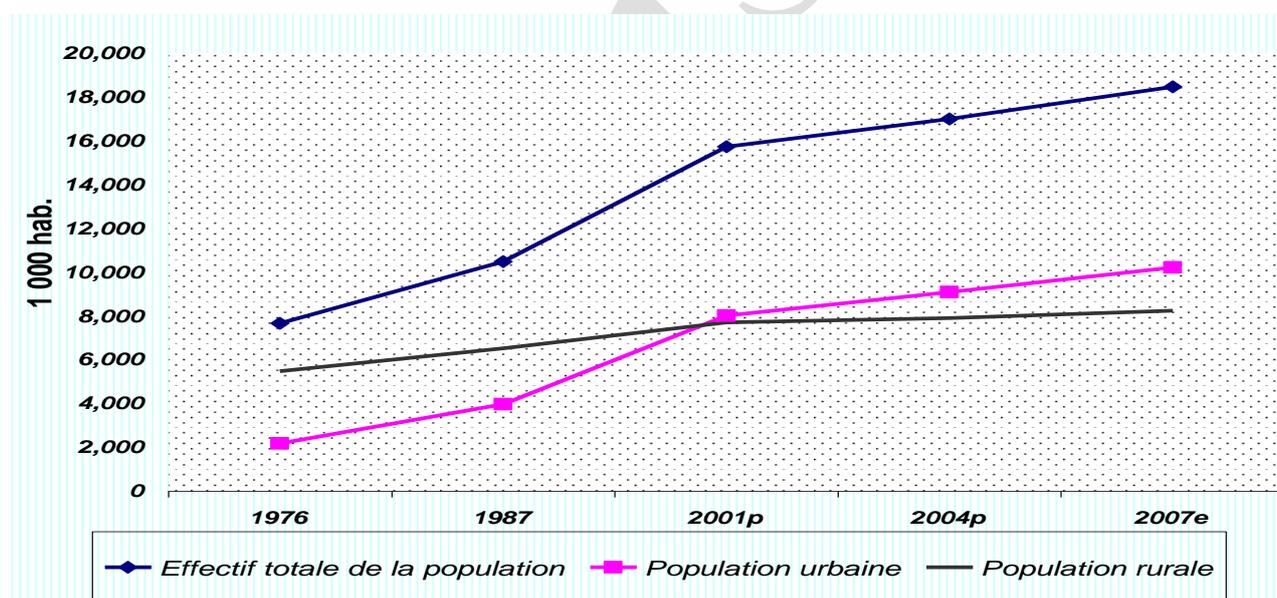


Figure 14 : Démographie de 1976 - 2007

Source : Construction de l'équipe GIRE à partir des estimations INS (2008)

²⁸ Population urbaine/rurale : Au Cameroun, les recensements de 1976 et de 1987 ont considéré comme population urbaine toute population vivant dans une localité ayant un district, un arrondissement, un département ou une province et/ou possédant 5 000 habitants et ayant un établissement d'enseignement secondaire ou post-primaire, une unité de santé, une borne fontaine fonctionnelle ainsi qu'un marché quotidien. Par contre une localité de moins de 5 000 habitants et ne possédant pas les infrastructures ci-dessus est considérée comme rurale.

²⁹ En réunissant la population rurale et semi urbaine et en considérant les localités de 50 000hbs et plus, ce taux selon INS/ECAM3 (2008), est de 34,3 %.

³⁰ In INS/ECAM III (2008), « Population totale par sexe et par groupe d'âge » en annexe 1.

Le Cameroun est aujourd'hui l'un des pays les plus urbanisés d'Afrique Sud-saharienne. Il dispose d'une armature urbaine équilibrée avec deux pôles principaux : Yaoundé et Douala. La croissance très rapide de la population urbaine est de l'ordre de 6 % par an (voir figure 15) alors que la population totale du pays n'augmente que de 2,7 %, avec des pics de croissance à Yaoundé (7 %) et à Douala (6,5 %) ; ce qui provoque un doublement de la population urbaine tous les treize ans³¹. Ainsi, plus de 12 millions d'habitants vivront en ville en 2020³².

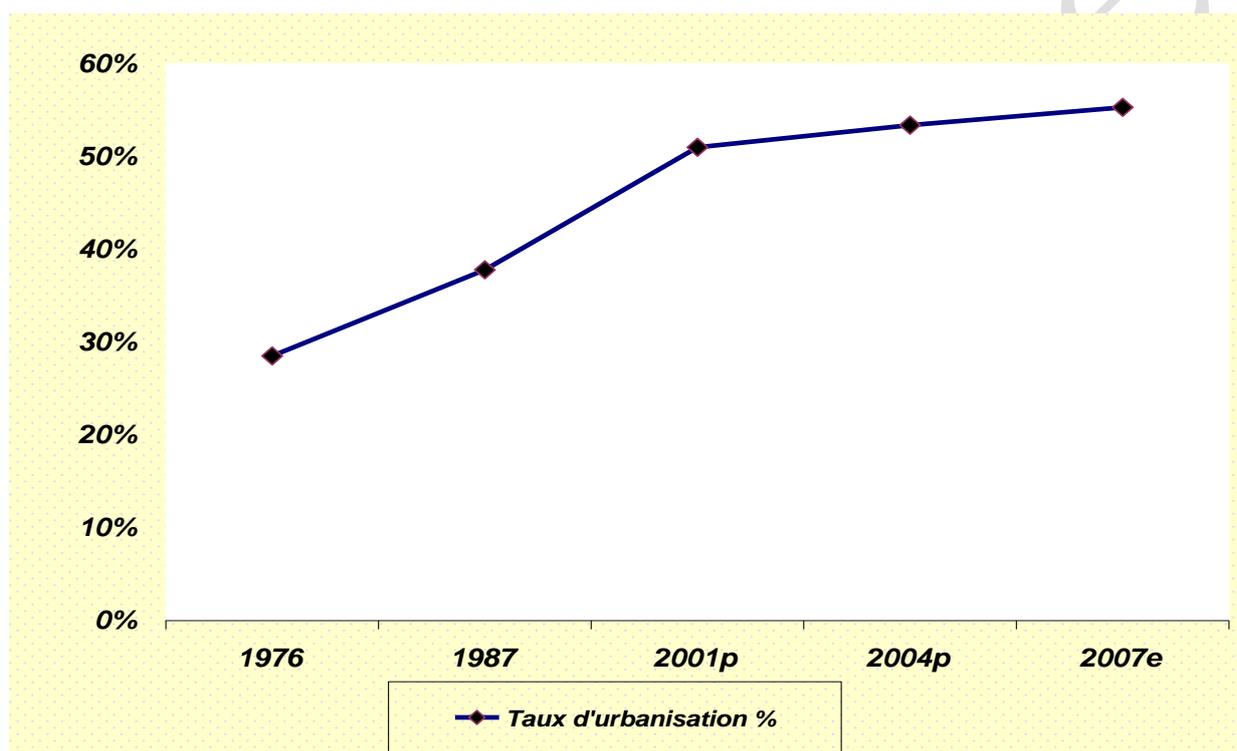


Figure 15 : Taux d'urbanisation de 1976 - 2007³³

Source : Construction l'équipe GIRE à partir des estimations INS (2008).

Absorbée par étalement des constructions en périphérie des villes et densification des quartiers populaires à proximité des centres urbains, la croissance démographique urbaine s'est effectuée souvent sans raccordement ni accès aux services de base, notamment à l'eau.

³¹ In Banque Mondiale, Rapport n° : 37979 – CM, Document d'évaluation du projet relatif à une proposition de crédit d'un montant de 53,30 millions de DTS (contre-valeur de 80 millions de dollars eu) à la république du Cameroun pour un projet de développement des secteurs urbain et de l'approvisionnement en eau, 1er mai 2007, P.1.

³² In Banque mondiale, Rapport n°: 29089-CM : Cameroun secteur urbain, mai 2004

³³ Graphique produit à partir des données de MINEE, Alimentation en eau urbaine

Toutefois, l'accessibilité aux services de base est plus élevée en milieu urbain que celui rural, comme le démontre le tableau 7 ci-après :

Tableau 7 : Accessibilité à certaines infrastructures de base selon le niveau de vie

Milieu de résidence	Infrastructures	Distance moyenne en KM			% de ménages satisfaits		
		Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
Urbain	Hôpital de district	4,4	3,2	3,3	51,9	54,3	54,1
	Pharmacie	1,8	1,7	1,7	59,0	70,0	69,2
	Routes bitumée	1,4	0,7	0,7	73,5	75,4	75,3
	Poteau électrique AES-SONEL	0,7	0,4	0,4	45,3	67,0	65,3
	Centre de santé intégrée	1,7	1,6	1,6	32,8	35,2	35,0
	Marché des produits alimentaires	1,2	1,6	1,5	64,8	53,7	54,6
	Poste de police/gendarmerie	3,0	2,1	2,2	71,9	68,1	68,4
	Centre d'état civil	2,4	0,8	0,9	42,0	65,3	63,8
	Bac à ordures/points de ramassage	1,4	0,8	0,9	42,0	65,3	63,8
Rural	Hôpital de district	19,6	15,1	16,9	40,7	43,4	42,3
	Pharmacie	10,4	8,5	9,3	52,2	49,2	50,5
	Routes bitumée	26,5	24,2	25,1	44,8	45,6	45,3
	Poteau électrique AES-SONEL	16,2	12,8	14,2	20,3	28,0	24,9
	Centre de santé intégrée	6,4	5,7	6,0	28,2	28,4	28,3
	Marché des produits alimentaires	5,5	6,1	5,8	55,5	50,2	52,4
	Poste de police/gendarmerie	15,1	10,8	12,6	67,7	63,8	65,4
	Centre d'état civil	11,4	8,1	9,5	49,0	48,1	48,5
	Bac à ordures/points de ramassage	40,7	26,4	32,5	13,7	20,0	17,3
Cameroun	Hôpital de district	17,9	9,2	11,6	41,9	48,8	46,9
	Pharmacie	9,5	5,1	6,3	52,9	59,7	57,8
	Routes bitumée	23,6	12,1	15,3	48,0	61,0	57,4
	Poteau électrique AES-SONEL	14,3	6,3	8,5	23,3	48,4	41,6
	Centre de santé intégrée	5,9	3,8	4,4	28,7	31,7	30,9
	Marché des produits alimentaires	5,1	3,9	4,2	56,4	51,8	53,2
	Poste de police/gendarmerie	13,8	6,6	8,7	68,1	65,9	66,5
	Centre d'état civil	10,5	5,3	6,8	49,5	47,8	48,3
	Bac à ordures/points de ramassage	34,3	9,2	14,9	18,3	50,4	43,2

Source INS/ECAM III (2008).

La densité démographique du Cameroun est d'environ 33 habitants au km². Cette densité cache de fortes disparités régionales. La zone de très faible densité de populations

occupe la majeure partie du territoire national. Tandis que de fortes concentrations humaines sont observées dans les zones rurales de hautes terres de l'Ouest, de l'Extrême – Nord et du Littoral. La population est essentiellement jeune : 43 % de celle-ci a moins de 15 ans et 3,5% seulement des individus sont âgés de 65 ans ou plus. De fait, un camerounais sur deux a moins de 18 ans³⁴.

Par ailleurs les indicateurs démographiques de base sont caractéristiques de ceux d'un pays en voie de développement avec les taux de fécondité, de mortalité relativement élevés (voir tableau 8).

Tableau 8: Les indicateurs démographiques de base

Les indicateurs démographiques	2000	2005	2006
Espérance de vie à la naissance (années)	51	50	50
Taux de fécondité (Naissances par femme)	5.0	4.6	4.4
Taux de fécondité des adolescents (Naissances pour 1000 femmes de 15-19 ans)	139	125	122
Prévalence de la contraception (% des femmes de 15-49 ans)	26	..	29
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1,000)	151	149	149
Taux de non couverture vaccinale des enfants (12 à 23 mois)	49	68	73
Taux d'enfants ayant achevé le cycle primaire	50	52	52
Ratio des filles sur les garçons dans le primaire et secondaire (en %)	..	83	83

Source: World Development Indicators database, April 2008.

En dépit de la croissance, par ailleurs demeurée fragile, le chômage et la pauvreté restent préoccupants.

La restructuration des entreprises du secteur public et parapublic, les mesures d'allègement des effectifs ont engendré une forte montée du chômage ; Il a atteint 17% en 1995 avec des pointes dans les villes de Yaoundé et Douala respectivement de 21,5% et 25,6 %. Il frappe particulièrement les jeunes et les femmes entraînant le développement du secteur informel.

Des efforts ont été consentis pour promouvoir les emplois générateurs des revenus. Dans ce cadre, de nombreux programmes tels le PIAASI, le PAJER-U, le PARFAR sont mis en oeuvre en plus des structures pérennes comme le Fonds National de l'Emploi.

³⁴ In INS/ ECAM III (2008), op. cit. p.63 et la population totale par sexe et par groupe d'âge en annexe

Si on peut relever une reprise de recrutement dans certains corps de métier de la fonction publique, la réalisation des travaux d'infrastructures dont l'achèvement de la construction du Pipeline Doba-kribi, la réfection du pont sur le Wouri, le bitumage de plusieurs axes routiers, il reste que l'économie nationale entre 2001 et 2007 n'a pas été capable de générer suffisamment d'emplois nouveaux et décent, ce créer ayant surtout un caractère temporaire. Cette incapacité à en créer, trouve partiellement son origine dans la faiblesse de l'investissement relevé plus haut.

S'agissant de la pauvreté, elle a significativement régressé entre 1996 et 2001 en baissant de 13,1 points du fait respectivement de la croissance (11,8 points) et la distribution des revenus (1,8 points)³⁵. Par la suite, elle a quasi stagné entre 2001 et 2007 en passant de 40,2 à 39,9 %³⁶, ceci en décalage de l'objectif de 37,1 % en 2007 et 25,2 % en 2015 retenu par le Gouvernement dans le DSRP.

Entre 2001 et 2007, le Cameroun a enregistré un taux de croissance moyen annuel du PIB compris entre 3 et 3,4 %, soit des taux de croissance moyens annuels par tête du PIB de 0,5%-0,7 % par an, niveau trop faible pour influencer de manière positive l'évolution des conditions de vie des ménages. Le Cameroun, a donc éprouvé les difficultés à tirer profit de la stabilité du cadre économique et des opportunités offertes pendant cette période notamment les ressources engrangées à la suite de l'atteinte du point de décision et au point d'achèvement de l'IPPTE.

Seuls des taux réels de « croissance pro-pauvre³⁷ supérieurs à 5,7 % à partir de 2009 peuvent permettre la réduction de moitié de la pauvreté (25,2 %) à l'horizon 2015 »³⁸.

Les résultats préliminaires d'ECAM3 au sujet de la pauvreté sont présentés ci-après :

³⁵ Cf. Enquêtes Camerounaises Auprès des Ménages (ECAM I & II)

³⁶ In INS/ ECAM III (2008),

³⁷ Selon Chen et Ravallion (2003), une croissance est pro pauvre simplement si elle contribue à réduire la pauvreté, même si cette croissance n'affecte pas le bien être des non pauvres.

³⁸ In INS /ECAM III (2008),.

Résultats préliminaires de l'ECAM3 en 2007

Seuil de pauvreté : **269 443 FCFA** par an (soit **738 FCFA** par jour ou **22 454 FCFA** par mois) par équivalent-adulte

Taux de pauvreté en 2007 : **39,9%**,

7,1 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté

Taux de pauvreté suivant les caractéristiques du chef de ménage :

Milieu de résidence :

Milieu Urbain : 12,2%

Milieu Rural : 55,0%

Groupe socioéconomique :

Salarié public : 10,0%

Privé formel : 9,6%

Informel agricole : 59,6%

Informel non agricole : 23,0%

Chômeur : 11,9%

Retraité : 13,5%

Autres inactifs : 34,2%

Taille du ménage

1 personne : 7,1%

2-3 personnes : 17,8%

4-5 personnes : 33,2%

6-7 personnes : 44,2%

8 personnes et plus : 57,6%

Niveau d'instruction

Non scolarisé : 63,9%

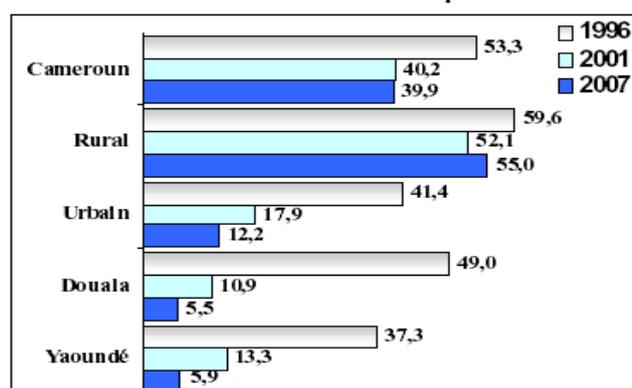
Primaire : 42,6%

Secondaire 1^{er} cycle : 24,6%

Secondaire 2nd cycle : 11,9%

Supérieur : 4,2%

Evolution de l'incidence de la pauvreté



NB : le détail des principaux indicateurs de la pauvreté au Cameroun en 2007 figure en annexe 2.

La conséquence de la stabilité de la pauvreté entre 2001 et 2007 est l'augmentation importante du nombre de pauvre à cause d'une croissance démographique 2,7% qui reste forte. ECAM III estime le nombre de pauvre en 2007 à 7,1 millions alors qu'il n'était que de 6,2 millions en 2001.

La stabilité de la pauvreté observée au niveau national masque un contraste frappant entre les milieux de résidence et entre les provinces. En milieu urbain en effet, le taux de pauvreté monétaire qui était de 17,9 % en 2001 a connu une baisse de 5,7 points sur la période 2001 à 2007³⁹ ; alors qu'il a été plutôt en hausse de 3 points en milieu rural⁴⁰,

³⁹ Cette amélioration relative de la situation est à liée à la dynamique du secteur informel et au paiement des titres salariaux à certains fonctionnaires. En effet, le taux d'activité dans l'informel en milieu urbain est allé croissant et s'est établi à 80,6 % en 2007, malgré la précarité des emplois créés et la faiblesse des revenus tirés.

et se situe à 55,0 % en 2007. Ce contraste entre zone urbaine et celle rurale est confirmé par le pourcentage de ménages ayant accès aux commodités entre 2001 et 2007 (voir tableau 9), avec une légère amélioration de la situation des populations urbaines et un recul sensible des conditions de vie des populations rurales.

Tableau 9 : Le pourcentage de ménages ayant accès aux commodités entre 2001 et 2007

Commodités	2001			2007		
	Urbain	Rural	National	Urbain	Rural	National
Eclairage électrique	88,2	24,6	46,8	90,4	23,4	48,2
Ramassage des ordures	46,1	1,3	17,0	52,1	2,0	20,6
Murs en matériaux définitifs	69,8	63,2	65,5	79,1	68,6	72,5
Sol en matériaux définitifs	88,4	28,2	49,2	88,3	28,5	50,6
Toit en matériaux définitifs	99,5	66,3	77,9	99,3	64,6	77,5
Possession d'un téléphone mobile	19,9	1,0	7,6	81,4	23,4	44,9

Source : INS, ECAM2, ECAM3.

S'il y a une nette amélioration autant en milieu urbain que rural en ce qui concerne la possession d'un téléphone et les murs en matériaux définitifs, il se dégage une légère dégradation de l'éclairage électrique des populations rurales et une amélioration de celui des populations urbaines. Toutefois l'accès au sol et toit en matériaux définitifs connaissent une stagnation dans ces deux milieux de résidence.

Sur le plan régional, les régions peuvent être regroupées en trois classes. La première est celle de régions et villes ayant eu une forte baisse du taux de pauvreté (Ouest, Yaoundé, Centre, Sud-Ouest). La deuxième est celle des régions et villes où la pauvreté recule modérément (Douala, Littoral, Sud, Nord Ouest). La dernière classe est celle où l'incidence de la pauvreté augmente (Nord, Extrême -Nord, Est et Adamaoua).

S'agissant des groupes socio- économiques, le groupe de population le plus frappé par la pauvreté (par ailleurs le plus important en termes d'effectifs), est celui des exploitants agricoles avec 59,6 % des pauvres. Par contre la pauvreté recule dans pratiquement tous les autres groupes.

⁴⁰ L'aggravation de la situation observée ici s'explique en partie par le fait que les revenus d'activité n'ont pas cru à un rythme suffisant pour permettre aux paysans de préserver leur pouvoir d'achat. En effet, les prix d'achat aux producteurs n'ont pas évolué de manière à permettre aux paysans de préserver leurs niveaux de vie.

Par ailleurs, la profondeur de la pauvreté⁴¹ et la sévérité de celle-ci (qui mesure les inégalités entre les pauvres), sont respectivement de 12,3 % et 5 %⁴². Le rapport interquintile (Q5/Q1)⁴³ quant à lui, est en moyenne de 7,5 % en 2007.

La population du territoire camerounais date d'un passé relativement récent. Le mouvement des populations (venant des quatre points cardinaux) commencé il y a quelques centaines d'années, s'est poursuivi au dix-neuvième siècle avant de se stabiliser et donner lieu à la répartition actuelle.

Les pygmées sont les premiers habitants du Cameroun et la civilisation des Sao, autour du Lac Tchad, date du V^e siècle.

Le Cameroun compte environ 240 ethnies réparties traditionnellement, en deux grands groupes :

- Les bantou et semi bantou au Sud de l'Adamaoua (avec un groupe minoritaire : les pygmées) ;
- Les soudanais et les Foulbé au Nord (avec également un groupe minoritaire : les Arabes Choas).

Cependant, on relève aujourd'hui, un grand brassage entre différentes populations. Toutefois, il est toujours possible d'identifier certains groupes ethniques⁴⁴ et tribus avec leur région d'origine et distribution dans les différents bassins hydrographiques.

Le français et l'anglais sont les deux langues officielles pratiquées dans le pays. Le territoire est divisé en dix (10) régions et cinquante huit (58) Départements, subdivisés en trois cent vingt deux (322) Arrondissements.

⁴¹ Ecart moyen entre la dépense annuelle de consommation par équivalent-adulte des ménages pauvres et le seuil de pauvreté. Cela signifie que pour éradiquer la pauvreté en 2007, il aurait fallu transférer aux pauvres environ 433 milliards de FCFA. Le nombre de 7.131.000 pauvres évalué pour l'ensemble du pays en 2007 correspond en effet à 5.211.000 équivalents adultes, compte tenu de l'échelle d'équivalence choisie.

⁴² In ECAM III (2007), INS

⁴³ il donne une idée des écarts entre les dépenses de consommation des 20 % des ménages les plus aisés (Q5) et celles des 20 % des ménages les plus pauvres (Q1).

⁴⁴ Par groupe ethnique, nous entendons un nombre considérable de personnes qui, du fait de leurs caractéristiques culturelles communes et des relations étendues existant entre elles, se considèrent et sont considérées comme entité culturelle. A l'intérieur de groupes ethniques, on retrouve des sous groupes ou communautés formés de descendants d'un même ancêtre encore appelés tribus ; La tribu elle-même se subdivise en petite entités appelées clans, chaque clan étant à son tour composé de famille.

I.2.2 – L'ANALYSE DE LA POPULATION PAR BASSIN⁴⁵

Cette analyse s'inspire des principes de la gestion intégrée des ressources en eau qui considèrent le bassin versant comme approche spatiale pour l'étude des données sur les ressources en eau. Le Cameroun est irrigué par cinq bassins versants à savoir :

- le bassin du lac Tchad ;
- le bassin du Niger ;
- le bassin de la Sanaga ;
- le bassin du Congo et ;
- le bassin des fleuves côtiers.

I.2.2.1 – le bassin du Lac Tchad

Du point de la composition sociologique, ce bassin est dominé comme partout ailleurs dans le grand Nord, par les soudanais et les Foulbés, les Arabes Choas formant un groupe minoritaire.

Les Soudanais

Ils sont composés de Paléo-Soudanais et de Néo-Soudanais. Les Paléo-Soudanais constituent les premiers occupants du Nord. Chassés par les Néo-Soudanais et les Foulbés, ils se réfugieront dans les hautes terres où ils pourront facilement se défendre. C'est pourquoi ils occupent les terres s'étirant des Monts Mandara et Atlantika, jusqu'à la limite du bassin de la Bénoué.

Les Paléo-Soudanais se subdivisent en sous-groupes à savoir :

- Les Mafa : situés dans les Monts mandara ;
- Les Guidar et Guizuga qui sont musulmans ;
- Les Kapsiki et les Toupouri, qui sont non musulmans.

Les Néo-Soudanais pour leur part, sont arrivés après les Paléo-Soudanais et occupent les bases terres, particulièrement dans la région du logone. Une frange de ces derniers n'est pas islamisée. Ils sont appelés « Kirdi » ou « paièns ». Ce sont : les Toupouri, les Matakam, les Mousgoum, les Bisiga, les Fali, les Kapsiki, les Daba, les Massa, les Moundang.

Les Kirdi sont très attachés à leur mode de vie traditionnelle, c'est pourquoi la modernité ne commence qu'à les toucher aujourd'hui. Par ailleurs, ils sont farouchement

⁴⁵ Cette analyse est largement inspirée de : Aaron S. Neba (1987), Géographie moderne de la république du Cameroun, 2^e édition, pp (45-59).

opposés aux Foulbé, fortement islamisé, qui au cours des guerres qu'ils ont mené pour répandre l'islam, ont conquis et confisqué leurs terres.

Au Nord, l'habitat traditionnel varie d'une localité à une autre. C'est ainsi que sur les Monts Mandara, les habitations Mafa sont regroupés en hameaux, entourés de murs faits de grosses pierres retenus par la terre. Leurs toits sont en chaume.

Chez les Mousgoum, les cases sont entièrement faites de boue séchée.

Les Foulbé (Foulani)

Ils ont amené avec eux la foi musulmane. Ils sont présents dans la partie septentrionale du pays. Ils seraient partis du Nigéria, entrant dans le pays par plusieurs vagues. Chaque groupe est placé sous l'autorité du Lamido.

On distingue deux types de Foulani :

- Les Foulani urbanisés (sédentaires) ;
- Les Foulani éleveurs (nomades).

Les premiers ont acquis une culture mixte du fait des rapports étroits, notamment par les mariages qu'ils ont tissés avec les autres groupes ethniques. Grâce à l'éducation qu'ils reçoivent, ces Foulani sont affectés par le mode de vie moderne. On les retrouve surtout dans la région de Garoua.

Seul un pourcentage relativement faible de Foulani (ceux de la seconde catégorie), s'occupent encore du bétail et pratique le nomadisme. Ce sont les Bororo. Ils sont peu disposés à abandonner leurs traditions séculaires. Ils sont fiers de leurs coutumes et traits raciaux, qu'ils ont préservé en évitant de contracter les mariages avec les autres groupes ethniques. Ils sont grands et maigres. Ils pratiquent une marche lente faite de grands pas.

Les Bororo élèvent les bœufs, moutons, et chèvres et vont librement d'un pâturage à un autre, payant un tribut aux souverains ou une taxe de pâturage aux chefs dont ils utilisent les pâturages, mais ne doivent obéissance à personne. D'où les conflits avec les populations sédentaires (agriculteurs), lors du passage de leurs troupeaux. Ils vivent dispersés. On les retrouve dans le Diamaré.

Parmi les Foulani nomade, il y a une catégorie qui n'a aucun point d'attache et qui par conséquent est en perpétuel mouvement, érigeant de grands campements pour diverses périodes et saisons de l'année. Leur habitat est temporaire. Leurs cases sont en forme de dôme construites à l'aide de poteaux et branches qu'on enfonce dans le sol et qu'on plie vers l'intérieur pour les réunir au sommet. Les branches sont ensuite liées ensemble et recouvertes d'herbes.

Les Arabes Choas

Ils sont arrivés au Cameroun il y a plus de 300 ans, venant du Soudan. Ils sont d'origine hamite et vivent pour la plus part autour du Lac Tchad et généralement dans l'extrême nord, notamment dans les régions fertiles situées aux confins du désert du Sahara.

Encadré 1: Méthodologie de la détermination de la superficie et des populations des bassins versants

L'approche méthodologie est la suivante :

- L'identification des divisions administratives faisant partie du bassin versant et la détermination de leur superficie dans ce bassin, ce partant du système d'exploitation géographique. L'addition des dites superficies pour l'obtention de la superficie du bassin ;
- la détermination de la population de chaque bassin en partant des estimations de 2001 de l'INS des effectifs des populations des parties des divisions administratives relevant du bassin et de leur densité démographique ;
- la projection des données par bassin ainsi obtenues dans le temps en considérant des taux de croissance démographique annuels 2,7 %.

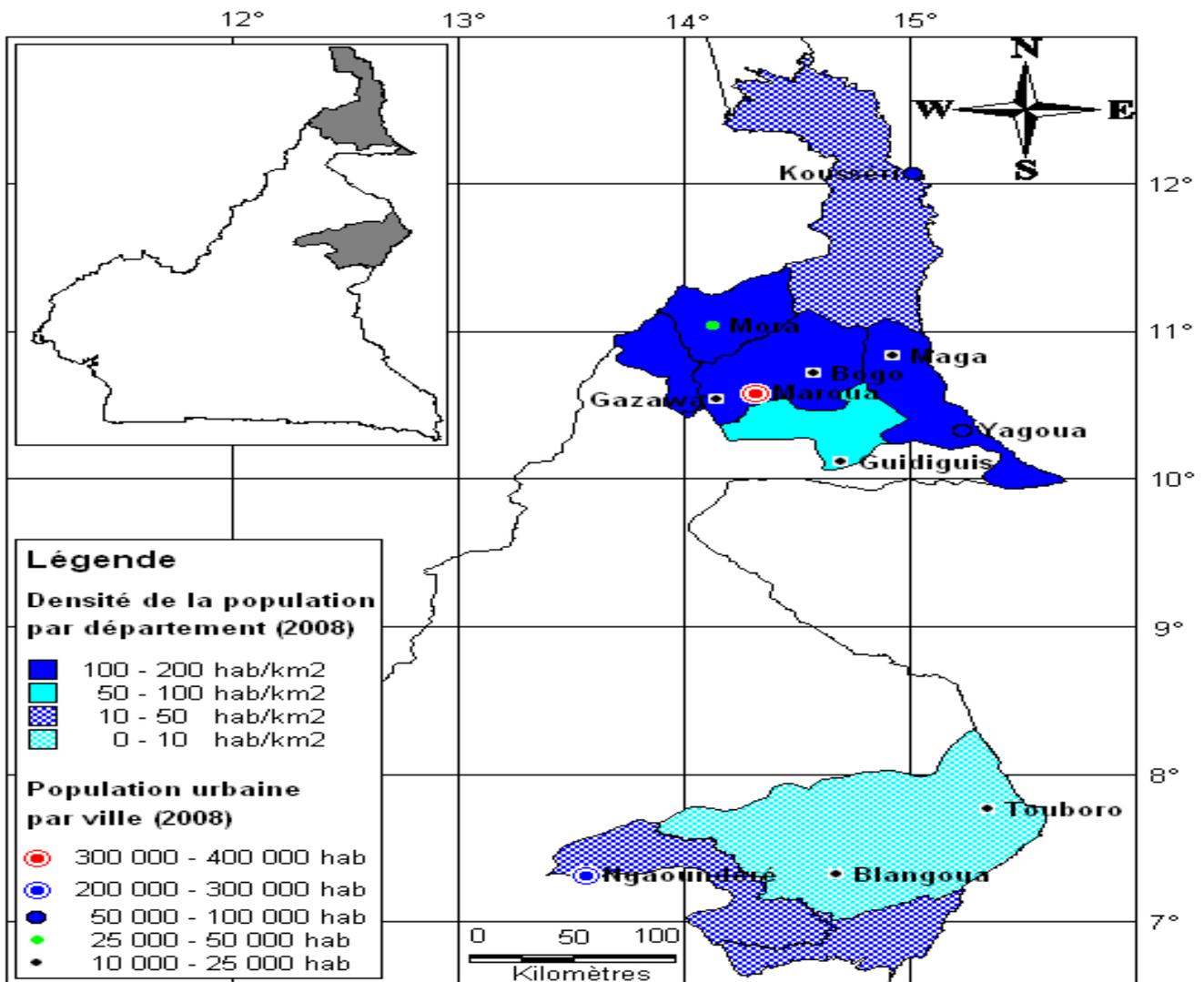
Sur la base de la méthode sus exposée, la population du bassin du Lac Tchad en 2007, était estimée à 2 602 736 habitants. Elle vit en majorité en zone rurale (68 %), sa densité démographique pour la même année, est estimée à 52.997 hab. /Km².

Le bassin du Lac Tchad et la Région de l'extrême-Nord en général connaissent une aggravation de la pauvreté⁴⁶ qui semble provenir des obstacles d'ordre conjoncturel et structurel. « Sur le plan conjoncturel, il y a eu des inondations, des invasions des pachydermes et des oiseaux granivores, notamment en 2007.... Sur le plan structurel, les pratiques agricoles archaïques et le déficit chronique pluviométrique ont pour conséquence une production agricole insuffisante pour que les populations soient à l'abri de l'insécurité alimentaire. »⁴⁷

Les densités démographiques à l'intérieur dans ce bassin et de ses grandes agglomérations sont retracées sur la carte 1.

⁴⁶ Pourtant depuis une décennie, cette région est la cible privilégiée de projets et programmes de réduction de la pauvreté, à l'instar du Projet de Réduction de la Pauvreté et Actions en Faveur des Femmes dans la Province de l'Extrême-Nord (PREPAFEN), du programme d'amélioration du revenu familial Rural (PARFAR^o), du Projet Logone et Chari. Logiquement, la pauvreté aurait dû y reculer plus vite qu'ailleurs.

⁴⁷ In INS/ECAM3 (208), Op. Cit., pp(48-49).



Carte n° 1 : Densités des populations du bassin du Lac Tchad

I.2.2.2 – Le bassin du Niger

Il se subdivise en deux entités : le bassin septentrional et celui méridional.

Sur sa partie septentrionale, la population présente sensiblement la même configuration sociologique que le bassin du Lac Tchad avec comme principaux groupes ethniques : les Soudanais et les Foulbé. Ces derniers, notamment les Foulani sédentaires sont concentrés dans la Bénoué (Garoua).

On observe des mouvements des populations occasionnés par l'arrivée massive des migrants venus de l'Extrême-Nord (fuyant la sécheresse et les réfugiés Tchadiens). Pour les accueillir, les autorités camerounaises se sont lancées dans de grands aménagements (routes, ponts, équipements socio collectifs, périmètres irrigués etc.) à travers les initiatives telles que le projet Nord-Est Bénoué, qui visait le développement des activités agropastorales de la région d'accueil, et le barrage de Lagdo. L'aménagement du Nord-

Ouest de la Bénoué envisagé pourrait favoriser le développement de l'agriculture et l'élevage.

Dans sa partie méridionale : le Nord-Ouest, la population est en grande majorité Semi-bantou. Cependant on retrouve également en son sein, des éleveurs Bororo.

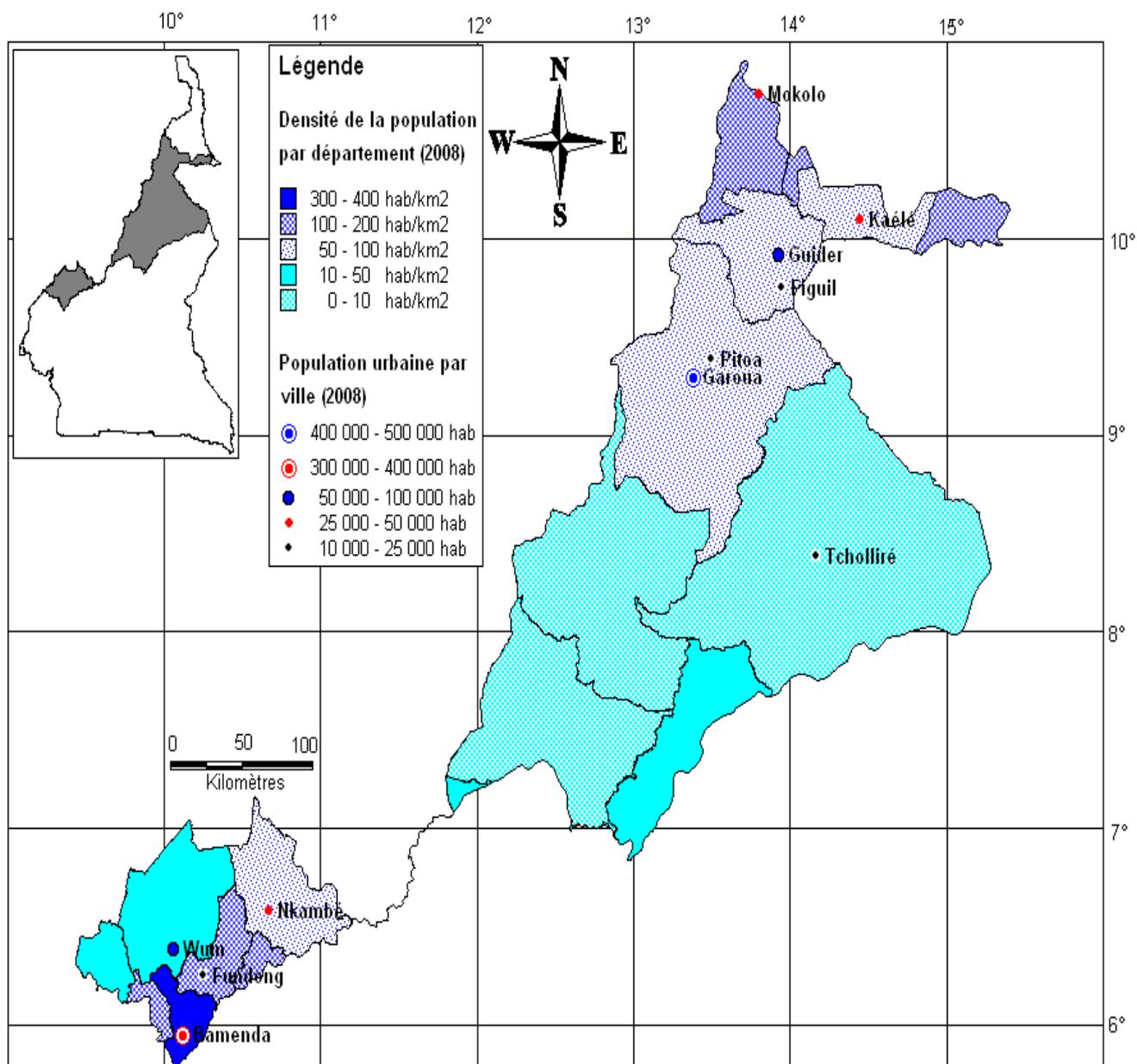
Les Semi-bantou en question, regroupent :

- les Tikar : partis de la région Mboum dans le plateau de l'Adamaoua, une bonne partie va s'installer dans la région de Ndop d'où elle va se disperser et fonder des chefferies telles que Bafut, Kom, Nsaw etc. Aujourd'hui, les Tikar vivent dans la moitié Nord de la région de Bamenda, surtout dans les départements de la Menchum, de la Mezam et du Donga-Mantung. ;
- les Bafut, groupe composite formé de Mbebeli, Buwé Bukari, Bawum, Mambu, Mankwi etc. Ils forment un groupement ou une fédération de quartiers quasi autonomes, implantés dans la région portant leur nom. L'architecture de leur chefferie constitue une véritable attraction touristique ;
- les Kom (Beko, Bikom) qui forment l'une des plus grandes chefferies du Nord-Ouest : On les retrouve en rase campagne et au centre de la région montagneuse de Nord-Ouest ;
- les Nsaw (Nso, Bansa), descendants de Nganso, frère du roi Nchare de Foumban. Le groupement Nsaw est localisé à Kimbaw ;
- les Bali (Bali-Chamba), avec les chefferies de Bani-Gham, bali-Kumbat, Bali-Nyonga, Bali-Gasho, Bali-Gangsin, Bali-Muti et Bali-Kontan.
- les Widikum, dans le département de la Momo.

Ces populations vivent de l'agriculture, de l'artisanat et du commerce.

En 2007, la population du bassin du Niger était estimée à 3 575 256 habitants. Elle vit en majorité en zone rurale (69 %), sa densité démographique pour la même année, est estimée à 41.580 hab. /Km².

Les densités démographiques à l'intérieur dans ce bassin et de ses grandes agglomérations sont présentées sur la carte 2 ci-après :



Carte n° 2 : Densités des populations du bassin du Niger

I.2.2.3 – Le bassin de la Sanaga

Géographiquement, il est à cheval entre le Sud et le Nord. De ce fait, ses populations autochtones se recrutent dans les deux grands groupes de populations qui composent le Cameroun : Soudanais et Foulbé d'une part, Bantou⁴⁸ et Semi-bantou d'autre part.

Les premiers, notamment les Foulbé et les Bororo sont localisés respectivement au nord du bassin de la Sanaga (à Ngaoundéré dans l'Adamaoua) et sur les hautes terres de l'Ouest.

⁴⁸ Terme beaucoup plus linguistique que racial.

Les seconds quant à eux, habitent les régions de forêt où ils sont voisins des pygmées, ainsi que la savane à la limite Nord de la forêt.

Ici, les Bantou sont formés de Bassa et Bakoko qu'on trouve dans la Sanaga maritime, les Bafia dans le Mbam et Inoubou et les Eton dans la Lekié.

Ces populations s'adonnent à une variété d'activités parmi lesquelles figurent en bonne place :

- L'agriculture qui offre des produits vivriers (manioc, macabo, plantain, taro, igname etc.) et ceux de rente (cacao, café, huile de palme etc.) ;
- La pêche continentale ;
- Le petit élevage (caprin, porcin, volaille etc.).

Tous comme les autres populations du Cameroun, les Bantou se sont efforcés, à travers les âges, de disposer de logements adéquats. Bien que les matériaux de construction traditionnels soient grandement influencés par l'environnement et la culture, beaucoup de changements ont vu le jour suite à l'introduction de matériaux modernes.

Traditionnellement, les maisons des Bantou sont de forme rectangulaire. Les murs sont soit faits de bois, notamment d'un genre bon marché et répandu appelé « caraboard », utilisé surtout par les pauvres, soit crépis avec de la boue.

L'organisation sociale est distincte. La famille, qui comprend le mari, son ou ses épouses(s) et plusieurs enfants, constitue la plus petite unité de l'organisation sociale. Plusieurs familles se réclamant du même ancêtre et habitant une même zone géographique forment un village. Un certain nombre de village forment un clan.

Ce bassin renferme également une population semi-bantou composée ici de :

- Bamiliké (très nombreux, occupent les hautes terres de la province l'ouest. Bons agriculteurs, ils exploitent les sols volcaniques fertiles de la région et pratiquent l'artisanat) ;
- Bamoun (situé dans le Noun) et ;
- Tikar (présents dans le Mbam).

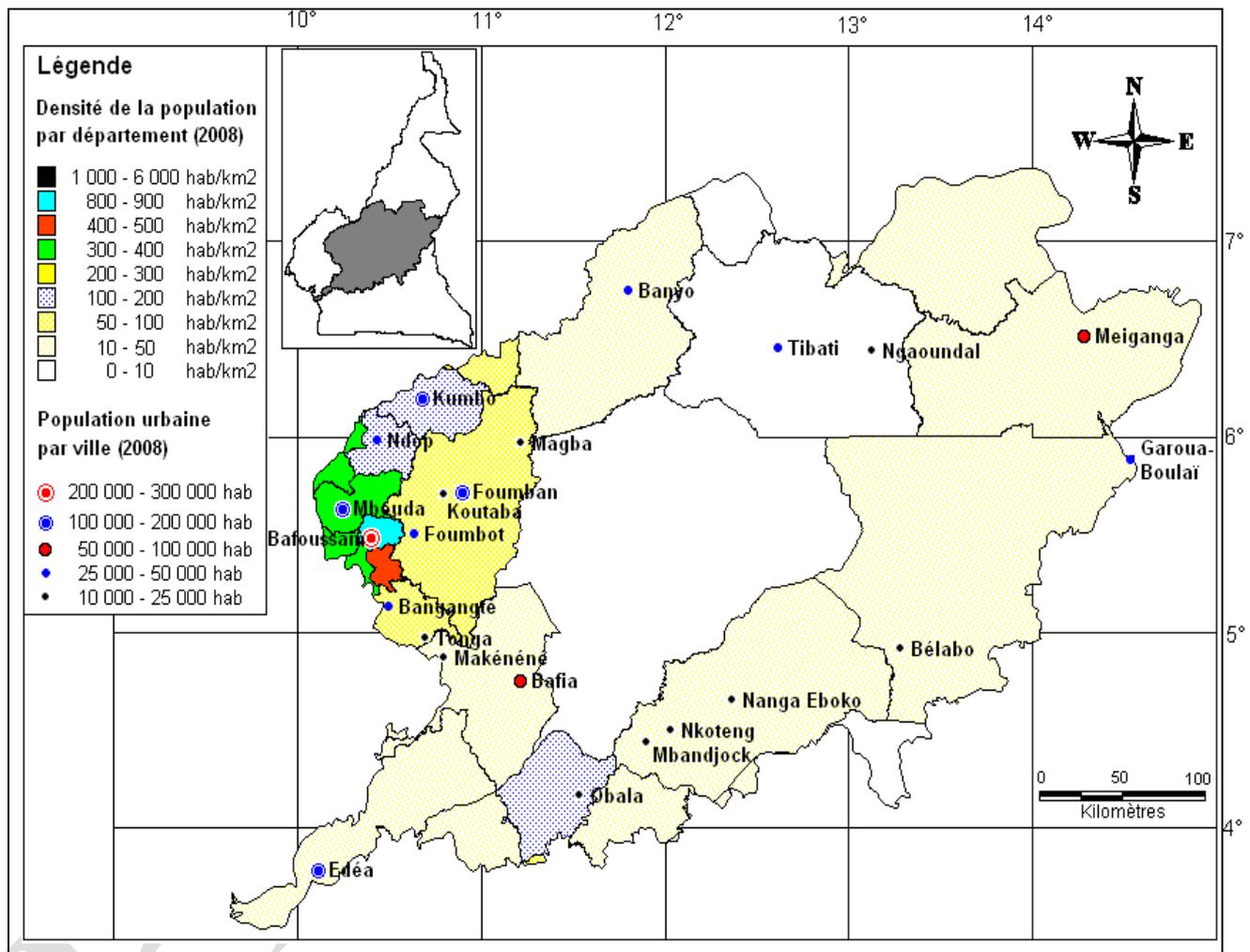
Les semi-bantous se singularisent par une grande similarité des institutions sociopolitiques, qui sont rigides. A la tête de chaque village, il y a un chef traditionnel, principal gardien des terres, qui administre la justice et préside les réunions. Il est respecté, vénéré et assisté de plusieurs conseillers qui forme le conseil des notables.

Les habitations familiales sont pour la plupart entourées de champs délimités par des haies, notamment chez les Bamileké. Dans l'habitat traditionnel, cohabitent les maisons aux murs faits de briques séchées au soleil, qui sont les plus répandues avec les constructions

aux murs en bambous solidement liés sur lesquels on applique de la boue. La charpente des toits est faite des bambous qu'on recouvre de paille.

En 2007, la population du bassin de la Sanaga est estimée à 4 185 620 habitants. Elle est à prédominance rurale (65 %). Sa densité démographique est de 244.51 hab./Km².

Les densités démographiques à l'intérieur dans ce bassin et de ses grandes agglomérations sont illustrées sur la carte 3 ci-après :



Carte n° 3 : Densités des populations du bassin de la Sanaga

1.2.2.4 – Le bassin du Congo

Sa population présente une certaine diversité. Cependant, le bassin du Congo est majoritairement habité par les Bantou de la région équatoriale : les Maka qui comprennent d'autres sous groupes ; les Pahouins (Fang – Beti - Boulou) composés eux aussi de nombreux petits groupes. Les bantous vivent dans les villages isolés dans la forêt et construisent dans la plus part des cas leurs maisons le long de la route, formant ainsi des types de villages linéaires. Ils se livrent majoritairement à l'agriculture.

Sur le plan de l'organisation sociale, du fait de la relative prééminence de l'individu par rapport au groupe, l'on remarque que l'autorité des chefs traditionnels ici n'est pas autant affirmée comme au Nord et au Nord-Ouest dans les sociétés dites semi-bantou.

Outre les Bantous, les pygmées, plus ancien groupement ethnique du Cameroun s'y trouvent. Ils se distinguent des autres habitants par leur petite taille et ont souvent l'air d'adolescents. Ils ne sont pas sédentaires, mais parcourent l'épaisse forêt équatoriale où ils pratiquent la chasse et la cueillette. Leur habitat est généralement constitué d'un assemblage de brindilles et de feuille formant des huttes. On les retrouve au tour de Yokadouma, Lomié, Moloundou et Messamena. Les Binga, qui forment le groupe le plus important dans cette région, vivent le long de la frontière du Cameroun avec le RCA, le Congo et le Gabon.

De nos jours, les pygmées sont encouragés par les autorités à :

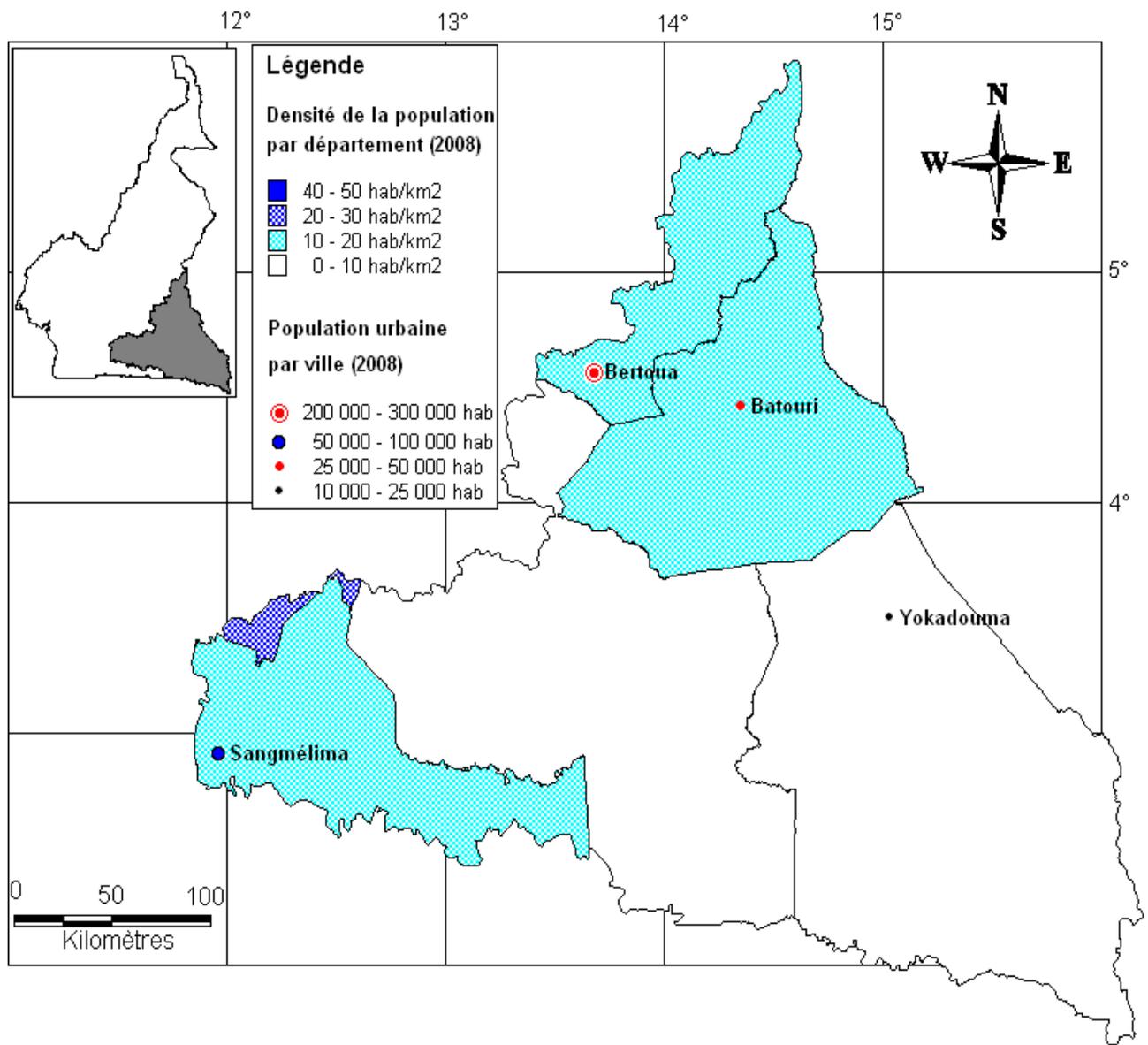
- vivre dans de petits villages ;
- adopter un mode de vie moderne et ;
- envoyer leurs enfants à l'école.

Bien que limitée, la réaction est positive. Les pygmées et leurs voisins Bantous ont de relations de plus en plus poussées et se marient entre eux, ce qui conduit à l'assimilation des pygmées.

Les populations du bassin du Congo connaissent une aggravation de la pauvreté liée notamment au ralentissement de l'activité forestière qui est important ici. Cette branche d'activité a connu un taux de croissance faible (2,3% en moyenne par an entre 2001 et 2007). Du reste, certaines sociétés d'exploitations forestières ont été délocalisées pour installer leur siège social à Douala, limitant ainsi les opportunités d'emploi des populations et des rubriques fiscales des municipalités des régions de l'Est.

En 2007, la population du bassin du Congo était estimée à 824 976 habitants. Elle vit en majorité en zone rurale (62 %), sa densité démographique de 8,10 hab/Km², est la plus faible.

Les densités démographiques à l'intérieur dans ce bassin et de ses grandes agglomérations sont présentées sur la carte 4 ci-après :



Carte n°4 : Densités des populations du bassin du Congo

I.2.2.5 – Le bassin des fleuves côtiers

Sa population est marquée par une grande diversité. Toutefois, la population autochtone est à prédominance Bantou et Semi-Bantou.

Les Bantou sont présents sur la zone côtière et forestière tandis que les semi-bantou se retrouvent sur les hautes terres l'Ouest.

Parmi les populations Bantou, figurent en bonne place :

- ❖ *les Douala* : qui sont présents dans l'estuaire du Mungo, du Wouri et de la Dibamba. Douala (bien que ville cosmopolite) et ses environs sont leur principale zone de concentration. Les Douala se singularisent par certains éléments distinctifs : Les contacts intensifs qu'ils ont eu très tôt avec les européens plusieurs années avant la colonisation, en ont fait des intermédiaires dans le commerce de l'huile, de la noix

de palme de l'ivoire etc. ; ils connaissent un haut degré d'alphabétisation et bénéficient d'un domaine foncier important. Ces facteurs font des Douala un groupe puissant, bien que numériquement réduit ;

❖ *les Bakoko et Bassa* : ces derniers ont gagné l'intérieur du pays dans la Sanaga Maritime et le Nyong et Kelle en laissant la côte à d'autres migrants, notamment les Douala ;

❖ *les Bakossi et les Bakweri* dans le Sud-ouest ;

❖ *les Batanga et Boulou à Kribi* ;

❖ *les Béti*, notamment les Ewondo, les Bane localisés dans le Nyong et Sanaga, les Fang situés dans la région d'Ambam, les Boulou présents la zone d'Ebolowa.

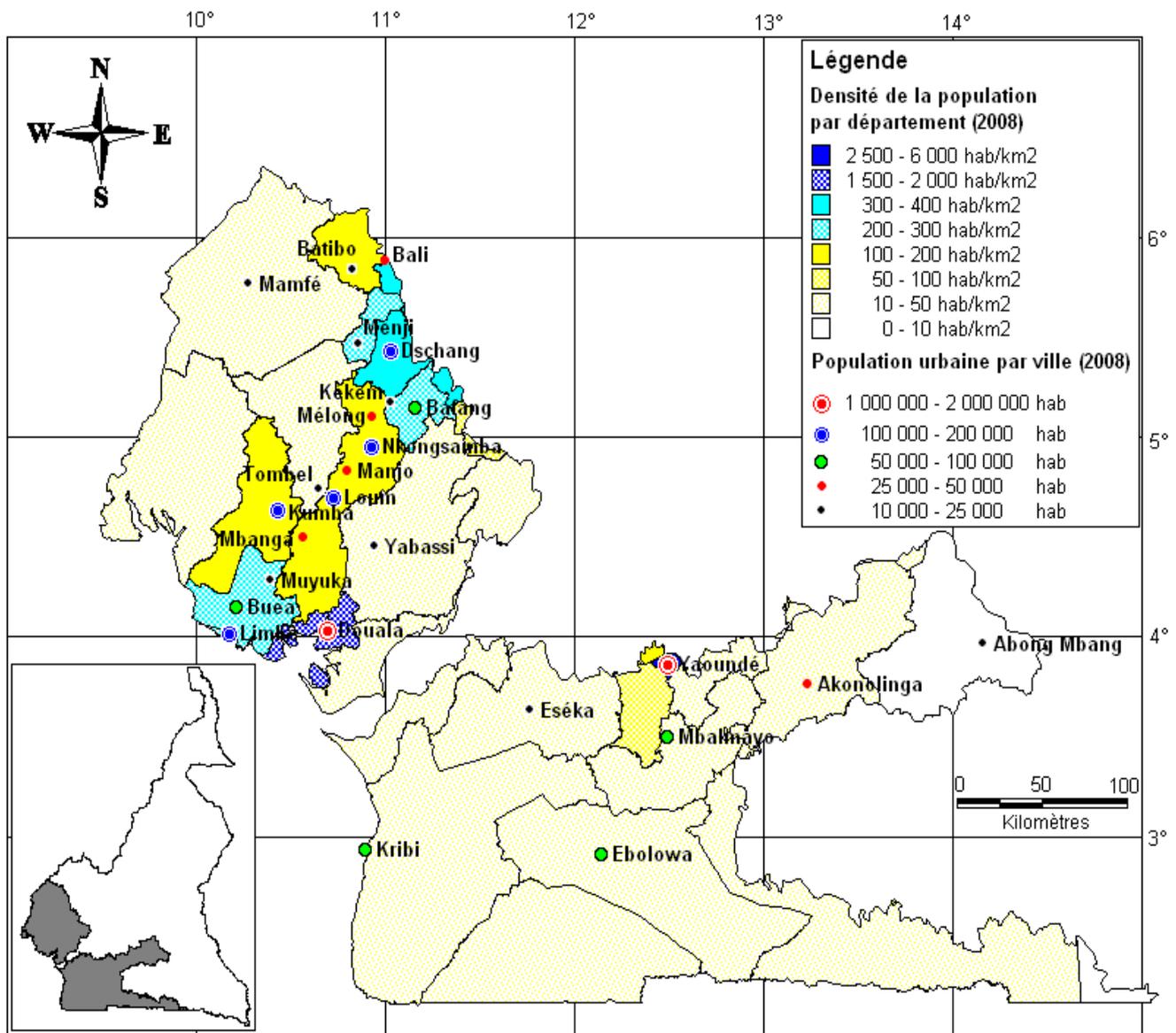
Bien que gagnées progressivement par l'urbanisation, ces populations dépendent encore largement de la pêche et de l'agriculture.

S'agissant des semi-bantou, on les retrouve dans le Haut Nkam, la Menoua le Bamboutos, la Momo etc.

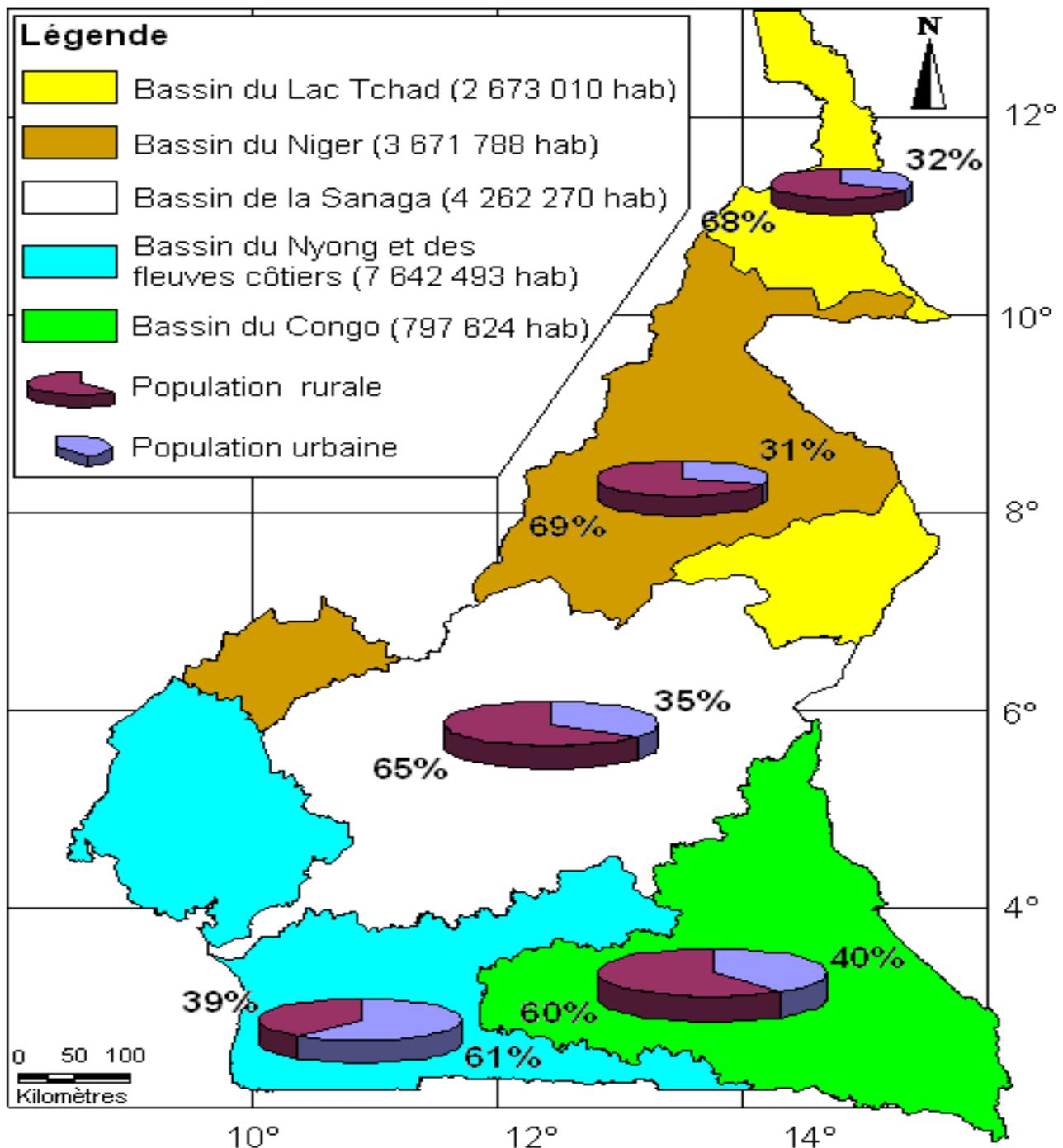
Par ailleurs, ce bassin est également habité par le Pygmées présents vers Lolodorf.

En 2007, la population du bassin des fleuves côtiers est estimée à 7 393 268 habitants. Elle est à prédominance urbaine (61 %). Sa densité démographique est de l'ordre de 7442,803 hab./Km².

Les densités démographiques à l'intérieur dans ce bassin et de ses grandes agglomérations sont retracées sur la carte 5 ci-contre :

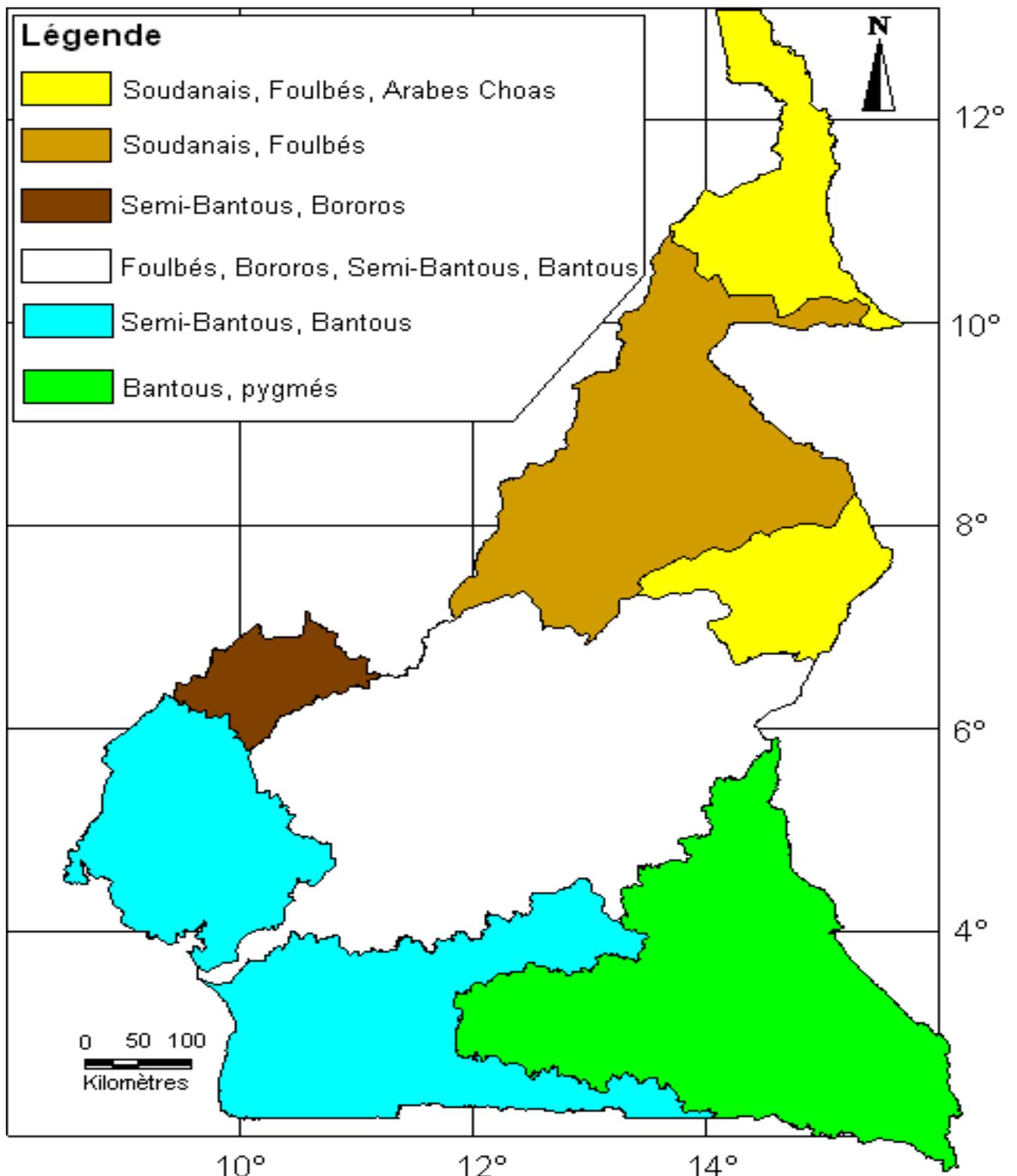


Les données démographiques de l'ensemble des bassins versants sont illustrées sur la carte 6 ainsi qu'il suit :



Carte n° 6 : Données démographiques des bassins versants du Cameroun

Pour ce qui est des données sociologiques de l'ensemble des bassins versants, nous pouvons les résumer sur la carte 7 comme suit :



Carte n° 7 : Données sociologiques des bassins versants du Cameroun

Les développements antérieurs nous donne de constater qu'au Cameroun comme en Afrique les deux grands groupes sociologiques que sont : les Soudanais et les Bantou sont représentés. Sous cet aspect, le Cameroun constitue une Afrique en miniature. Cette dernière connaît une évolution dans de nombreux domaines notamment économique. La

question qui peut être soulevée, dès lors, est celle d'appréhender l'évolution récente de l'économie camerounaise.

I.3– LES DEVELOPPEMENTS ECONOMIQUES RECENTS

Devenu indépendant le 1^{er} janvier 1960, le Cameroun a eu une économie relativement stable : « en dehors de la période 1969-1973 caractérisée par une relative récession, la croissance économique du Cameroun a été régulière de 1960 à 1986, avec un taux moyen de 6 % avant cette récession ; taux qui va connaître une accélération (8 à 12 %) avec l'exploitation du pétrole à partir de 1978.»⁴⁹ Au début des années 80, le Cameroun est alors parmi les pays africains au Sud du Sahara les plus prospère.

Cette croissance est brutalement interrompue par la plus grave crise économique de son histoire de 1986 à 1994, avec des «taux de croissance négatifs : -6,4 % en 1987, -13,3 % en 1988, -3,4 % en 1989, -2,5 % en 1990, -5,8 % en 1991, -4,0% en 1992, -3% en 1993. »⁵⁰

L'une de ses causes, est la chute des cours du café, du cacao et du pétrole, qui ajoutée au désordre monétaire (baisse du dollar), ont conduit à une détérioration des termes de l'échange de l'ordre de 60 %⁵¹, occasionnant la diminution de la valeur des exportations, qui ont chuté de 27 % en un an en passant de \$ 60,2 milliards à \$ 44,3 milliards entre 1985 et 1986.

A ces facteurs externes, se sont ajoutés ceux internes, notamment des insuffisances au niveau de la gestion économique et de l'action des pouvoirs publics : stratégies et politiques économiques inappropriées à l'instar du choix de certains « éléphants blancs », la fraude fiscale et douanière, la corruption qui a gangrené l'ensemble du corps social, etc.

Un programme national de la Gouvernance est mis sur pied pour endiguer ces fléaux sociaux. Celui-ci est renforcé par l'érection des certaines institutions en charge de la lutte contre la corruption à l'instar des la Commission Nationale de lutte contre la Corruption (CONAC), l'Agence d'Investigation Financière, etc.

Sur le plan purement économique, un train de mesures appuyées par les partenaires extérieurs, au nombre desquelles figure en bonne place l'Initiative PPTTE, est entrepris. Il est utile de s'y attarder ainsi que sur les mesures sociales de réduction du coût de la vie de 2008.

⁴⁹ In TOUNA MAMA (2008), *l'économie camerounaise : pour un nouveau départ*, P.10.

⁵⁰ In TOUNA MAMA (2008), *Idem Ibidem*.

⁵¹ In www.worldbank.org/cameroon (2008), "Fiche pays : Cameroun ».

I.3.1 – LA MISE EN ŒUVRE DE REFORMES ECONOMIQUES APPUYEES PAR LE FMI ET LA BANQUE MONDIALE

Un train de réformes appuyées par les bailleurs de fonds internationaux, rentrant dans le cadre de programmes d'ajustement structurel sera mis en œuvre. A cet effet, plusieurs mécanismes de financement ont été exploités : les financements stand-by, les financements compensatoires, la facilité d'ajustement structurel renforcé, etc.

En outre plusieurs instruments de politique économique (composantes de la politique d'ajustement structurel) choisis en fonction de l'équilibre devant être restauré, ont été appliqués :

La composante budgétaire : qui vise la résorption du déficit budgétaire à travers les mesures dites de réduction du train de vie de l'Etat : réduction des dépenses courantes⁵² et en capital, suppression de subventions et autres dépenses de transfert, hausse de la fiscalité qui permet de réduire l'absorption privée par la compression du revenu disponible, etc. ;

La composante demande : mesures visant à réduire la demande privée (excès d'absorption) et à baisser les coûts des facteurs : mesures de gèle des salaires, de dégraissage des effectifs, de flexibilité du marché du travail ;

La composante monétaire : Elle a consisté en la restructuration du système bancaire qui a engendrer la liquidation de nombreuses banques: BIOA, Crédit agricole etc. ;

La composante Balance de paiements et change : Il s'agit d'une part, d'obtenir un taux de change optimal permettant à l'économie d'accroître sa capacité d'offre d'exportations, et d'autre part de réaliser un différentiel d'intérêt permettant d'attirer les capitaux extérieurs. L'ajustement externe conduit ainsi aux modifications de parité qui de manière générale, se traduisent par la dévaluation : cas de celle du Fcfa intervenue en janvier 1994.

Les programmes conclus par le Cameroun avec le Fonds seront accompagnés à partir des années 90 d'un volet structurel conclu avec la Banque Mondiale, d'où Programme d'Ajustement Structurel (PAS)⁵³, qui s'articulent autour de certaines composantes :

La composante offre : Elle vise à accroître la capacité d'offre du pays en corrigeant un ensemble de distorsions auxquelles il est confronté. Il s'agit de mettre en place un système

⁵² La double baisse des salaires au début des années 90 au Cameroun

⁵³ L'adjonction de ce volet structurel est liée aux nombreuses critiques qui ont été adressées aux Programmes d'Ajustement (PA). Ces critiques soulignaient l'inadéquation des PA, qui relevant des politiques conjoncturelles, à résorber certains des déséquilibres et distorsions structurels (excès d'absorption, absence de concurrence et excès de protectionnisme etc.)

d'incitation favorisant l'accroissement de la production et l'amélioration de la productivité.

Ces incitations concernent :

- L'allègement de la réglementation sources de nombreux coûts de transaction qui obèrent les coûts de production. C'est dans ce sens qu'il est demandé un allègement des procédures, de contrôle la suppression de licence, d'autorisation préalable etc. ;
- Le marché du travail dont la législation doit être remodelée pour favoriser la flexibilité et une détermination par le marché du niveau de rémunération. D'où les réformes du code du travail, l'abolition de nombreuses législations assurant une protection excessive aux travailleurs.

La composante Institutionnelle : Elle est le corollaire de la composante offre et vise à éliminer toutes les entraves qui affectent les initiatives privées. Elle se traduit par déréglementation des transactions, des procédures, des contrôles et des interventions qui doivent être éliminées ou simplifiées.

La composante réforme du secteur public : La réforme de ce secteur répond à deux préoccupations : il s'agit d'une part d'opérer un redéploiement de l'intervention publique dans le sens d'un désengagement de l'Etat et d'un recentrage de son rôle, d'autre part, d'améliorer le fonctionnement et l'efficacité des entreprises restées dans le portefeuille de l'Etat. D'où de nombreux programmes de restructuration, de privatisation et de liquidation des entreprises publiques.

Les quatre premiers programmes du Cameroun avec les institutions de Brettons Wood se sont soldés par un échec. Le cinquième : le programme triennal couvrant la période du 1^{er} septembre 1997 au 31 août 2000, s'est déroulé globalement de manière satisfaisante et lui a permis d'atteindre le point de décision de l'initiative PPTTE.

En bref, la crise est surmontée par la mise en œuvre des mesures d'ajustement structurel et la dévaluation du franc CFA intervenue en 1994. Dès lors, le Cameroun va renouer avec le sentier de la croissance économique. C'est ainsi que de 1996 à 2001 par exemple, un taux de croissance du PIB par an oscillant autour de 4,8 par an, est enregistré ; l'inflation résultant de la dévaluation est contenue à un niveau modéré en passant de 32,5 % en moyenne annuelle en 1994 à 9 % en 1995 et à 1,2 % en 2000⁵⁴ .

⁵⁴ INS/ECAM III (2008), Op. Cit. p.21.

Malgré cette amélioration, l'économie nationale demeure fragile. Les populations n'ont pas encore retrouvées leur niveau de vie d'avant crise : le PIB par tête est inférieur de 12%⁵⁵ à celui de 1990.

I.3.2 – LA MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE PPTE ET SES RETOMBÉES

Le Cameroun a été soumis à un programme triennal appuyé par une FASR⁵⁶ avec le FMI et la Banque Mondiale pendant la période allant du 1^{er} septembre 1997 au 31 août 2000. Il était tenu d'établir de bons résultats sur le plan macroéconomique (PIB, recettes fiscales, exportations etc.), en matière de réformes structurelles (assainissement des finances publiques, restructurations, privatisations, bonne gouvernance etc.) et dans le domaine social (santé, éducation, réduction de la pauvreté).

Ayant accompli des progrès suffisants vers la satisfaction des critères retenus, les conseils d'administration respectifs du FMI et de la Banque Mondiale, ont admis officiellement le Cameroun à l'IPPE. Dès lors, la communauté internationale s'est engagée à ramener sa dette à un seuil viable ; d'où son atteinte du **point de décision**⁵⁷ avec pour corollaire un appui de la communauté financière internationale de l'ordre de 215 milliards de Fcfa.

Cependant, afin de recevoir la réduction intégrale et irrévocable de la dette au titre de l'initiative PPTE, qui passe par l'atteinte du **point d'achèvement**, le Cameroun devait donner la preuve qu'il met en œuvre comme il convient les programmes soutenus par le FMI et la Banque Mondiale : i) l'exécution satisfaisante des réformes fondamentales convenues au point de décision, ii) le maintien de la stabilité macroéconomique et iii) l'adoption et l'exécution réussie pendant au moins un an de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) adopté en avril 2001.

Le sixième programme triennal (2000 – 2003), devait conduire le Cameroun au point d'achèvement de l'initiative PPTE. Mais celui s'est soldé par un échec⁵⁸ consécutif à la mauvaise gestion des finances publiques en particulier et de l'ensemble du programme économique en général. Les finances publiques ont enregistré de mauvaises performances

⁵⁵ INS/ECAM III (2008), Op.cit. P.21..

⁵⁶ Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée.

⁵⁷ Le Cameroun arrive au point de décision en octobre 2000.

⁵⁸ Ce programme a permis au Cameroun de bénéficier le 21 décembre 2000 de la part du FMI, d'une facilité pour la réduction de la pauvreté d'un montant de 111,42 millions de DTS, devant être débloqués en six tranches. Quatre tranches ont été débloquées pour un total de 79,59 millions de DTS. La cinquième revue dont la conclusion devait permettre de débloquer la cinquième tranche, n'a pu être conclue jusqu'en juin 2004. Au regard des dérapages par rapport aux engagements pris par le Gouvernement, le FMI a constaté le 10 août 2004, soit trois ans et huit mois de durée effective au lieu de trois ans, l'incapacité du Cameroun à conclure deux revues à moins de cinq mois, sachant que l'échéance d'expiration du prêt était le 20 décembre 2004. Comme la conclusion de la cinquième revue constituait une condition critique pour l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE, celui-ci n'a pu être atteint en 2004 comme souhaité.

traduites par : une insuffisance des recettes fiscales, un déficit de liquidité et une accumulation d'arriérés internes.

Pourtant en 2003, le Cameroun a enregistré :

- ✓ De performances économiques acceptables avec un taux de croissance réelle de 4,03 %⁵⁹ ;
- ✓ un haut niveau du prix international du pétrole avec 40 \$US le baril, alors que le budget avait été préparé sur la base de 25 \$US le baril⁶⁰, situation qui devait améliorer la redevance de la SNH et par ricochet, les finances publiques.

C'est plus tard avec le programme couvrant la période 2005-2008, que le Cameroun parvient en 2006, après la satisfaction de ses engagements, au point d'achèvement de l'initiative PPTE.

Ce résultat lui a permis dès 2006 d'augmenter l'épargne budgétaire et de réduire significativement le déficit public à partir de 2007, tendance devant être poursuivie jusqu'en 2012.

« Toutefois les besoins de financement demeurent importants. En 2008, il se situe à près de FCFA 55 milliards, devrait avoisiner FCFA 110 milliards par an jusqu'en 2012 et dépasser FCFA 500 milliards par an à l'horizon 2018 »⁶¹.

I.3.3 – LES MESURES SOCIALES DE 2008

Suite au renchérissement des cours de la vie consécutif à la flambée des cours internationaux du pétrole et des prix de certains produits de grande consommation importés, le Cameroun a été confronté au mouvement de grève des transporteurs de février 2008 dont « les débordements ont causé des pertes en vies humaines et des dégâts matériels de tous ordres, la paralysie des activités économiques dans un grand nombre de centres urbains »⁶²

Pour y répondre, le Gouvernement a pris un train de mesures d'urgence destinées à accroître les revenus des ménages et à réduire le coût de la vie. Il s'agit notamment d'une revalorisation des salaires des agents publics de l'ordre de 25 %, les recrutements dans la fonction publique, la suspension ou la réduction des taxes et droits de douanes de certains produits de consommation courante (riz, poisson, farine etc.) et une baisse des prix des produits pétroliers à la pompe.

Le coût de ces mesures d'urgence estimé à 158 milliards⁶³ de Fcfa, a obéré le déficit primaire non pétrolier.

⁵⁹ In INS, Comptes nationaux version du 31/08/2007

⁶⁰ In Babissakana et Abissama Onana, « Echec du programme économique du Cameroun (2000-2004) et ses conséquences », *Les débats économiques du Cameroun et d'Afrique*, Prescripteur 2005, P.66.

⁶¹ In CAA, « Analyse de la viabilité de la dette publique du Cameroun à l'horizon 2027, Août 2007

⁶² In "Mémorandum de politique économique du Cameroun", Yaoundé le 05 juin 2008, P.2

⁶³ Idem, Ibidem, P.3

L'activité économique étant influencée par les orientations de politique économique et les instruments mis en œuvre, une grande importance leur est attachée. En rapport avec le secteur de l'eau, la question qui se pose est celle de savoir : la place de ce secteur dans la politique économique du Cameroun.

I.4 – L'ANALYSE DE LA PLACE DU SECTEUR DE L'EAU DANS LA POLITIQUE ECONOMIQUE

Que ce soit dans le DSRP, le Document de Stratégie de Développement du Secteur Rural, le Document de Stratégie de l'Élevage et des Industries Animales ou le DSCE, les activités liées à l'eau et dans une moindre mesure à l'assainissement, sont mentionnées à des degrés variables. Pour ce qui est du DSRP, la place de l'eau peut être schématisée (voir tableau 10) ou appréhendée à travers certains de ses extraits (paragraphe 154, 297-301). S'agissant du DSCE, les extraits des paragraphes (§182-187) sont consacrés à l'eau et l'assainissement.

I.4.1 – LA SCHEMATISATION DE LA PLACE DE L'EAU DANS LE DSRP

Les axes 2 et 4 du DSRP prévoient la mise en place des actions spécifiques suivantes :

Tableau 10: Schématisation de la place de l'eau et de l'assainissement dans le DSRP

Axes stratégiques	Domaines/ politiques	Mesures/actions	Structures responsables
Axe 2 : renforcement de la croissance par la diversification de l'économie			
	<i>2.1 Développement du secteur rural</i>		
		Elaborer et mettre en œuvre un plan directeur d'hydraulique rurale	MINEE MINAGRI MINEPIA
Axe 4 : Développement des infrastructures économiques et des ressources naturelles			
	<i>4.3 Gestion des ressources naturelles (promouvoir l'accès à l'eau potable)</i>		
		Elaborer une stratégie sectorielle de l'eau Intensifier les programmes d'hydraulique	MINEE MINEE

Source : équipe GIRE

I.4.2 – Les extraits du DSRP consacrés à l'eau et à l'assainissement :

« Les axes de lutte contre la pauvreté selon les populations :

§ 154. Les populations ont proposé des solutions susceptibles de contribuer à la réduction de la pauvreté. Ces solutions se basent essentiellement sur des *stratégies de génération des revenus ainsi que l'amélioration du cadre de vie*. Ainsi, les populations

souhaitent que l'Etat continue à apporter son appui dans l'encadrement et le financement des activités agropastorales par la modernisation des méthodes culturales, de la pêche et de l'artisanat, la promotion de la recherche sur la diversification et la transformation des produits agropastoraux, la création des unités de transformation et de conservation des produits pour garantir leur transfert de la périphérie vers les grandes agglomérations et toutes les actions en même d'améliorer le niveau de vie des ruraux et limiter l'exode rural (...). Enfin, les propositions de solutions portent sur l'extension des programmes d'hydraulique et d'électrification rurales, la densification des réseaux électriques par la construction des micro barrages d'alimentation et l'aménagement des points d'eau potable sur tout le territoire national.

§ 297-301. Les problèmes d'hydraulique villageoise et d'accès à l'eau potable sont apparus comme de sérieux handicaps pour les populations à la base lors des consultations participatives. En dehors des grands centres urbains où la couverture en eau potable reste à parfaire, le monde rural demeure confronté à un réel problème d'eau résultant de la situation géo-écologique défavorable de certaines régions d'une part et, du manque de politique appropriée dans le secteur d'autre part. L'accès à l'eau potable est faible eu égard au revenu moyen par habitant au Cameroun. Il est estimé à 86,2% pour les zones urbaines et 31,3% pour les zones rurales en 2001.

Face à cette situation aux conséquences multiformes (incidences à la fois sur la santé des populations, leur rendement et leurs modes et techniques agropastorales), le Gouvernement a entrepris de mettre en œuvre un ensemble de réformes dont la privatisation de la SNEC constitue un des éléments majeurs. Ces réformes visent à promouvoir l'accès de tous à l'eau potable à l'horizon 2025 en renforçant notamment les actions d'approvisionnement retenues dans le *Programme " Hydraulique Rurale II"*.

Ce programme vise à (i) améliorer de manière substantielle le taux de couverture actuel du monde rural en eau potable et porter le taux d'accès à 75% à l'horizon 2015 ; (ii) rendre disponibles les services adéquats d'assainissement, pour la protection et l'évaluation de la qualité et de la quantité de l'eau en considérant l'intégrité de l'écosystème naturel, la santé publique et la valorisation des ressources humaines et (iii) identifier des indicateurs objectifs et pertinents pour la programmation et la gestion intégrée des projets d'eau potable et d'assainissement.

En dehors de l'extension et de la réhabilitation des structures d'approvisionnement en eau potable et des programmes d'adduction d'eau, la construction des forages et des puits sera intensifiée, en priorité dans les zones défavorisées. L'objectif spécifique à moyen terme

est de mettre en œuvre un programme de production et de distribution d'eau potable dans 113 centres de catégories secondaires dans lesquels se trouve une très forte proportion de la population semi urbaine.

Sur la base des études disponibles et des considérations hydrogéologiques et des différents programmes en cours menés avec divers partenaires au développement, un vaste programme de construction de forages et de mini-adductions d'eau a été lancé sur financement PPTTE. Au cours de l'exercice 2003 considéré comme période pilote, il est également prévu d'acquérir des stations mobiles d'alimentation en eau potable pour des interventions en cas de situations d'urgence (sévères pénuries dans des agglomérations et structures sanitaires, grandes sécheresses, épidémies, incidents civils et humanitaires, éruptions volcaniques, inondations). Parallèlement, un programme d'alimentation en eau potable des écoles et centres de santé sur l'ensemble du territoire est envisagé. Ce programme s'accompagnera d'un ensemble de mesures d'assainissement notamment en milieu urbain et semi-urbain visant le traitement des eaux usées, l'extension du réseau primaire de drainage des eaux et la construction de nouvelles stations d'épuration. »

I.4.3 – Les extraits du DSCE consacrés à l'eau et à l'assainissement

§ 182-187. En milieu urbain, les grandes villes qui abritent la majorité de la population sont dans leur quasi-totalité équipées en systèmes d'alimentation en eau potable. Ce qui situe ici le taux de couverture à environ 86,2 %. Mais la réalité de la situation de l'approvisionnement en eau potable en milieu urbain est traduite par le taux d'accès direct des ménages à l'eau potable qui est de l'ordre de 29 % pour un nombre d'abonnés estimé actuellement à 226 638. En dehors des quelques actions visant à réaliser les réseaux d'évacuation des eaux pluviales à Yaoundé et à Douala, on note une quasi inexistence des réseaux de collecte et d'évacuation des eaux usées.

L'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement de base en milieu rural est limité. Il existe donc un réel besoin de : (i) réhabiliter les infrastructures existantes réalisées dans leur très grande majorité depuis plus de 20 ans ; (ii) réaliser des extensions des réseaux existants qui n'ont pas suivi le rythme d'expansion urbain et démographique ; (iii) favoriser la réalisation des programmes de branchements à grande échelle.

Le Gouvernement compte porter le taux d'accès à l'eau potable à 75 % en 2020. Certaines actions prioritaires sont à mettre en oeuvre à cette échéance, notamment la réalisation de 700 000 branchements en milieu urbain, 40 000 équivalents points d'eau en milieu rural, 1 200 000 latrines, ainsi que la réhabilitation de 6 000 équivalents points d'eau en milieu rural.

En milieu urbain, l'option retenue par le Gouvernement, notamment dans la lettre de politique d'hydraulique urbaine d'avril 2007 est le partenariat public – privé qui se décline par la création d'une société de patrimoine, la Cameroun Water Utilities Corporation (CAMWATER), à capitaux publics, chargée entre autres de la construction, de la maintenance et de la gestion des infrastructures de captage, de production, de transport et de stockage de l'eau potable, puis le recrutement par appel à la concurrence d'une société fermière privée, la Camerounaise des Eaux (CDE) chargée entre autres de la production, de la distribution, de l'entretien des infrastructures et de la commercialisation de l'eau potable.

En milieu rural, la politique d'approvisionnement assortie d'un plan d'action a été élaborée et adoptée par tous les intervenants du secteur. Cette politique, basée sur l'approche participative de tous les secteurs, a pour principaux objectifs : (i) une meilleure planification des ouvrages en répondant à la demande, augmentant la couverture des services et évitant les incohérences ; (ii) une pérennisation des investissements réalisés en améliorant l'entretien, sécurisant le financement et prévoyant le financement du renouvellement et, (iii) une moindre dépendance vis-à-vis de l'Etat afin d'asseoir le développement du secteur sur toutes les forces disponibles.

Le Gouvernement compte porter le taux d'accès aux infrastructures d'assainissement de 15 à plus de 60% à l'horizon de la stratégie. A cet effet, il mettra notamment en place un programme d'installation de bloc de latrines avec poste d'eau dans les établissements qui accueillent le public. Par ailleurs, le concept d'Assainissement Total Piloté par les Communautés (ATPC) est dans sa phase pilote et est appelé à s'étendre.

De tout ce qui précède, la gestion de l'eau est réduite à l'amélioration de l'accès à l'eau potable et de l'assainissement. Ainsi, les autres volets de la GIRE (eau pour l'agriculture, l'élevage, l'industrie, la préservation des écosystèmes etc.) sont ignorés.

La mise en œuvre de politiques économiques y compris dans le secteur de l'eau, est tributaire des perspectives économiques. Comment se présentent-elles ?

I.5– LES PERSPECTIVES

Elles ont trait aux projections de l'économie au regard de la Vision et du DSCE.

I.5.1 – LES PERSPECTIVES AU REGARD DE LA VISION

« Une vision stratégique est une représentation du futur souhaité, à la fois rationnelle et intuitive, englobante et prospective » (Caron et Martel, 2005). C'est une sorte d'idéal à atteindre, de désirabilité du futur.

Une vision stratégique prospective de développement peut également être perçue comme «une représentation abstraite, normative et actualisée de l'avenir d'une société ou de l'anticipation de l'état futur des structures socio-économiques d'un pays. Cet avenir ou ce futur en exploration est nécessairement d'une échéance lointaine, à portée d'une dizaine, d'une vingtaine d'années, voire davantage.»⁶⁴

L'approche normative a été utilisée pour «formuler une vision volontariste du développement à long terme du Cameroun». Cet exercice vise à donner un ancrage de long terme au DSCE. Il s'agit de fonder les stratégies du DSRP de deuxième génération sur un cap reflétant les aspirations profondes des camerounais avec un horizon suffisamment long pour anticiper les changements structurels de la société. Ces changements se perçoivent à travers cinq facteurs qui, en même temps qu'ils justifient l'exercice de formulation de la vision à long terme, constituent les défis de celle-ci. Après les avoir examinés, le document aborde entre autres : la formulation de la vision, ses stratégies de mise en œuvre etc.

1.5.1.1. - Les enjeux de la Vision

Le premier défi est celui de la consolidation du processus démocratique et le renforcement de l'unité nationale par le raffermissement d'un Etat de droit ; la promotion et le respect des libertés individuelles et collectives ; l'émergence d'une société civile forte et responsable;

Le deuxième défi est d'ordre socio démographique à travers la transformation de toute la population active en facteur de développement par la formation du capital humain.

Le troisième défi est celui de la promotion d'une croissance économique forte et de l'emploi du secteur privé comme créateur de richesses et des emplois. Malgré la reprise amorcée à la suite de la dévaluation du franc CFA en 1994, la croissance reste fragile tant dans sa dynamique que dans ses effets attendus sur l'amélioration des conditions de vie.

Le quatrième défi est celui du développement urbain, de l'aménagement du territoire à travers la création d'un espace économique national intégré et de la préservation de l'environnement.

Le dernier défi est celui de la promotion de la gouvernance qui permet la saine gestion de la chose publique.

⁶⁴ In TOUNA MAMA (2008), op. cit. P. 375

1.5.1.2. - La vision et ses objectifs

La Vision du Cameroun à l'horizon 25-30 ans est la suivante : **«le Cameroun : un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité»**.

La vision retient comme **objectif global** devenir un pays émergent à l'horizon de 25-30 ans, qui est aussi celui nécessaire à l'avènement d'une génération nouvelle. Celui-ci intègre un ensemble d'objectifs intermédiaires qui sont : (i) la réduction de la pauvreté ; (ii) l'atteinte du stade de pays à revenus intermédiaires, (iii) l'atteinte du stade de Nouveau Pays Industrialisé et (iv) la consolidation du processus démocratique et de l'unité nationale dans le respect de la diversité qui caractérise le pays.

Ses objectifs intermédiaires se déclinent en objectifs sectoriels soutenus par un ensemble d'indicateurs spécifiques avec des cibles.

Dans le domaine macro-économique, la vision retient la nécessité d'accélérer la croissance au moyen de l'intensification des activités sylvo agro pastorales et piscicoles et d'un saut technologique industriel avec un accent sur la valorisation des matières premières locales. Elle envisage une modification de la structure de l'économie qui devra passer d'une dominance des activités primaires (agriculture et extraction) et tertiaires informelles à un stade où le secteur secondaire sera prépondérant, le primaire intensif et le tertiaire professionnel, spécialisé et créateur d'emplois décents. Pour y parvenir, la Vision retient l'accélération de l'investissement comme moteur de la croissance. Le développement de l'industrie et une politique commerciale ambitieuse devront entraîner progressivement une modification de la structure du commerce extérieur vers une intégration plus vigoureuse dans les échanges régionaux et mondiaux.

Dans le domaine socio démographique, les objectifs sont de faire de la population l'acteur principal de son propre développement à travers une politique volontariste de création d'emplois décents, d'accroître l'espérance moyenne de vie en améliorant les conditions de vie à travers une généralisation de l'offre et de la qualité des services sociaux, de maîtriser l'accroissement de la population en tenant compte des exigences de la croissance économique, de réduire les écarts entre les riches et les pauvres et entre les femmes et les hommes par l'amélioration du partage des fruits de la croissance économique, et d'accroître la solidarité nationale, la protection et la promotion des populations vulnérables.

Dans le secteur rural, une révolution agricole est visée. Elle devra aboutir à une hausse de la productivité à travers l'intensification des activités et le changement d'échelle des exploitations agricoles.

Dans le domaine industriel, la Vision retient de faire de l'essor industriel le moteur du développement du pays. Elle se fixe comme objectifs de faire émerger un secteur manufacturier compétitif nécessaire pour générer des ressources, soutenir la croissance, l'emploi, les exportations et l'intégration à l'économie mondiale.

1.5.1.3. - Les stratégies de mise en œuvre de la Vision

Pour parvenir aux résultats escomptés, un ensemble de stratégies globales d'opérationnalisation de la vision est envisagé. En termes de phasage, le pays visera dans un premier temps à jeter les bases d'une croissance forte grâce à d'importants investissements dans les infrastructures et à la modernisation rapide de l'appareil de production, en accompagnant cet effort d'une amélioration significative du climat des affaires et de la gouvernance ainsi que d'une volonté affirmée de donner à cette croissance un contenu riche en emplois. En second lieu, le pays se focalisera sur les voies et moyens de maintenir la croissance à un rythme élevé, de réaliser même avec retard les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et de mobiliser largement la collectivité nationale dans la lutte contre les effets des changements climatiques. La troisième phase sera celle au bout de laquelle le pays devra avoir atteint le stade de pays émergent, ouvert sur le monde et s'appuyant sur une structure de production et d'exportation à dominance industrielle. Il jouira alors d'une croissance de qualité, reposant sur les acquis des deux premières phases, tirée par l'intensification des échanges régionaux et internationaux et bénéficiant de l'avènement d'un système financier enfin capable de mobiliser à l'intérieur comme à l'extérieur les financements nécessaires pour soutenir la demande de consommation comme celle d'investissement.

I.5.2 - LE DSCE

Tout comme le DSRP, le DSCE selon les autorités camerounaises, est l'expression empirique d'un cadre intégré de développement humain durable à moyen terme et propose un cheminement progressif du pays vers les OMD et la vision. Il se présente en conséquence comme : i) un cadre intégré de développement ; ii) un cadre de cohérence financière et budgétaire ; iii) un cadre de coordination de l'action gouvernementale et des appuis extérieurs ; iv) un cadre de consultation et de concertation avec la société civile, le secteur privé et les Partenaires au développement ; v) un cadre de définition et d'organisation des travaux analytiques pour éclairer la gestion du développement.

Outre la revue des politiques de développement mise en exergue et la vision de développement à long terme du Cameroun sus analysée, le DSCE propose : i) la stratégie de croissance ; ii) la stratégie de l'emploi ; iii) la gouvernance et la gestion stratégique de l'Etat ; iv) le cadrage macroéconomique et budgétaire,

1.5.2.1 - La stratégie de croissance

Elle repose sur :

- Le développement des infrastructures ;
- La modernisation de l'appareil de production
- Le développement humain ;
- L'intégration régionale et diversification des échanges commerciaux ;
- Le financement de l'économie ;

Le développement des infrastructures

Ces infrastructures concernent :

- **L'énergie** à travers la réalisation des programmes d'entretien, de réhabilitation et de développement de la capacité énergétique du pays, pour résorber définitivement le déficit structurel, accompagner les besoins énergétiques pour l'atteinte des objectifs de croissance escomptés, devenir un exportateur d'électricité et contribuer ainsi à l'équilibre de la balance commerciale du pays Il s'agira à l'horizon 2020 de porter les capacités de production du pays à 3000 MW. Le programme d'aménagement contient des actions de court, moyen et long termes. Parmi les actions de court terme, on peut citer notamment le barrage de Lom Pangar, la centrale thermique de Yassa et la centrale à gaz de Kribi. A moyen terme, sont envisagés le barrage de Memve'ele, les centrales de Nachtigal, Song Mbengue, Warak, Colomines et Ndockayo. A long terme, il est envisagé le développement de plusieurs sites présentant un potentiel à l'exportation d'énergie. Le coût global de ce programme décennal se chiffre à près de 5 853 milliards de francs CFA pour les ouvrages de production et de transport d'électricité par grands réseaux et 663 milliards de francs CFA pour le programme d'électrification rurale;
- **Le bâtiment et Travaux Publics** avec l'amélioration du niveau de service (55% du réseau en bon état) par les opérations d'entretien routier, la réhabilitation du réseau routier (2 000 km de routes bitumées à réhabiliter d'ici 2020), ainsi que l'intensification du bitumage des routes en terre (plus de 3500 km à l'horizon 2020) ;
- **Les transports** en privilégiant systématiquement **une** approche multimodale afin de bâtir à moindre coût un réseau de transport intégré, performant, quadrillant tout l'espace national et résolument ouvert vers les pays voisins. L'accent sera porté sur l'aménagement de nouvelles infrastructures portuaires et ferroviaires qui accompagneront les projets prioritaires porteurs de croissance (la construction d'un port en eau profonde à Kribi, construction du port en eau profonde à Limbe, construction du Yard pétrolier de Limbé, aménagement de nouvelles voies ferrées, plus 1000 km, selon les standards internationaux) ;

- **Les technologies de l'Information et de la Communication** avec comme objectifs stratégiques : (i) porter la télé densité fixe à 45% et la télé densité mobile à 65% ; (ii) doter 40 000 villages de moyens de télécommunications modernes ; (iii) mettre à la disposition du public une offre d'accès à 2 Mb/s dans toutes les villes ayant un central numérique ; (iv) multiplier par 50 le nombre d'emplois directs et indirects ;
- **Les postes et services financiers postaux** avec deux programmes à terme : (i) densifier le réseau et améliorer la couverture nationale postale en vue d'assurer un équilibrage géographique des services postaux, (ii) développer le service universel postal à l'effet de favoriser l'accès de tous aux services postaux ;
- **Les infrastructures de développement urbain et de l'habitat** avec comme stratégies : (i) l'entretien et la réhabilitation des infrastructures urbaines, (ii) le développement des infrastructures urbaines (construction de 150 km de voiries et construction de 17000 logements sociaux), (iii) l'amélioration de l'accès aux services urbains de base, (iv) la maîtrise de l'occupation du sol, (v) la protection des groupes sociaux vulnérables et, (vi) le renforcement des capacités institutionnelles du secteur ;
- **Eau et assainissement** avec l'amélioration de l'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement de base en portant le taux d'accès à l'eau potable à 75% en 2020 ;
- **Gestion domaniale** avec l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion du patrimoine foncier national.

La Modernisation de l'appareil de production

Elle s'applique :

- au **secteur rural** avec un vaste programme d'accroissement de la production agricole en vue de satisfaire non seulement les besoins alimentaires des populations, mais également des agro-industries et la modernisation de l'appareil de production ;
- à **l'exploitation minière** avec comme objectif de favoriser et d'encourager la recherche, l'exploitation et la transformation des ressources minérales nécessaires au développement économique et social du pays ;
- à **l'artisanat et à l'économie sociale** en améliorant la performance et la rentabilité de l'économie sociale ;
- à **l'industrie et services en rendant** leur environnement plus attractif et en mettant en place un dispositif opérationnel d'incitation et d'accompagnement de l'investissement privé, afin que celui-ci puisse effectivement jouer son rôle moteur dans la croissance économique.

Le Développement humain

Il s'agit de poursuivre les investissements en faveur des différentes catégories sociales, dans les domaines de la santé, l'éducation et la formation professionnelle avec une attention particulière pour les jeunes et les femmes, ainsi que pour l'encadrement et la prise en charge des autres groupes socialement fragilisés.

L'intégration régionale et diversification des échanges commerciaux

Elle passe par le renforcement de l'intégration sous régionale et régionale, puis vers la recherche des débouchés dans les marchés européens, américains ou asiatiques, notamment avec les pays émergents.

Le financement de l'économie

Il repose sur :

- **une fiscalité** attractive pour l'épargne et d'allègent le coût d'accès au financement, notamment la prise en compte des avantages consacrés dans le cadre des régimes du Code des investissements et de la zone franche ;
- **un système bancaire** mieux régulé où la surliquidité actuelle sera orientée vers les crédits d'investissement à moyen et long terme par rapport aux services ordinaires de banque ;
- **une microfinance** devant assurer la consolidation et de l'extension de services financiers de base ainsi que de l'amélioration de la qualité des prestations fournies des Etablissements de Micro Finance (EMF), par : (i) la formation des promoteurs, des dirigeants et des employés des EMF ; (ii) l'érection d'un premier niveau de supervision et de contrôle des EMF par l'autorité monétaire nationale, compatible avec la réglementation CEMAC ; (iii) le renforcement de la monétarisation de notre économie, notamment par l'extension de l'automatisation des systèmes de paiement aux EMF ;
- **une mobilisation accrue de l'épargne nationale** avec : (i) l'évolution des institution de microfinance vers un statut de banques de proximité, (ii) la dynamisation des marchés financiers locaux, (iii) la mobilisation accrue des ressources de la diaspora et, (iv) la création des institutions financières spécialisées ;
- **une politique d'endettement** tournée vers un endettement prudent et une gestion soutenable de la dette publique assise sur une stratégie cohérente avec le cadre macroéconomique et les objectifs budgétaires à moyen terme.

1.5.2.2. - La stratégie de l'emploi

La stratégie de croissance et d'emploi adresse la question de l'emploi en quatre principaux axes à savoir : (i) l'accroissement de l'offre d'emplois décents ; (ii) la mise en adéquation de la demande d'emploi ; et (iii) l'amélioration de l'efficacité du marché.

L'accroissement de l'offre d'emplois

Il repose sur :

- **l'amélioration des emplois salariés** : il s'agit ici de résorber le sous emploi visible estimé à 11% de la population active occupée et ramener le taux de chômage élargi à moins de 7% à l'horizon 2020 ;
- **la promotion de l'auto-emploi ciblé** notamment dans le secteur rural, de l'artisanat et des services par la prise de certaines mesures incitatives : (i) la formation au montage de projets agricoles d'envergure ; (ii) la facilitation de l'accès aux crédits ; (iii) la facilitation de l'accès aux intrants agricoles modernes ;
- **la migration du secteur informel vers le secteur formel** avec un accompagnement des acteurs du secteur informel pour organiser leurs activités en très petites entreprises (TPE) à travers : (i) une réglementation souple sur la fiscalité ; (ii) la facilitation de l'enregistrement administratif y compris la sécurité sociale ; (iii) la formation dans le but d'aider ces acteurs à mieux suivre leurs activités par la tenue d'une comptabilité légère ; et (iv) l'aide à l'installation et aux financements ;
- **la mise en place d'un cadre général incitatif** devant permettre au secteur privé de jouer son rôle économique en termes de création d'emplois ;
- **la mise en oeuvre de la stratégie de promotion des approches HIMO**

La prise en compte de la demande d'emplois, qui passe par l'augmentation et la diversification de l'offre de formation.

L'amélioration de l'efficacité du marché de l'emploi

Elle s'opérera en rendant transparent le marché de l'emploi et en assurant un accompagnement convenable des demandeurs (renforcement des capacités d'accueil et d'orientation professionnelle par une écoute attentive et personnalisée, le rapprochement du Fonds National de l'Emploi et d'autres structures publiques à travers la création des agences dans tous les départements du pays).

1.5.2.3. - La gouvernance et la gestion stratégique de l'Etat

Elles repose sur :

- La promotion de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit ;

- La gestion stratégique de l'Etat ;

La gouvernance et état de droit

Elle passe par :

- le renforcement de l'état de droit et de la sécurité des personnes et des biens ;
- l'amélioration de l'environnement des affaires (renforcement du suivi et du dialogue sur le climat des affaires avec le secteur privé, la poursuite de l'harmonisation du cadre juridique avec le droit OHADA et la mise en oeuvre de la charte des investissements) ;
- le renforcement de la lutte contre la corruption et les détournements de fonds ;
- l'amélioration de l'accès du citoyen à l'information.

Gestion stratégique de l'Etat

Elle passe par :

- un approfondissement du processus de décentralisation (mise en place effective des régions, transfert des compétences et des ressources aux CTD) ;
- la poursuite de la modernisation de l'administration publique (renforcement des capacités en matière de planification stratégique : stratégies sectorielles et CDMT, plans de développement locaux, gestion du cycle de projet, régulation de l'économie et gestion des finances publiques) ;
- la gestion des ressources humaines de l'Etat (maîtrise des effectifs et de la masse salariale de la fonction publique) ;
- la protection de l'espace économique national (renforcement des mécanismes de lutte contre la fraude, la contrebande et les grands trafics internationaux dans un triple objectif de facilité, de sécurité et de contrôle des normes de qualité).

Du point de vue du cadrage macroéconomique, le DSCE précise le profil de la croissance économique à réaliser au regard des orientations ainsi retenues. Dans le scénario de référence, le taux de croissance annuelle en moyenne devrait être de 5,5 % entre 2010 et 2020 contre 4% au cours des dix dernières années, soit un gain de plus de 1,7 point de croissance l'an. Dans le scénario de la vision 2035, le profil à court terme de la croissance est le même que dans le scénario de référence compte tenu des délais nécessaires pour la mise en oeuvre effective des différents programmes d'investissement. Par contre, en moyenne sur la période 2012-2020, l'écart de croissance du PIB non pétrolier est de 2,5% entre les deux scénarii. Bien plus, entre 2016 et 2020, le taux de croissance annuel est de 9,5%, soit 3,6% au dessus de celui du scénario de référence.

Si le DSCE constitue une grande avancée en terme de document de planification stratégique, il reste à être traduit en terme budgétaire. Ainsi, les différents engagements financiers pris par le gouvernement, les différents infrastructures identifiés comme des structures critiques devront être pris en compte lors de l'élaboration des cadres de dépenses à moyen terme (CDMT) et des budgets pour la période considérée.

Par ailleurs, la signature le 15/01/2009 d'un Accord de Partenariat Economique (APE) intérimaire entre le Cameroun et l'UE, lequel prévoit un démantèlement progressif des droits de douane de 80 % pendant 15 ans sur les produits en provenance de l'UE, augure une diminution des recettes douanières. « Une étude commanditée par le MINEPAT pour quantifier l'impact des APE sur le commerce extérieur et les finances publiques, a estimé que les pertes de recettes vont passer de 3,9 milliards en 2010 à 168,2 milliards en 2023. »⁶⁵ Cette nouvelle donne ajoutée aux effets néfastes envisageables de la crise financière internationale, sont de nature à induire de nouveau des tensions au niveau des finances publiques et compromettre la mise en œuvre du DSCE.

⁶⁵ In MINEPAT (2009), DSCE, P.23.

CONCLUSION

Le Cameroun a renoué avec la croissance suite aux réformes structurelles mises en œuvre par le Gouvernement avec l'appui de la communauté financière internationale et à la dévaluation du Fcfa de 1994. La stabilité du cadre macroéconomique qui en est découlée, n'a cependant pas permis d'infléchir considérablement le chômage et la pauvreté, notamment entre 2001 et 2007. Pour ce faire, le Cameroun devrait pratiquer des taux de croissance pro-pauvre, ce dont la crise financière et économique actuelle et ses effets semblent l'éloigner.

Le contexte socioéconomique du Cameroun retracé, intéressons nous aux activités économiques majeures développées dans ses bassins versants.

Provisoire

CHAPITRE II : LES ACTIVITES ECONOMIQUES DES BASSINS VERSANTS

INTRODUCTION

Ayant retenu le bassin versant comme approche spatiale pour l'étude des données sur les ressources en eau, Il convient dans ce chapitre, d'examiner les activités économiques développées au sein des bassins versants du Cameroun. Ainsi seront présenter les données économiques des :

- bassin du Lac Tchad ;
- bassin du Niger ;
- bassin de la Sanaga ;
- bassin du Congo ; et
- bassin des Fleuves Côtiers.

II.1 – LE BASSIN DU LAC TCHAD

Avec une superficie de près **85 983,77** km², l'activité économique est ici marquée par :

- L'élevage avec un cheptel comprenant :
 - ✓ 5 100 000 têtes de bovins parmi lesquelles 300 000 sont transhumantes ;
 - ✓ 6 000 000 têtes de caprins et ovins parmi lesquelles 2 000 000 d'ovins sont transhumants ;
 - ✓ 400 000 têtes de porcins ;
 - ✓ 1 000 têtes d'équins et 1 500 têtes d'asins⁶⁶ ;
- Les agro-industries, notamment :
 - ✓ la SODECOTON avec en 2007 un chiffre d'affaires de 65 848 200 000 Fcfa et un effectif du personnel 3 220 employés⁶⁷. Elle joue un rôle important dans la promotion de la culture cotonnière et l'encadrement des paysans, distribuant les intrants, transformant leur production et l'écoulant à l'étranger;
 - ✓ MAISCAM : installé sur près de 5 500 hectares à Gorongo près de Ngaoundéré. Elle procède à la culture et la transformation du maïs. Son chiffre d'affaires annuel est de l'ordre de 4,5 milliards de Fcfa⁶⁸ ;

⁶⁶ Données tirées de « forum de l'eau: "l'eau à l'Extrême-Nord une affaire de tous », Validation de la base des données analyse approfondie des problèmes liées à l'eau et à l'assainissement dans la province de l'Extrême-Nord, Maroua, du 20 au 21 août 2007, P.12

⁶⁷ Source : GICAM, 2008

⁶⁸ In Jeune Afrique Economique, août 1996, P. 358

- ✓ la SEMRY avec les rizières aménagées des vallées du Logone et Chari. Les projets SEMRY 1 de 1972 à 1973 et SEMRY 2 de 1977 à 1984 ont doté cette dernière respectivement 5 300 et 6 200 hectares de périmètre rizicole, pouvant offrir une production potentielle de 40 à 50 000 sacs par an et générer 5 à 6 milliards de Fcfa. Par ailleurs, 140 000 personnes⁶⁹ vivent directement de la riziculture.
- Les cultures vivrières : la maïs, le mil et le sorgho ;
- La pêche : Centre piscicole de MAGA par les Japonais ;
- Un fort potentiel touristique avec : les parcs nationaux, notamment celui de Waza, les paysages traditionnels, l'artisanat notamment la vannerie.

II.2 – LE BASSIN DU NIGER

L'activité économique se singularise ici par :

- Une agro-industrie prospère avec la SODECOTON également présente ici et dont le siège est à Garoua ;
- La pêche en eau douce dans le Bénoué ;
- Une cimenterie à Figuil ;
- Les activités agropastorales, notamment sur un périmètre de 11 500 Km² (à l'Est de Garoua, entre Bibémi et les terres du sultanat de Rey Bouba), facilitées par les aménagements du projet Nord-Est Bénoué ;
- L'hydroélectricité avec le barrage de Lagdo mis en service en 1983 avec une puissance installée de 72 MW ;
- Les cultures vivrières : le maïs, le mil et le sorgho, oignon etc. ;
- Le café arabica cultivé en association avec les cultures vivrières et le thé d'altitude dans le Nord-Ouest;
- L'élevage dans le Nord-Ouest où les landes et grass fields offrent d'excellents pâturages aux pasteurs Peuls, Bororo, Aku etc. Ceux-ci élèvent des bovins dont une partie est exportée au Nigeria et les chevaux de monte. Cette activité est également très développée dans les arrondissement de Tignère dans le Faro et Déo et de Missanje dans le Donga Mantum avec respectivement les ranches de Faro et de Doumbo d'une taille de 7 595 et 5 576 têtes⁷⁰ de bœufs.
- Le commerce, le transport et le tourisme avec comme points d'attraction :
 - ✓ les grands parcs naturels comme ceux de la Bénoué, Bouba Ndjida, Faro,

⁶⁹ In « forum de l'eau: "l'eau à l'Extrême-Nord une affaire de tous », op. cit., P.8.

⁷⁰ In SODEPA 2008

- ✓ les domaines de chasse ;
- ✓ Les lacs de cratère, les chutes de la Menchum ;
- ✓ Les fêtes traditionnels peuls et l'artisanat.

II.3 – LE BASSIN DE LA SANAGA

Il est caractérisé par une activité économique très variée.

A l'Adamaoua dans sa partie septentrionale, l'activité est dominée par :

- L'élevage, notamment avec d'immenses troupeaux de bovins auxquels on a aménagé des grands ranches tel celui de Goura dans le Lom et Djerem d'une taille 23 717 têtes⁷¹ de bœufs ;
- La pêche, particulièrement dans le Lac Mbakou et de nombreuses rivières ;
- La culture des céréales : maïs, le mil et le sorgho ainsi que d'autres produits vivriers à l'instar de l'oignon.

A l'ouest, grenier du Cameroun qui bénéficie d'un excellent climat d'altitude, tempéré et relativement humide ainsi que de bonnes terres arables, on produit des fruits et légumes de toute sorte : tomates, mangues, bananes plantains, haricots, oignons. L'on pratique également les cultures commerciales à l'instar du café, du cacao, de l'haricot vert ainsi que la riziculture à Ndop.

La fertilité des sols explique la forte densité démographique en 2001 de 142,68 hab./Km² et l'existence d'un peuplement de très anciens agriculteurs : les Bamiléké.

Le tissu agroalimentaire moderne est ici représenté par les Brasseries du Cameroun à Bafoussam, PROLEG à Bandjoun, etc. Le tissu industriel lui est formé à Bafoussam de savonneries et d'unités de fabrication de machines divers, notamment celles à écraser les tubercules et à torrifier.

Par ailleurs on relève ici une intense activité commerciale et de superbes attractions touristiques à l'instar de paysages de montagnes, des Lacs, des cascades surgissant à l'intérieur des volcans, des fêtes et danses traditionnelles ainsi que de l'artisanat.

Au Centre, l'activité est marquée par :

- La pratique autant des cultures vivrières variées (banane plantain, igname, manioc, arachide, macabo, maïs et les cultures maraichères) que des culture de rente (cacao, café) ;

⁷¹ Op. Cit..

- La culture et la transformation de la canne à sucre à Mbandjock et à Nkoteng par la SOSUCAM, qui en 2007 a réalisé un chiffre d'affaires de 46, 808 5 milliards de Fcfa et comptait un effectif de 6 177 employés⁷².

Dans la Sanaga Maritime, on retrouve :

- deux barrages à SONG Loulou et à Edéa avec pour puissance installée respectivement 384 et 263 MW ;
- le palmier à huile développé dans les plantations villageoises et par la société des Fermes Suisses ;
- une ville industrielle : Edéa avec ALUCAM qui en 2007 a réalisé un chiffre d'affaires de 110,986 8 milliards de Fcfa et comptait près de 579 employés.

II.4 – LE BASSIN DU CONGO

Avec une superficie de l'ordre de 99 696, 65 km², ce bassin souffre de l'enclavement.

L'activité économique ici est marquée par :

- une agriculture vivrière offrant des produits tels que : la manioc, la banane plantain, l'arachide, le taro, la patate douce, etc ;
- la culture du tabac et la commercialisation du tabac, notamment par la SCT ;
- les autres cultures de rente : café et cacao ;
- l'exploitation forestière très développée et attirant de nombreuses sociétés comme : SFID, SEBC, EPC, ELPICAM, SOFIBEL, SAFOR, etc. Parmi les essences exploitées, on dénombre : La Sipo, le Sapelli, l'Azobé le Doussié, etc. ;
- l'exploitation minière en pleine expansion.

II.5 – LE BASSIN DES FLEUVES COTIERS

Sa superficie est de 100 440 km², soit 44 640 et 55 800 km².respectivement pour les rives droite et gauche de la Sanaga.

En considérant les régions, localités ou activités économiques majeures dans la partie littoral du bassin et celle du département de l'Océan, on relève :

- Le Mungo, région agricole par excellence, notamment avec la culture du café, la banane à Manjo produite par la société Plantation du Haut Penja ;
- De grandes sociétés agroindustrielles à l'instar de la SOCAPALM près de Douala ; HEVECAM à Niété dans l'océan ; la CDC, second employeur après l'Etat avec 16 053 employés et dont les plantations localisées dans le Littoral et le Sud-Ouest, occupent

⁷² In GICAM (2008), Donnée du questionnaire

une superficie totale de 37 783 hectares, à raison de 19 274 hectares pour l'hévéa, 15 601 hectares pour le palmier à huile et 2 902 hectares irrigués pour la banane. En 2007, leur production s'est élevée respectivement à 20 327, 15 052 et 85 750 tonnes⁷³ ;

- La raffinerie de pétrole à Limbé avec le SONARA, qui en 2007 a réalisé un chiffre d'affaires de 561,737 7 milliards de Fcfa et comptait un effectif de 561 employé, et le terminal pétrolier du pipeline Tchad-Cameroun à Limbé ;
- Les sociétés des eaux minérales à savoir : Tangui à Moumbo et SEMME à Limbé ;
- L'exploitation forestière dans l'océan avec des essences comme du SIPO, le Sapelli, l'Azobe et le Doussié ;
- De nombreuses attractions touristiques, notamment les plages sablonneuses de Limbé et de Kribi ;
- Douala, la grande métropole économique peuplée de plus 1,8 millions d'âmes et où se développent :
 - ✓ Une intense activité portuaire : La majorité des échanges extérieurs transitent par son port. Il attire de nombreuses sociétés d'import-export, les transitaires ;
 - ✓ Des industries de transformation : métallurgique ; mécanique ; textile, confection (CICAM) ; alimentation (CHOCOCAM, Brasseries du Cameroun, Guinness, UCB, Brasseries Isenberg, etc.) ; chimie (Complexe chimique camerounais), bois, etc. ;
 - ✓ La pêche, très active ainsi que l'élevage moderne. Cette importante et variée activité fait de Douala la capitale économique ;

Dans la partie Centre du bassin et le reste de la région de sud, l'activité économique se singularise par :

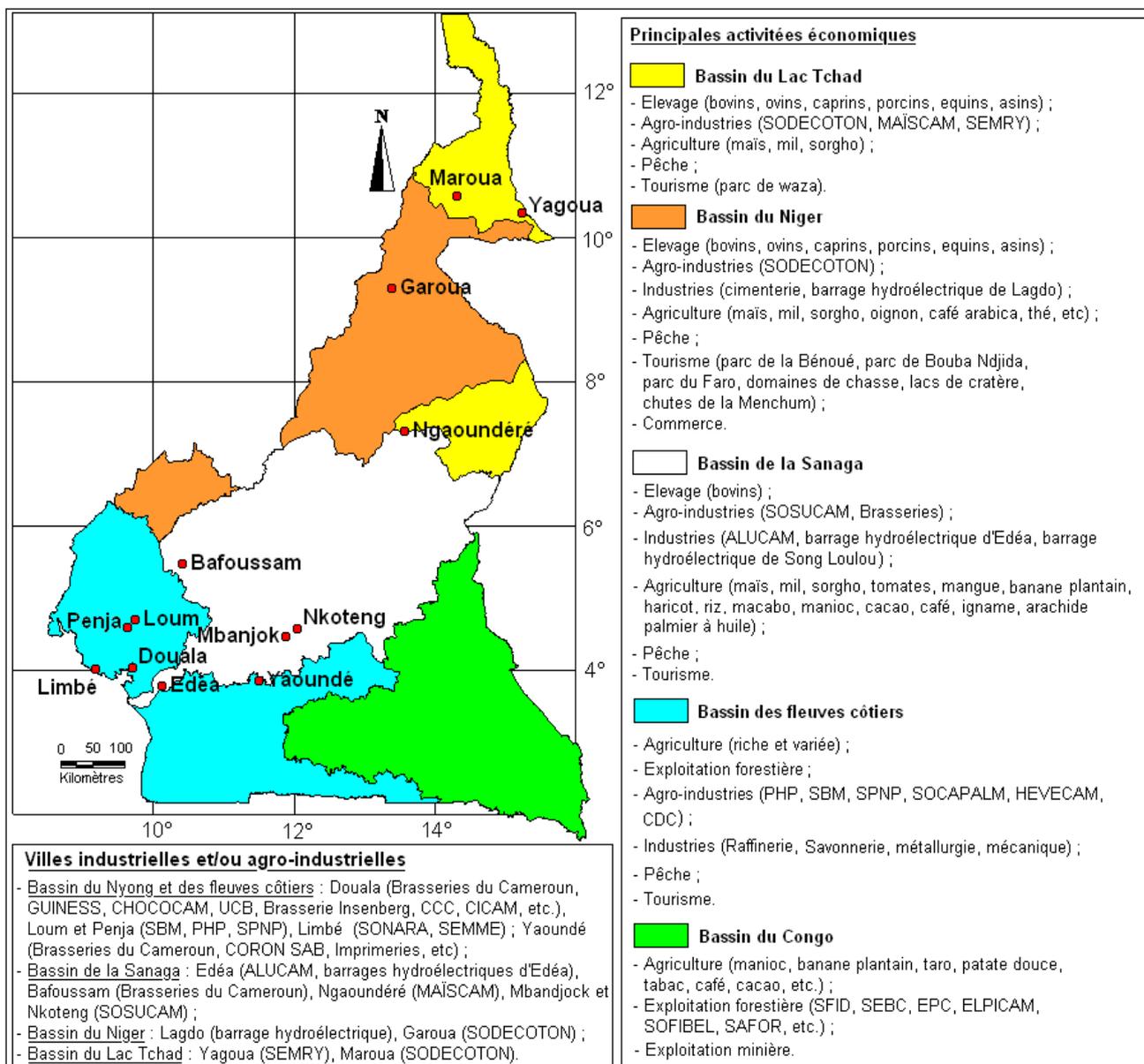
- La pratiques autant des cultures vivrières que de rente, notamment cacao ;
- La culture du palmier à huile, notamment dans le cadre des plantations villageoises ;
- L'exploitation forestière, notamment dans la Vallée du Ntem, le Dja et Lobo, le Nyong et Kelle, le Nyong et So'o, le Nyong et Nfoumou etc. ;

Par ailleurs, on peut relever ici la place de choix qu'occupe Yaoundé, la capitale politique dont l'activité bien que axée vers le tertiaire, n'en fait pas moins un centre de décision politique, universitaire, commerciale et économique avec les agro industries (usine

⁷³ In CDC, 2008.

des Brasseries du Cameroun), les scieries (CORON, SAB, etc.), les imprimeries, les confections, etc.

Les activités économiques des cinq bassins versants sus analysées sont illustrées sur la carte ci-après :



Carte n° 8 : Les activités économiques des bassins versants du Cameroun

CONCLUSION

Les activités économiques dans les différents bassins sont à l'image de leur écologie, climat, pédologie, etc., c'est-à-dire très variées. Elles sont à prédominance rurale ou liées à la nature dans les bassins du Lac Tchad, du Congo et dans une moindre mesure du Niger. Par contre, elles sont empruntées de modernité et donc intense dans les bassins de la Sanaga et des fleuves Côtiers.

Les activités ainsi résumées dépendent des ressources en eau et de leur disponibilité. Il est important d'appréhender leur cadre macroéconomique et financier au Cameroun.

Provisoire

CHAPITRE III : LE CADRE MACROECONOMIQUE ET FINANCIER DU SECTEUR DE L'EAU

INTRODUCTION

Le cadre économique de la gestion des ressources en eau doit être compris comme le contexte dans lequel s'accomplit la fonction économique de l'eau. Son analyse va porter sur :

- l'importance de l'eau dans l'économie du pays, les outils d'analyse s'y rapportant ont notamment trait à la valeur des investissements et au supplément de richesses qu'ils génèrent (valeur ajoutée) dans les différents sous-secteurs de l'eau ;
- le suivi des ressources en eau où seront analysés les différentes tâches y relatives ;
- le financement du secteur de l'eau ;
- la politique fiscale en matière d'eau, où les différentes taxes et redevances sur l'eau en vigueur au Cameroun sont répertoriées et analysées.

III.1 – L'IMPORTANCE DE L'EAU DANS L'ECONOMIE DU PAYS

Au Cameroun, on assiste désormais à une accélération de l'utilisation des ressources naturelles notamment l'eau à des fins économiques et sociales (agriculture et élevage, pêche, industrie et mines, bâtiment et travaux publics, énergie, santé, loisirs, tourisme etc.).

Ces activités liées à l'eau nécessitent des ressources humaines, énergétiques et financières et produisent des ressources agroalimentaires, halieutiques, pastorales, énergétiques en même temps qu'elles génèrent des ressources financières.

Par ailleurs, le secteur de l'eau crée de la valeur ajoutée qui fait l'objet de nombreux emplois et contribue au bien-être des populations, des espèces animales et végétales.

Aussi, importe-t-il de mettre en exergue les éléments suivants dans les différents sous-secteurs de l'eau :

- les investissements réalisés ;
- l'état des infrastructures et des programmes ;

- l'incidence économiques des aménagements hydrauliques en dégageant leur valeur ajoutée et leur rendement.

III.1.1 – L'HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT URBAIN

III.1.1.1 – L'hydraulique urbaine

L'alimentation en eau potable en milieu urbain, est du ressort de deux structures issues de la réforme dudit secteur et placées sous la tutelle du MINEE à savoir : (i) La CAMWATER qui s'occupe de la gestion du patrimoine, et (ii) la CDE, une société, s'occupant de l'exploitation des réseaux.

L'eau provient soit de la prise d'eau en rivière, des barrages de retenue, ou de champs captant (réseau de forages). Elle est dirigée vers une station de traitement pour la rendre potable, refoulée dans un réservoir de stockage puis envoyée dans un réseau de conduites de distribution qui dessert les habitations, les entreprises, les bâtiments administratifs, et les bornes fontaines.

« La capacité de production actuelle (prise d'eau+traitement) varie de 152 500 m³/jour à 240 m³/jour. Les conduites de distribution ont des diamètres nominaux allant de 1400 mm à 200 mm pour les réseaux primaires et secondaires, de 200 à 12 mm pour les réseaux tertiaires et les branchements. Les branchements particuliers (50 à 12 mm de diamètre) peuvent fournir de 40 à 0,5 m³ par jour »⁷⁴.

Les réservoirs de stockage, permettant de faire face aux débits de pointe (moment de la journée où la consommation est maximale) et d'assurer une pression suffisante dans l'ensemble du réseau, sont dimensionnés au cas par cas et peuvent atteindre 5000 m³.

III.1.1.1.1 – Les investissements et les infrastructures dans le sous-secteur de l'hydraulique urbaine

L'effort d'investissement (voir tableau 11), est retracé pour la période 2003-2007.

Tableau 11: Investissements en milliers de Fcfa de la SNEC (opérations identifiées)

Années	2004	2005	2006	2007
Opérations				
Extension	87 394	93 536	93 536	94 304
Renouvellement	-	-	-	-
Etudes, formation	-	-	-	-
Assainissement	-	-	-	-

⁷⁴ MINMEE (2005), Etude diagnostique (domaine de l'eau), Stratégie du Ministère des Mines, de l'Eau et de l'Energie, Yaoundé, P.13.

Autres	186 146	197 216	196 995	198 298
Total	273 540	290 752	290 531	292 602

Source : CAMWATER / CDE, 2008

Il convient de relever l'absence de renouvellement des équipements et ouvrages, qui datent d'assez longtemps et de ce fait, sont vétustes.

La formation du capital a permis la mise en place de certaines infrastructures. En 2007 ces infrastructures sont résumées dans le tableau 12.

Tableau 12 : Etat des infrastructures (en milieu urbain) en 2007 :

Intitulés	Nombre / Valeur
Nombre de centres urbains équipés	107
Capacité de production en m ³ /jour	440 532
Capacité de réservoirs en m ³	220 971
Canalisation (adduction et distribution) en Km	4 534
Nombre de bornes fontaines	241
Nombre de bornes d'incendie	nd

Source : CAMWATER / CDE, 2008

Desdits équipements et ouvrages, est issue une production dont il importe de cerner la valeur ajoutée ainsi que le rendement.

III.1.1.1.2 – Production de l'hydraulique urbaine et son rendement

Cette production et son rendement sont évaluées pour la période 2004-2007 (voir tableau 13)

Tableau 13 : Production CAMWATER/CDE et son rendement

Rubriques \ Années	2004	2005	2006	2007
Volume produit en m ³	104.141.019	109.853.834	106.450.954	117.279.855
Volume distribué en m ³	96.149.601	102.580.167	103.834.012	108.742.713
Rendement de production ⁷⁵ (%)	92,33	93,38	97.54	92.72
Volume consommé en m ³	75.278.908	81.325.356	79.419.023	80.602.026
Rendement de distribution ⁷⁶ (%)	78,29	79,28	76.49	74.12
Rendement du service ⁷⁷ (%)	72,29	74,03	74.23	68.73

Source : CDE, 2008

⁷⁵ Volume distribué par rapport au volume produit

⁷⁶ Volume consommé par rapport au volume distribué ⁷⁶

⁷⁷ Volume consommé par rapport au volume produit

Les différents rendements calculés permettent d'évaluer la qualité du service rendu et la performance des installations du réseau. Si le volume de production ainsi que le rendement du service sont inscrits sur une tendance haussière, il reste que ce dernier a régressé entre 2006 et 2007 en passant de 74,23 % à 68,73%. Une optimisation du volume d'eau consommé par rapport à celui produit, est de nature à améliorer l'exploitation de la CDE.

III.1.1.1.3 – Valeur ajoutée dans le sous-secteur de l'hydraulique urbaine

Partant des moyens de production mis en œuvre, l'hydraulique urbaine dégage une richesse additionnelle (voir tableau 14).

Tableau 14 : Détermination de la valeur ajoutée de CAMWATER/CDE

Rubriques	Années	2004	2005	2006	2007
(Données en millions de Fcfa)					
1 Production vendue		28 384, 5	30 556, 8	32 425, 2	32 764, 5
2 Production stockée		-	-	-	-
3 Production immobilisée		-	-	-	-
<i>4 Production de l'exercice = 1+2+3</i>		28 384, 5	30 556, 8	32 425, 2	32 764, 5
5 Achats de l'exercice		10 013, 5	12 422, 7	11 076, 3	11 888, 2
6 Services extérieurs		5 968, 2	464	7 677, 7	7 019, 8
<i>7 Consommation en provenance de tiers = 5+6</i>		<i>15 981, 7</i>	<i>12 886, 8</i>	<i>18 754</i>	<i>18 908</i>
8 Valeur ajoutée = 4-7		12 402, 7	17 669,9	13 671, 2	13 856, 5

Source : CDE, 2008

Bien que oscillante, la valeur ajoutée de l'hydraulique urbaine, qui en 2007 se situait à 13, 856 milliards Fcfa, est substantielle. Une amélioration de la desserte par la CDE contribuerait à accroître la valeur ajoutée de ce sous secteur où une frange de la population n'a pas accès à l'eau.

III.1.1. 2 – L'assainissement

Le champ de l'assainissement est double. Il peut s'agir de préserver l'environnement des risques d'inondation ou de pollution. Il peut s'agir aussi de transformer des zones insalubres en des zones saines.

On peut attendre de l'assainissement les résultats suivants :

- l'évacuation par des caniveaux des eaux pluviales de manière à éviter les dégâts humains et la destruction de la nature et des biens ;

- le traitement des eaux usées et eaux vannes avant leur déversement dans le milieu naturel ;
- la collecte et/ou le traitement des déchets solides ;
- Le traitement des effluents industriels avant leur rejet dans la nature ;
- le drainage des zones humides de manière à éviter la prolifération des mouches, des moustiques et autres agents vecteurs de maladies d'origine hydrique.

Au Cameroun, « l'offre en services d'assainissement reste très limitée. En dehors de quelques grands centres urbains, l'assainissement pluvial se fait par drains naturels qui, rétrécis par l'action des hommes, conduisent à des inondations fréquentes dans les quartiers de bas-fonds.

Seuls quelques quartiers aménagés par la Société Immobilière du Cameroun (SIC), la Mission d'Aménagement et d'Équipement des Terrains Urbains et Ruraux (MAETUR), et certains centres universitaires à travers le pays (universités de Yaoundé I, Ngaoundéré, Dschang, etc.) ont un réseau d'égouts, mais rares sont les stations d'épurations qui fonctionnent.

Au cours des exercices budgétaires 1997 à 2000, des projets d'assainissement prioritaires consistant à doter les services publics accueillant de nombreuses populations (écoles dispensaires, prisons marchés, gares routières etc.) d'ouvrages d'assainissement sommaire ont été réalisées. Ces services ont été équipés de systèmes individuels d'assainissement dans tous les chefs lieux de régions, incomplètement dans les chefs lieux de département et d'arrondissement »⁷⁸.

Les tableaux 15 et 16 retracent la situation des systèmes individuels (Fosse septique plus puisard) et l'accès aux toilettes décentes par les ménages.

Tableau 15 : Système individuel (Fosse septique plus puisard)

Localité	Réalisation	Observation
Chef lieu de région	100% des services publics	
Chef lieu de département	58% des services publics	pour les chefs lieux de départements où existe la SNEC
Chef lieu d'arrondissement	35% des services publics	pour les chefs lieux d'arrondissement où existe la SNEC

(Source : enquête MINMEE)

⁷⁸ In MINMEE (2005), idem ibidem, P.24.

Tableau 16: Pourcentage des ménages ayant accès aux toilettes décentes en 2001 et 2007.

2001 (en %)			2007 (en %)		
Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
75,2	25,4	42,8	66,4	14,2	36,6

Source: INS, ECAM II (2001), ECAM III (2007).

On relève une tendance à la détérioration dans l'accès aux toilettes décentes autant en ville qu'en campagne.

Notons enfin que des stations de traitement des effluents sont construites dans certaines usines. On peut citer entre autres la station lagunaire d'Hévécam à Nyété par Kribi, la station d'épuration de la savonnerie CCC de Douala.

III.1.2- L'HYDRAULIQUE RURALE

L'eau de consommation rurale est distribuée à partir des points d'eau (sources, puits et forages) et des mini adductions d'eau pour des agglomérations de moyenne importance.

Pour des besoins de quantification des infrastructures existantes, le concept d'équivalent en point d'eau (EPE) a été retenu. Il « représente tout ouvrage de mobilisation en eau potable, conçu pour ravitailler la population suivant les normes adoptées par le Cameroun : à savoir 250 à 300 personnes environ, avec une dotation journalière fixée à 25 litres par habitant, l'ouvrage devant fournir par jour environ 7,5 à 8 m³ d'eau pendant 12 heures par jour. »⁷⁹

Ainsi :

- Une borne fontaine : 1 EPE
- un puits avec pompe manuelle : 1 EPE
- un forage avec pompe manuelle : 1 EPE ;

III.1.2.1 L'état des infrastructures et programmes en hydraulique rurale

⁷⁹ MINMEE (2005), idem ibidem, P.10.

Du concept d'équivalent point d'eau, les réalisations en hydraulique villageoise (voir tableau 17), sont évaluées.

Tableau 17 : Etat des réalisations d'hydraulique villageoise

Régions	Forages	Puits modernes	Sources aménagées	AEP	Total PE	EPE 2001-2007 ⁽¹⁾	EPE
<i>Adamaoua</i>	313	237	0	26	576	200	1 010
<i>Centre</i>	648	455	693	81	1 877	800	3 406
<i>Est</i>	245	170	94	38	547	200	1 089
<i>Extrême-Nord</i>	2328	649	0	2	2 979	400	3 397
<i>Littoral</i>	139	32	85	48	304	150	886
<i>Nord</i>	1382	1219	4	2	2 607	300	2 925
<i>Nord-Ouest</i>	35	18	88	93	234	400	1 471
<i>Ouest</i>	99	36	107	63	305	350	1 222
<i>Sud</i>	90	218	142	33	483	300	1 080
<i>Sud-Ouest</i>	27	14	68	75	184	400	1 259
Total	5 306	3 048	1 281	461	10 096	3 500	17 745

(1) Estimation des EPE réalisées depuis 2001 et non encore saisis dans la base ORH

Source : MINMEE Politique d'AEPA en milieu rural – Plan d'action 2008-2015

Ainsi, le parc infrastructurel en hydraulique rurale équivaut à 17 743 EPE.

Jusqu'à ce jour, plusieurs dizaines de programmes et projets ont été ou sont en cours de réalisation. Cependant, il serait très fastidieux de les évoquer tous. Aussi, on ne prendra en compte dans le tableau 18 que les réalisations récentes ou en cours (depuis 1994).

Tableau 18: Synthèse des programmes d'hydraulique rurale récents ou en cours

N°	Nature des engagements	Années de réalisation	Situation actuelle	Coût total (en millions de Fcfa)	Financement
01	Hydraulique rurale	1997-2003	Achevé	5 685, 5	Budget d'investissement
02	Projet hydraulique rurale PPTE	2001-2003	Achevé	5 500, 0	-
03	Projet de réactivation des points d'eau dans les provinces septentrionales phase II	2001	Projet suspendu	1 300, 0	AFD
04	Programme Japonais	1994 – 1998	Achevé	6 400, 0	Gouvernement Japonais
05	Projet hydraulique rurale Est, Sud-Ouest	1998-2001	Achevé	6 000, 0	AFD
06	Projet 400 forages BID dans 07 provinces	1997-2003	400 forages achevés ainsi que 80 additionnels	6 500, 0	BID
07	Projet hydraulique rurale dans l'arrondissement de Batcham	2000	Achevé	800, 0	Fonds de développement Belgo camerounais
08	Projet de réhabilitation des bornes fontaines dans la Sanaga maritime	2002	Achevé	190, 0	Fonds de développement Belgo camerounais
09	Adduction d'eau de la ville de SOA	2002	Achevé	1 800,0	Fonds de développement Belgo camerounais
10	Projet de réhabilitation et Amélioration de l'Adduction d'eau Potable de Maroua		Achevé	1 145, 0	Fonds de développement Belgo camerounais
11	Projet d'hydraulique rurale dans l'Extrême - Nord	1997 -2003	Achevé	1 033, 0	Fonds de Développement Belgo Camerounais
12	Projet d'Eau Potable et santé communautaire dans l'Adamaoua		Projet du MINEPAT Achevé		ACDI
13	Projet de réactivation des points d'eau dans les provinces septentrionales phase I	1994	Achevé	5 500, 0	AFD
14	Projet de l'Adduction d'eau potable de l'Axe Mokolo Mora	2002-2005	Achevé	12 000, 0	BID
15	Etudes pour la réhabilitation de 16 Centres secondaires	-	Etude achevée en 2003	700, 0	Fonds Africain de Développement
16	Projet 1 032 points d'eau	1991-2005	Projet MINEPAT		Coopération Germano-camerounaise
17	Projet Eau Potable d'Otéfé (100 puits équipés)	-	Projet mis en œuvre par l'ONG « l'Eau c'est la vie »	-	Fonds Stabex
18	AEP axe Mokolo-Mora	2004 et 2005		7 517,7	Ressources PPTE
19	Programme d'hydraulique rurale « PROVILLAGE » (3 177 points d'eau construits)	1991 -2008	Achevé, puis poursuivi par le programme « PROVILLAGE-CAMEROUN	70, 0 et 940, 0 Budgetés en 2008 et 2009 pour « PROVILLAGE-CAMEROUN »	Kfw et DED pour PROVILLAGE et le financement MINEE pour « PROVILLAGE-CAMEROUN »
20	187 forages et 12 AEP	2008	Projet en cours	2 000, 0	Ressources PPTE
21	98 forages et 12 EAP	2008	Projet en cours	1 000, 0	Ressources IADM

Sources MINEE, 2008.

En dehors du MINEE, d'autres départements ministériels procèdent à la réalisation des forages dans le cadre de l'hydraulique rurale. Il s'agit des Ministères du secteur de l'Education, de la Santé, le MINEPAT et le MINAT.

A titre d'illustration, **le ministère de l'Education de base** envisage la construction de 2 500 points d'eau sur financement PPTTE et C2D pour la période 2008-2011, selon la programmation retracée dans le tableau 19 :

Tableau 19 : Programmation des points d'eau par le MINEDUB

Années	2008	2009	2010	2011
Montant en millions de Fcfa	8 442	500	500	500
Nombre de points d'eau correspondants	938	56	56	56

Source : MINEDUC/Division des projets (2008)

Quant au **MINESEC**, il a réalisé à ce jour 56 forages selon le programme retracé dans le tableau 20 :

Tableau 20: Etat des programmes d'hydrauliques du MINESEC dans le temps

N°	Nature des engagements	Années de réalisation	Nombre	Coût total en millions	Financement
01	Forages	2006	03	27	BIP
02	Forages	2007	17	160	BIP
03	Forages	2008	36	306	PPTTE

Sources, MINESEC, DRFM/BC, 2008

Pour ce qui est du Ministère de la Santé, il a réalisé en 2004, 199 forages dans l'Adamaoua, le Nord, et l'Extrême-Nord sur financement PPTTE pour un montant de 2.559.348.127 Fcfa.

III.1.2.2. – L'incidence économique de l'hydraulique rurale

Le volume d'eau produit en milieu rural, au regard des investissements consentis et sur la base du concept d'EPE, est évaluée dans le tableau 21.

Tableau 21 : Evaluation du volume d'eau produit par l'hydraulique rurale en 2007

Régions	EPE	Hab/EPE	Pop. Desservie en 2007	Quantité d'eau / j en m ³ (¹)
Adamaoua	1 010	300	303 000	7 575
Centre	3 406	200	681 200	17 030
Est	1 089	200	217 800	5 445
Extrême-Nord	3 397	300	1 019 100	25 477,5
Littoral	886	200	177 200	4 430
Nord	2 925	300	877 500	21 937,5
Nord-Ouest	1 471	300	441 300	11 032,5
Ouest	1 222	300	366 600	9 165
Sud	1 080	200	216 000	5 400
Sud-Est	1 259	300	377 700	9 442,5

Pays	17 745	-	4 677 400	116 935
Soit une quantité d'eau / j en m3 de :				116 935

(1) : On considère que chaque habitant consomme 25 litres d'eau / j

Source : Estimation à partir des données MINMEE Politique d'AEPA en milieu rural – Plan d'action 2008-2015, P. 47
Les 17 745 EPE offrent 116 935 m³ d'eau par jour.

Par ailleurs, les projets d'hydraulique rurale instaurent au sein de la communauté une dynamique dans la création d'activités connexes génératrices de revenus de manière directe ou indirecte ; ce qui ne peut que influencer positivement sur la balance de paiement.

Ces projets contribuent aussi à :

- créer des emplois au niveau local (artisans réparateurs, vendeurs d'eau, de pièces détachées etc.), au niveau des entreprises qui exécutent les programmes ou qui vendent le matériel ;
- créer la richesse même au delà des frontières du terroir;
- l'organisation de la population bénéficiaire de l'ouvrage d'eau potable en comité de gestion, ce qui la prédispose à utiliser les ressources disponibles de façon optimale et constitue un précieux atout pour tout autre projet participatif dans la localité

Par ailleurs, une dynamique dans le secteur de l'eau est synonyme de développement de la recherche : la mise en place des solutions adaptées permet l'appropriation locale de la technicité. Par conséquent, le domaine de la maintenance (préventive, curative ou adaptative) des équipements prend de l'essor ; la fabrication du matériel devient une activité permanente.

III.1.3- L'HYDRAULIQUE AGRICOLE

La maîtrise de l'eau, en terme qualitatif et quantitatif, est un des facteurs du développement agricole. Elle garantit la réussite des cultures, augmente la productivité du sol et multiplie les cycles annuels de production.

Quand les besoins en eau de la plante ne sont pas satisfaits par les eaux de pluies, il est nécessaire de réaliser des ouvrages de mobilisation ou de préservation de la ressource en eau.

L'apport de l'eau pour le développement agricole, secteur clé au Cameroun – pays majoritairement agricole – est incommensurable.

Pour l'illustrer, on peut citer entre autres :

- la réduction de la dépendance de l'agriculture vis-à-vis des aléas climatiques ;

- l'intensification des cultures ;
- L'introduction de nouvelles techniques et espèces culturales, compte tenu de la régularité et de la facilité en alimentation en eau ;
- La permanence de l'activité agricole ;
- L'exploitation plus rationnelle de l'espace cultivable ;
- L'augmentation de la production et du rendement garantissant l'autosuffisance alimentaire

Les travaux d'aménagement hydroagricoles ont été réalisés principalement au cours du V^{ème} plan quinquennal (1981-1986) puis poursuivis dans le VI^{ème} plan quinquennal (1986-1991). Depuis, aucun travail d'envergure n'a été entrepris. On note que le MINEPAT disposait en 2003-2004 d'un financement d'un milliard de FCFA pour l'aménagement du périmètre irrigué de Lagdo.

Le tableau 22 indique les volumes d'eau prélevés dans la ressource superficielle ou souterraine par des grandes sociétés agro-industrielles.

Tableau 22 : volumes d'eau prélevés par quelques unités agro-industrielles

Unités agro-industrielles⁸⁰	Volume d'eau prélevé m³/jour
Sociétés Bananière du Moungo	3 395
PHP-SPNP-SBM	43 936
CAPLAIN-Cie	325
SOSUCAM 1&2	18 000
SOCAPALM	836
Société des Plantations de Mbangha (SPM)	15 400
PROLEG Bandjoun	240
HEVECAM	6 000
Société Camerounaise de Transformation du Blé (SCTB S.A.)	70
Société des Palmeraies de la Ferme Suisse Palm'or	433

(Source MINEE 2008)

La valeur ajoutée dans le sous-secteur de l'hydraulique agricole est difficile à appréhender à cause du déficit d'information sur les effets totaux des investissements en hydraulique agricole. Toutefois, il est indéniable qu'elle affecte positivement :

- La création des emplois ;

⁸⁰ Unité disposant d'une exploitation agricole et assurant la transformation de ses cultures.

- Les revenus des exploitants
- La sécurité alimentaire.

Les quantités de certaines productions hydro agricoles nationales ainsi que le revenu généré auprès des exploitants, sont retracés dans le tableau 23.

Tableau 23 : Productions hydro agricoles nationales et revenu annuel des exploitants

N°	Cultures	Production (en tonnes)	Revenu annuel des exploitants (en milliers de Fcfa)
01	Tomate	1 379	513 678
02	Légumes et fruits	9 96	410 893
03	Oignon	1 704	378 102
04	Riz	138	42 247
05	Piment	114	179 034
06	Pastèque	111	373 618
07	Patates et pomme de terre	292	75 521

Sources : MINADER, Programme de valorisation des bas fonds, 2006

La production hydro agricole a pour trait majeur, de permettre plusieurs cycles de cultures au cours d'une année. De ce fait elle accroît la disponibilité des productions agricoles et les revenus des exploitants, contribuant ainsi de manière indéniable à la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté.

III.1.4 – L'HYDRAULIQUE PASTORALE

La mobilisation de l'eau pour les animaux relève du Ministère chargé de l'Elevage.

L'état actuel des réalisations et des programmes dans le temps dans ce sous secteur est présenté 24.

Tableau 24 : Etat actuel des réalisations en hydraulique pastorale

Types d'ouvrages	Nombre de réalisations		
	Publiques	privées	Totales
Forage + pompe	08	04	12
Puits	197	32	229
Sources aménagées	28	94	122
Barrages	12	2	14
retenues d'eau collinaires	29	8	37
Mares	110	2	112
Autres	19	7	26
Total	403	149	552

Source : MINEPIA, 2008

L'alimentation en eau du cheptel connaît une demande sans cesse croissante avec les aléas climatiques, mais aussi avec l'accroissement du cheptel estimé dans le tableau 25 comme suit en 2008.

Tableau 25 : Normes actuelles en matière d'alimentation en eau du bétail

	Cheptel (en millions de têtes)	Besoins en eau par tête (en litre/jour)
Bovins	6,1	40
Petits ruminants	8,9	8
Porcins	3,7	10
Volailles	38,6	0,2

Source : MINEPIA, 2008

Les animaux ont recours aux eaux superficielles des rivières, des retenues collinaires, des mares artificielles ou naturelles. L'implantation des ouvrages pastoraux répond au caractère transhumant que revêt l'élevage bovin dans les zones septentrionales du Cameroun (mobilité des troupeaux à la recherche d'eau et de pâturages). Dans les régions où l'eau superficielle est rare, l'eau souterraine peut être exploitée. Les puits et les forages pastoraux sont alors équipés d'abreuvoirs. Les éleveurs et les populations riveraines s'approvisionnent généralement à ces points d'eau, avec tous les risques sanitaires que cela comporte.

III.1.5 – L'HYDRAULIQUE PISCICOLE

Le poisson représente la protéine animale la plus consommée et le volume d'importation le plus important. Les activités nationales de la pêche permettent de consolider la sécurité alimentaire en offrant aux populations 15 kg d'équivalent viande/habitant/an dont 9 kg proviennent de la pêche artisanale.

En 2005, la consommation des produits halieutiques s'est élevée à 124 513 tonnes⁸¹ dont 105 759 étaient issues des importations.

La production halieutique souffre d'un manque de données. Elle est retracée dans le tableau 26 :

⁸¹ In MINEPIA, 2008

Tableau 26: Production halieutique

	2002	2003	2004	2005	2006
Produits des pêches maritimes <i>dont : pêche industrielle en tonnes/an</i>	7 468	7 425	4 300	4 604	3 752
<i>Pêche artisanale en tonnes/an</i>	nd	nd	nd	180 000	nd
Pêche continentale	nd	nd	nd	nd	nd
aquaculture	nd	200	200	250	300
Total	nd	nd	nd	nd	nd

Source : MINEPIA, 2008.

Le Cameroun dispose d'atouts dans le domaine de la pêche incluant : une façade maritime de 360 Km avec un plateau continental de 14 000 Km² ; une Zone Economique Exclusive (ZEE) de 25 000 Km² environ et d'une surface totale des eaux intérieures d'environ 4.000.000 d'hectares ; des plaines continentales ; des lacs naturels ; le lac Tchad (800 à 1.800 km²), des rivières et des fleuves se jetant dans quatre bassins (Congo, Atlantique, Niger et Lac Tchad).

Outre l'exploitation des eaux superficielles, le développement de l'aquaculture requiert la réalisation ou la mise en valeur d'aménagements hydrauliques spécifiques : lacs artificiels créés par les barrages hydro-électriques, bassins de dérivations, étangs artificiels...

III.1.6 – L'HYDRAULIQUE INDUSTRIELLE

Pour l'industrie, l'eau peut rentrer dans le processus de fabrication, c'est le cas de la production d'aluminium pour laquelle l'électrolyse nécessite de gros volumes d'eau. C'est aussi le cas pour la production d'électricité

L'eau peut aussi être un composant du produit fini, c'est le cas pour l'industrie des boissons, des glaces, la production agricole. Les volumes d'eau prélevés par certaines unités industrielles figurent sur le tableau 27.

Tableau 27: Volume d'eau prélevée par certaines unités industrielles

Unités industrielles	Volume d'eau prélevé
	m ³ /jour
GEOVIC Cameroun PLC	-
Hotel IBIS Douala	54,750
ROCAGLIA	240
SIC Cacao Douala	240
CICAM	2 400
CHOCOCAM	30
SONARA	11 040
SITABAC	24
Best Food Chemistry (BFC)	2
COMETA	3
CHOCOCAM	30
CAMLAIT	1217
Groupe KEDJA Le Sportif	20
Société Anonyme des brasseries du Cameroun (SABC)	4076
Société Camerounaise de Purification du Sel (SOCAPURSEL S.A.)	80
Société Golden Production CAM	36
Source des Temps S.A.	35
Société Camerounaise de Verrerie (SOCAVER)	30
Société Africaine Forestière et Agricole du Cameroun (SAFACAM)	1231
SOFAMA	2
African Distilling Company (ADIC)	49
Société Anonyme des brasseries du Cameroun (SABC)	3062
Cimenterie du Cameroun (CIMENCAM)	61
Société Anonyme des brasseries du Cameroun (SABC)	480
Hotel Soreno	20
Société National de Raffinerie	2900
Hotel Le Paradis	25
FRAMOTEL	101
Société Forestière et Industrielle de la Doume (SFID)	101
Compagnie Financière et Industrielle d'Afrique Centrale (CFIAC)	101

Source MINEE 2008

Enfin, l'eau peut aussi être le support d'activités industrielles et commerciales : c'est le cas pour le transport maritime et fluvial ou le tourisme.

III.1.7- L'HYDROELECTRICITE

L'électricité est produite et distribuée aux abonnés par la Société AES SONEL. Outre l'énergie thermique, celle-ci utilise également de l'énergie hydraulique à travers des aménagements hydrauliques sur trois barrages (Lagdo, Song Loulou et Edéa).

III.1.7.1- Les Investissements et l'état des infrastructures en hydroélectricité

Les investissements réalisés pour la période 2004-2007 ainsi que l'état actuel des infrastructures, figurent sur les tableaux 28 et 29.

Tableau 28 : Investissements de la AES SONEL (opérations identifiées)

Opérations	Années			
	2004	2005	2006	2007
	(en milliards de Fcfa)			
Réhabilitation des turbines Songloulou	4,527			
Déblocage de la vanne segment Passe n°1		0,770		
Etudes/Réhabilitation de Edéa 1		39,550		
Etudes/Remplacement des hausses mobiles				25,200
Renouvellement des bobinages des groupes 10 et 11 à Edéa			2,895	
Etanchement des joints de dilatation des conduites forcées 5 à 8			0,600	
Renouvellement des automates de Songloulou		2,500		
Renouvellement du système de protection des Groupes et Transfos de la Centrale			0,321	
Mise aux normes sécurité de la Centrale de SLL par l'installation d'un dispositif de détection et extinction incendie			0,046	
Rénovation système de drainage	0,135			
Remplacement transformateur T3 (triple bobinage 90kV/10,3kV/5,5kV)	0,352			
Renouvellement de 04 transformateurs à la Centrale Hydroélectrique d'EDEA3		1,000		
Fourniture et installation de deux groupes électrogènes complets:usine de production d'Edéa.				0,124
Renouvellement des automates, réfrigérants et protection incendie de la Centrale de LAGDO		0,300		
Projet Hydrométrie			0,210	
MAPE Travaux de Génie-Civil		0,328		
BAMENDJIN Travaux de Génie-Civil		0,131		
MBAKAOU Travaux de Génie-Civil		0,508		
Travaux Electromécaniques dans les Barrages		0,322		
Grosses réparations dans les barrages réservoirs	0,101			
Mape Bamendjin Mbakaou instrumentation rehabilitation	0,053			
Préparation pour travaux d'urgence à Bamendjin, Mapé		0,208		
Réhabilitation des Ouvrages Génie Civil de SLL		0,527		
Reprise des efforts dans les tirants		0,200		
Instruments d'auscultation (mesures de contraintes excessives dans le béton)			0,182	
Essais in Situ sur le béton des ouvrages			0,120	
Préparation pour travaux d'urgence à Edea		0,099		
Etude du Tassement du Barrage de Lagdo			0,040	
Préparation pour travaux d'urgence à Lagdo		0,099		
Total	5,168	46,542	4,414	25,324

Source AES SONEL, 2008

On peut relever un effort d'investissement fluctuant d'une année à une autre. Cet investissement relève davantage des opérations ponctuelles répondant à des besoins de maintenance et de renouvellement des équipements existants, assez vétustes. L'état détaillé des programmes en hydroélectricité figure en annexe 3.

Tableau 29 : Etat des infrastructures en hydroélectricité :

Nature des actifs	Valeur comptable d'acquisition 2007	Valeur nette comptable 2007
	Données en milliards de Fcfa	
Centrale hydroélectrique de Edéa	15, 752	3, 559
Centrale hydroélectrique de Songloulou	99, 506	43, 217
Centrale hydroélectrique de Lagdo	60, 213	27, 258
Barrage réservoir de la Mapé	27, 802	20, 345
Barrage réservoir de Bamendjin	1, 001	0,142
Barrage réservoir de la Mbakaou	3, 465	1, 659
Total	207, 739	96, 180

Source AES SONEL, 2008

Le cumul des investissements en hydroélectricité et leur valeur nette comptable en 2007, sont respectivement de 207,739 milliards de Fcfa et de 96,180 milliards de Fcfa.

III.1.7.2- La valeur ajoutée de l'hydroélectricité

La production et supplément de richesse générés par AES- Sonel pour la période 2004 -2007 sont présentés sur le tableau 30. De cette richesse additionnelle est déduite la contribution de l'hydroélectricité (voir tableau 31).

Tableau 30: Production et de la valeur ajoutée de l'hydroélectricité

Rubriques	Années				Moyenne
	2004	2005	2006	2007	
	(en milliards de Fcfa)				
1 Production vendue	131,557	141,052	149,641	153,422	143,918
2 Production stockée	0	0	0	0	0
3 Production immobilisée	2,015	0,941	1,997	10,689	3,9105
<i>4 Production de l'exercice =1+2+3</i>	<i>133,562</i>	<i>141,993</i>	<i>151,638</i>	<i>164,111</i>	<i>147,826</i>
5 Achats de l'exercice	22,530	23,601	24,979	43,433	28,63575
6 Services extérieurs	24,413	25,573	31,604	48,626	32,554
<i>7 Consommation en provenance de tiers =5+6</i>	<i>46,943</i>	<i>49,174</i>	<i>56,583</i>	<i>92,059</i>	<i>61,18975</i>
8 Valeur ajoutée =4-7	86,619	92,819	95,055	72,052	86,63625

Source AES SONEL, 2008

Tableau 31 : Production d'électricité par AES SONEL en GWH et détermination de la valeur ajoutée de l'hydroélectricité

Années	2003	2004	2005	2006	2007	Moyenne
Electricité produite						
Production totale (GWH)	3 685 921,76	3 919 818,31	4 004 110,933	4 146 890,61	4 256 642,8	4 002 721,89
Production hydroélectrique (GWH)	3 528 164,31	3 729 315,14	3 772 272,91	3 891 856,84	3 847 153,76	3 753 752,59
Part de l'hydro (%)	95,72	95,14	94,21	93,85	90,38	93,78
Valeur ajoutée hydroélectricité (en milliards de Fcfa)	82, 90	82,41	87,45	89,21	65,13	81,04

Source AES SONEL, 2008

Entre 2003 et 2007, la valeur ajoutée moyenne dégagée par AES Sonel, se chiffre à 86,636 milliards de FCFA avec une production globale moyenne de 4 002 721,89 GWH donc 93,78 % représentant la contribution hydroélectrique. Sous l'hypothèse d'une répartition équitable des charges et autres produits connexes entre l'énergie thermique et l'énergie hydraulique, on estime en moyenne la part de la valeur ajoutée dégagée par l'hydroélectricité à 81,04 milliards de FCFA.

La réalisation des barrages envisagés, notamment celui de Lom Pangar en augmentant l'offre d'énergie de AES Sonel, lui permettront de répondre à la demande sans cesse croissante en énergie surtout celle nécessaire à la production d'aluminium prévue par Alucam qui devrait passer de 90.000 à 300.000 tonnes, dans la perspective de l'extension de son usine d'Edéa. Dans ce sens un contrat de fourniture d'énergie qui rentrera en vigueur dès janvier 2010, vient d'être signée entre AES Sonel et Alucam par lequel le dernier opérateur consent à payer le kilowatt d'électricité désormais à 12,94 Fcfa contre 7 Fcfa par le passé. Cette situation augure des lendemains meilleurs pour le sous secteur de l'hydroélectricité.

III.1.7.3- Le rendement de l'hydroélectricité

Ce rendement est traduit par le rapport entre l'effort d'investissement dans le secteur et le supplément de richesse généré. Il est retracé dans le tableau 32.

Tableau 32 : Le rendement des investissements de AES SONNEL

Intitulés	Valeurs
(1) Investissement (en milliards de Fcfa)	207,739
(2) Valeur ajoutée hydroélectricité (en milliards de Fcfa)	81, 045
(3) = $\frac{(2)}{(1)} \times 100$ Rendement (%)	39, 01

Source : équipe GIRE, 2008

Les capitaux investis dans le secteur de l'hydro-électricité au Cameroun ont un rendement de 39 %.

L'utilisation des ressources en eau de manière à concilier au mieux l'ensemble de ces usages pour le développement continu du pays, tout en préservant les besoins des générations futures, telle que recommandée par la GIRE, nécessite qu'une grande attention soit accordée à leur suivi.

III.2 – LE SUIVI DES RESSOURCES EN EAU

De façon générale, il est important pour chacun des usages de connaître l'état de la ressource, les possibilités de son exploitation et les mesures de protection à prévoir. L'objectif est d'assurer un développement durable des activités liées à l'eau sur l'ensemble du territoire. C'est ce que les utilisateurs finaux que sont les politiques, les planificateurs, les aménagistes, les environnementalistes, les entreprises, attendent des activités en matière de gestion de l'eau.

La gestion des ressources en eau vise donc à :

- maintenir le respect des équilibres naturels liés à l'eau, en évitant les prélèvements excessifs et les pollutions ;
- développer et maîtriser la mobilisation de la ressource ;
- assurer une allocation équitable entre les différents usagers.

De façon opérationnelle il s'agit :

- d'évaluer quantitativement et qualitativement la ressource disponible ;
- de prendre des mesures de type réglementaire ;
- de planifier les usages de l'eau ;
- de résoudre ou prévenir les conflits liés aux usages.

La gamme des tâches de gestion et de protection des ressources en eau est très large. Dans le contexte Camerounais, elle comporte toutes les actions liées à la connaissance et au suivi des ressources en eau du pays notamment :

- l'inventaire des ressources et des ouvrages de mobilisation,
- la surveillance de l'état de ces ressources en quantité (réseaux hydrométriques et piézométriques),
- la surveillance de l'état de ces ressources en qualité (normes de qualité, pollution).

Cette fonction de suivi constitue un outil d'information, de prévention, de gestion des crises (sécheresses, inondations, pollutions), et de gestion de la ressource ; c'est par excellence un outil d'aide à la décision.

La fonction de suivi des ressources en eau au Cameroun, est principalement assurée par le CRH.

Le développement du secteur de l'eau est largement tributaire des ressources mobilisées en vue de son financement. Comment celui-ci est assuré au Cameroun ?

III.3 – LE FINANCEMENT DU SECTEUR DE L'EAU

La forte corrélation entre l'eau et le développement économique et social justifie amplement les efforts des pouvoirs publics, Organismes privés, bailleurs de fonds etc. en vue notamment de l'alimentation des populations en eau et d'une gestion durable de cette ressource pour les générations futures.

Ces efforts sont matérialisés par :

- les financements publics du secteur de l'eau dans le budget national ;
- les financements des partenaires au développement ;
- les revenus issus de l'exploitation de l'hydraulique urbaine ;
- les contributions de municipalités, du FEICOM, du PNDP, des missions de développement ;
- les coûts du suivi des ressources en eau ; etc.

III.3.1 - LE POIDS DES RESSOURCES ALLOUEES AU SECTEUR DE L'EAU

L'importance du financement du secteur de l'eau est appréciée ici d'une part au regard de son poids dans l'ensemble des ressources publiques, et de son volume par rapport aux allocations budgétaires des secteurs sociaux d'autre part. Par ailleurs il ne serait pas superflu de mesurer l'importance des financements extérieurs dans l'ensemble des ressources allouées à ce secteur.

III.3.1.1 - Le poids des ressources allouées à l'eau dans l'ensemble des ressources publiques (budget)

La sollicitude du gouvernement en vue du développement du secteur de l'eau est indéniable. Toutefois, l'effort financier consenti à cet effet ainsi que son poids dans les ressources de l'Etat, sont retracés dans le tableau 33.

Tableau 33 : Le poids des investissements publics du secteur de l'eau dans le budget public

Dotations des sous secteurs de l'eau/ministères		2004	2005	2006	2007	2008	Moyenne
(Montants en milliers de Fcfa.)							
Hydraulique rurale	MINEE	3 650 000	1 993 661	6 133 049	5 983 101	9 469 000	5 445 762,2
	MINEDUB	-	125 000	506 600	550 020	226 000	351 905
	MINESEC	-	37 503	31 500	224 500	306 000	149 875,75
	MINEPAT	40 000	-	335 000	545 500	39 960 000	10 220 125
	MINSANTE	2 559 348,127	783 250	1 890 475	982 476	393 500	1 321 809,83
MINADER (Hydraulique agricole)		75 000	5 000	-	155 000	341 000	144 000
MINEPIA (Hydraulique pastorale)		120 000	25 000	24 000	18 537	43 500	46 207,4
Total Investissement du secteur de l'eau		6 444 348,127	2 969 414	8 920 624	8 459 134	50 606 700	15 506 504
Total budget de l'Etat		1 617 000 000	1 721 000 000	1 861 000 000	2 251 000 000	2 276 000 000	1 945 200 000
Poids en % des investissements du secteur de l'eau dans l'ensemble du budget de l'Etat		0,39	0,17	0,48	0,37	2,22	0,73
Taux de réalisation ⁽¹⁾ en %		83	43,35	30,70		Nd	

(1) il s'agit exclusivement du taux de réalisation du budget du MINEE dont le poids est prépondérant dans les financements des ministères intervenant dans le secteur de l'eau

Source : MINEFI, Direction Générale du Budget, 2008.

Entre 2004 et 2008, le budget national a pris en charge les investissements dans le secteur de l'eau à concurrence de 15 milliards de Fcfa en moyenne par an ; soit 0,73 % de sa valeur totale et 0,2% du PIB⁸².

Si l'effort financier consenti dans ce secteur peut sembler marginal, au regard de l'ensemble des ressources publiques et de l'engagement des Ministres en charge de l'hygiène et de la salubrité d'Ethekwini et du plan d'action africain⁸³, on peut relever pour le déplorer le niveau relativement bas de la consommation des crédits d'investissement alloué à ce secteur de l'ordre de 43,55 et 30,70 % respectivement pour les années 2005 et 2006.

⁸² La moyenne du PIB réel pour la même période se situe à 8 085,92 milliards de Fcfa.

⁸³ Selon la Déclaration d'Ethekwini et le plan d'action africain, les Ministres en charge d'hygiène et salubrité devraient allouer des budgets spécifiques aux programmes d'hygiène et salubrité. Ces dotations devraient représenter **au moins 0.5 % du PIB** pour l'hygiène et la salubrité.

III.3.1.2 – La comparaison du budget du secteur de l'eau avec ceux des secteurs sociaux

L'importance des allocations budgétaires du secteur de l'eau par rapport à celles des secteurs sociaux, est représentée sur la figure 16 ci-après :

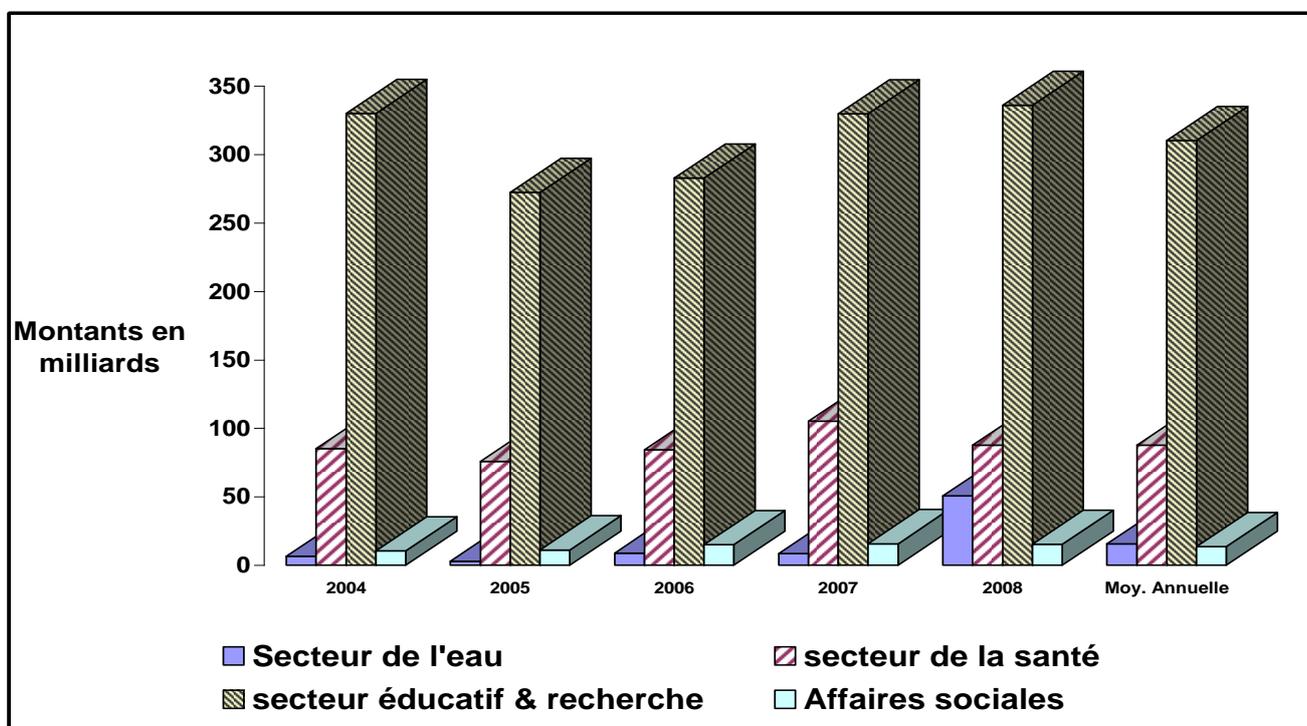


Figure 16 : Comparaison du budget du secteur de l'eau avec ceux des secteurs sociaux
Source : Construction l'équipe GIRE à partir des données budgétaires des exercices 2004 à 2008.

Des quatre secteurs en présence et pour la période considérée, le secteur de l'eau avec un budget annuel moyen de l'ordre 15,4 milliards Fcfa, occupe la dernière position avec celui des Affaires sociales, les deux étant devancés par le secteur de l'éducation et celui de la santé avec un budget annuel moyen respectivement de 310 et 87,6 milliards de Fcfa.

N'eu été l'enveloppe budgétaire de l'exercice 2008 d'un montant de 50,6 milliards Fcfa, qui a tiré la moyenne du budget du secteur de l'eau à la hausse, celui, avec une valeur modale de l'ordre de 8 milliards de Fcfa, aurait occupé la dernière position parmi les quatre secteur en présence.

III.3.1.3 - Le poids des financements extérieurs dans les financements de l'eau

Le secteur de l'eau est financé principalement par des ressources extérieures comme le démontre le tableau 34 :

Tableau 34 : Etat des financements cumulés de l'hydraulique Villageoise de 1997 à 2003

Montant total	37,9 Milliards de FCFA
Part BIP	18 %
Part PPTE	14 %
Part Financements Extérieurs	68 %

(Source : MINMEE, 2005)

Le secteur de l'eau en général et de l'hydraulique rurale en particulier, est financé principalement par des ressources extérieures (prêts ou dons à l'Etat). Sur 37,9 milliards de FCFA d'investissements en hydraulique Villageoise de 1997 à 2003, 68 % proviennent des financements extérieurs.

D'autres ressources sont mobilisées en vue du financement de sous secteur à l'instar des contributions des bénéficiaires.

III.3.1.4 - Les contributions des bénéficiaires

D'un projet à l'autre, la participation financière à l'investissement varie de 0 FCFA (cas des projets BIP) à 500 000 FCFA (projet Provillage). Cependant, le montant le plus communément réclamé se situe entre 100 000 et 150 000 FCFA par point d'eau. Cette somme est généralement utilisée pour couvrir les frais d'implantation d'ouvrage (étude géophysique). Une participation en nature : apport de matériaux, main d'œuvre,... peut se substituer à la participation financière ou la compléter.

La gestion de l'ouvrage et sa maintenance restent entièrement à la charge des usagers qui doivent s'organiser en association d'usagers ou en comité de gestion du point d'eau. Des cotisations ponctuelles peuvent être effectuées pour parer un incident passager interrompant le service de l'eau. La mobilisation des fonds à des fins préventives connaît des succès divers, mettant à nu le fonctionnement inefficace des comités de gestion.

Toutefois, le secteur de l'hydraulique rurale bien qu'à forte connotation sociale, mobilise d'importants fonds. Cette relative abondance vient démontrer une fois de plus le rôle hautement stratégique que ce secteur revêt. Ces fonds fournis aussi bien par l'Etat camerounais que par les partenaires au développement (bailleurs de fonds, ONG, fondations etc. ...) ont un impact certain sur les flux financiers du pays.

En outre, l'épargne que génèrent les comités de gestion de l'eau constitue une contribution non négligeable dans le réseau financier.

On peut aussi évoquer l'apport essentiel des marchés publics inhérents à l'hydraulique villageoise dans le chiffre d'affaires des petites et moyennes entreprises.

Par ailleurs, les Ministères en charge de l'Education, de la Santé, de l'Administration Territoriale, etc. disposent de financements pour la réalisation d'infrastructures d'approvisionnement en eau.

Au-delà des fonds injectés dans le secteur de l'eau par l'Etat et les partenaires au développement, celui-ci, partant de l'exploitation de ses activités notamment en milieu rural, génère des revenus qui assurent aussi son financement. Il importe de s'y intéresser.

III.3.2- LE FINANCEMENT DE L'HYDRAULIQUE URBAINE

Ce secteur étant désormais géré par la CAMWATER et la CDE, il tire ses ressources de l'exploitation de ces deux structures. On relève également la contribution d'autres acteurs, notamment les municipalités.

III.3.2.1 - Tarification en vigueur

Le système de tarification en vigueur qui se fonde sur une péréquation géographique, est retracé dans le tableau 35.

Tableau 35 : Les tarifs de vente d'eau hors taxes par catégorie d'usagers
(Tarifs applicables au 01/10/06)

N°	Catégorie Client	Tarif Fcfa HT
I	<i>Clients particuliers</i>	
	Consommations < = 10m3	293
	Consommations > 10m3	364
II	<i>Bornes fontaines payantes</i>	293
III	<i>Clients administratifs</i>	382
IV	<i>Bâtiments communaux</i>	382
V	<i>Bornes fontaines communales</i>	382
VI	<i>Clients industriels</i>	
	1ère tranche	382
	2ème tranche	366
	3ème tranche	350
	4ème tranche	337
	5ème tranche	322

Source : Lettre de politique sectorielle de l'hydraulique urbaine.

Par ailleurs, la clé de répartition du produit des ventes entre la CDE et CAMWATER est la suivante :

- 176 CFA par m³ d'eau vendu pour la CDE et le reste pour CAMWATER dans une plage tarifaire allant de 293 FCFA à 382 FCFA ;

- 500 FCFA par abonnés actifs pour la CDE contre un peu plus pour CAMWATER pour un coût d'entretien et de location compteur moyen supérieur à 1000 FCFA par abonnés actifs.

« Même après la hausse de 8% intervenue en 2006, la première en dix ans, les tarifs moyens des services ont subi une baisse de 15% en termes réels depuis 1995 et sont relativement bas dans le contexte de l'Afrique Sub-Saharienne, surtout compte tenu des niveaux relatifs des revenus par tête. Même avec la TVA, l'impact budgétaire moyen sur les ménages urbains camerounais estimé à environ 0,45% de leurs consommations totales, est particulièrement faible, bien plus faible que celui des autres services publics marchands de l'électricité, des télécommunications et des transports urbains.»⁸⁴

III.3.2.2- Ventes CAMWATER/CDE et leur clientèle

Les ventes et les consommations d'eau par les différents clients sont retracées dans le tableau 36

Tableau 36: Les ventes CAMWATER/CDE

Rubriques	Années	2004	2005	2006	2007	% croissance Moy. annuelle
	Unités					
vendus Administrations	million m3	27,570	30,463	27,080	27,167	-0,20
vendus hors Adm.	million m3	47,710	50,862	52,339	53,435	3,86
Totaux factures	million m3	75,280	81,325	79,419	80,602	2,39
Consommation par abonné privé	m3/an	223	229	239	245	3,18
Prix moyen par m ³ total	FCFA	336	336	356	362	2,54
Prix moyen par m ³ Administrations	FCFA	354	354	374	382	2,59
Prix moyen m ³ hors Adm.	FCFA	326	325	345	353	2,72
Indice des prix INS	FCFA	181,3	184,9	194,1	196,2	2,68
Ventes Administrations	milliard CFA	9,760	10,795	10,118	10,367	2,26
Ventes autres clients	milliard CFA	17,511	18,576	18,050	18,846	2,55
Ventes totales	milliard CFA	27,271	29,371	28,168	29,214	2,43
Abonnements fixes	milliard CFA			0,520	0,655	25,96
CA Total	milliard CFA	28,416	30,557	31,623	32,732	4,84
Employés	Unité	1604	1587	1936	2286	13
Abonnés par employé	Unité	137	143	116	114	-5,40

Source : CDE, 2008

⁸⁴ In MINEE, « la desserte en eau urbaine au Cameroun, Alimentation en eau urbaine au Cameroun, P. 4

On relève une relative stabilité des indicateurs d'exploitation de la CAMWATER/CDE :

- Une relative stabilité de la grille de prix, la hausse de 2,54 % en moyenne étant analogue à celle de l'indice général des prix de 2,68 % ;
- Une stagnation voire une baisse de la productivité du personnel avec une évolution négative du nombre d'abonnés par employé de – 5,40 % pour cette période ;
- Une tendance haussière des ventes comme l'illustre le graphique 17.

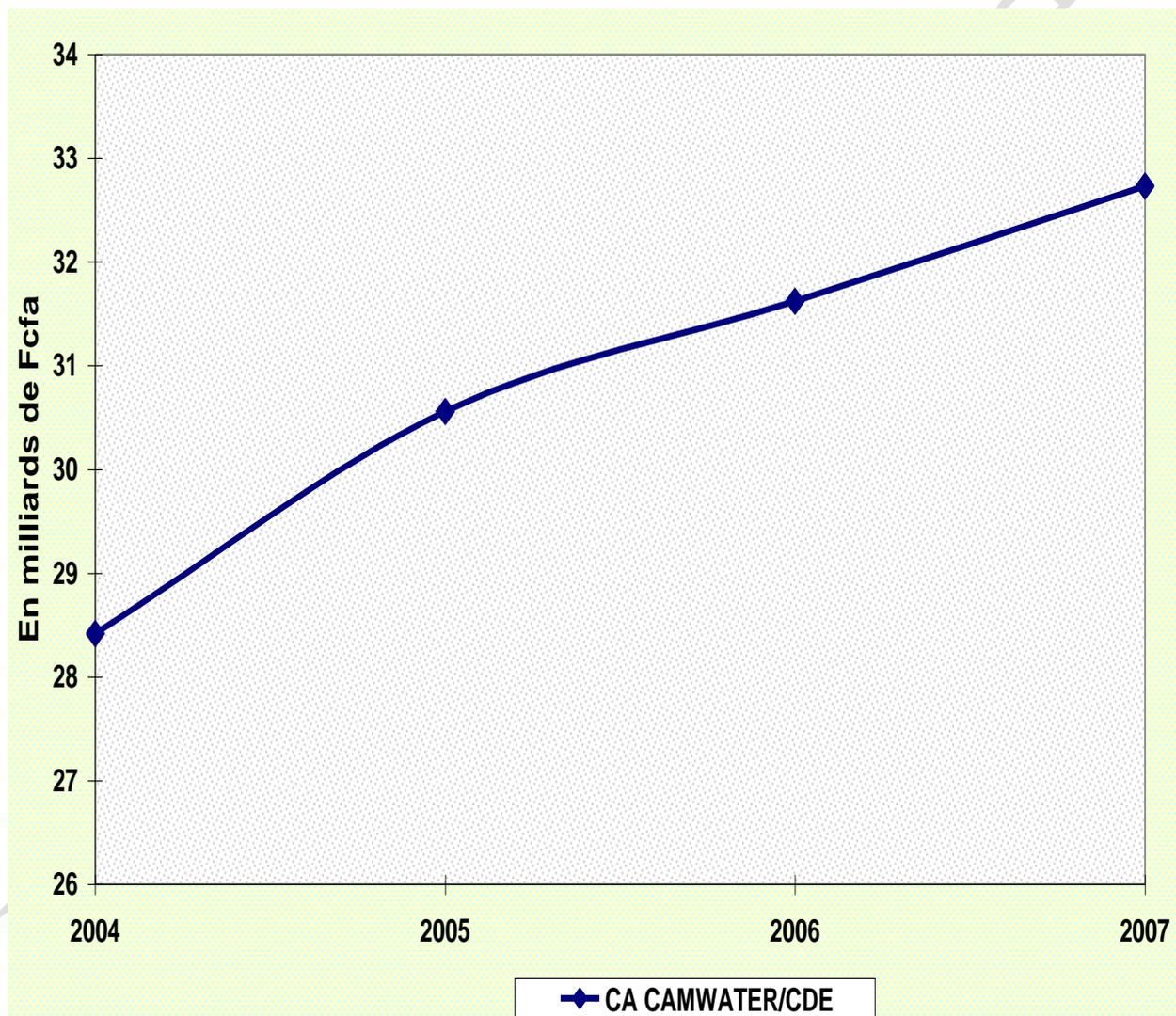


Figure 17 : L'évolution du chiffre d'affaires CAMWATER / CDE
Source : Construction équipe GIRE à partir des données de CDE, 2008

Ce chiffre d'affaire est issu d'une clientèle (voir tableau 37) qu'il importe suivre.

Tableau 37 : La consommation par type de clientèle (en m³)

TYPE DE CLIENTS	2004		2005		2006		2007	
	Nbre/Montant	%	Nbre/Montant	%	Nbre/Montant	%	Nbre/Montant	%
Particuliers								
<i>Abonnés</i>	212.286	96,960	219.048	96,64	216.151	96,58	251692	96,80
<i>Consommation</i>	42.745.578	56,78	45.120.895	55,48	45.346.129	57,10	46.000.849	57,07
Administrations								
<i>Abonnés</i>	4.558	2,08	4.958	2,19	4.994	2,23	5.350	2,06
<i>Consommation</i>	27.569.587	36,62	30.463.453	37,48	27.079.789	34,10	27.166.720	33,70
Industries								
<i>Abonnés</i>	116	0,05	715	0,32	715	0,32	680	0,26
<i>Consommation</i>	3.067.726	4,08	3.820.324	4,70	4.765.723	6,00	4.980.544	6,18
Bornes- fontaines								
<i>Abonnés</i>	170	0,08	169	0,07	169	0,08	198	0,08
<i>Consommation</i>	734.289	0,98	636.932	0,78	729.774	0,92	727.053	0,90
Services + agents SONEL/SNEC								
<i>Abonnés</i>	1.557	0,71	1.504	0,66	1.508	0,67	1.789	0,69
<i>Consommation</i>	826.685	1,10	960.937	1,18	1.194.508	1,50	.342.448	1,67
Bâtiments Communaux								
<i>Abonnés</i>	273	0,12	264	0,12	262	0,12	301	0,12
<i>Consommation</i>	335.043	0,45	322.815	0,40	303.100	0,38	384.407	0,49
Total								
<i>Abonnés</i>	218.960	100	226.658	100	223.799	100	260.010	100
<i>Consommation</i>	75.278.908	100	81.325.356	100	79.419.023	100	80.602.026	100

Source : CDE, 2008

Avec 48,48 litres par habitant et par jour, la capacité de production en 2007 approche la norme de 50 litres par habitant et par jour. « Suivant les objectifs de l'OMS, la consommation spécifique devait atteindre la valeur moyenne de 35 litres/jour/hab. en Afrique. Le Cameroun a situé de façon réaliste et en harmonie avec ses potentialités budgétaires, les normes suivantes : en milieu urbain, à la lumière des réseaux actuellement en cours de réalisation, un approvisionnement de 50 litres d'eau par personne et par jour, pour une famille de 10 personnes (branchements individuels) et une borne fontaine de trois à

quatre robinets pour 500 habitants sur la base d'une consommation de 20 litres par personne et par jour, soit la fourniture de 10 m³ d'eau par jour par point d'eau collectif. »⁸⁵

Par contre en considérant le volume de production avec 35 l / hab. /j. en 2007 (voir tableau 38), on demeure cette fois au dessus de la norme d'approvisionnement d'un point d'eau collectif sus évoquée.

Tableau 38 : La capacité et volume de production en l /j/hab. en 2007.

Population urbaine en 2007	9 085 498
Capacité production d'eau en l / j/hab.	48,48738066
production d'eau en m ³ en 2007	117 279 855
production d'eau en m ³ /hab. en 2007	12,91
production d'eau en l/hab. en 2007	12 908
production d'eau en l /j/hab. en 2007	35,27

Source : Equipe GIRE à partir des données CDE, 2008

Ayant mis en relief la tarification pratiquée CAMWATER/CDE et les rentrées financières qui en découlent au regard de la clientèle, il est utile de déterminer la structure des coûts (voir tableau 39), afin de cerner l'équilibre d'exploitation en hydraulique urbaine.

Tableau 39 : La décomposition des coûts de revient de l'eau

Rubriques	unités	Valeurs
Investissements	Millions de FCFA	4 176, 120
Energie & produits chimiques	Millions de FCFA	7 618, 401
Entretien	Millions de FCFA	1 907, 436
Personnel	Millions de FCFA	1 222,082
Autres	Millions de FCFA	8 522, 899
Sous/total	Millions de FCFA	23 446, 939
Rémunération	Millions de FCFA	8 691, 397
Total	Millions de FCFA	32 138, 336
Volume produit en 2007	En m ³	117 279 855
Volume facturé en 2007	En m ³	80 602 000
Coût de revient du m ³ produit	FCFA	274, 0311784
Coût de revient du m ³ facturé	FCFA	398, 7287768

Source : CDE, 2008

Le coût de revient du m³ d'eau produit est de l'ordre de 274 Fcfa. En considérant le volume d'eau facturé, ce coût se situe à 399 Fcfa, montant qui est au dessus du prix moyen total du M³ d'eau facturé de 362 Fcfa. Cette situation engendre une exploitation déficitaire

⁸⁵ MINMEE (2005), op. cit. P.09.

du fermier. Selon la CDE, « les conditions d'exploitation actuelles augurent un cash-flow négatif pour les huit premiers mois d'affermage »⁸⁶ ;

III.3.3 – LES CONTRIBUTIONS DES MUNICIPALITES, DU FEICOM ET DU PNDP

L'action des municipalités en matière d'alimentation en eau des populations sera illustrée à travers celle des CUD et CUY.

La CUD a entrepris depuis août 2006, le projet Action pilote « Eau et assainissement », sur cofinancement UE (subvention sur ligne budgétaire « facilité ACP-UE pour l'eau ») et GTZ d'un montant de 918 277 484 Fcfa.

Ce projet porte aussi bien sur la réalisation des infrastructures sociales que des opérations d'amélioration de l'état sanitaire des populations, d'assainissement et de préservation de l'environnement de quatre quartiers pauvres d'habitats précaires de la ville de Douala (Bonewonda, Brazzaville, Mambanda et Tractafric).

Les réalisations de ce projet concernant l'alimentation en eau des populations, sont retracées dans le tableau 40 :

Tableau 40 : La synthèse des réalisations dans les quatre quartiers ;

Quartiers	Puits aménagés	Bornes fontaines
Bonewonda	08	03
Brazzaville	04	01
Mambanda	06	00
Tractafric	03	02
Total	21	06

Source : CUD, 2008

Par ailleurs, l'on a procédé dans le cadre dudit projet à la chloration de 20 puits dans chacun des quartiers en question et à la réalisation de certains travaux d'assainissement tel que la construction de 53 mètres de passerelles (ouvrages de franchissement pour piétons).

La CUY quant à elle, finance la pose par CAMWATER/CDE de grands conducteurs d'eau potable dans certaines parties de la ville où le besoin en eau se pose avec acuité. Lesdites réalisations depuis l'an 2000, sont résumées dans le tableau 41 :

⁸⁶ Source : CDE, 2008.

Tableau 41 : Les réalisations de la CUY depuis l'an 2000

Arrondissements bénéficiaires	m linéaire	Montants de l'investissement TTC (Fcfa)
Yaoundé I ^{ve}	3 000	312 233 815
Yaoundé II ^e	1 790	74 536 235
Yaoundé V ^e	470	6 725 700
Yaoundé III ^e	960	48 029 400
Total	6 220	441 525 150

Source, CUY, 2008

Par ailleurs des organismes tels que le FEICOM, le PNDP, disposent de financements pour la réalisation d'infrastructures d'approvisionnement en eau

Concernant le FEICOM⁸⁷, cet organisme offre aux Communes, différents concours : avances de trésorerie, prêts ou subventions selon que le projet à financer est à caractère social, générateur des revenus ou non générateurs des revenus, comme illustré dans le tableau 42 :

Tableau 42 : les différents concours octroyés par le FEICOM

N°	Types de projets	Plan de financement :		
		Contribution du bénéficiaire (Commune)	Subvention	Prêts
01	Projets générateurs de revenus	10 % du montant	30 % du montant	60 % du montant
02	Projets non générateurs de revenus	10 % du montant	90 % du montant	-
03	Avance de trésorerie	-	-	100 % du montant

Source : FEICOM, 2008.

Eu égard à ce qui précède, le FEICOM a consacré à l'alimentation des populations en eau, les fonds retracés dans le tableau 43 :

Tableau 43 : Budget alloué par le FEICOM au financement de l'alimentation des populations en eau

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Moyenne depuis 2000
Investissement (en milliers)	-	276 342	300 500	1 028 379	108 755	102 218	363 239

Source : FEICOM, 2008.

En vue de la pérennisation des ouvrages, le FEICOM préconise :

⁸⁷ Pour accéder au financement du FEICOM, il faut :

- ✓ Etre une collectivité territoriale décentralisée ;
- ✓ Fournir un dossier comprenant : une demande, une délibération du conseil municipal, les trois derniers comptes administratifs, une étude du projet, avoir une capacité d'endettement favorable.

- Une organisation des populations bénéficiaires en comité de gestion, pour les points d'eau ;
- La production par la commune d'un compte d'exploitation de l'ouvrage après sa réalisation pour les réseaux à grande échelle ;
- La création d'une caisse et la formation d'un artisan réparateur.

S'agissant du PNDP, toutes les communes et communautés des régions de l'Adamaoua, du Nord, de l'Extrême-Nord, du Centre, du Sud et de l'Ouest, peuvent accéder à ses financements, à condition de disposer d'un plan de développement. Plus concrètement, la mobilisation des financements passe par l'ouverture d'un « compte conjoint » dans lequel le PNDP et le bénéficiaire déposent chacun sa quote part, respectivement 95 et 5 % pour le financement de microprojets.

Les financements consentis par le PNDP dans la réalisation des ouvrages hydrauliques, notamment ceux alimentant les populations en eau potable, sont présentés dans le tableau 44 :

Tableau 44 : Le financement des investissements hydrauliques par le PNDP

Années	Montant PNDP	Montant Bénéficiaire	Montant total
2004	24 271 445	945 075	25 216 520
2005	200 967 479	13 883 968	214 851 447
2006	196 262 845	10 378 888	206 641 733
2007	251 493 025	14 488 785	265 981 810
2008	146 974 249	7 733 672	154 707 921

Source: PNDP, 2008

Au nombre des activités devant bénéficier des financements ou pouvant en générer dans le secteur de l'eau, figure le suivi des ressources en eau. Quel est son coût au Cameroun ?

III.3.4 — LE COUT DU SUIVI DES RESSOURCES EN EAU

Le budget du CRH (voir tableau 45), constitue les charges de la fonction de suivi de la ressource en eau.

Tableau 45 : Le financement du suivi des ressources en eau

Libellés	Dotation 2007*	Mesures nouvelles	Dotation 2008
I Sécurisation en eau des grandes agglomérations			
Fonctionnement	17 000 000	19 200 000	32 500 000
II Réhabilitation du réseau hydrologique			
Fonctionnement	13 000 000	5 000 000	16 000 000
Investissement	34 000 000	-	34 000 000
Total II	47 000 000	5 000 000	50 000 000
Total (I+II)	64 000 000	24 200 000	82 500 000
III Financements extérieurs			
Autorité du Bassin du Niger (ABN)	-	-	18 000 000
Projet Niger-CICOS (Fonds de contre-partie)			18 000 000
Total III			36 000 000
Total général (I+II+III)	64 000 000	24 200 000	118 500 000
Poids du financement extérieur (en %)	-	-	30.34

* = Seul le budget de fonctionnement a été engagé durant cet exercice

Source: CRH, 2008

Au-delà de son budget et étant en amont des grands projets de développement en rapport avec la connaissance de la ressource en eau, le CRH tire des revenus de la prestation de certains services : la collecte des données, étude sur l'approvisionnement en eau des centres urbains, étude de faisabilité de certains barrages etc. A cet effet, il signe des conventions⁸⁸ avec des partenaires à l'instar de AES-SONEL, du MINEE etc.

La fiscalité constitue un instrument de politique économique. En fonction de ses traits, elle peut être incitative ou non au développement d'un secteur donné, influencer les comportements des acteurs y intervenant ainsi que la distribution des revenus. Comment se présente la fiscalité dans le secteur de l'eau au Cameroun ?

III.4 - LA POLITIQUE FISCALE

Au Cameroun, il est institué trois types de taxes et redevances dans le cadre de la gestion des ressources en eau. Il convient de les présenter et de procéder à leur analyse.

Les trois types de taxes et redevances en vigueur sont :

- la taxe d'assainissement ;

⁸⁸ Ces conventions ont abouti à des études telles que :

- P. CARRE, Etude des débits d'étiages de petits cours d'eau au voisinage de quinze centres urbains, observations 1977-1980, juillet 1981 ;
- Etude hydrologique du Ntem aux chutes de MENVE'ELE, avril 1981 ;
- BOUM Jean, Pierre TANYILEKE Grégoire, SIGHA NKAMDJOU, AYISSI MEVENGUE Gaspard, Etude des débits d'étiages de 25 cours d'eau secondaires de la République du Cameroun, Avril 1983 ;
- E. NAAH, Etude hydrologique du MAYO OULO à GOLOZO, Déc. 1984..

- la redevance de prélèvement ; et
- la taxe sur la valeur ajoutée.

III.4.1 - LA TAXE D'ASSAINISSEMENT

Elle est basée sur les dispositions de la Loi n° 98/005 du 14 Avril 1998 portant régime de l'eau dont l'article 8 stipule que : « (1) Une taxe d'assainissement est perçue par L'Etat sur les personnes physiques ou morales propriétaires d'installations raccordées aux réseaux d'égouts publics ou privés de collecte et de traitement des eaux usées.

(2) Le taux et les modalités de recouvrement de la taxe prévue à l'alinéa ci-dessus, sont fixés par la loi des Finances ».

Cette taxe est destinée à alimenter un Compte d'Affectation Spéciale créé à cet effet par décret présidentiel. Selon l'article 11 du décret n° 2005/3089/PM du 29 août 2005 précisant les règles d'assiette, de recouvrement et de contrôle de la taxe d'assainissement et de la redevance de prélèvement des eaux, « le tarif de la taxe d'assainissement par unité de charge polluante, ci-après dénommé taxe unitaire des eaux usées industrielles déversées, est fixé à 200 Fcfa. »

III.4.2 - LA REDEVANCE DE PRELEVEMENT

Elle se fonde également sur la loi portant régime de l'eau qui dispose dans son article 10 que : (1) Les prélèvements des eaux de surface ou souterraines à des fins industrielles et commerciales sont soumis à l'autorisation préalable et au paiement d'une redevance dont le taux, l'assiette et le mode de recouvrement sont fixés par la loi des finances.

(2) Toutefois, les sociétés concessionnaires d'un service public d'exploitation et de distribution d'eau potable en sont exemptées.

Selon l'article 17 du décret n° 2005/3089/PM du 29 août 2005 susmentionné, les tarifs unitaires de la redevance de prélèvement des eaux ... sont les suivants :

- ✓ 0 à 1 000 mètres cubes d'eau prélevée : 100 Fcfa par mètre cube ;
- ✓ Au dessus de 1000 mètres cubes d'eau prélevée : 50 Fcfa par mètre cube.

Toutefois, le tarif unitaire de la redevance de prélèvement des eaux à des fins agricoles, pastorales, ou piscicoles et dont les quantités journalières sont supérieures à 500 mètres cubes d'eau par jour, est fixé à 25 Fcfa par mètre cube.

III.4.3 - LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

C'est une taxe générale non spécifique à l'eau, qui se présente comme un impôt général de consommation que supporte toute personne morale ou physique participant au

processus de production et de commercialisation. Elle est instituée par la loi des finances 98-99 en vue du prélèvement de ressources sur toute valeur ajoutée dans les activités économiques (les productions et ventes de marchandises et de services) dont la distribution d'eau pour alimenter le trésor public. Elle est destinée à améliorer les finances publiques. Contrairement aux autres, la TVA représente un véritable impôt au sens fiscal du terme car fixée par voie d'autorité et sans contrepartie de prestation directe de service. La TVA sur l'eau est prélevée par la CDE sur ses ventes, hors tranche sociale, et reversée au trésor public. En 2007 ce prélèvement et le reversement de TVA, étaient respectivement de 5 408 249 032 Fcfa et 4 899 322 350 Fcfa⁸⁹.

III.4.4 – L'ANALYSE DE LA FISCALITE DANS LE SECTEUR DE L'EAU

A travers le prisme de la GIRE, les instruments économiques que sont la taxe d'assainissement et la redevance de prélèvement ont pour objet entre autres de maximiser l'efficacité allocative des ressources en eau et de promouvoir leur conservation.

Si l'abondance des ressources en eau au Cameroun assure la satisfaction de ses différents usages, il y a lieu de relever que la fiscalité :

- affirme le principe du préleveur payeur et pas explicitement celui du pollueur payeur ;
- est incitative pour la réalisation d'ouvrages d'eau par les acteurs notamment privés qui en sont de grands utilisateurs ;

Si en son article 10 alinéas 1, la loi portant régime de l'eau pose clairement le principe du préleveur payeur⁹⁰. Il n'en est pas de même du principe du pollueur payeur, même si la taxe d'assainissement (dont la base d'imposition est fonction du nombre d'unités de charge polluante contenues dans les eaux usées déversées) peut être, toute chose restant égale par ailleurs, un facteur limitant le déversement des matières organiques et celles en suspension contenues dans les effluents. Ainsi, la taxe d'assainissement peut limiter la pollution de l'environnement.

En comparaison avec le tarif appliqué à la clientèle industrielle par le fermier (cf. tableau 35), la redevance de prélèvement (voir figure 18), est largement inférieure.

A mesure que les quantités d'eau prélevées augmentent (au-delà de 1000 m³) la redevance par mètre cube d'eau baisse de 100 à 50 Fcfa, baisse plus importante que celle de la tarification

⁸⁹ Estimations de la CDE partant de son chiffre d'affaires

⁹⁰ « Les prélèvements des eaux de surface ou souterraines à des fins industrielles et commerciales sont soumis à l'autorisation préalable et au paiement d'une redevance dont le taux, l'assiette et le mode de recouvrement sont fixés par la loi des finances »

industrielle des 2^e, 3^e, 4^e et 5^e tranche du fermier. Cette situation rend plus incitatif la réalisation d'ouvrages d'eau par ceux qui en sont des grands utilisateurs.

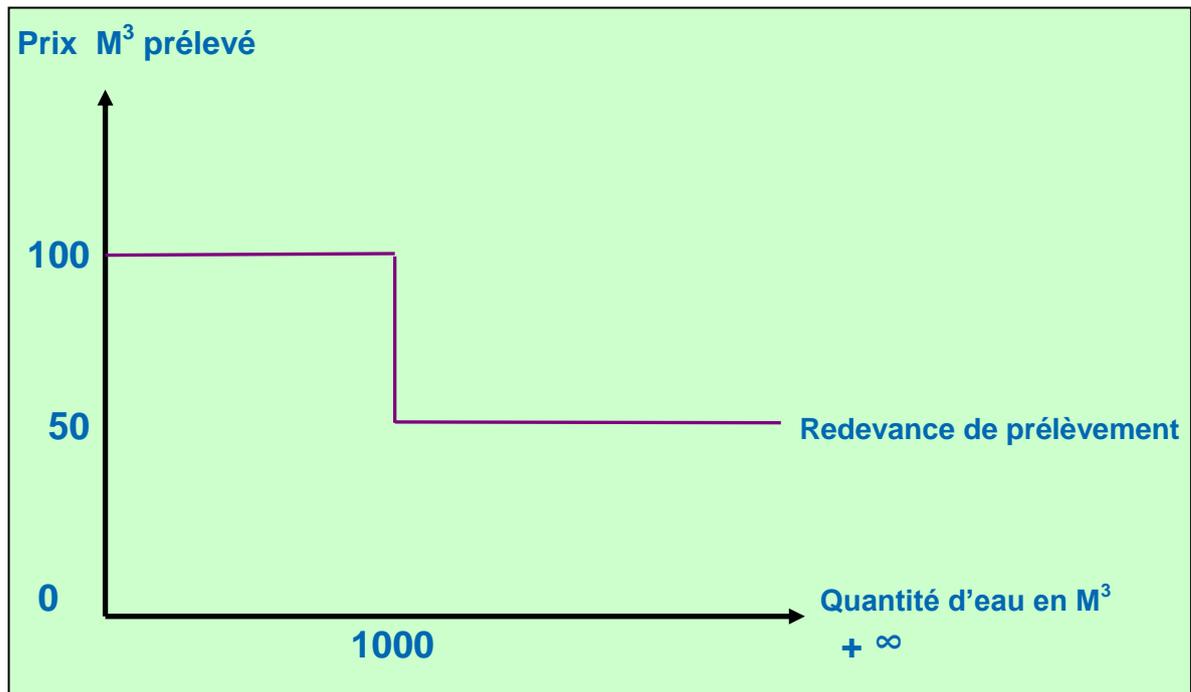


Figure 18 : Représentation de la redevance de prélèvement
Source : construction équipe GIRE

Si l'accès à l'eau autant en milieu urbain que rural reste limité et que la réalisation d'ouvrages d'eau par les acteurs privés soit indispensable pour en accroître l'offre, il est cependant à craindre qu'à terme, cette tendance ne pénalise le fermier en le privant d'une clientèle importante qui, disposant de ses propres installations n'aurait plus à s'approvisionner sur son réseau de distribution.

CONCLUSION

D'importants moyens sont consentis pour le développement du secteur de l'eau au Cameroun. L'Etat consacre en moyenne de 15 milliards par an, soit 0,73 % de la valeur totale de son budget. Les investissements ainsi réalisés lesquels sont financés en majorité par les concours extérieurs, ont un impact économique indéniable : création des valeurs ajoutées de Fcfa 13 milliards⁹¹ et Fcfa 81 milliards⁹² respectivement en hydraulique urbaine et en hydroélectricité pour ne citer que ceux là.

Au Cameroun, il est institué trois types de taxes et redevances dans le cadre de la gestion des ressources en eau : la taxe d'assainissement, la redevance de prélèvement et la taxe sur la valeur ajoutée. Cette fiscalité affirme le principe du **préleveur - payeur** et est incitative pour la réalisation d'ouvrages d'eau par les acteurs notamment privés qui en sont de grands utilisateurs.

Les réalisations d'ouvrages d'eau et les financements qu'ils exigent n'ont pas seulement une incidence économique, leur impact est aussi social.

⁹¹ Source: CDE (2008), Donnée de l'enquête

⁹² Source: AES SONEL (2008), Donnée de l'enquête

CHAPITRE IV : L'IMPACT DE L'EAU SUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL

INTRODUCTION

Par le recul de certaines maladies, la hausse de la productivité des travailleurs, l'amélioration de la scolarisation de l'enfant, notamment de la jeune fille etc., le développement du secteur hydraulique a une portée sociale indéniable. Celle-ci peut être cernée quantitativement et qualitativement.

IV.1 – L'IMPACT QUANTITATIF

Il peut être isolé par l'examen :

- des maladies liés à la mauvaise qualité de l'eau et le non assainissement ;
- des effets bénéfiques de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement.

IV.1.1 - LES FLEAUX LIES A L'EAU ET LE NON ASSAINISSEMENT ET LEURS COUTS

La mauvaise qualité de l'eau et le non assainissement, sont la cause de certaines maladies telles que :

- ✓ Le choléra (infection bactérienne) ;
- ✓ Les infections parasitaires (amibiases) ;
- ✓ Les infections virales (hépatite virale, la poliomyélite ...) ;
- ✓ Autres maladies liées à la qualité chimique et bactériologique de l'eau.

Entre 2003 et 2006, les helminthiases intestinales, ont touchées plus de 10 millions de camerounais⁹³. Sur une dépense moyenne de santé par ménage et par mois de 7 854 Fcfa⁹⁴, représentant 29 % du revenu moyen évalué à 26 800 Fcfa, le poids des maladies liées à l'eau et le non assainissement, est de 70 %.

Au total, ces maladies absorbent près de 21 % du revenu des ménages (voir figure 19).

⁹³ Source : MINSANTE, Service de l'eau, 2008.

⁹⁴ MINSANTE, Idem.

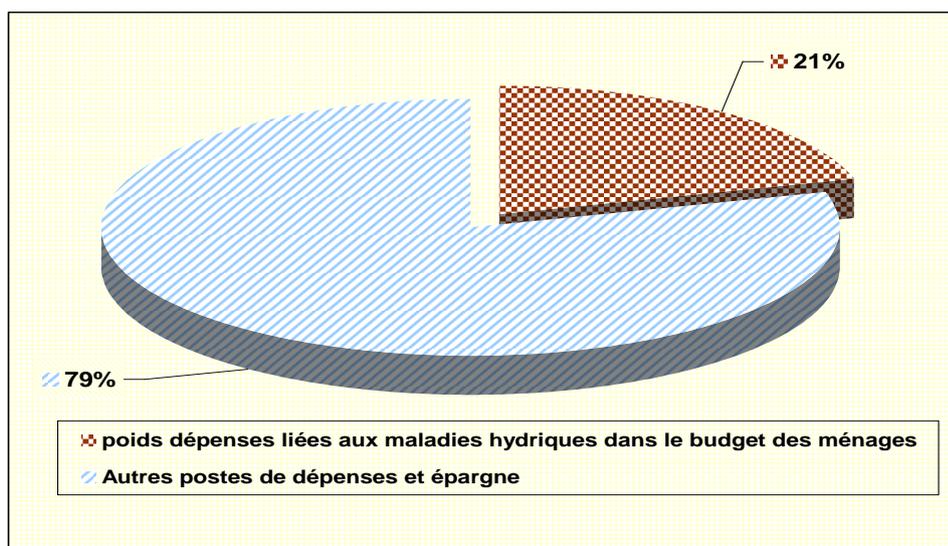


Figure : 19: Poids des maladies hydriques dans le budget familial
 Source : construction équipe GIRE à partir des données OMS et MINSANTE, 2008

Le montant annuel des dépenses liées aux maladies hydriques par ménage est évalué à 65 975 Fcfa.

Les maladies hydriques occasionnent également une importante sortie de devises (voir figure 20).

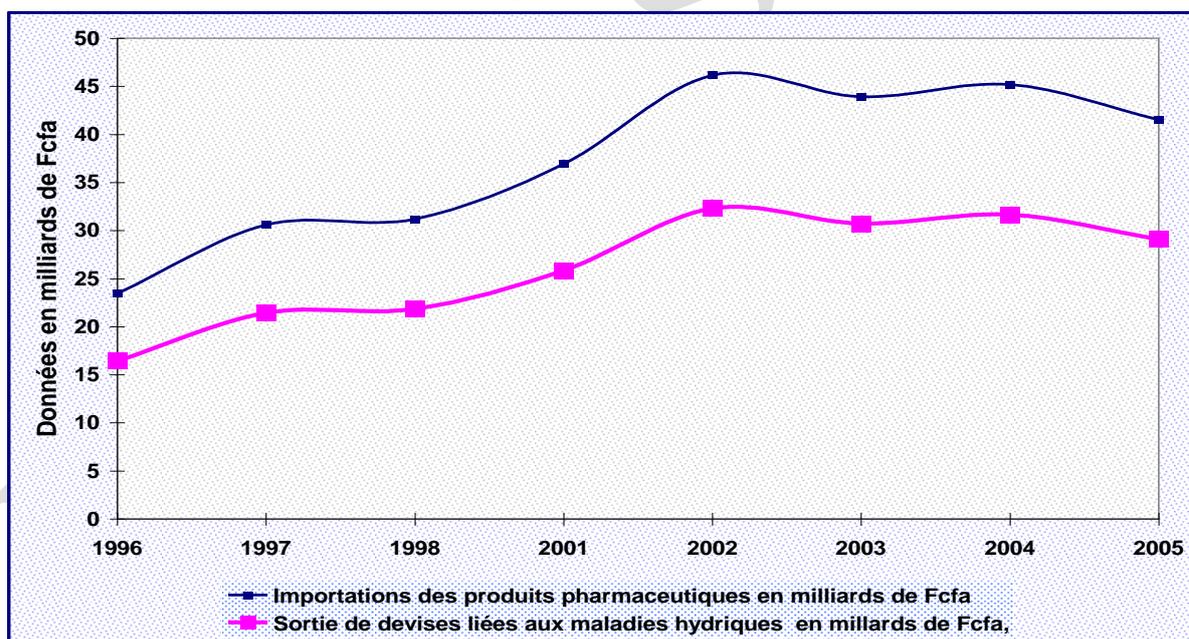


Figure : 20 : Sortie de devise liées aux maladies hydriques
 Source : construction équipe GIRE à partir des données OMS et DSCN, D.D.-MINEFI

Sur les importations des médicaments et consommables médicaux de 213,675 milliards de Fcfa entre 2001 et 2005, les maladies liées à l'eau et le non assainissement occasionnent une sortie de devises de l'ordre de 149,572 milliards de Fcfa, soit 29,914 milliards par an .

Par ailleurs, les femmes/enfants consacrent en moyenne 30 minutes par jour pour le transport de charge d'eau.

IV.1.2 - LES EFFETS BENEFIQUES DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le fait d'avoir moins de soucis de santé grâce à un meilleur accès à l'eau potable et à l'assainissement, entraîne de façon implicite, la préservation de l'épargne familiale et réduit la pénalité liée au corvée d'eau.

On relève une amélioration de la scolarisation de la jeune fille du fait des aménagements hydraulique. A titre d'illustration, le programme de coopération UNICEF/Cameroun, a augmenté annuellement de 5 points⁹⁵ en moyenne le taux de scolarisation des jeunes filles.

Par ailleurs le projet Action pilote « eau et assainissement » de la CUD a engendré un net recul du cholera dans les quartiers Bonewonda, Brazaville, Mambanda et Tractafric comme illustré dans le tableau 46 :

Tableau 46 : Evolution des cas de cholera dans les quartiers Bonewonda, Brazaville, Mambanda et Tractafric

Quartiers	Années			
	2004	2005	2006	2007
Bonewonda	234	07	04	00
Brazzaville	185	56	32	01
Mambanda	84	90	14	01
Tractafric	92	04	06	00
Totaux (cas)	595	157	56	02

Source : DPSL/GTZ, 2008

Cinq cent quatre vingt quinze (595) cas de cholera ont été enregistrés en 2004 contre seulement 02 cas en 2007 traduisant une tendance à la disparition de ce fléau dans les quatre (04) quartiers en question.

IV.2 – L'IMPACT QUALITATIF

Il est repérable par :

- l'implication des bénéficiaires à la Gouvernance de l'eau ;
- l'initiation à la démocratie et à la gestion de la cité (élection libre et transparente des représentants) ;
- l'éducation relative à l'eau basée sur les valeurs (ER eau BV);
- le renforcement des capacités des bénéficiaires pour une participation active au développement durable de leur infrastructure ;

Il y a également une amélioration des mœurs d'hygiène.

⁹⁵ Source: MINSANTE, Op. Cit.

CONCLUSION

Du fait de la mauvaise qualité de l'eau et le non assainissement, les helminthiases intestinales ont touchées plus de 10 millions de camerounais entre 2003 et 2006. Sur une dépense moyenne de santé par ménage et par mois de 7 854 Fcfa, représentant 29 % du revenu moyen évalué à 26 800 Fcfa, le poids des maladies liées à l'eau et le non assainissement, est de 20 %. Par ailleurs, le montant annuel des dépenses liées aux maladies hydriques par ménage est évalué à 18 850 Fcfa ; et sur les importations des médicaments et consommables médicaux de 5 725 millions de Fcfa entre 2003 et 2007, les maladies liées à l'eau et le non assainissement ont occasionné une sortie de devises de l'ordre de 1 145 millions de Fcfa, soit 229 millions par an.

Par contre un meilleur accès à l'eau potable et à l'assainissement, entraîne de façon implicite, la préservation de l'épargne familiale, réduit la pénalité liée au corvée d'eau améliorant notamment la scolarité de la jeune fille.

La communication n'est-elle pas de nature à stimuler cet impact économique et social de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement ? Comment se pratique t-elle en général dans le secteur de l'eau au Cameroun ?

;

CHAPITRE V: LE SYSTEME DE DIFFUSION DES INFORMATIONS SUR LE SECTEUR DE L'EAU : SENSIBILISATION, EDUCATION, PLAIDOYER

INTRODUCTION

La communication dans le secteur de l'eau de nos jours, est à ériger au rang des priorités. Le Gouvernement l'a bien compris au point d'en faire une préoccupation d'autant importante qu'il n'a pas hésité pour mettre en place une cellule de communication au sein du ministère en charge de l'eau.

En vue de l'analyse de la communication dans le secteur de l'eau, il est utile de s'attarder sur le paysage médiatique national.

V.1- LE PAYSAGE MEDIATIQUE NATIONAL⁹⁶

Les médias que ce soit la presse écrite, la télévision ou la radio, en leur qualité de vecteur de la communication et à l'aide de différentes techniques dont ils font appel, ont la responsabilité d'intéresser le public sur les questions liées à l'eau. A partir de la sensibilisation, de l'information et de l'éducation des acteurs du secteur, les médias peuvent favoriser des actions concertées de leur part.

Le paysage médiatique au Cameroun est constitué des medias de service public (financés et contrôlés par le gouvernement) et les média privés (qui comme leur nom l'indique dépendent directement ou indirectement des individus, groupes d'intérêts ou corporations). Cependant, tous offrent différentes opportunités en accomplissant leurs trois missions traditionnelles à savoir : l'information, l'éducation et le divertissement.

Les critiques concernant les médias publics font état de ce que les journalistes y opérant sont professionnellement peu dépendants du Gouvernement.

D'autre part, les medias privés au Cameroun se distinguent souvent par l'amateurisme dans le traitement des événements importants. C'est ce qui explique certainement la décision du Premier ministre du 19 décembre 2002, régulant ce secteur par l'instauration de la carte de presse, devant être délivrer à tous les journalistes qualifiés autant dans des médias publics que privés.

Les medias de service public au Cameroun ont pour composantes :

- la chaîne de télévision publique nationale ;
- la station de radio nationale ;
- les stations de radio régionale ;
- les stations de radio en FM opérant dans les capitales régionales ; et

⁹⁶ Cette section est inspirée de "Programme for integrated water resources management and water efficiency plan for Cameroon, An Information, Education and Communication Strategy, January 2006.:

- le quotidien public national (Cameroon tribune).

Parmi la multitude de médias privés opérant au Cameroun, peu assure une bonne couverture du territoire national. Ici, les stations radio opèrent seulement en FM, restreignant ainsi leur audience en milieu urbain où elles sont implantées. S'agissant des chaînes de télévisions privées, seul le signal de Canal 2 est capté sur l'ensemble du territoire national. Ceci est rendu possible par une agence disposant un système de cablo-distribution : TV Plus. Ce cablo-distributeur capte le signal de canal 2 comme ceux des autres chaînes de télévision étrangères regardées au Cameroun via les satellites. Ainsi les chaînes de télévision privées les plus en vue au Cameroun, sont : Canal 2 International et les autres chaînes locales opérant au niveau des régions.

Par ailleurs il y a également un bon nombre de stations de radio FM communautaires opérant en zones semi-rurales et diffusant principalement en langues locales. On les rencontre à Oku dans le Nord-Ouest, à Sangmelima dans la région du Sud et à Garoua dans le Nord.

La loi sur la communication de 1990 a favorisé, en grande partie, le développement de la presse écrite qui était déjà un organe influent.

Les publications les plus importantes parmi ces organes privés qui ont contraint Cameroon Tribune, le seul tabloïde public, à une sévère concurrence par la publication de certaines informations critiques à l'encontre de l'Etat ou des hautes personnalités publiques, sont :

- "*Mutations*"⁹⁷ ;
- « *Le Messenger* »⁹⁸ ;
- « *The Herald* »⁹⁹ ;
- « *Le jour* » ;
- *etc.*

Cependant, l'accès à la presse écrite au Cameroun est restreint à cause d'une raison fondamentale : le mauvais état des routes. Dans un pays où le système de télécommunication n'est pas totalement développé, les chefs de publication sont obligés de supporter des charges élevées pour la distribution de leur publication, principalement durant la saison pluvieuse. Ce qui conséquemment réduit l'accès à l'information via la presse écrite. Seul Cameroon tribune a effectué des avancées

⁹⁷ Il est le premier sur la liste à avoir révolutionné le paysage communicationnel. Même s'il ne publie qu'en une seule des deux langues officielles, cet organe est crédité d'être géré par des journalistes talentueux et professionnels qui ont dynamisé la presse privée à travers leur reportage.

⁹⁸ Il est l'un des vétérans. Il est apparu dans le secteur de la presse privée au début des années 80, d'abord comme bihebdomadaire, et maintenant comme quotidien depuis l'élection présidentielle d'octobre 2004.

⁹⁹ C'est l'une des rares publications en Anglais qui est distribuée et lue sur l'ensemble du territoire. Cette publication a opté pour un ton modéré ; il n'est ni sensationnel dans ses reportages, ni très critiques sur ses points de vue. Il est géré par une icône médiatique et une figure politique. Les camerounais d'expression anglophone à la recherche d'une opinion équilibrée, font souvent recours à "The Herald".

considérables en matière de distribution effective. Par ailleurs, la presse écrite est généralement limitée aux personnes lettrées qui, représente près de 70 % de la population.

L'environnement médiatique national ainsi décrit est en partie le cadre où s'exerce la communication dans le secteur de l'eau. Il importe d'examiner :

- le contenu des messages y relatifs et leurs vecteurs de diffusion ;
- la place de la sensibilisation, de l'éducation et du plaidoyer dans cette communication.

V.2 – LE CONTENU DES MESSAGES ET LEURS VECTEURS DE DIFFUSION

D'emblée, nous relevons jusqu'à nos jours que les messages sous-jacents à la communication dans le secteur de l'eau, sont encore à améliorer. De manière générale, le contenu de ces messages tourne autour de l'importance de l'eau, la qualité de d'eau, la nécessité de disposer des points d'eau en qualité et en quantité.

Ces messages sont destinés au grand public. C'est tout le monde qui est concerné. Toutefois, l'appréciation que l'on peut se faire de la qualité et du contenu desdits messages en rapport avec le public c'est que : bien qu'accessibles, ces messages sont trop globalisants. Les contenus pourraient être plus spécifiques en rapport avec l'utilisation quotidienne et avec le type de public.

Les supports utilisés sont le plus souvent : la radio, la télévision, la presse ; mais leur utilisation se fait de manière occasionnelle et événementielle.

Les choix et l'usage de ces vecteurs sont appropriés au regard des indicateurs de communication au Cameroun. La radio et la télévision sont des médias de masse donc recommandés. Du fait du recours quasi exclusif à la chaîne de télévision et à la radio publiques, une partie importante du public n'est pas touchée. De ce fait, ces deux vecteurs sont insuffisants pour une communication efficiente au Cameroun, surtout dans les zones rurales.

S'il faut donner une appréciation de la qualité et du contenu dudit message au regard des articles de presse, des campagnes d'information et de la communication commerciale (publicité), on peut y attribuer simplement la mention médiocre. Au fait, la communication en la matière est quasiment intermittente, ce qui donne de constater que les résultats visés, ne peuvent être atteints. Aussi la question de l'approvisionnement est un problème majeur et doit, de ce fait, être prise en compte par une meilleure éducation à la gestion des ressources disponibles et à une consommation de qualité.

V.3 – LA SENSIBILISATION

En matière de sensibilisation dans le secteur de l'eau, on relève qu'elle porte précisément sur la nécessité de consommer de l'eau et très souvent ne fait pas mention des divers usages autres que ceux inhérents à la consommation domestique.

Cette sensibilisation s'effectue le plus souvent de manière caricaturale à travers des slogans tels que : « **l'eau c'est la vie** » et est événementiel. L'appréciation que l'on peut faire de la qualité de cette sensibilisation est qu'elle est limitée en termes de choix et du nombre de supports. Les messages de sensibilisation sont englobant et manque de déclinaison parfaite. Ainsi, la sensibilisation dans le secteur de l'eau est quasiment inopérante.

En milieu rural, des activités d'animation et de sensibilisation ont systématiquement lieu dans le cadre des programmes d'AEP sur financements extérieurs. Les conditions d'obtention et de prise en charge de nouveaux points d'eau desdits programmes y sont explicitées. On constate que les villages qui reçoivent cette animation/sensibilisation sont bien souvent programmés à l'avance. L'approche par la demande est en ce sens un peu faussée. Les villages, même s'ils ne sont pas prêts à prendre en charge une nouvelle infrastructure, ne peuvent pas laisser passer l'opportunité du projet. Il peut en résulter après quelques temps un abandon du point d'eau s'il tombe en panne et un retour aux modes d'approvisionnement traditionnels.

Nous avons aussi noté que l'approche promue (animation/sensibilisation, participation des bénéficiaires, formation d'artisan réparateur, contractualisation, paiement des charges de fonctionnement) par l'administration n'est pas encore généralisée à l'ensemble du territoire national et à l'ensemble des intervenants. Des variantes existent en particulier en ce qui concerne la participation des bénéficiaires à l'investissement de départ.

En milieu urbain, la CAMWATER et la CDE communiquent peu ou pas du tout sur leurs services et les modalités d'y accéder.

V.4 – L'EDUCATION

Pour ce qui est de l'éducation dans le secteur de l'eau, les messages y relatifs portent précisément sur la consommation de l'eau, son rôle dans l'hygiène corporelle et pour une bonne santé. L'appréciation que l'on peut faire de ces messages est qu'ils sont appropriés, mais très incomplets.

V.5 – LE PLAIDOYER

Les difficultés rencontrés dans le secteur de l'eau (accès insuffisant à l'eau potable, financement, etc.), ajouté à l'incomplétude de la communication y relative, sont à l'origine de quelques plaidoyers y existant. Le plaidoyer en la matière est généralement d'ordre institutionnel, c'est-à-dire beaucoup plus à l'endroit des politiques.

Les initiateurs de ce plaidoyer sont les ONG, les partenaires (bailleurs de fonds, organismes spécialisés des nations Unies) et dans la moindre mesure les populations.

Les bénéficiaires le plus souvent sont les populations, mais l'appréciation que l'on peut faire de ce plaidoyer, est qu'il n'est pas structuré et même presque inexistant. La question qui occulte les âmes est celle de savoir : qui fait le plaidoyer et très souvent à l'endroit de qui ?

Pour remédier à la situation de la communication du secteur de l'eau sue présentés, il faut :

- Mener une réflexion globale et approfondie sur les techniques de communication dans le secteur de l'eau au Cameroun ;
- un plan voire même un programme de communication et de plaidoyer défini autour d'une stratégie bien pensée ;
- Varier les supports (vecteurs) de la communication et les adapter pour chaque cible ;
- Enfin, sortir des slogans du genre : « l'eau c'est la vie » et faire ressortir des termes plus touchant qui interpelle la population.

CONCLUSION

De façon globale, les atouts de la communication dans le secteur de l'eau au Cameroun sont presque négligés. L'eau en tant que produit (message), est indispensable pour le consommateur. Les messages en questions gagneraient à être enrichis et adaptés à chaque cible pour une communication effective dans le secteur de l'eau, qui demeure presque vierge.

Parmi les acteurs ayant un rôle déterminant dans le développement du secteur de l'eau, auxquels la communication devait s'intéresser, figurent en bonne place les partenaires extérieurs. Ils seront examinés dans le cadre de la coopération internationale en matière d'eau et assainissement.

Provisoire

CHAPITRE VI : LA COOPERATION INTERNATIONALE DANS LE SECTEUR DE L'EAU

INTRODUCTION

En matière d'eau et d'assainissement, le Cameroun coopère avec la communauté internationale. Il a ratifié une trentaine de conventions multilatérales sur l'environnement dont plusieurs ont trait aux problèmes de l'eau et de l'assainissement.

Pour l'examen de cette coopération, il nous semble utile de mettre en exergue :

- les conventions ratifiées (VI.1) ;
- les engagements et déclarations en matière d'eau et d'assainissement (VI.2) ;
- les organisations régionales et sous-régionales (VI.3) dont le Cameroun est membre;
- les institutions de financement (VI.4) auxquelles il fait appel ; et
- les organismes de facilitation du développement du secteur de l'eau au Cameroun (VI.5).

VI.1 - LES CONVENTIONS

Parmi celles-ci, il y a lieu de s'intéresser :

- à la décennie internationale de l'eau potable et assainissement (DIEPA) ;
- au sommet de Rio de 1992 (l'agenda 21) ;
- aux principes de Dublin
- aux OMD ;
- aux recommandations du sommet de Johannesburg de 2002.

VI.1.1 - LA DECENNIE INTERNATIONALE DE L'EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Parmi les conventions que le Cameroun a ratifié, celle de la décennie internationale de l'eau potable et assainissement (DIEPA) en 1980, aura mobilisé le plus grand nombre de programmes d'aménagements hydrauliques au Cameroun qui visaient surtout l'approvisionnement en eau potable. C'est le cas des programmes SCANWATER et SIAC.

Par ailleurs, le Cameroun partage les grands principes et objectifs arrêtés par la communauté internationale pour assurer non seulement une gestion durable des ressources en eau, mais également en assurer un meilleur service. Ce sont :

VI.1.2 – L'AGENDA 21 DU SOMMET DE RIO DE 1992

Le programme proposé pour le secteur de l'eau douce met l'accent sur :

- la mise en valeur et la gestion intégrée des ressources en eau ;
- le bilan des ressources hydriques ;

- la protection des ressources en eau, de la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques ;
- l'approvisionnement en eau potable et assainissement ;
- l'eau et l'urbanisation durable ;
- l'eau et la production vivrière et le développement rural durables ;
- l'impact des changements climatiques sur les ressources en eau.

VI.1.3 – LES PRINCIPES DE DUBLIN (1992) :

- L'eau douce est une ressource limitée et vulnérable, essentielle à la pérennité de la vie, du développement et de l'environnement ;
- Le développement et la gestion de l'eau devraient être fondés sur une approche participative, impliquant les utilisateurs, les planificateurs et les décideurs à tous les niveaux ;
- Les femmes ont un rôle essentiel dans l'approvisionnement, la gestion et la conservation de l'eau ; et
- L'eau a une valeur économique dans tous ses usages concurrents et devrait être reconnue comme un bien économique

VI.1.4 – LES OMD

En rapport avec l'eau et l'assainissement, il s'agit de :

- réduire de moitié la proportion de personnes n'ayant pas accès à une eau potable saine d'ici 2015 ; et
- réduire de moitié la proportion de personnes n'ayant pas accès à un assainissement de base d'ici 2015.

VI.1.5- LES RECOMMANDATIONS AU SOMMET DE JOHANNESBURG (2002)

Le sommet de Johannesburg de 2002 sur le développement durable a préconisé l'élaboration des Plans d'Action Nationaux de Gestion Intégrée des Ressources en Eau et d'utilisation efficace de l'eau, comme la pierre angulaire de l'atteinte des Objectifs du Développement pour le Millénaire (ODM) ; de la réduction de la pauvreté et de la faim ainsi que de la préservation de l'environnement.

VI.2- LES ENGAGEMENTS ET DECLARATIONS EN MATIERE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Ils concernent :

- les engagements des Chefs d'Etat visant à accélérer la réalisation des objectifs dans le secteur de l'eau et d'hygiène au Sommet de l'Union africaine à Sharm El Sheikh ;

- la Déclaration d'Ethekwini et au plan d'action africain ;
- la Déclaration des Ministres à Tunis sur le renforcement de la qualité de l'eau pour le développement socio économique de l'Afrique ;
- la Déclaration de la conférence des Ministres sur l'eau d'irrigation et l'énergie en Afrique : les défis des changements climatiques ; Sirte/Libye .

VI.2.1 - Les engagements des Chefs d'Etat au Sommet de l'Union Africaine à Sharm El Sheikh

Afin d'accélérer la réalisation des objectifs dans le secteur de l'eau et d'hygiène, les Chefs d'Etat s'engagent à :

- + Mettre sur pied et/ou actualiser les politiques de gestion des ressources en eau, des cadres réglementaires, des programmes et préparer des plans d'actions et stratégies nationaux pour atteindre les objectifs de développement du millénaire en matière d'eau et d'hygiène au cours des sept (07) prochaines années ;
- + Créer un cadre propre à faciliter la concrétisation des engagements des autorités locales et du secteur privé ;
- + Assurer une utilisation équitable et durable des ressources en eau, promouvoir la notion de gestion intégrée et l'exploration des ressources en eau nationales et partagées en Afrique ;
- + Accroître **de manière significative les ressources financières internes** consacrées à l'organisation des activités visant à renforcer la gestion des ressources en eau et l'installation des équipements sanitaires au plan national et régional, et, inviter les ministres en charge de l'eau et les ministres des finances à mettre sur pied **des plans d'investissement adaptés** ;
- + Elaborer des **plans financiers au niveau local**, explorer des marchés pour les investissements dans les secteurs de l'eau et les équipements sanitaires ;
- + **Pousser davantage les donateurs à renforcer leur appui et faire appel à d'autres sources de financement** concernant les initiatives sur l'eau et les installations sanitaires, notamment les projets au plan national et les initiatives rurales sur l'eau et l'hygiène, le Programme eau et villes africaines et le mécanisme de préparation des projets d'infrastructure du NEPAD comme convenu dans le cadre des Initiatives du G8 sur l'eau et l'hygiène ;
- + Promouvoir des programmes qui prennent en considération le rôle et les intérêts des jeunes et des femmes surtout que ce sont les segments les plus exposés à la mauvaise qualité de l'eau et des équipements sanitaires ;
- + Inviter les ministres africains en charge de l'eau et des finances en collaboration avec la Banque africaine de développement et les partenaires de développement à

organiser une réunion des ministres en charge de l'eau et des finances dans l'optique d'adopter des politiques de financement qui conviennent.

VI.2.2- La Déclaration d'Ethekwini et le plan d'action africain

Les Ministres en charge d'hygiène et salubrité ont pris l'engagement :

- ❖ d'allouer des budgets spécifiques aux programmes d'hygiène et salubrité. Ils estiment que ces dotations devraient représenter **au moins 0.5 % du PIB** pour l'hygiène et la salubrité ;
- ❖ que les acteurs régionaux et nationaux devraient tirer partie des opportunités qu'offre 2008, l'Année internationale d'hygiène décrétée par les Nations unies afin d'évaluer les efforts entrepris dans ce domaine ;
- ❖ d'inviter davantage les banques de développement, les organismes d'aide extérieurs et le secteur privé à renforcer leur appui et leurs efforts de manière à fournir une **aide financière et une assistance technique** pour la promotion de l'hygiène et salubrité, et partant, améliorer la coordination de l'aide en Afrique.

VI.2.3 - La Déclaration des Ministres à Tunis sur le renforcement de la qualité de l'eau pour le développement socio économique de l'Afrique

Au cours de cette réunion, les Ministres en charge de l'eau ont invité les gouvernements, les organisations nationales et régionales, la communauté internationale et les partenaires au développement à étendre leur contribution matérielle considérable et tangible sur les actions énumérées ci – dessous :

a) La plateforme infrastructurelle pour la sécurité de l'eau

Il s'agit à ce niveau de :

- (1) réunir des fonds pour réaliser les infrastructures nécessaires dans le secteur de l'eau afin de lutter contre la pauvreté et atteindre la croissance économique requise et le bien être social ;
- (2) faciliter la construction des infrastructures transfrontalières ;
- (3) élaborer des plans et stratégies au plan national pour la sécurité de l'eau ;
- (4) enrichir la base de données des informations et des connaissances et la capacité de contrôle.

b) Réalisation des objectifs de développement du millénaire dans le secteur de l'eau et l'hygiène

Dans cette perspective il est question de :

- (1) faire bon usage des ressources existantes et **mobiliser les ressources financières et techniques** à partir des secteurs public et privé, des utilisateurs, pour l'aménagement des infrastructures dans le secteur de l'eau et l'hygiène et le renforcement des capacités institutionnelles, techniques et managériales à tous les niveaux ;
- (2) accorder la priorité et augmenter les dépenses relatives à l'eau et à l'hygiène dans les budgets nationaux ;
- (3) accroître systématiquement les ressources allouées aux autorités locales pour la réalisation des projets sur l'eau et l'hygiène ;
- (4) concevoir des méthodes de contrôle et d'évaluation appropriées pour l'approvisionnement en eau et l'accès aux installations sanitaires au niveau local, national, régional et au niveau du bassin.

C) Financement des infrastructures pour avoir une eau saine

Dans ce sens les Ministres ont convenu :

- (1) de placer les retombées des équipements d'utilisation de l'eau et les installations sanitaires au centre des plans de financement des ministères ;
- (2) de dynamiser l'utilisation d'eau et des équipements sanitaires dans les plans de développement nationaux et les dépenses publiques ; et consacrer une plus grande partie de l'aide multilatérale aux infrastructures ;
- (3) que les rapports des ministres en charge de l'eau sur les financements correspondent aux impacts socio économiques escomptés ;
- (4) de répertorier les financements pour s'assurer de la circulation plus crédible et plus soutenue des fonds et appuyer les stratégies et actions sectorielles dans le domaine des eaux destinées à l'agriculture ;
- (5) de renforcer les capacités institutionnelles et humaines à tous les niveaux dans tous les domaines du secteur de l'eau et d'hygiène ;
- (6) d'appuyer la responsabilisation des autorités locales et renforcer leurs capacités dans la mise en oeuvre et la gestion de programmes décentralisés.

VI.2.4 - La Déclaration de la conférence des Ministres sur l'eau d'irrigation et l'énergie en Afrique : les défis des changements climatiques ; Sirte/Libye

Ils ont pris l'engagement :

- d'adopter des politiques bien conçues et des réformes institutionnelles connexes pour soutenir les actions de gestion de l'eau aux plans national, sous – régional, régional et

continental afin d'exploiter pleinement les potentialités des secteurs de l'agriculture et de l'énergie ;

- d'inviter les états à tenir au plus vite leur engagement pris à Maputo en 2003 relatif à **l'allocation de 10 % de leur budget national aux actions visant à stimuler la production agricole** ;
- de sensibiliser les donateurs et les partenaires au développement à soutenir l'Afrique dans la mise en place des mécanismes de gestion durable dans les domaines de l'eau, l'agriculture et l'énergie ;
- d'inviter les partenaires au développement et les institutions, telles que la FAO, la Banque africaine de développement, la Banque islamique de développement et bien d'autres à renforcer les capacités des pays à monter des projets afin d'accélérer les investissements dans les domaines des eaux d'irrigation et de l'énergie ;
- de faire visite à la Banque africaine de développement, à la banque islamique de développement, à la Banque mondiale ainsi que les banques régionales de développement pour garantir les financements, entre autres, des projets de développement dans le domaine des eaux destinées à l'agriculture et celui de l'énergie ;
- définir un plan directeur cohérent pour **les partenariats public – privé qui vont attirer plus de capitaux privés dans les secteurs de l'agriculture, de l'eau et de l'énergie** ;
- inviter les communautés économiques régionales africaines à élaborer et renforcer des textes régionaux adéquats sur la gestion intégrée des ressources en eau et promouvoir le développement des Centres d'excellence régionaux et des réseaux pour l'agriculture, la production de l'énergie hydroélectrique, la gestion de l'eau, les changements climatiques, la désertification, la sécheresse, les inondations, et la protection de l'environnement ;
- créer un organisme exécutif suprême pour s'occuper de l'intégration des ressources au niveau national et régional en Afrique.

Des engagements qui précèdent, la volonté politique au Cameroun à répondre positivement aux directives internationales, telles que la réalisation des objectifs du développement du millénaire et l'élaboration du plan GIRE, est indéniable. La question qui se pose est celle de la participation du Cameroun aux organisations régionales et sous régionales.

VI.3 - LES ORGANISATIONS REGIONALES ET SOUS-REGIONALES DONT LE CAMEROUN EST MEMBRE

Dans la pratique le Cameroun est représenté dans les organismes sous régionaux et les initiatives suivants :

- l'Autorité du Bassin du fleuve Niger (ABN) ;
- la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) ;
- l'autorité de Gestion Intégrée des Eau en Afrique Centrale (AGIEAC) ;
- la Facilité Africaine de l'Eau ou l'AMCOW ;
- la CEEAC.

VI.3.1 – L'AUTORITE DU BASSIN DU FLEUVE NIGER (ABN)

Créée en 1980, son objectif principal était de promouvoir et de coordonner les études et programmes de travaux en vue de la mise en valeur des ressources en eau du bassin. La Convention révisée en 1987 a assigné à l'ABN, les cinq objectifs majeurs suivants :

1. Harmoniser et coordonner les politiques nationales de mise en valeur des ressources du bassin ;
2. Planifier le développement du bassin en élaborant un plan de développement intégré du bassin ;
3. Concevoir, réaliser, exploiter et entretenir les ouvrages et des projets communs ;
4. Assurer le contrôle et la réglementation de toute forme de navigation sur le fleuve, ses affluents et sous-affluents conformément à « l'Acte de Niamey », et,
5. Participer à la formulation des demandes d'assistance et à la mobilisation des financements des études et travaux nécessaires à la mise en valeur des ressources du bassin.

En janvier 2004 à Yaoundé, une session extraordinaire des ministres de l'ABN a abouti à la Déclaration de Yaoundé relative à la réforme institutionnelle et organisationnelle de cette institution. Deux des résolutions adoptées concernent le renforcement des structures focales nationales d'une part, l'adoption d'un nouvel organigramme du secrétariat exécutif et sa mise en œuvre d'autre part. L'ABN s'est engagée vers une nouvelle orientation à travers le processus de Vision partagée, engagé en décembre 2002 et devant aboutir à un Programme d'Action pour le Développement Durable du bassin.

VI.3.2 – LA COMMISSION DU BASSIN DU LAC TCHAD (CBLT)

Les chefs d'Etat du Cameroun, du Niger, du Nigeria et du Tchad ont convenu le 22 mai 1964 de mettre en place par la Convention de Fort Lamy (N'Djamena) une structure permanente de concertation dénommée « Commission du Bassin du Lac Tchad ».

Les activités de la CBLT sont centrées d'une part

- sur l'inventaire des ressources du bassin, l'analyse et le traitement des données de base, la planification des actions de développement dans le bassin et son suivi, et d'autre part
- sur l'exécution des projets à caractère exclusivement régional et la promotion de projets de développement à caractère national et la promotion de la coopération régionale.

En 1988 la Commission a, en collaboration avec les Etats membres et l'apport du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), élaboré son Plan d'Action Stratégique (P.A.S) pour orienter son action future.

En perspective immédiate, il y a lieu de relever l'étude de faisabilité du transfert d'eau de l'Oubangui au lac Tchad. Considérant le rétrécissement continu du lac Tchad, du fait à la fois des déficits pluviométriques successifs, de la forte évaporation et de l'action humaine incontrôlée beaucoup de personnes ont pensé à une possibilité de faire un transfert d'eau du bassin du Congo au lac Tchad. Cette idée continue à faire du chemin.

En perspective à long terme. Un plan stratégique à 20 ans, son but : Un développement durable du Bassin du Lac Tchad.

Objectif principal : Une gestion concertée, intégrée et durable des eaux internationales et des autres ressources naturelles du bassin.

- Objectif 1. Une gestion concertée de l'eau partagée, en s'appuyant sur des politiques nationales harmonisées et appliquées au niveau de chaque sous-bassin.
- Objectif 2. Une gestion intégrée des ressources en eau des bassins du Lac Tchad, et des écosystèmes, en partant d'une meilleure connaissance de ces ressources.
- Objectif 3. Une gestion durable du bassin centré sur l'Être humain, et réconciliant le développement économique local avec l'exploitation rationnelle des ressources pour tous.

VI.3.3 – L'AUTORITE DE GESTION INTEGREE DES EAU EN AFRIQUE CENTRALE (AGIEAC)

En Afrique Centrale, des fondements politiques et institutionnels ont été posés pour améliorer la gestion des ressources en eau dans la sous-région. Parmi ces fondements, on note l'adoption de la vision de gestion des ressources en Afrique Centrale au 21^{ème} siècle et la décision de créer l'Autorité de Gestion Intégrée des Eaux en Afrique Centrale (AGIEAC) en novembre 2000. La vision de gestion des ressources en eau en Afrique Centrale au 21^{ème} siècle fait partie intégrante de celle de l'Afrique qui sert de fondement à la réflexion menée actuellement au sein du NEPAD en vue de la définition du cadre stratégique à moyen et à long terme pour l'eau. Cette réflexion s'appuie sur les grandes orientations de l'agenda 21 et

les principes directeurs de la déclaration de Dublin relatifs à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). Par conséquent, la mise en œuvre de la vision sous régionale passe nécessairement d'une part, par la connaissance des principes de la GIRE par les principaux acteurs du secteur de l'eau et d'autre part par la mise en place des structures opérationnelles de promotion desdits principes

VI.3.4– LA FACILITE AFRICAINE DE L'EAU

Il s'est tenu du 05 au 14 décembre 2003 à Addis-Abeba, une conférence panafricaine dont l'objectif était d'identifier les stratégies, les approches et les capacités de mise en œuvre des conclusions du Sommet Mondial pour le développement durable (Johannesburg 2002).

En préparation à cette conférence panafricaine sur la mise en œuvre des initiatives et le partenariat dans le domaine des ressources en eau, des experts se sont réunis à Brazzaville et ont retenu entre autres, les actions intégratives suivantes dans le plan d'action Afrique Centrale à Addis-Abeba.

1. Gouvernance de l'eau

- Définition et harmonisation des politiques nationales de l'eau ;
- Mise en place des institutions de gestion de l'eau ;
- Création du fonds de l'eau de l'Afrique centrale ;
- Développement d'un programme sous régional de recherche.

2. Maîtrise des risques et des catastrophes naturelles liées à l'eau

- Lutte contre la sécheresse dans la zone soudano-sahélienne ;
- Développement des plans nationaux de gestion des risques et des catastrophes naturelles ;
- Mise en place et développement de la police des eaux ;
- Mise en place des mesures préventives des bassins côtiers (vulnérabilité des nappes) ;
- Lutte contre les végétaux aquatiques envahissants.

3. Gestion concertée des eaux partagées

- Création de l'organisation du bassin du Congo entre autre.

4. Gestion de l'information hydrologique

- Programme régional de relance de l'hydrologie opérationnelle ;
- Renforcement et modernisation des services hydrologiques nationaux ;
- Mise en place de l'observatoire hydrologique régional.

5. Approvisionnement en eau potable et assainissement.

6. Développement des infrastructures de mise en valeur des ressources en eau.

- Développement des ceintures maraîchères autour des centres urbains ;
- Atelier sous-régional de sensibilisation sur les enjeux régionaux de transfert des eaux inter bassins ;
- Programme régional de transfert des eaux interbassins.

L'African Ministerial Council on Water (AMCOW) en sa qualité de future organe de l'Union Africaine en charge des questions d'eau, prendra la relève de la Facilité de l'Eau.

VI.3.5- LA CEEAC

Les activités menés dans ce cadre régional ont donné lieu à :

- 1)- l'appropriation du concept de Gestion Intégrée des Ressources en Eau par la plus haute instance de prise de décisions qu'est la Commission économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). Cette prise en compte débouche sur la Déclaration des Chefs d'Etat sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau en Septembre 2007 ;
- 2)- l'élaboration et la validation du document technique sur la politique de gestion des ressources en eau de l'Afrique centrale ; Ce volet vient juste d'être validé par les ministres de la CEEAC en charge des questions de l'eau, du point de vue politique. Un texte pour sa mise en application effective par les Chefs d'Etat a été élaboré.
- 3)- La définition d'un cadre institutionnel pour la création d'une unité de coordination des processus de gestion des ressources en eau à l'intérieur de la CEEAC. Ce texte est en train d'être examiné ;
- 4) La formation des formateurs des écoles spécialisées dans la Gestion Intégrée des Ressources en Eau avec pour objectif d'amener les écoles à introduire les cours sur la GIRE dans leurs programmes de formation ;
- 5) Effectuer des études sur la notion du genre en matière d'implication dans les projets relatifs à la gestion de l'eau dans les pays ; un document de stratégie régional relatif à ce volet a d'ailleurs été élaboré et attend d'être validé.

VI.4- LES INSTITUTIONS DE FINANCEMENT

Rentrent dans cette catégorie : la Banque Africaine de Développement, le groupe de la Banque Mondiale, l'Union Européenne, L'Agence Française de Développement (AFD), l'UN-Habitat, Plan Cameroun, etc.

VI.4.1 – LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

Le groupe de la Banque Africaine de Développement (BAfD) a mis en place :

- un programme dénommé « **alimentation en eau potable et assainissement en milieu rural** » ;
- un projet d'alimentation en eau potable et d'assainissement (AEPA) en milieu semi urbain.

Le premier a pour principaux objectifs :

- L'accroissement du taux d'accès aux services d'eau potable et d'assainissement en milieu rural en Afrique ;
- L'optimisation des investissements dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en milieu urbain Africain.

Le plan d'action de cette initiative qui s'appuie sur les grandes orientations de la vision Africaine de l'eau en 2025, a été présenté à plusieurs fora internationaux tel que le « World Panel on Financing Water Infrastructure », le sommet du G8 tenu à Evian en 2003 où il a été approuvé. Il a également reçu l'approbation de l'AMCOW tenu à Dakar en 2003. Du 01 au 03 Juillet 2004, la B.Af.D a organisé à ce sujet le Water Week à Tunis pour une large diffusion. Le Cameroun a déjà sollicité auprès des organes compétents son éligibilité à cette initiative.

D'autre part, les villes Camerounaises de Douala, Yaoundé et Edéa ont été déclarées éligibles à l'initiative **Water for African Cities** du même groupe BAf.D. Suite à cette éligibilité, une mission de UN-Habitat s'est rendue au Cameroun, du 26 au 30 mars 2004 dans le but de finaliser un document de projet du Cameroun qui avait été proposé à Addis-Abeba en décembre 2003.

Le second couvrira 19 centres secondaires répartis dans six régions du Cameroun : les Régions du Centre, de l'Extrême Nord ; du Littoral ; de l'Ouest ; du Sud et du Sud-Ouest. Ce projet permettra de répondre aux besoins en eau potable et en services d'assainissement adéquat des populations de ces centres. La durée d'exécution du projet est de 60 mois (de 2008 à 2013), son coût global de 45,58 millions d'UC dont un prêt FAD de 40 millions d'UC, une participation du Gouvernement à hauteur de 4,48 millions d'UC et des bénéficiaires à hauteur de 1,10 millions d'UC. Le projet bénéficiera à 1,15 millions de personnes vivant dans ces centres secondaires dont 51%, soit 0,59 million sont des femmes. Il bénéficiera également à CAMWATER, la Camerounaise des Eaux, aux structures décentralisées de la Direction de l'Hydraulique et de l'Hydrologie, aux municipalités, aux PME, aux associations féminines et autres ONG qui seront impliquées dans sa mise en œuvre. En outre, le projet renforcera les capacités du MINEE, du MINEPAT et du MINPROFF.

.

VI.4.2 – LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Il assure le financement de nombreux programmes. Ceux du secteur de l'eau sont résumés dans le tableau 47

Tableau 47 : Banque Mondiale – Projets dans le secteur de l'eau au Cameroun

Projets d'investissement	Description	Bénéficiaire	Montant	Période d'exécution
En cours	Projet de Développement des Secteurs Urbain et de l'Eau (PDUE) ¹⁰⁰	MINDUH/MINEE/ CAMWATER	US\$ 80 M (dont US\$ 33 M volet eau)	2008 – 2012
	Don GPOBA pour les branchements sociaux d'eau potable	CAMWATER	US\$ 5,25 M	2008 – 2012
En préparation	Programme de désensablement des barrages et retenues d'eau : Etude + Réalisation		Fcfa 6 milliards	2009-2013
Assistance technique	Description	Bénéficiaire	Montant	Période d'exécution
En cours	Revue des dépenses publiques dans le secteur de l'eau en milieu rural :	MINEE/MINFIN	US\$ 240.000	2008-2009

Source : Banque Mondiale / Bailleurs de Fonds – Secteur de l'Eau et de l'Energie, 6 février 2009

¹⁰⁰ Ce projet vise trois ensembles d'objectifs — Appui au développement des infrastructures et de l'urbanisation, Encouragement au développement du secteur privé et Renforcement de la bonne gouvernance, de la lutte contre la corruption et la bonne gestion des dépenses publiques. la corruption et la bonne gestion des dépenses publiques.

Il s'inscrit en complément de deux projets financés par l'IDA : (i) Le Projet d'infrastructures de Douala (PID), destiné à renforcer l'efficacité du système de transport urbain en réalisant un programme de réhabilitation du réseau de routes primaires et (ii) le Projet d'appui au Programme national de développement participatif (PAPNDP) qui consiste à soutenir le processus de décentralisation en zones rurales par l'établissement et l'exécution de mécanismes de financement décentralisés conçus pour assurer un développement participatif.

Ce projet est étroitement coordonné aux trois autres opérations en cours en milieu urbain (i) l'important projet de réhabilitation de voirie primaire dans les villes de Yaoundé et Douala, financé dans le cadre de la première phase du programme bilatéral d'aide français (Contrats de désendettement développement, C2D); (ii) le Programme d'appui aux capacités décentralisées de développement urbain (PACDDU), financé dans le cadre du 8ème Fonds européen de développement, destiné à renforcer les compétences de gestion des administrations locales et à encourager la participation des communautés au développement urbain et (iii) le Programme national de gouvernance urbaine appuyé par le PNUD et ONU-Habitat qui soutient la mise en place d'initiatives de réduction de la pauvreté au niveau des communes et de stratégies de lutte contre la délinquance locale (L'initiative pour des villes plus sûres), ainsi que des sessions de formation pour les autorités locales.

La composante d'approvisionnement en eau du projet est menée en étroite coordination avec des opérations parallèles financées par la Banque européenne d'investissement (BEI), l'Exim Bank de Chine et l'Agence française de développement (AFD), contribuant au développement des unités de production à Douala (Chine), Yaoundé (AFD), et des réseaux de distribution à Yaoundé et dans des centres urbains secondaires (AFD et BEI).

VI.4.3 - L'UNION EUROPEENNE

Elle entreprend actuellement le financement de nombreux programmes hydrauliques résumés dans le tableau 48.

Tableau 48 : Union Européenne - projets dans le secteur de l'eau au Cameroun

Projets d'investissement	Description	Bénéficiaire	Montant	Période d'exécution
En cours				
Action pilote 'Eau - Assainissement' à Douala (CUD-GTZ)	Amélioration puits Assainissement: drains, précollecte o.m. Extension distribution eau (forage-château-boutiques b.f.)	CUD/population des 4 quartiers d'habitat précaire de DOUALA	1.050.000 €	10.07.2006 – 06.07.2009
IRCOD – Bafia	Création d'une intercommunalité de l'eau dans le Mbam et Inoubou pour les 8 communes rurales du département Réhabiliter 60 et construire 25 ouvrages d'AEP (Adduction d'Eau Potable)	IRCOD / Les 8 communes rurales	980.469 €	11.12.2007 – 10.12.2011
ESF Yaoundé	Projet d'amélioration de l'accès à l'eau, à l'assainissement et de la qualité de l'eau de consommation dans 15 quartiers populaires de Yaoundé	Association Catalana D'Enginyeria Sense Fronteres (ESF)	648.565 €	05.12.2007 – 04.12.2010
Appui au Projet "Eau Potable-Otélé"(L'eau c'est la vie) pour la réalisation de 100 puits communautaires (Phase III)	Fonçage de 100 puits dans la Région du Centre	Projet Eau Potable d'Otélé pour les populations concernées	548.816 €	21.07.2006 – 20.07.2009
Incontro Fra I Popoli Onlus	Eau jaillissant des caroussels	Ecoles du Mbam et Inoubou	562.500 €	02.01.2008 – 01.01.2011
	Aménagement du périmètre irrigué de Lagdo	MINEPAT	5 milliards Fcfa	2008-2013
	Programme de développement de la zone péri urbaine de Yaoundé	MINEE	2,5 milliards Fcfa	2008-2013

Source : Banque Mondiale / Bailleurs de Fonds – Secteur de l'Eau et de l'Energie, 6 février 2009

En outre, l'UE a lancé en 2002 à Johannesburg « l'initiative européenne en faveur de l'eau » pour participer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Elle vise l'inscription prioritaire de ce secteur dans les politiques nationales, le

renforcement de la coopération entre bailleurs et bénéficiaires, ainsi qu'une plus grande efficacité des mécanismes financiers. Sous l'impulsion de la Commission européenne et de la France, le Conseil a créé une **Facilité européenne pour l'eau**, doté d'au moins 500 millions d'euros et pouvant bénéficier de financements supplémentaires.

Les gouvernements se sont retrouvés lors du **3^{ème} Forum mondial de l'eau à Kyoto** en mars 2003 pour travailler sur la réalisation des OMD. Le **panel mondial présidé par Michel Camdessus** y a présenté son rapport, « Financer l'eau pour tous », qui comprend de nombreuses propositions pratiques dont celle proposée à l'ensemble des acteurs d'un **doublé des financements dans ce secteur**. Il recommande notamment aux bailleurs de mieux mesurer l'impact de l'aide et d'améliorer son efficacité par l'accroissement de l'effet de levier, l'utilisation souple d'instruments de financement visant par exemple les prêts à des entités publiques non souveraines, des mécanismes de garantie et d'assurance, la couverture du risque de change et du risque politique, une aide versée sur la base de l'impact aux bénéficiaires (mécanisme dit *output based aid*), etc.

La France a placé l'eau au cœur des priorités du G8 à Evian (juin 2003). Un **plan d'action pour l'eau** a été adopté. Reprenant en particulier les préconisations du rapport Camdessus, il encourage la bonne gouvernance et vise : à mieux coordonner les ressources financières disponibles, à s'appuyer sur des autorités ou communautés locales, à renforcer le suivi, l'évaluation et la recherche, et à accroître l'engagement des organisations internationales.

A cet égard, la France a souligné que le rapport Camdessus marquait une étape importante et a obtenu que la Banque mondiale, en consultation avec les Institutions Financières Internationales, propose les **mesures nécessaires pour mettre en œuvre les propositions émises par le panel**.

L'initiative britannique sur la **facilité de financement international (IFF)** s'inscrit dans cette optique. Son objectif est de sécuriser les engagements nécessaires à l'achèvement des OMD et d'en accélérer le déboursement. Elle contribue également à plusieurs groupes de travail de l'initiative européenne et pilote en particulier la **composante « gestion intégrée des ressources en eau »**, dédiée à l'Afrique.

L'eau restera dans la prochaine décennie une priorité internationale. Le Secrétaire Général des Nations unies a nommé en mars 2004 un **Conseil consultatif sur l'eau et l'assainissement** chargé d'évaluer les progrès réalisés. Ce suivi sera à l'ordre du jour de plusieurs réunions internationales (réunions annuelles de la Commission pour le développement durable, rencontre en 2005 à New York des chefs d'Etat et de gouvernement consacrée à la réalisation des OMD, lancement d'une nouvelle décennie de l'eau en mars 2005, 4^{ème} Forum mondial de l'eau à Mexico en 2006).

En vue de la matérialisation de sa coopération, la France a pour bras séculier : l'Agence Française de Développement (AFD). Dans le cadre du programme d'investissements identifiés par CAMWATER, l'AFD a actuellement dans son portefeuille le projet de réhabilitation de la station de la Mefou et de développement des centres d'Edéa,

Bertoua et Ngaoundéré. Elle cofinance ce projet avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI) à hauteur d'un montant de € 100 millions, à raison de € 60 millions pour l'AFD et € 40 millions pour la BEI.

Par ailleurs ces deux institutions ont participé à la table ronde des investisseurs organisée le 15 novembre 2009 à Yaoundé par le gouvernement camerounais pour boucler le financement de la construction du barrage de Lom Pangar. En plus des 150 milliards de Fcfa nécessaires, le gouvernement a obtenu 10 milliards de Fcfa supplémentaires des différents bailleurs de fonds, qui ont promis des participations financières au projet, à concurrence de 40 milliards de Fcfa pour l'Agence française de développement (AFD), 20 milliards pour la Banque Européenne d'Investissement (BEI), 34 milliards de Fcfa pour la Banque mondiale, 12 milliards de Fcfa pour le Fonds saoudien, 43 milliards pour la Banque africaine de développement (BAD), 7 milliards de Fcfa pour le groupe Value analytics et 10 milliards de Fcfa pour la Banque de développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC)¹⁰¹.

VI.4.4 – L' UN-Habitat

L'agence des Nations Unies, UN-HABITAT, mandatée pour la promotion de logements durables aux niveaux social et environnemental, oeuvre depuis 1999 à aider les villes des pays africains dans l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement et ce, à travers le programme WAC (l'Eau pour les villes africaines).

L'objectif du WAC consiste à contribuer à la réalisation des objectifs en matière d'eau et d'assainissement dans le cadre des Objectifs de Développement du Millénaire (ODM). Les plus grandes priorités du programme sont l'apaisement de la crise d'eau urbaine à travers la gestion efficace de la demande en eau, le renforcement des compétences pour réduire l'impact environnemental de l'urbanisation sur les ressources en eau douce et la sensibilisation et l'échange d'information en matière de gestion et de conservation d'eau.

Conscient du fardeau que représente la recherche de l'eau pour les femmes et les enfants et des conséquences négatives du mauvais approvisionnement en eau sur les pays participants, le programme UN-HABITAT, en partenariat avec l'Alliance Genre et Eau (GWA) a entrepris, en 2005, une initiative stratégique d'intégration de l'aspect genre. En 2005, UN-Habitat a chargé GWA de conduire une évaluation rapide de l'aspect genre dans 17 villes à travers 14 pays parmi lesquelles Douala et Yaoundé au Cameroun.

Par ailleurs l'UN-Habitat assure le financement du programme eau pour les villes africaines dans sa seconde phase en cours d'un montant de \$ US 1 355 666, à raison de \$ US 806 600 et \$ US 495 066 respectivement pour l'UN-Habitat et le Cameroun.

Ce programme vise l'amélioration de l'accès à l'eau potable et au service d'assainissement des couches pauvres des grandes métropoles en vue de l'atteinte de OMD.

¹⁰¹ <http://www.camnet.cm/index.php>, « Alucam double sa facture envers Aes-Sonel ».

VI.4.5 – PLAN CAMEROUN

PLAN est une organisation non gouvernementale, apolitique et laïque qui œuvre pour le bien être des enfants à travers :

- leur parrainage, clé de voûte de sa création, qui permet la mobilisation des ressources et des subventions auprès des donateurs ;
- l'édification des infrastructures scolaires ;
- l'alimentation en eau des communautés et l'assainissement de leur environnement etc.

La vision de PLAN est celle d'un monde dans lequel tous les enfants réalisent leurs potentiels dans des sociétés qui respectent les droits de l'homme et la dignité de tous.

Au Cameroun, PLAN a commencé ses activités en 1996 et intervient aujourd'hui dans cinq régions à savoir :

- le Centre ;
- l'Est ;
- le Nord ;
- l'Etrême-Nord ; et
- le Nord-Ouest.

Sa stratégie est axée sur le (DCCE), qui repose sur :

- la sensibilisation et la conscientisation des populations via la PHAST¹⁰² en vue de leur implication dans la conception et l'exécution de projets devant enclencher leur développement (aménagement des AEP, construction de salles de classe et des latrines etc.) ;
- l'organisation des populations en comité de gestion composé de six membres élus ;
- la création de liens entre nécessiteux et donateurs dans un processus qui unit les peuples à travers leurs cultures, afin de donner sens et une valeur à leur vie.

La sélection des communautés, la négociation et l'inscription des enfants éligibles par PLAN sont conditionnées par :

- l'existence de nombreux enfants au sein desdites communautés ;
- l'existence des besoins en eau, en assainissement, etc. en leur sein ;
- la volonté et l'engagement des communautés de se prendre en charge ;
- la contribution des communautés à hauteur au moins de 10 % du coût du projet.

En moyenne, le budget alloué annuellement par Plan Cameroun pour ses interventions, est résumé dans le tableau 49 :

¹⁰² Participatory Hygen and Sanitation Transformation

Tableau 49 : Coût annuel moyen des interventions de Plan Cameroun

Nature de projets	Coût annuel en millions Fcfa	Observations
Aménagement d'AEP	375	L'AEP est facturé à 5 millions de Fcfa
Construction de latrines	50	Une latrine domestique revient à 500 000 Fcfa. Deux latrines sont construites par école pour un coût unitaire de 1,3 millions Fcfa
Construction de salles de classe	478	-
Actions de formation	225	-

Source: PLAN Cameroun 2009

Par ces efforts, plan Cameroun enregistre à son actif des réalisations présentées dans le tableau 50 ci-après :

Tableau 50 : Réalisations de PLAN Cameroun

Activités	Jusqu'à 2000	2001-2006	Total
Rénovation des écoles	145	205	350
Construction des salles de classes	61	345	406
Formation des enseignants	280	1 307	1 587
Latrines scolaires	29	205	234
Bourses scolaires aux filles et garçons	315	4 278	4 593
Session de formation des personnels sanitaires	12	947	959
Installation des équipements pour centre de santé	10	10	20
Construction de puits	87	210	297
Latrines domestiques	384	1000	1 384
Appui médical aux enfants	340	7 000	7 340
Formation commis de la santé	4 785	7 340	12 125
Formation TBA	136	400	536
Octroi des outils de travail aux planteurs	2 350	5 552	7 902
Installation des forages	10	34	44

Source: PLAN Cameroun 2009.

VI.4.6 – L'UNESCO

Elle assure également le financement de nombreux programmes dans le secteur de l'eau (voir tableau 51)

Tableau 51 : UNESCO - projets dans le secteur de l'eau au Cameroun

Projets d'investissement	Description	Bénéficiaire	Montant	Période d'exécution
En cours	Etude de l'Etat de l'Eau au Cameroun	MINEE	\$15000	mai-novembre 2009
	Etude intégration science, technologie et environnement dans le DSRP/UNDAF	MINEPLAT	\$17000	déc 08-sept 09
En préparation	Village Millénaire composante eau	Régions Maroua / Dja	\$1.040.000	Projets soumis au bailleur
	Projet « water management as a tool for conflict prevention »	En partenariat avec UICN et Global Water Partnership	\$300.000	
	Gestion transfrontalière d'eau de l'estuaire Rio del Rey (Cam-Nig)	En partenariat avec UICN et Global Water Partnership	\$760.000	

Source : Banque Mondiale / Bailleurs de Fonds – Secteur de l'Eau et de l'Energie, 6 février 2009

VI.4.7 – LE PNUD

Ses financements dans le secteur de l'eau au Cameroun sont présentés dans le tableau 52.

Tableau 52 : PNUD - projets dans le secteur de l'eau au Cameroun

Projets d'investissement	Description	Bénéficiaire	Montant	Période d'exécution
En cours	Programme National de Sécurisation et de Réhabilitation du Lac Nyos	MINEPAT	25,3 milliards Fcfa	2007-2010
	Projet de restauration et conservation des écosystèmes (programme grand Ecosystème marin du Golfe de Guinée)	MINEP	500 millions Fcfa	2008-2012
	Appui à la convention d'Abidjan sur la protection de l'écosystème marin et continental	MINEP	112 millions Fcfa	

Source : Banque Mondiale / Bailleurs de Fonds – Secteur de l'Eau et de l'Energie, 6 février 2009

VI.4.8 – LA COOPERATION BILATERALE

De nombreux programmes sont financés dans le cadre de la coopération bilatérale. C'est le cas avec la Chine (voir tableau 53), le Japon (voir tableau 54) et la Belgique (voir tableau 55).

Tableau 53 : Ambassade de la Rép. Pop. de Chine - Projets dans le secteur de l'eau au Cameroun

Projets d'investissement	Description	Bénéficiaire	Montant	Période d'exécution
En cours	1 ^{ère} phase projet renforcement et amélioration en eau potable dans la ville de Douala : usine de production et de traitement d'eau potable à partir du Mungo d'une capacité de 50 000 m ³ /jour	CAMWATER	11 milliards de Fcfa (prêt de Exim Bank China)	Projet opérationnel en début 2010
En préparation	2 ^{ème} phase projet renforcement et amélioration en eau potable dans la ville de Douala	CAMWATER	68 millions d'euros, soit 44,5 milliards de Fcfa Soit 56 milliards pour les deux phases	

Source : Eric EOUGA, Cameroon Tribune n° 9461/5662 du 23 octobre 2009, P. 12.

Tableau 54 : Japon - projets dans le secteur de l'eau au Cameroun

Projets d'investissement	Description	Bénéficiaire	Montant	Période d'exécution
En cours	4e Projet d'adduction d'eau	MINEE	5 milliards Fcfa	(2006-2009)
	5e Projet d'adduction d'eau	MINEE	5 milliards Fcfa	(2009-2011)

Source : MINEPAT (2009), CDMT période 2009-2013

Tableau 55 : Belgique (banque Dexia) - projets dans le secteur de l'eau au Cameroun

Projets d'investissement	Description	Bénéficiaire	Montant	Période d'exécution
En cours	Adduction d'eau de Maroua	MINEE	1,079 milliards Fcfa	2010-2015
	Projet d'hydraulique rurale de Batcham	MINEE	923 millions Fcfa	2010-2013
En préparation	Réhabilitation, renforcement et extension de systèmes d'approvisionnement en eau potable en faveur de 52 centres de distribution d'eau potable. La première phase concerne 05 centres à savoir : Douala, Bogo, Maroua, Mbankomo et Jikejem-Oku	Camwater	40 milliards de Fcfa (prêt de la banque Dexia)	Prêt en plusieurs phases
	Etude réhabilitation des bornes fontaines de la Sanaga Maritime	MINEE	175 millions Fcfa	

Source : MINEPAT (2009), CDMT période 2009-2013

D'autres institutions assurent également le financement de nombreux programmes dans le secteur de l'eau. C'est le cas de : la BID¹⁰³, la KFW, la BADEA etc.

VI.5- LES ORGANISATIONS DE FACILITATION

Ce sont celles qui se singularisent par l'activité d'appui conseil. On distingue :

VI.5.1- GWP (GLOBAL WATER PARTNERSHIP)

Le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) a été créé en 1996 pour aider les pays à traduire en actions concrètes les nouveaux principes en matière de gestion des ressources en eau. La représentation de cette initiative pour la sous-région Afrique Centrale est abritée par l'UICN, institution hôte, dans ces locaux de Yaoundé. Les missions du GWP Afrique Centrale sont les suivantes :

- La facilitation de l'action des gouvernements en matière de formulation de politiques de l'eau et d'élaboration de Plans d'action nationaux de GIRE ;
- L'appropriation des principes de la GIRE par toutes les catégories d'acteurs du secteur de l'eau dans la sous région ;
- Le renforcement de la coopération dans le domaine de la gestion des ressources en eau ;
- La création des partenariats nationaux de l'eau créés dans des pays de la sous région ;
- L'établissement et le fonctionnement d'un réseau GWP - Afrique Centrale.

VI.5.2- L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)

L'Union internationale pour la conservation de la nature aide le monde à trouver des solutions pragmatiques aux défis de l'environnement et du développement les plus pressants. Elle appuie la recherche scientifique, gère des projets sur le terrain partout dans le monde et rassemble les gouvernements, les organisations non gouvernementales, les agences des Nations Unies, les entreprises et les communautés locales pour, ensemble, développer et mettre en oeuvre des politiques, des lois et de meilleures pratiques.

Dans le secteur de l'eau au Cameroun, l'UICN-PACO a mis en place de concert avec la Facilité Africaine de l'Eau/Banque Africaine de Développement, le Global Water Partnership et le Bureau Multi-pays de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la

¹⁰³ Avec la Réalisation de 184 forages dans quatre régions (2003-2010) pour un coût de 1, 840 milliards Fcfa au bénéfice du MINEE.

Science et la Culture à Yaoundé, un programme de cofinancement des projets d'assainissement et d'eau.

VI.5.3 - LA SNV

La SNV est une organisation d'appui conseil qui ne finance pas les adductions d'eau, mais accompagne les collectivités locales et certaines structures ou ONGs locales intervenant dans les adductions d'eau potable. Elle a actuellement signée une convention avec le FEICOM pour le financement d'une dizaine de Communes dans ses zones d'intervention qui sont l'Extrême-Nord, l'Est et le Nord Ouest. L'état de ses programmes dans l'hydraulique et l'assainissement est retracé dans le tableau 56.

Tableau 56 : Etat actuel des programmes hydrauliques et de l'assainissement de la SNV .

N°	Nature des engagements	Années de réalisation	Situation actuelle	Coût total	Institution bénéficiaire
01	Accompagnement de la Commune de Rey Bouba pour la mise en œuvre et le fonctionnement de son système d'adduction d'eau potable (Nord)	2007	En cours	90 millions FCFA financé par le Feicom	Commune de Rey Bouba
02	Accompagnement de la Commune de Méri dans l'élaboration et la mise en œuvre de son projet d'adduction d'eau potable (Extrême Nord)	Appel d'offre sera lancé cette année	En cours	Financement feicom	Commune de Méri
03	Accompagnement de la Commune de Bafut dans son projet d'extension et de réhabilitation d'un réseau d'adduction d'eau potable	Appel d'offre sera lancé cette année	En cours	Financement feicom	Commune de Bafut
04	Accompagnement de la Commune de Kumbo et du Kumbo Water Authority dans la gestion efficace et efficiente de son SAEP			Kumbo council and KWA	
05	Accompagnement de la Commune de Ndu et du Ndu Water Authority dans la gestion efficace et efficiente de son SAEP			Ndu council and NWA	

SOURCE : SNV (2008)

VI.5.4- GTZ

La GTZ, agence de coopération technique allemande, est active au Cameroun depuis 30 ans. Ses domaines prioritaires d'intervention sont :

- la décentralisation ;

- la santé, notamment le VIH SIDA; et
- les ressources naturelles à travers notamment le Programme Sectoriel Foret et environnement.

S'agissant du secteur de l'alimentation en eau et de l'assainissement, la GTZ cofinancement avec l'UE¹⁰⁴, le projet Action pilote « Eau et assainissement » que la CUD a entrepris depuis août 2006.

Provisoire

¹⁰⁴ Subvention sur ligne budgétaire « facilité ACP-UE pour l'eau ») et GTZ d'un montant de 918 277 484 Fcfa

CONCLUSION

La coopération internationale dans le secteur de l'eau a comme pierre angulaire un certain nombre de conventions ratifiées par le Cameroun et des organisations régionales et sous-régionales auxquelles il a adhéré. Cette coopération assure à ce secteur l'essentiel de ses financements fournis par de nombreux partenaires au développement et institutions de facilitation. Elle apparaît ainsi très diversifiée et fructueuse.

Toutefois, cette coopération n'épargne pas le secteur de l'eau au Cameroun de nombreux problèmes auxquels il est confronté. Il est utile de procéder à leur identification.

Provisoire

CHAPITRE VII : L'IDENTIFICATION DES PROBLEMES DU SECTEUR DE L'EAU

INTRODUCTION

Ces problèmes sont relatifs à:

- la disponibilité, l'accès à l'eau autant en milieu urbain que rural ;
- l'exploitation inefficace des ressources en eau ;
- aux contraintes inhérentes au suivi évaluation des ressources en eau ;
- au financement du secteur de l'eau et à la tarification des prestations y relatives ;
- une gestion inefficace des ouvrages d'eau et à l'absence d'un mécanisme transparent de gestion du compte d'affectation spéciale ;
- la sortie des devises consécutive à l'importation des technologies utilisées dans le cadre des programmes d'adduction d'eau ;
- la non prise en compte de l'approche GIRE dans le définition de politique économique.

VII.1 – L'ACCES A L'EAU

Des efforts importants ont été consentis au cours de la Décennie Internationale pour l'Eau Potable et l'Assainissement (DIEPA) dans ce secteur, mais du fait de la récession économique, ils se sont avérés insuffisants par rapport aux besoins sans cesse croissants.

L'accès à l'eau est analysé au regard du taux d'accès à cette ressource, à la distance par rapport au point de branchement le plus proche et au niveau de satisfaction des ménages utilisant l'eau de la CDE/CAMWATER.

Par ailleurs, il convient de s'attarder sur un certain nombre de contraintes freinant l'amélioration de l'approvisionnement en eau en milieu urbain d'une part, et l'ampleur des besoins en eau en zone rurale d'autre part.

VII. 1.1 – LE TAUX D'ACCES A L'EAU salubre (cf. détails en annexe n° 4)

En 2007, seuls 29 %¹⁰⁵ des ménages urbains bénéficiaient d'un accès direct au réseau d'eau potable courante pour un nombre d'abonnés estimés actuellement de 226 638¹⁰⁶. Cet accès direct en milieu rural et sur l'ensemble du pays est respectivement de 2,7 % et 13 %.

Population ayant accès à l'eau salubre :

Population rurale : 27,7 % (voir figure 21) ;

Population urbaine : 75,1 % (voir figure 22) ;

Ensemble : 43,9 % (voir figure 23).

¹⁰⁵ In MINEPAT (2009), DSCE, P. 62.

¹⁰⁶ Ibidem.

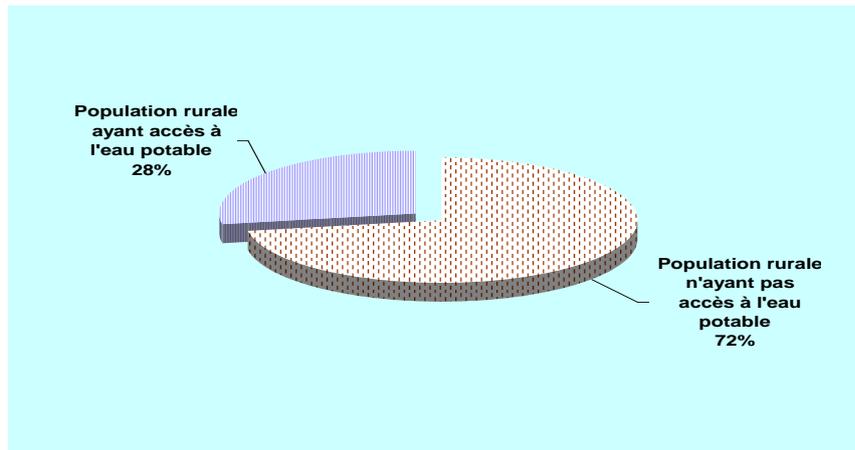


Figure 21 : accès à l'eau en milieu rural

Source : construit par l'équipe GIRE à partir des données de ECAM III

On observe une détérioration en matière d'accès à l'eau salubre en milieu rural par rapport à 2001 où le taux d'accès à ce service de base se situait à 29,3 %¹⁰⁷. Par contre en zone urbaine on relève une embellie avec le passage dudit taux de 61,8 % en 2001 à 75,1 % en 2007.

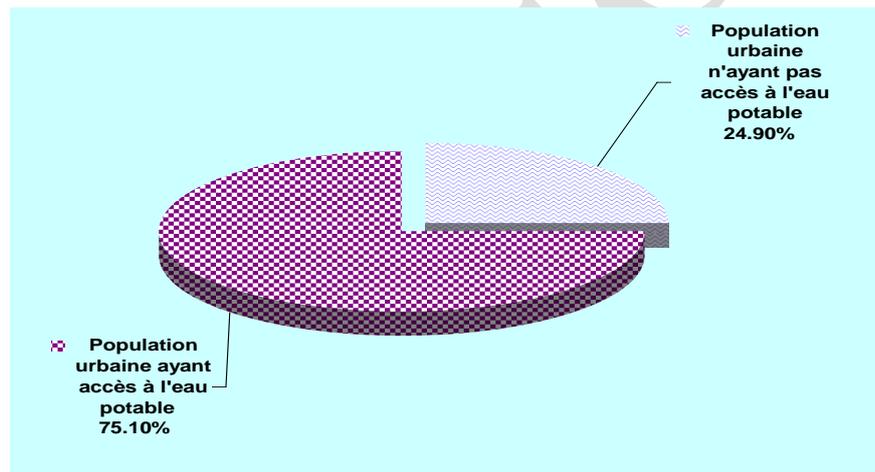


Figure 22 : accès à l'eau en milieu urbain

Source : construit par l'équipe GIRE à partir des données de ECAM III

La CAMWATER/CDE desservent aujourd'hui la totalité des grands centres urbains du pays (ayant plus de 20 000 habitants et représentant 90 % de la population urbaine). Ces grands centres sont dans leurs quasi-totalités équipées en systèmes d'alimentation en eau potable. Ce qui situe ici le taux de couverture à environ 86,2 %¹⁰⁸. Il reste une centaine de petits centres urbains ou bourgs ruraux représentant environ 10% de la population urbaine qui ne font pas partie de son périmètre.

¹⁰⁷ In « Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun en 2007 », ECAM II, INS.

¹⁰⁸ In MINEPAT (2009), DSCE, P. 62.

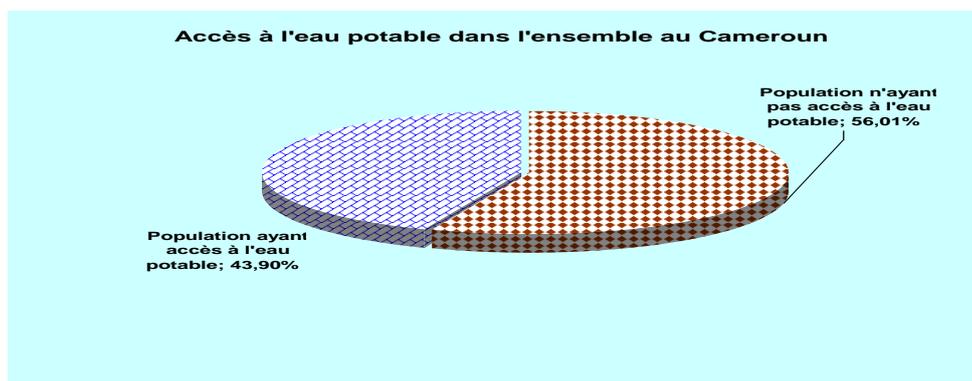


Figure 23 : accès à l'eau sur l'ensemble du territoire

Source : construit par l'équipe GIRE à partir des données de ECAM III

Il ressort de ces chiffres que même s'il y a eu une légère amélioration dans l'accès à l'eau potable par rapport à 2001 où ce taux se situait à 40,6 %, il reste encore aujourd'hui que moins de la moitié de la population camerounaise (43,9 % de celle-ci), n'y ont pas accès, soit un peu plus de la moitié de la cible (72,1%) à atteindre en 2015¹⁰⁹. La situation est plus préoccupante en milieu rural où 72,30% de la population n'a pas accès à ce service de base, contre 24,90% pour la population urbaine.

VII.1.2 – LA DISTANCE PAR RAPPORT AU POINT DE BRANCHEMENT LE PLUS PROCHE

La distance moyenne parcourue pour accéder au point d'eau salubre le plus proche sur l'ensemble du territoire est de 3,8 Km (voir tableau 57)

Tableau 57 : Accessibilité au point de branchement du réseau SNEC/CAMWATER le plus proche.

	Distance en km au point de branchement réseau CDE/CAMWATER le plus proche du ménage
Région d'enquête	
Douala	0,7
Yaoundé	0,5
Adamaoua	2,9
Centre	4,3
Est	3,0
Extrême-Nord	5,6
Littoral	0,8
Nord	4,1
Nord-Ouest	7,1
Ouest	5,2
Sud	1,9
Sud-Ouest	4,9
Milieu de résidence	
Urbain	0,6
Rural	5,7
Niveau de vie	
Pauvre	6,0
Non pauvre	2,9
Sexe du chef de ménage	
Masculin	3,8
Féminin	4,0
Ensemble	3,8

Source : Institut National de la Statistique, ECAM3

¹⁰⁹ L'objectif de 75 % d'accès à l'eau potable préalablement fixé à 2015, a été prorogé dans le DSCE en 2020.

Cette distance en milieu urbain et rural est respectivement de 0,6 Km et de 5,7 Km pour accéder au point d'eau salubre le plus proche. Eu égard à ces distances, il y a lieu de relever la pénibilité des corvées d'eau notamment en milieu rural, l'idéal étant d'être raccordé directement au réseau de distribution.

VII.1.3 – L'APPRECIATION DES MENAGES DES PRESTATIONS DE LA CAMWATER/CDE (cf. détails en annexe n°2).

Dans l'ensemble, 76,8 % des ménages se déclarent satisfaits des prestations de la CAMWATER/CDE. Ce niveau de satisfaction en milieu urbain et en zone rural est respectivement de 78,2 % et 61,4 %¹¹⁰.

Pour ceux des ménages non satisfaits, 56 % et 24,8 % déplorent respectivement la mauvaise qualité du service et la cherté de celui-ci.

« Le principal défi que doit relever le secteur de l'hydraulique urbaine consiste à faire progresser de manière significative l'accès direct tout en restaurant la qualité, la continuité et la pérennité des services.»¹¹¹

VII.1.4 – LES DIFFICULTES DU FERMIER EN HYDRAULIQUE URBAINE

Elles concernent davantage le domaine de la production, qui du fait de la vétusté des équipements et ouvrages connaît une réduction de ses capacités nominales.

On peut également relever :

- La faible capacité des opérateurs locaux à appuyer les efforts du fermier dans le domaine de la maintenance et de la réhabilitation des ouvrages et équipements ;
- Le coût de l'énergie électrique qui est trop important dans les charges opérationnelles du fermier ;
- Les coupures de courant qui limitent le temps de fonctionnement des pompes et partant la production.

↙ Ainsi, « Le niveau du cash-flow est très faible voire négatif en raison des aspects signalés plus haut.»¹¹²

VII.1.5 – LES BESOINS EN EAU ET EN ASSAINISSEMENT EN ZONE RURALE AU CAMEROUN

L'évaluation de ces besoins porte sur les points d'eau à créer, ceux à réhabiliter et les exigences en assainissement.

¹¹⁰ Source : Institut National de la Statistique, ECAM3

¹¹¹ In Banque Mondiale, Rapport n° : 37979 – CM, Op. Cit, P.4.

¹¹² Source: direction de l'exploitation, CDE 2008.

S'agissant de l'évaluation des points d'eau à créer, la démarche repose sur la méthode des équivalents points d'eau présentée dans l'encadré 2 :

Encadré 2 : Evaluation des points d'eau à créer par la méthode des EPE.

Cette méthode consiste à évaluer la population à desservir, et globalement à appliquer un ratio théorique de personnes desservies par EPE. Ce ratio a été pris égal à 300 personnes pour les régions d'habitat groupé et 200 pour les régions à habitat dispersé, essentiellement linéaire, le long des routes des zones forestières (Centre, Est, Littoral, Sud) où l'habitat est tellement dispersé qu'un point d'eau pour 300 habitats éloignerait les dernières maisons de plusieurs kilomètres du point d'eau. On estime ensuite le nombre d'EPE nécessaires à l'horizon 2015, après avoir retranché le nombre d'EPE existant déjà en 2008.

De l'application de cette méthode, découle le tableau 58 et figure 24 retraçant les points d'eau manquants dans le perspective de l'atteinte des OMD.

Le tableau 58 : Besoins en nouveaux ouvrages d'eau en milieu rural dans la perspective de l'atteinte des OMD en 2015.

Régions	Pop rurale 2007 ⁽¹⁾	Pop rurale 2015 ⁽²⁾	EPE ⁽³⁾	Pop Desservie 2015	Pop. non Desservie 2015	EPE manquants 2015
Adamaoua	437 037	524 232	1 010	303 000	221 232	737
Centre	896 671	1 075 569	3 406	681 200	394 369	1 972
Est	531 053	637 005	1 089	217 800	419 205	2 096
Extreme-Nord	2 497 775	2 996 114	3 397	1 019 100	1 977 014	6 590
Littoral	51 467	61 735	886	177 200	(4)	500
Nord	855 184	1 025 805	2 925	877 500	(4)	500
Nord-Oest	1 364 116	1 636 275	1 471	441 300	1 194 975	3 983
Ouest	1 404 420	1 684 620	1 222	366 600	1 318 020	4 393
Sud	367 093	440 333	1 080	216 000	224 333	1 122
Sud-Est	978 040	1 173 172	1 259	377 700	795 472	2 652
pays	9 382 856	11 254 861	17 745	4 677 400	6 577 460	23 462

(1) : Population INS 2007 moins population CAMWATER/CDE 2007 pour chaque région.

(2) : Population rurale 2007 avec augmentation de 2,3 % par an.

(3) : Voir colonne 2 du tableau 21

(4) : L'imprécision des données démographique et du rapport rural/urbain entraîne un taux de desserte théorique supérieure à 100 ; en attendant les résultats du recensement 2005 et ceux des points d'eau à réaliser par le MINEE, les EPE à créer ont été estimés à 500.

Source : MINEE, Plan d'actions 2008-2015, P.47.

Ainsi, il y'aurait près de 23 462 EPE à créer dans l'optique de l'atteinte des OMD.

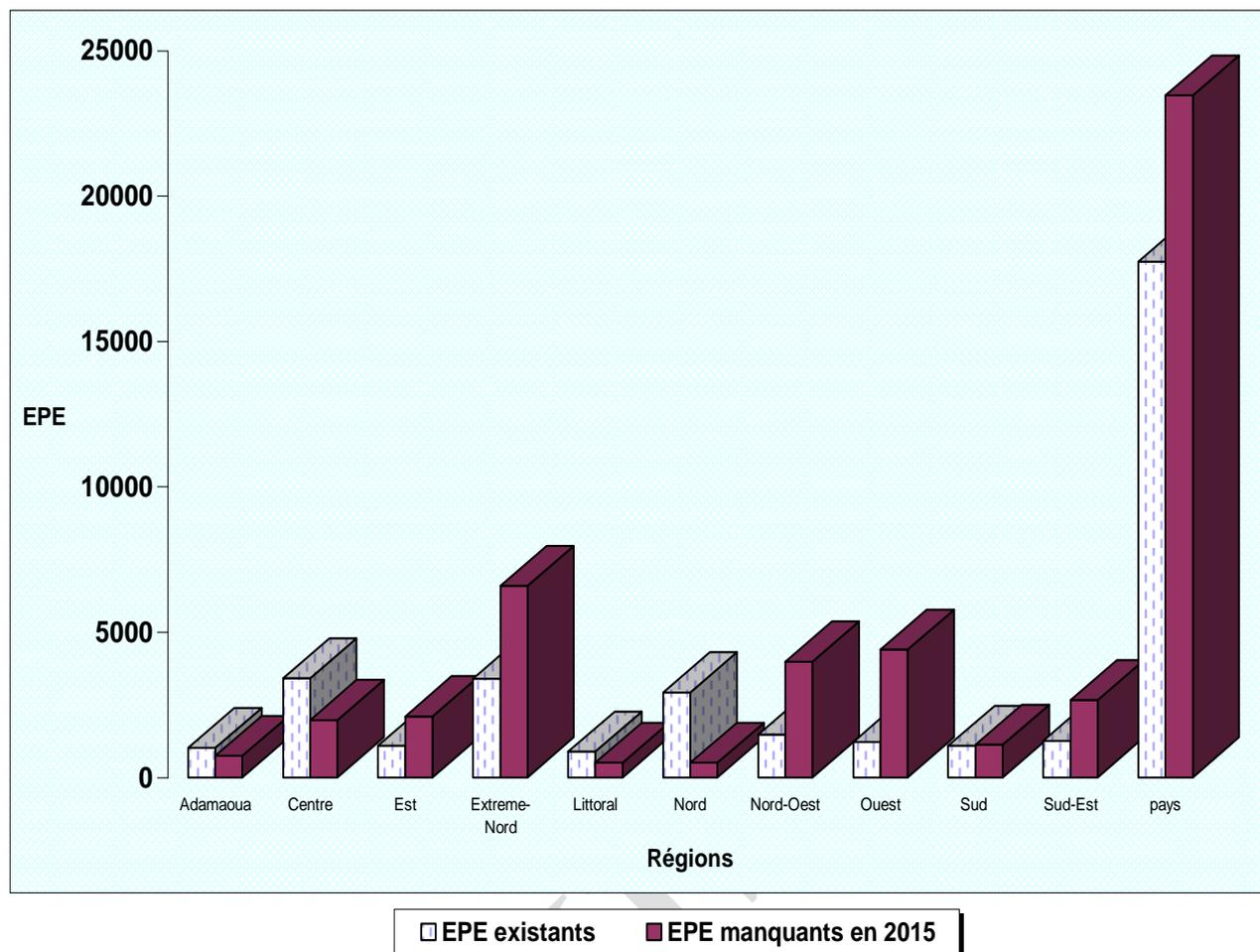


Figure 24 : besoins en ouvrage d'eau en milieu rural
 Source : construction équipe GIRE à partir des données du tableau 49

Dans la perspective de l'atteinte des OMD en 2015, on observe au niveau national que les EPE manquants (22 000) sont plus élevés que ceux existants (17 745).

Pour ce qui est des points d'eau à réhabiliter et en considérant les données du tableau 15 (état des réalisations d'hydraulique villageoise) auxquelles les taux de panne suivants ont été appliqués :

- 35 % sur les forages ;
- 20 % les puits et les sources
- 75 % sur les AEP,

On obtient l'état des points d'eau à réhabiliter répertorié dans le tableau 59 suivant :

Tableau 59 : Calcul des points d'eau à réhabiliter.

Régions	Existants				A réhabiliter				
	Forages	Puits modernes	Sources aménagées	AEP	Forages	Puits modernes	Sources aménagées	AEP	EPE
<i>Adamaoua</i>	313	237	00	26	110	47	00	20	352
<i>Centre</i>	648	455	693	81	227	91	139	61	1 064
<i>Est</i>	245	170	94	38	86	34	19	29	424
<i>Extrême-Nord</i>	2328	649	0	2	815	130	00	02	960
<i>Littoral</i>	139	32	85	48	49	6	17	36	432
<i>Nord</i>	1382	1219	4	2	484	244	01	02	743
<i>Nord-Ouest</i>	35	18	88	93	12	04	18	70	731
<i>Ouest</i>	99	36	107	63	35	07	21	47	536
<i>Sud</i>	90	218	142	33	32	44	28	25	351
<i>Sud-Ouest</i>	27	14	68	75	09	03	14	56	588
Total	5 306	3 048	1 281	461	1 857	610	256	346	6 180

(Source : MINMEE Politique d'AEPA en milieu rural – Plan d'action 2008-2015, P.48)

Ainsi, on peut estimer les points d'eau à réhabiliter à environ 6 000 EPE.

Les 23 462 EPE à créer et les 6 000 autres à réhabiliter, illustrent bien l'ampleur des besoins en eau potable à satisfaire en milieu rural dans l'hypothèse d'une couverture totale en 2015.

Pour ce qui est des besoins en assainissement, il faudrait environ 1,45 millions de latrines modernes supplémentaires, représentant 180 000 ménages chaque année qui devraient s'équiper de latrines modernes pour atteindre les objectifs du millénaire comme précisé dans l'encadré 3 :

Encadré 3 : Chiffrage des besoins en assainissement en milieu rural

La population rurale en 2007 est estimée à 9 382 856 habitants¹¹³. Sachant que chaque ménage rural compte en moyenne 05 personnes¹¹⁴ et en considérant un taux d'équipement des ménages ruraux en toilettes modernes de 13,5¹¹⁵ %, on aboutit environ à 253 337 latrines.

En 2015, une population rurale estimée à 11 254 861 personnes équivaut à 2 250 972 ménages. Un taux d'équipement à pourvoir des ménages de 75 % nécessiterait donc 1 688 229 latrines modernes au total. En y retranchant les latrines modernes existantes, il faudrait environ que 1,45 millions de ménages supplémentaires s'équipent de latrines modernes, soit environ 180 000 ménages chaque année.

VII.2 – LA SOUS UTILISATION DES RESSOURCES EN EAU

La gestion sectorielle actuelle de cette importante ressource, est très loin de donner satisfaction :

- Sur une capacité de renouvellement de ressources en eau de l'ordre de 285 KM³ par an, seulement 0,985 KM³ est prélevé. Pourtant utilisé comme bien économique, l'eau peut être un vecteur de croissance ;
- Après la République Démocratique du Congo (RDC), le Cameroun est le second pays d'Afrique en matière de potentiel hydraulique. Ses trois centrales hydrauliques (Edéa, Songloulou et Lagdo) disposent d'une capacité de production électrique installée de 720 MW sur une puissance de production électrique potentielle de 50 000 MW devant être réalisée à partir de 110 sites identifiées ;
- Le Cameroun est le principal centre de production agricole de l'Afrique Centrale. Sur un potentiel hydro agricole estimé par la FAO à 290 000 hectares, seuls 25 654 hectares sont sous irrigation, représentant 8,8%, qui conduit à une forte dépendance vis-à-vis des importations de certains produits agricoles (riz avec les importations de l'ordre de 70 milliards par an) ;
- Les activités pastorales souffrent d'une dichotomie entre points d'eau et pâturage, engendrant un élevage quasi transhumant ;
- Les produits piscicoles forment près du tiers des protéines animales consommées et se chiffrent à 125 000 tonnes de poissons, représentant 5 % de la production du secteur rural, sur une demande en croissance de l'ordre de 200 000 tonnes

¹¹³ Cf. 2^e colonne du tableau 49.

¹¹⁴ Source RGPH 1987, EDS 1991, EDS 1998, MICS 2000 et EDS 2004

¹¹⁵ Source : Annuaire statistique 2006

sujettes aux importations. Pourtant, le Cameroun dispose d'une façade maritime de 360 Km et une Zone Economique Exclusive de 40 Km ;

- Les ressources en eau sont insuffisamment utilisées à des fins industrielles. Seules 8% soit 0,079 KM³ par an de ressources en eau douce sont prélevées à cet effet. Par ailleurs, les ressources en eau sont soumises à un risque accru de pollution liée aux activités industrielles dont les effluents de la plupart sont déversés sans aucun traitement dans les cours d'eau.

VII.3- LE FINANCEMENT DU SECTEUR DE L'EAU ET TARIFICATION

Il se heurte à la modestie des moyens en milieu rural au regard des besoins, à l'inefficacité de l'aide extérieur du fait d'un manque d'harmonisation des actions des donateurs et à la faible consommation des crédits d'investissement. Le système de tarification en hydraulique urbaine rend le coût du service de l'eau encore élevé notamment pour les habitants ne bénéficiant pas de branchement direct.

VII.3.1 – LE FINANCEMENT DE L'HYDRAULIQUE RURALE

Les ressources financières injectées dans le secteur de l'hydraulique rurale ont deux principales natures :

- les ressources endogènes provenant du budget d'investissement public ;
- les ressources fournies par la coopération internationale (bailleurs de fonds internationaux et organisations non gouvernementales).

Malheureusement, l'extrême modicité des finances constitue un sérieux handicap pour le développement du secteur de l'hydraulique rurale. Car le fait d'une part que le secteur relève d'un domaine social, et d'autre part que le retour d'investissement se fait à très long terme, n'encourage pas les investisseurs privés à y intervenir. Les bailleurs de fonds ne se bousculent guère ; l'ouverture du secteur au privé traîne énormément.

Il y a donc nécessité de rechercher d'autres nouveaux mécanismes de financement qui viendraient appuyer les efforts de l'Etat à l'instar d'un compte d'affectation spéciale pour le financement des projets de développement durable en matière d'eau et d'assainissement, mais qui demeure inopérant.

S'agissant de la mobilisation des ressources servant au financement des programmes d'adduction d'eau, notamment ceux destinés au milieu rural, on peut regretter d'un programme à un autre, une grande variabilité des apports exigés des bénéficiaires des ouvrages d'eau, ce qui pose le problème d'équité dans l'accès à ce service de base.

VII.3.2 – UNE HARMONISATION INSUFFISANTE DES INTERVENTIONS DES PARTENAIRES EXTERIEURS DANS LE SECTEUR DE L'EAU

Si la réalisation des OMD est tributaire d'un « accroissement des volumes d'aide et d'autres ressources affectées au développement, une augmentation significative de l'efficacité de l'aide est également nécessaire pour soutenir les efforts déployés par les pays partenaires en vue de renforcer la gouvernance et d'améliorer les résultats obtenus sur le front du développement. »¹¹⁶

Dans le secteur de l'eau au Cameroun, on relève parfois une absence de transparence dans les actions des donateurs et l'existence de doubles emplois pour le financement des mêmes activités. Ces situations nuisent à l'efficacité de l'aide.

VII.3.3 – LE FAIBLE TAUX DE REALISATION DES INVESTISSEMENTS

La modicité des moyens consacrés à l'hydraulique, notamment celle rurale, est aggravée par le faible taux de réalisation des investissements programmés dans ce sous secteur. Selon la Sous Direction du Suivi Participatif du MINEPAT, ce taux de réalisation est le plus faible et oscille autour de 35 %. Il est expliqué par l'éparpillement à l'intérieur du territoire des ouvrages programmés (éparpillement induisant la non exécution de certains ouvrages non rentables) d'une part, et le peu de professionnalisme ajouté à l'inexpérience de certains entrepreneurs d'autre part. Ainsi, le puit et la latrine sont souvent réalisés au lieu du forage programmé afin de consommer le crédit d'investissement y relatif.

VII.3.4 – LE SOUS FINANCEMENT DE LA CONNAISSANCE ET DU SUIVI DES RESSOURCES EN EAU

La gestion des ressources en eau, notamment leur suivi se heurte à certain nombre de contraintes au nombre desquelles on peut citer :

- l'insuffisance des ressources financières aggravée par des difficultés de mobilisation de celles budgétisées. Pour l'année 2007, le budget d'investissement n'a pu être consommé ;
- l'insuffisance et le vieillissement des ressources humaines aggravés par le non remplacement du personnel retraité, situation d'autant préoccupante que la formation des chercheurs nécessite un délai relativement long.

VII.3.5 – LA TARIFICATION

Malgré l'instauration de la tranche sociale pour faciliter l'accès des populations les moins aisées du service des réseaux CAMWATER/CDE, les frais de branchement (60 000

¹¹⁶ In « Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement »

FCFA) et d'abonnement (750 FCFA/mois = 2,5 m³), restent élevés. Cette situation n'attire pas de nouveaux clients.

- . Par ailleurs, si la CDE :
 - a mis sur pied un mécanisme de paiement par anticipation de la consommation des périodes en cours ou à venir ;
 - accorde des moratoires aux clients lorsque le montant de leur consommation du mois est excessif par rapport à leur plage de paiement habituel ;
 - accorde aussi des règlements échelonnés avec remise en service dès la liquidation de la première tranche, pour les points de livraison où les impayés empêcheraient par leur importance les ménages à se réabonner ;
 - a entrepris d'apurer le fichier des impayés en annulant les créances réputées irrécouvrables ;

il n'existe à ce jour aucun système de crédit mis en place pour augmenter le nombre d'abonnés. Dans ces conditions, les populations des quartiers défavorisés achètent l'eau de boisson à des revendeurs particuliers pour 10 FCFA par seau de 10 litres, soit 1000 FCFA par m³. C'est 3 à 4 fois le prix payé par un abonné particulier, tranche sociale ou non.

Ainsi, les dépenses de consommation d'eau non minérale achetée par les ménages (21 003 968 627 Fcfa) sont plus élevées que les mêmes dépenses facturées par CDE/CAMWATER (16 144 992 784 Fcfa)¹¹⁷.

VII.4- LA GESTION DES OUVRAGES D'EAU ET COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE

VII.4.1 – LE CHOIX INAPPROPRIÉ DE L'OPTION DE GESTION DES OUVRAGES : les CGPE

« La plupart des réalisations de points d'eau s'accompagnent de la création de Comité de Gestion de Point d'Eau (CGPE). Ces comités sont peu ou pas formalisés suivant la loi sur les associations et il a été constaté que de nombreux CGPE ne sont plus opérationnels pour diverses raisons : manque de suivi encadrement de la part de l'administration, immiscions des autorités traditionnelles et politiques, détournement des fonds collectés...

Pour l'entretien et les réparations, les CGPE éprouvent d'énormes difficultés pour le recouvrement des fonds auprès des usagers malgré les différents modes de recouvrement expérimentés ça et là....

L'incapacité des CGPE à réunir les fonds couvrant l'entièreté des charges générées par la mise en service des ouvrages d'eau, pose en réalité le problème de la non prise en

¹¹⁷ *Source* : Dépenses annuelles de consommation d'eau non minérale et dépenses annuelles de raccordement au réseau CDE/CAMWATER, *Institut National de la Statistique, ECAM3 en annexe n°3°*

compte du *consentement à payer* (CAP) le service d'eau potable par les usagers finaux dans la détermination de leur taux d'effort ou participation financière au fonctionnement, maintenance des points d'eau et le renouvellement de leurs équipements.

L'évaluation du CAP dans le MBAM et INOUNOU¹¹⁸ par exemple, montre que 97 % de la population accepte participer financièrement à la gestion des points d'eau et la plupart (60 %) des ménages consentent un forfait mensuel de 500 Fcfa. Avec ce taux, les comités de gestion recouvrent en moyenne 17 921 Fcfa/mois, s'il s'agit d'un puits ou forage équipé de PMH et 179 208 Fcfa/mois, s'il s'agit d'un mini réseau d'AEP ; ce qui représente respectivement 31,45 % et 27,33 % du montant à recouvrer pour assurer le fonctionnement, la maintenance et le renouvellement de ces systèmes d'AEP. Ainsi, il faut trouver d'autres fonds ou amener le reste des ménages à cotiser. Dans cette dernière hypothèse, on collectera 53 % du montant à recouvrer, ce qui demeure encore insuffisant. En définitive, le renouvellement des équipements d'AEP, est à financer partiellement par la population, l'Etat devant couvrir la majeure partie.

Comme autre difficulté, il a été relevé que les artisans réparateurs sont de moins en moins nombreux et que certaines zones n'en disposent pas. Là où ils existent, leur activité est difficilement rentable : parc de pompes peu important, paiement aléatoire ou trop faible par les usagers (CGPE) »¹¹⁹

Par ailleurs on relève dans la quasi-totalité des CGPE, une sous représentation de certaines composantes de la société, notamment des femmes et des enfants, surtout que ce sont ces derniers qui s'occupent de l'approvisionnement des foyers en eau. La non implication de ces principaux acteurs autant dans l'implantation des points d'eau que dans leur gestion, est dommageable pour l'efficacité des programmes hydrauliques.

VII.4.2 – L'INOPERATIONALITE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE

Conformément à l'article 6 du décret n° 2001/216 du 02 août 2001, portant création d'un compte d'affectation spéciale pour le financement des projets de développement durable en matière d'eau et d'assainissement, ce compte est ouvert dans le livre du payeur général du trésor. Il est notamment alimenté par le produit :

- de la taxe d'assainissement ;
- de la redevance du prélèvement des eaux ;
- des amendes et transactions etc.

¹¹⁸ In ELOBO Michel Rodrigue (2008), « étude du consentement à payer le service de l'eau potable dans le MBAM et INOUNOU », Mémoire de fin d'études d'Ingénieur de Conception de Génie Civil de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique.

¹¹⁹ In MINEE, Politique d'AEPA en milieu rural - Plan d'actions 2008-20015, P.16.

Les fonds sont enregistrés à ce titre pour le compte d'affectation spéciale par le trésor, toutefois sans aucune traçabilité. L'inopérationnalité de ce compte est due à l'absence d'un mécanisme de transfert des fonds collectés par le compte du trésor à ceux du compte d'affectation ouvert par l'agent comptable du trésor déjà nommé.

VII.5 - LA SORTIE DES DEVISES LIEE A L'IMPORTATION TECHNOLOGIQUE

L'évaluation de poids de l'importation technologique sur le coût des programmes d'hydraulique villageoise est faite à partir du projet quatre cent (400) forages (voir tableau 60).

Il a donné lieu à la passation de deux marchés : les lots 1 et 2 respectivement de trois cents (300) et (cent) 100 forages. Quatre vingt (80) forages additionnels seront réalisés à la suite de ces deux marchés conduisant au total à la réalisation de quatre cent quatre vingt (480) forages.

Tableau 60 : Evaluation du coût de l'importation technologique à partir du projet 400 forage

Nature des pièces importées	Lot 1 : 300 forages	Lot 2 : 100 forages
Fourniture et pose de tubes PVC plein 175/195mm (I)	9 496 000	17 805 000
Soit Fourniture de tubes PVC plein 175/195mm = (I) x 97,86 % ⁽¹⁾	9 292 510,216	17 423 456,66
Fourniture et pose de tubes PVC plein 110/125mm (II)	128 463 075	52 702 800
Fourniture de tubes PVC plein 110/125mm (II) x 97,86 %	125 710 291,2	51 573 452,78
Fourniture et pose de tubes PVC crépinés 110/125mm (III)	37 390 500	17 805 000
Soit Fourniture de tubes PVC crépinés 110/125mm = (III) x 97,86 %	36 589 273,93	17 423 463,78
Fourniture et pose pompe SOVEMA/Vergnet	356 100 000	130 570 000
Pose pompe SOVEMA/Vergnet ⁽²⁾	90 000 000	30 000 000
Soit fourniture pompe SOVEMA/Vergnet	266 100 000	100 570 000
Valeur totale des pièces importées	437 692 075	186 990 373
Coût des marchés	2 228 153 625	681,584,659
Poids des éléments importés sur le coût des marchés	19,64371174	27,43465111
Valeur totale des éléments importés des deux marchés	624 682 449	
Coût des deux marchés	2 909 738 284	
Poids des éléments importés sur le coût du projet 400 forages	21,46868163	
Soit une sortie de devises (en Fcfa) de l'ordre de :	624 682 448,5	

(1) Pour un mètre linéaire de tube PVC valant 7 000 Fcfa, le coût de la pose est de l'ordre de 100 à 150 Fcfa. Ainsi, la fourniture de tubes PVC seule représente 97,86 % de la fourniture et pose de cette pièce.

(2) La pose d'une pompe est évaluée à 300 000 Fcfa.

Source : MINEE, 2008.

De cette estimation, le poids des intrants acquis localement et ceux importés rentrant dans la réalisation des programmes d'hydraulique villageoise, est l'ordre respectivement de 79 % et 21 % comme l'illustre la figure 25 :

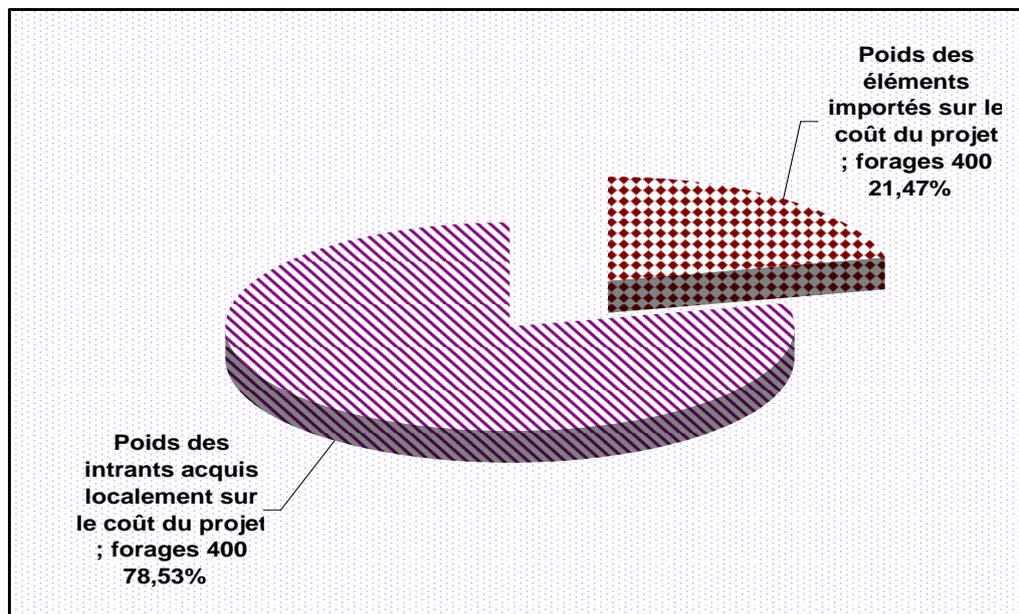


Figure 25: Poids des intrants acquis localement et ceux importés dans les programmes d'hydraulique villageoise
Source : construction équipe GIRE

Eu égard au poids qu'occupe l'importation technologique dans le coût des programmes d'hydraulique villageoise et sachant que la construction d'un forage est facturée aujourd'hui à 9 000 000 Fcfa, la réalisation du parc de 5 306 forages existants, aurait à la valeur d'aujourd'hui occasionné une sortie de Fcfa 10,25 milliards.

La résolution des problèmes ainsi identifiés et analysés passe par la prise de certaines mesures qui font l'objet de recommandations.

CONCLUSION

L'essor du secteur de l'eau au Cameroun est tributaire de l'élimination des entraves à son développement, laquelle passe par la détermination des thérapies idoines aux maux sus évoqués et à leur mise en œuvre efficace ; d'où les recommandations ci-après.

Provisoire

CHAPITRE VIII : LES RECOMMANDATIONS

Elles sont présentées au regard des problèmes analysés.

VIII.1 – POUR L'AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU

Du point de vue qualitatif, il y a lieu :

- d'alimenter en eau potable (consommation humaine ou autres usages) toutes les communautés rurales afin de réduire les maladies d'origine hydrique et favoriser l'éclosion de certaines activités de développement liées à l'eau ;
- d'accroître l'utilisation des énergies modernes pour la mobilisation des ressources en eau notamment par la diversification des sources, l'extension des réseaux existants et l'exploitation adaptée du potentiel énergétique de chaque localité. Dans la mesure du possible, on devrait utiliser les énergies renouvelables à faible coût de revient afin d'assurer en même temps la protection de l'environnement et la réduction des dépenses dues à la consommation de l'énergie ;
- d'initier ou d'intensifier la promotion des métiers de l'Eau ;
- de rechercher des synergies entre les services sociaux de base (eau, électricité...)

Quantitativement, il est question, à moyen ou à long terme de porter:

- l'accès à l'eau potable à 75 % à l'horizon 2015 et à 100 % à l'horizon 2025 ;
- le taux d'Assainissement à 70 % à l'horizon 2015 à travers la promotion intense en milieu rural des services d'Assainissement adéquats.

Pour gagner ce pari, il est souhaitable que l'on i) transforme en adductions d'eau, les points d'eau de débit supérieur ou égal à 5 m³/h desservant une population d'au moins 1000 habitants ; ii) crée de nouveaux aménagements d'hydraulique là où il en manque en accordant bien entendu, la priorité aux zones les plus défavorisées.

Ces opérations doivent se réaliser parallèlement avec la promotion et la valorisation du potentiel en énergies modernes de chaque localité.

On dénombre à cet effet au moins 2400 localités où il y aura un besoin en énergie moderne pour les systèmes d'AEP.

Le dynamisme du secteur de l'hydraulique rurale passe par des activités stratégiques telles que :

- La mise en place des programmes adéquats pour une meilleure gestion des investissements ;
- La recherche des financements pour l'exécution des programmes ;
- La définition des mécanismes de coordination et de collaboration entre les intervenants du secteur ;
- L'optimisation des choix technologiques ;
- La gestion durable des ouvrages ;

- La régulation du secteur de l'hydraulique ;

Pour la matérialisation de ces pertinentes options, Il est souhaitable de :

- soutenir un niveau d'investissement en adéquation avec l'atteinte des OMD ;
- Lever un certain nombre de contraintes qui pèsent sur l'exploitation de la CDE

VIII.1.1- L'EFFORT D'INVESTISSEMENT

Dans le cadre de l'hydraulique urbaine,

En se situant à 75,1 % d'accès à l'eau potable en 2007, le Cameroun urbain est assez proche des OMD formel de 88,5% en 2015. Pour y parvenir, le programme d'investissements identifier par la CAMWATER et retracé dans le tableau 61 devrait être implémenté.

Ce programme prend en compte un coût moyen de branchement à 75 000 FCFA

Tableau 61 : Estimation des investissements nécessaire pour l'atteinte des OMD

en Milliard de FCFA	2007 – 2011	2012 – 2016	Total
Total Réhabilitations	19.240	11.574	30.814
Canalisations	2.436	1.016	3.452
Génie Civil	1.866	2.410	4.776
Equipements	2.742	3.538	6.280
Sous-total Production	7.044	6.964	14.008
Réseau	5.320	2.479	8.299
Branchements	4.763	1.976	6.039
Bornes-Fontaines	0.465	0.177	0.324
Stockage	0.465	0.402	0.867
Pompage	1.001	1.276	6.039
Sous-total Distribution	12.196	4.610	12.806
TOTAL EXTENSIONS	151.479	95.692	247.171
TOTAL GENERAL	170.719	107.266	277.985

Source CAMWATER, 2008.

Pour la première phase 2007-2011, le coût d'investissements physiques de Camwater est de 170,719 milliards de Fcfa. Il correspond pour la seconde phase (2012 - 2016) à 107,266 milliards de Fcfa, soit un coût total pour les deux phases de 277,985 milliards de Fcfa.

Dans le cadre de l'hydraulique et de l'assainissement en milieu rural

Pour l'hydraulique rurale, en considérant un coût de 9 000 000 Fcfa/EPE neuf et 1 000 000 Fcfa/EPE à réhabiliter, le budget correspondant pour 23 462 nouveaux points

d'eau et 6 000 réhabilitations d'ici 2015, est de 211 milliards, soit 26,39 milliards par an pendant 8 ans¹²⁰.

En ce qui concerne l'assainissement, dans l'hypothèse de la mise à disposition des ménages des dalles de la fosse (le ménage devant aménager la fosse et la superstructure ou cabine), le coût annuel pour la réalisation de 180 000 latrines (à raison de 30 000 Fcfa la subvention par ménage par latrine), un montant annuel d'environ 5,4 milliards de Fcfa et 2 milliards de Fcfa¹²¹ pour équiper les établissements publics. Pour la période 2008-2015 (8 ans) le montant total est alors de 59,2 milliards de Fcfa.

Un retard est observé dans la réalisation des objectifs du millénaire, objectifs moins ambitieux que ceux du DSRP. Ce retard n'est pas propre au Cameroun, il est constaté au niveau mondial et est dû en particulier à la difficulté de mobiliser des financements. Des raisons internes au pays peuvent être identifiées relevant de la capacité de l'administration et du secteur privé local à absorber l'offre de marchés, l'absence de mécanisme de promotion de la demande, la faiblesse des ressources humaines,... L'atteinte des OMD passe par l'éradication progressive de ces insuffisances.

A ce jour, la communauté des bailleurs de fonds a mis à la disposition du Cameroun des financements d'un montant de 400 milliards de Fcfa à raison de 200 milliards de Fcfa respectivement pour l'eau et l'assainissement.

VIII.1.2- LEVER LES CONTRAINTES QUI HANDICAPENT L'EXPLOITATION DU FERMIER

Afin d'inverser l'exploitation déficitaire du fermier obérée notamment par les coûts importants de l'énergie, il est souhaitable de :

- ✓ Négocier un tarif préférentiel pour la consommation de l'énergie BT et MT et assurer sa fourniture régulière¹²² ;
- ✓ Développer la pose de nouvelles canalisations de distribution aussi bien dans des zones en développement que dans les zones à forte concentration humaine ;
- ✓ Subventionner les travaux neufs pour favoriser le développement de la desserte.

¹²⁰ Données tirées de MINEE, Politique d'AEPA en milieu rural - Plan d'actions 2008-2015, P.49.

¹²¹ MINMEE Politique d'AEPA en milieu rural – Plan d'action 2008-2015, P.48

¹²² Cela passe par l'accroissement de l'offre énergétique, qui nécessite entre autres :

- de grosses réhabilitations des équipements vétustes d'AES-SONEL avec la mise en œuvre du contrat de prestation déjà signé entre AES SONEL et la société Vatech sous l'égide du Ministère de l'Energie ;
- l'amélioration des apports naturels sur le bassin versant de la Sanaga en vue d'accroître le productible au niveau des centrales d'Edéa et de Songloulou par la construction envisagée d'un barrage de retenue à Lom Pangar.

Ainsi, la régulation est donc nécessaire pour assurer au fermier un Taux de Rendement Interne (TRI) positif. Fondamentalement, il convient de s'assurer certes du besoin de recouvrement des coûts dans ce sous secteur, mais surtout tenir compte des réalités socioéconomiques des populations et du coût d'opportunité liée la consommation de l'eau insalubre.

VIII.2 – POUR LA GESTION DES OUVRAGES, DES RESSOURCES EN EAU ET L'AMELIORATION DU TAUX DE REALISATION DES INVESTISSEMENTS

VIII.2.1 - LA GESTION DES OUVRAGES

Le système de suivi est primordial pour la stratégie de développement du secteur de l'hydraulique rurale. Dépendant étroitement de la bonne application des textes, il s'articulera autour de :

- la prise en compte du consentement à payer le service d'eau potable par les populations en vue de la détermination du taux d'effort à attendre de leur part dans le fonctionnement, la maintenance et le renouvellement des ponts d'eau ;
- l'organisation des opérateurs de la maintenance ;
- la mise en place d'un système d'appui à la maintenance au niveau central avec des démembrements dans les régions et les départements ;
- l'automatisation de l'évaluation post-exécution des projets d'hydraulique.

Du bon fonctionnement des structures responsables du suivi, dépendra en partie, le développement rapide et harmonieux du secteur de l'hydraulique rurale.

Ainsi, il y'a lieu de systématiser l'évaluation de l'impact économique et social des aménagements et ouvrages hydrauliques, de procéder au suivi des CGPE de manière à dégager entre autres : les fonds qu'ils collectent, leur allocation entre les différents emplois. Une partie de leurs ressources étant conservée, notamment à travers les réseaux du système financier décentralisé, analyser dans quelle mesure ces fonds pourraient être canalisés et réaffecter au financement du secteur de l'hydraulique rurale.

Par ailleurs, il convient de systématiser le suivi des ouvrages d'eau au terme de la mise en œuvre de programmes d'hydrauliques, de manière à dissocier du parc existant, ceux opérationnels de ceux non fonctionnels. Dans le même ordre d'idées et en vue d'accroître l'efficacité des activités de sensibilisation confiées jusqu'alors à des bureaux d'étude, il est nécessaire que ces activités soient désormais exécutées par les organismes différents de ces derniers, ayant la maîtrise des us et coutumes des populations locales, avec l'implication des services de santé et des administrations décentralisées. Lesdits

organismes pourront jouer un rôle crucial dans la mobilisation des populations, y compris l'évaluation des besoins ou demandes exprimées, le choix final des priorités, la mise en place des CGPE et enfin la participation financière préalable à l'octroi d'un point d'eau.

Sur ce dernier volet, pour des besoins d'équité et en tenant compte de la modicité des moyens des populations, il est souhaitable d'uniformiser le niveau de contributions des bénéficiaires quel que soit l'origine du financement.

Par ailleurs la possibilité d'accroître le rôle des femmes, des enfants, voire des handicapés dans la gestion des systèmes d'AEPA est à intégrer à travers l'approche genre.

VIII.2.2 - LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU

Il y a lieu d'accroître des ressources financières inhérentes consacrées à cette fonction et de procéder à la formation et au recrutement d'un nouveau personnel pour cette fonction, eu égard à son insuffisance et à son vieillissement.

VIII.2.3 - L'OPTIMISATION DE LA PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS, NOTAMMENT EN HYDRAULIQUE RURALE

Il y a lieu de :

- développer les programmes d'hydrauliques cohérents ;
- assurer la mise en cohérence des cycles technique et budgétaire dans la mise en œuvre des programmes ;
- renforcer les capacités des acteurs publics en matière de marché, d'ingénierie et de gestion des contrats ;
- renforcer les capacités des acteurs privés en matière de gestion et d'exécution des contrats ;
- Intensifier le suivi physico financier des investissements dans ce sous secteur.

VIII.3 – LA L'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE L'AIDE EXTERIEUR : LA CREATION D'UN BASKET FUND DANS LE SECTEUR DE L'EAU

Les actions des bailleurs de fonds mieux harmonisées et plus transparentes sont de nature à induire une plus grande efficacité collective de leurs aides.

Dans cette perspective et conformément à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, il y a lieu de mettre au Cameroun dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, un mécanisme de mise en cohérence des interventions des partenaires au développement à l'instar du « basket fund » : dispositif commun aux donateurs pour la planification, le financement (montages financiers conjoints par exemples), les versements, le suivi, l'évaluation et la notification aux pouvoirs publics de leurs activités et apports d'aide.

VIII.4 – LA COMMUNICATION

Il convient de revoir la stratégie de communication :

- en identifiant et en hiérarchisant toutes les parties prenantes à travers une diversification des canaux de communication ; et
- en adaptant le contenu des messages à chaque cible.

VIII.5 - LES RESSOURCES MATERIELLES

Afin que les ressources matérielles soient en adéquation avec l'ambition de développement du secteur, il faut :

- réduire l'importation des équipements consécutif à l'importation technologique et par ricochet diminuer le coût élevé des investissements y relatifs ainsi qu'assurer leur pérennité,
- envisager l'endogénéisation de leur production, ce qui pourrait développer un pan entier de l'activité économique.

En considérant le poids actuel de 21,47 % qu'occupe l'importation technologique dans le coût des programmes d'hydraulique villageoise, et au regard du besoin en investissement dans ce sous secteur de 211 milliards d'ici 2015 soit 26,39 milliards par an pendant 8 ans, l'endogénéisation technologique dispose d'un marché potentiel de 44,31 milliards d'ici 2015, soit 5,53 milliards par an pendant huit ans.

VIII.5 – L'OPTIMISATION AU NIVEAU NATIONAL DES MECANISMES DE FINANCEMENT

Il s'agira d'accroître les enveloppes budgétaires alloués au secteur de l'eau en améliorant le cadrage budgétaire dudit secteur. Il est également question de rendre opérationnel le compte d'affectation spéciale.

En l'absence actuellement d'un mécanisme de transfert des fonds du compte du trésor à ceux du compte d'affectation spéciale, on pourrait transitoirement préconiser le versement des obligations financières des contribuables aux comptes d'affectation spéciale, auprès des agents intermédiaires de recettes déjà nommés dans chaque Délégation régionales du MINEE. De manière définitive, il est utile de définir un manuel de procédures de gestion dudit compte d'affectation spéciale.

VIII.6 – LA DEFINITION DE POLITIQUE ECONOMIQUE

Il y a lieu de procéder à la révision du DSRP dans le sens de placer l'eau au cœur du processus de développement économique et social, conformément à la GIRE.

CONCLUSION GENERALE

Bien qu'ayant retrouvé le sentier de la croissance depuis 1994 et stabilisé le cadre macroéconomique, l'économie camerounaise ne s'est pas totalement remise de la grave crise qu'elle a traversée de 1985 à 1994. Le niveau de chômage et la pauvreté y sont encore préoccupants. Dans le cadre des finances publiques, la contrainte budgétaire s'est assouplie avec les remises de dettes consécutives à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTTE. Elle risque à nouveau de devenir serrée du fait de la baisse prévisible des recettes d'exportation et des flux d'aides que pourrait induire la crise financière et économique internationale qui sévit actuellement.

Du point de vue sociologique sa population laisse entrevoir une Afrique en miniature. Elle est essentiellement jeune et connaît une urbanisation accélérée, qui cependant ne s'accompagne guère de la fourniture des services de base à l'instar de l'eau dont l'accès reste limité.

Du point de vue sanitaire, cette situation donne lieu à la survenance voire à la recrudescence de maladies hydriques dont le traitement obère les charges familiales et induit une saignée de l'économie de ses devises en vue de l'achat des médicaments. Par ailleurs les femmes et les jeunes, notamment les jeunes filles, restent soumises quotidiennement à des corvées d'eau.

Pour la construction des ouvrages d'eau dans ses différents sous secteurs, des efforts importants sont fournis par l'Etat, les organismes publics qui en ont la charge et certains de ses grands utilisateurs. Ces efforts donnent des résultats probants :

- ❖ sur le plan économique et financier, la valeur ajoutée générée en hydraulique urbaine et en hydroélectricité pour ne citer que ceux là, est très substantielle ;
- ❖ du point de vue social, on relève un net recul voire l'éradication du choléra, notamment dans certains quartiers de la ville de Douala où cette maladie sévissait. Par ailleurs, la scolarité de la jeune fille connaît une amélioration, notamment avec le programme de coopération UNICEF/Cameroun.

Malgré ces résultats :

- ✚ L'accès à l'eau potable reste à améliorer. L'effort d'investissement à y consentir, devrait être en congruence avec l'atteinte des OMD. Dans le même ordre d'idées, certaines entraves à l'activité du fermier : vétusté des infrastructures et équipements, perturbations dans l'alimentation électrique et son coût élevé etc., lesquelles obèrent les charges d'exploitation rendant le coût de revient du m³ d'eau supérieur à son prix moyen, méritent d'être levés par l'action régulatrice de l'Etat ;
- ✚ Bien que très importantes en valeurs absolues, les ressources publiques actuellement affectées à l'eau, sont insuffisantes au regard de l'ampleur des

besoins, occupent une frange marginale des dépenses de l'Etat et sont en quasi-totalité couvertes par l'aide internationale. De ce fait il y a lieu de faire appel à d'autres sources de financement à l'instar du compte d'affectation spéciale qui demeure inopérant. Par ailleurs, pour la mobilisation des ressources servant au financement des programmes d'adduction d'eau, notamment ceux destinés au milieu rural, il convient pour des besoins d'équité, d'uniformiser le niveau de contributions attendues des bénéficiaires d'ouvrages d'eau, lequel devrait tenir compte de leur capacité à payer, quelque soit l'origine de leur financement ;

- ✚ L'on gagnerait à promouvoir l'endogénéisation des technologies utilisées dans la réalisation des programmes hydrauliques, notamment ceux villageois afin d'optimiser leurs retombées économiques à travers le développement de la production locale des équipements auxquels on y a recourt ;
- ✚ Dans le cadre de la communication, le caractère globalisant des messages ne les rend pas suffisamment convaincants. Ayant identifié et hiérarchisé au préalable toutes les parties prenantes, il convient de diversifier les canaux de communication en adaptant le contenu des messages à chaque cible ;
- ✚ Il y a lieu d'accroître les ressources financières consacrées à la gestion des ressources en Eau, de procéder à la formation ainsi qu'au recrutement d'un nouveau personnel pour cette fonction, eu égard à son insuffisance et à son vieillissement ;
- ✚ Les principes du GIRE n'ayant pas été suffisamment pris en compte à l'occasion de l'élaboration du DSRP, celui-ci devrait être révisé en plaçant l'eau au cœur du processus de développement économique et social.

Prolongements:

A la suite de la présente étude, certains prolongements semblent opportuns, directement liés à la présente analyse économique et indépendamment d'autres axes d'approfondissement, tels que :

- Une approche de l'évaluation du consentement à payer le service d'approvisionnement en eau potable comme outil d'aide à la décision pour fixer le taux d'effort des populations dans le fonctionnement, la maintenance et le renouvellement des points d'eau ;
- Une étude par bassin hydrographique, intégrant la différenciation locale des ressources et besoins et, surtout, prenant en compte la dimension aménagement du territoire ;
- Un audit des opérateurs du secteur de l'eau dans leur ensemble (entreprises, bureaux d'études, fournisseurs...).

Ce dernier point serait d'une très grande utilité en vue d'améliorer la performance de l'ensemble de la filière et de valoriser au mieux les capacités locales dans le développement du secteur de l'eau.

REFERENCES

Agence d'électrification rurale, (2004), Rapport final ; contribution du secteur de l'Hydraulique Rurale au projet : « *appui à la promotion du partenariat multisectoriel énergie pour la réduction de la pauvreté* ».

Aaron S. Neba (1987), Géographie moderne de la république du Cameroun, 2^e édition, pp(45-59).

AVOM D., (2008), « L'Etat doit définir une stratégie de diversification », Interview à Cameroon tribune n°9256/5455 du 30-12-2008, P.21.

B.D.E.A.C, (2006), Rapport annuel P.29.

Babissakana et Abissama O., (2005),« Echec du programme économique du Cameroun (2000-2004) et ses conséquences », Les débats économiques du Cameroun et d'Afrique, Prescriptor , P.66.

Banque mondiale, (2004), Rapport n°: 29089-CM : Cameroun secteur urbain.

Banque Mondiale, (2007), Rapport n° : 37979 – CM, Document d'évaluation du projet relatif à une proposition de crédit d'un montant de 53,30 millions de DTS (contre-valeur de 80 millions de dollars eu) à la république du Cameroun pour un projet de développement des secteurs urbain et de l'approvisionnement en eau, P.1.

BEAC, INS, FMI, HDR, World Development Indicators database, rapport April 2008.

Bidjocka J. P., (2002), « Etat Actuel de la Mobilisation des Ressources en Eau au Cameroun Contraintes et Perspectives ».

Bidjocka, J. P., (2004), « Hydraulique Rurale au Cameroun versus Energies pour la Réduction de la Pauvreté ».

BOUM J., TANYILEKE P. G., NKAMDJOU S., AYISSI G., (1983), « Etude des débits d'étiages de 25 cours d'eaux secondaires de la République du Cameroun », Avril 1983

CAA, (2007), rapport d'étude, « Analyse de la viabilité de la dette de la républiques du Cameroun à l'horizon 2027 », Yaoundé, Août 2007.

CAA, (2008), rapport statistique ; « Evolution du stock de la dette publique intérieure », n° 001691, CTS du 21 février 2008

CRH, (1981), rapport d'étude ; Etude hydrologique du Ntem aux chutes de MENVE'ELE,

CRH, (2008), « Financement du suivi des ressources en eau ».

EDS, (1991), Répartition des ménages par type de toilette, Rapport d'étude.

EDS, (1998), Répartition des ménages par type de toilette, Rapport d'étude.

EDS, (2004) Répartition des ménages par type de toilette, Rapport d'étude.

FOMO E. V. (2009), Cameroon Tribune du 06 avril, P.16.

[Http://www.beac.int](http://www.beac.int) : Administrations économiques et financiers FMI et BEAC, "Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux 1993/94- 2001 – 2006 .

[http// www. Beac.int](http://www.beac.int), balance des paiements 2000 – 2005 du Cameroun.

http://www.caa.cm/DETTE/dod_internet/caa.gov.cm: Analyse de la viabilité de la dette de la république du Cameroun à l'horizon 2027

<http://www.camnet.cm/index.php> , Entreprise : Alucam double sa facture envers Aes-Sonel

INS/ECAM3 (2008), rapport d'enquête, « Enquêtes Camerounaises Auprès des Ménages ».

INS, (2006), Annuaire statistique.

INS, comptes nationaux version du 31/08/2007.

INS, ECAM I & II, (2001), rapport d'enquête, « Enquêtes Camerounaises Auprès des Ménages ».

Jeune Afrique Economique, août 1996, P. 358

MICS, (2000), , Répartition des ménages par type de toilette, Rapport d'étude

MINADER, (2006), Programme de valorisation des bas fonds, Rapport d'étude

MINEE, (2007) « *alimentation en eau urbaine au Cameroun* », Rapport d'étude.

MINEE, (2007), « politique nationale d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural », Rapport d'étude.

MINEE, (2007), Forum de l'eau: « l'eau à l'Extrême-Nord une affaire de tous », Rapport Validation de la base des données analyse approfondie des problèmes liées à l'eau et à l'assainissement dans la province de l'Extreme-Nord, Maroua, du 20 au 21 août 2007, P.12

MINEE, (2008), Service des inspections : « volumes d'eau prélevés par quelques unités agro-industrielles », Rapport d'étude.

MINEE (2007), Lettre de politique sectorielle de l'hydraulique urbaine.

MINEFI/DAE, (2006), Annuaire statistique.

MINPAT/CTSE, (2009), DSCE.

MINESEC, DRFM/BC, (2008), « Etat des programmes d'hydrauliques du MINESEC dans le temps », Rapport d'étude.

Ministère de l'environnement et de l'eau, (2001), GIRE, Etat des lieux des ressources en eau du Burkina Faso et de leur cadre de gestion, Royaume du Danemark, ministère des affaires étrangères DANIDA, Rapport finale.

MINMEE, (2007) Politique d'AEPA en milieu rural – Plan d'action 2008-2015.

MINMEE, (2004), « Etat des financements de l'hydraulique Villageoise de 1997 à 2003 (Gestion MINMEE) » Rapport d'étude.

MINMEE, (2005), « Etude diagnostique (domaine de l'eau), Stratégie du Ministère des Mines, de l'Eau et de l'Energie », Yaoundé, Rapport d'étude.

- NAAH E., (1984),** « Etude hydrologique du MAYO OULO à GOLOZO » Rapport d'étude.
- NTEP GWETH P., (2001),** Ressources minérales du Cameroun : notice explicative de la carte thématique des ressources minérales du Cameroun sur un fond géologique, Yaoundé
- P. CARRE, (1981),** Etude des débits d'étiages de petits cours d'eau au voisinage de quinze centres urbains, observations 1977-1980, Rapport d'étude..
- PREMIER MINISTERE, (2008),** "Mémorandum de politique économique du Cameroun", Yaoundé, juin 2008, P.1 et 3.
- PREMIER MINISTERE, (2008),** Programme économique, financier, social et culturel du gouvernement pour l'exercice 2009.
- Ravallion, Martin, (2003),** "pro- poor growth" ; a primer, working paper
- Republique du Cameroun, (2003),** "Résumé executive" document de stratégie de réduction de la pauvreté et de la croissance, P. ix.
- RGPH, (1987),** Répartition des ménages par type de toilette, Rapport d'étude
- Secrétariat Technique du Comité de Compétitivité, (2007),** « Problématique de promotion des politiques d'attrait des investissements privés au Cameroun en vue de stimuler une croissance forte et durable », P.11.
- The World Bank Group, (2007)** Cameroon unit staff; 28/ 9 / 07.
- Titécát M., Zembo D., (1998),** «cadrage économique du secteur de l'eau » *Economie et Aménagement*, Burkina Faso
- TOUNA MAMA (2008),** L'économie camerounaise : pour un nouveau départ, Afrédit africaine d'édition, 472 P.
- World bank, (2007),** African Development Indicators.
- World Development Indicators data base,** April 2008.

ANNEXES :

Numéros

TRITRES

- 01 Population totale par sexe et par groupe d'âge
- 02 Principaux indicateurs de la pauvreté au Cameroun en 2007
- 03 Etat de programmes en hydroélectricité dans le temps
- 04 Mode d'approvisionnement en eau de boisson des ménages (%)
- 05 Satisfaction des ménages, utilisant l'eau SNEC/CAMWATER et le point de branchement le plus proche
- 06 Dépenses annuelles de consommation d'eau non minérale et dépenses annuelles de raccordement au réseau SNEC/CAMWATER (en F CFA)
- 07 **Questionnaires et guide d'entretien**
- Questionnaire hydraulique urbaine
 - Questionnaire hydraulique rurale
 - Questionnaire hydraulique agricole
 - Questionnaire hydraulique pastorale
 - Questionnaire hydraulique piscicole
 - Questionnaire hydraulique hydroélectricité
 - Questionnaire hydraulique industrielle
 - Questionnaire ONG et bailleurs de fonds
 - Questionnaire ministères du secteur de l'éducation
 - Questionnaire Ministère de la Santé Publique
 - Questionnaire Ministère des Finances
 - Guide d'entretien gestion des ressources en eau

Annexe n°1 : La population totale par sexe et par groupe d'âge

	Total		Hommes		Femmes	
	Effectif	Pourcentage population	Effectif	Pourcentage population	Effectif	Pourcentage population
0-4 ans	2 892 560	16,2	1 430 730	16,3	1 461 830	16,0
5-9 ans	2 571 800	14,4	1 268 987	14,5	1 302 813	14,3
10-14 ans	2 208 863	12,4	1 148 023	13,1	1 060 840	11,6
15-19 ans	2 012 972	11,3	986 693	11,3	1 026 279	11,2
20-24 ans	1 651 570	9,2	749 134	8,6	902 436	9,9
25-29 ans	1 453 058	8,1	697 694	8,0	755 364	8,3
30-34 ans	1 081 492	6,0	541 822	6,2	539 670	5,9
35-39 ans	895 190	5,0	447 293	5,1	447 897	4,9
40-44 ans	715 085	4,0	338 517	3,9	376 568	4,1
45-49 ans	619 106	3,5	311 164	3,6	307 942	3,4
50-54 ans	504 618	2,8	236 385	2,7	268 233	2,9
55-59 ans	355 051	2,0	180 590	2,1	174 461	1,9
60-64 ans	298 241	1,7	132 906	1,5	165 335	1,8
65-69 ans	212 916	1,2	97 633	1,1	115 283	1,3
70-74 ans	200 301	1,1	86 047	1,0	114 254	1,3
75-79 ans	84 349	0,5	38 066	0,4	46 283	0,5
80-84 ans	60 495	0,3	31 840	0,4	28 655	0,3
85-89 ans	19 128	0,1	11 030	0,1	8 098	0,1
90 ans & +	28 978	0,2	13 600	0,2	15 378	0,2
NSP & ND	13 442	0,1	4 320	0,0	9 122	0,1
Total	17 879 215	100,0	8 752 474	100,0	9 126 741	100,0
			Pourcentage des hommes	48,95	Pourcentage des hommes	51,05

Source: ECAM3, INS

Annexe n°2 : Principaux indicateurs de la pauvreté au Cameroun en 2007

	Incidence de la pauvreté (%)	Profondeur de la pauvreté (%)	Sévérité de la pauvreté (%)	Répartition des populations (%)	Répartition des pauvres (%)	Dépense Moyenne Par équivalent -adulte (Fcfa)	Rapport Interquintile (Q5/Q1)
Sexe du chef de ménage							
Masculin	41,6	13,0	5,4	79,1	82,5	430 693	7,6
Féminin	33,4	9,6	3,6	20,9	17,5	475 233	7,1
GSE du chef de ménage							
Public	10,0	2,5	0,9	8,4	2,1	719 064	7,5
Privé formel	9,6	2,0	0,6	6,4	1,5	787 465	8,6
Informel agricole	59,6	19,4	8,1	51,1	76,4	291 631	6,3
Informel non agricole	23,0	5,7	2,1	27,3	15,7	506 277	6,6
Chômeur	11,9	2,5	0,9	1,8	0,5	659 694	8,0
Retraité	13,5	2,7	0,8	1,1	0,4	700 394	7,7
Autre actif	34,2	10,3	4,3	4,0	3,4	482 572	7,9
Taille du ménage							
1 personne	7,1	1,3	0,4	4,0	0,7	914 086	9,5
2-3 personnes	17,8	3,9	1,3	15,4	6,9	590 212	7,0
4-5 personnes	33,2	9,3	3,6	25,8	21,5	450 979	6,9
6-7 personnes	44,2	13,5	5,4	24,4	27,1	380 585	6,5
8 personnes et plus	57,6	19,6	8,4	30,4	43,9	319 872	6,7
Niveau d'instruction du chef de ménage							
Non scolarisé	63,9	21,9	9,4	30,4	48,7	282 914	6,5
Primaire	42,6	12,5	5,0	33,4	35,7	372 757	6,5
Secondaire 1 ^{er} cycle	24,6	6,1	2,1	18,9	11,6	482 804	6,4
Secondaire 2 nd cycle	11,9	2,4	0,7	11,3	3,4	641 925	6,7
Supérieur	4,2	1,1	0,4	6,0	0,6	1 031 748	9,9
Age du chef de ménage							
Moins de 30 ans	28,1	7,9	3,1	14,4	10,2	524 760	7,7
30 - 39 ans	34,8	9,9	3,8	26,3	22,9	482 522	7,4
40 - 49 ans	42,5	14,1	6,0	25,6	27,3	423 024	7,5
50 ans et plus	46,9	14,7	6,1	33,7	39,6	383 428	7,2
Total	39,9	12,3	5	100	100	439 787	7,5

Source : ECAM3, INS

Annexe 3: Etat de programmes en hydroélectricité dans le temps

N°	Nature des engagements	Années de réalisation	Situation actuelle	Coût total en milliers de Fcfa	Financement
01	Lom Pangar Alternative (Barrage)	2007	Clôturé	24.189	SFI BEI PROPARGO BAD BDEAC EIAF FMO A hauteur de 70% du montant du CAPEX
02	Rénovation du système de pompage de la galerie de drainage et de la galerie aval du barrage de M'bakaou	2008	Clôturé	0	
03	Rénovation des câbles des vannes de l'évacuateur de crues du barrage M'bakaou	2007	Clôturé	4.592	
04	Rénovation du portique Batardeau aval aval du barrage de M'bakaou	2008	Clôturé	0	
05	Rénovation mécanisme des vannes de l'évacuateur de crues du barrage de M'bakaou	2008	Clôturé	9.374,01	
06	Inspection des protections Epoxy des radiers aval des évacuateurs de crues des barrages M'bakaou & Mape	2008	Clôturé	12.461,595	
07	Lagdo sink hole backfilling	2007	Clôturé	14.150	
08	Grosses réparations du transformateur T13 de la Centrale d'Edéa	2007	Clôturé	216.753	
09	Mape Bamendjin Mbakaou instrumentation rehabilitation	2007	Clôturé	51.429	
11	Renew toe drain at LENIN and WANDIN (Mbakaou)	2007	Clôturé	124.864	
12	Grosse réparation des ponts roulants et portiques à Edéa	2007	Clôturé	0	
13	Rénovation du système de mesure d'énergie	2007	Clôturé	671.150	
14	Rénovation des auxiliaires & disjoncteurs 15 kV	2007	Clôturé	0	
15	Rénovation des conduites forcées et des équipements mécaniques de l'usine	2007	Clôturé	0	
16	Renouvellement des instruments spéciaux de mesure à Edéa 2	2007	Clôturé	0	
17	Rénovation des régulateurs de tension groupes 4 ,8 et Alucam	2007	Clôturé	0	
18	Etudes de la rénovation des hausses mobiles de la Centrale d'Edéa	2007	Clôturé	4.420	
19	SLL Réhabilitation des ouvrages de génie civil	2007	Clôturé	300.681	
20	Réfection et entretien de la route d'accès à la Centrale de SLL	2007	Clôturé	110.450	
21	Réhabilitation des Turbines de la Centrale de SLL	2007	Clôturé	4.527.285,112	
22	Renouvellement du système de protection des Groupes et Transfos de la Centrale	2007	Clôturé	321.000	
23	Mise aux normes sécurité de la Centrale de SLL par l'installation d'un dispositif de détection et extinction incendie	2007	Clôturé	46.000	
24	Rénovation système de drainage	2008	Clôturé	135.000	
25	Remplacement transformateur T3 (triple bobinage 90kV/10,3kV/5,5kV)	2005	Clôturé	352.000	
26	Renouvellement de 04 transformateurs à la Centrale Hydroélectrique d'EDEA3	2007	Clôturé	1.000.000	
27	Fourniture et installation de deux groupes électrogènes complets:usine de production d'Edéa.	2007	Clôturé	124.000	
28	BAMENDJIN Travaux de Génie-Civil	2008	Clôturé	131.000	
30	Travaux Electromécaniques dans les Barrages	2007	Clôturé	322.000	
30	Grosses réparations dans les barrages réservoirs	2007	Clôturé	101.000	

N°	Nature des engagements (suite)	Années de réalisation	Situation actuelle	Coût total en milliers de Fcfa	Financement
31	Mape Bamendjin Mbakaou instrumentation réhabilitation	2006	Clôturé	53.000	
32	Réhabilitation des Ouvrages Génie Civil de SLL	2006	Clôturé	527.000	
33	Reprise des efforts dans les tirants	2008	Clôturé	200.000	
34	Instruments d'auscultation (mesures de contraintes excessives dans le béton)	2008	Clôturé	182.000	
35	Essais in Situ sur le béton des ouvrages	2008	Clôturé	120.000	
36	Etude du Tassement du Barrage de Lagdo	2008	Clôturé	40.000	
37	Renouvellement des automates de la Centrale de SLL	2009	En cours	2.500.000	
38	Rénovation EDEA 1	2012	En cours	39.550.000	
39	Renouvellement bobinages stators groupes 10 et 11 de la Centrale Hydroélectrique d'Edéa	2008	En cours	2.895.000	
40	Renouvellement des automates, Réfrigérants et protection incendie de la Centrale de LAGDO	2010	En cours	300.000	
41	Projet Hydrométrie	2009	En cours	210.000	
42	MAPE Travaux de Génie-Civil	2008	En cours	328.000	
43	MBAKAOU Travaux de Génie-Civil	2008	En cours	506.000	
44	Préparation pour travaux d'urgence à Bamendjin, Mapé	2008	En cours	208.000	
45	Mise à jour Etudes sécurité de l'aménagement de SLL	2009	En cours	704.000	
46	Déblocage de la vanne segment N°1 de l'évacuateur de SLL	2008	En cours	770.000	
47	Travaux Joints des conduites forcées 1 à 4	2010	En cours	4.875.000	
48	Joints des conduites forcées 5 à 8	2008	En cours	600.000	
49	Préparation pour travaux d'urgence à Edéa	2008	En cours	99.000	
50	Réhabilitation hausses mobiles Edéa	2011	En cours	25.200.000	
51	Préparation pour travaux d'urgence à Lagdo	2008	En cours	99.000	
52	Fourniture d'un Transformateur 20 MVA en remplacement du Transformateur Auxiliaire TA Défectueux (90KV/15KV) YN D11	2009	En cours	200.000	
53	Réhabilitation des radiers à l'évacuateur	2009	Non entamé	300.000	
54	Réhabilitation des radiers à l'évacuateur 4 à 7	2016	Non entamé	300.000	
55	Travaux Prioritaires des Centrales Edéa2 et Edéa3	2016	Non entamé	4.962.000	
56	Travaux complémentaire de Renouvellement des automates, Refrigérants et protection incendie de la Centrale de LAGDO	2009	Non entamé	251.000	
57	Déblocage de la vanne segment N°2 de l'évacuateur de SLL	2009	Non entamé	1.048.000	
58	Déblocage de la vanne segment N°3 de l'évacuateur de SLL	2010	Non entamé	954.000	
59	Déblocage de la vanne segment N°4 à 7 de l'évacuateur de SLL	2016	Non entamé	990.000	
60	Rénovation EDEA 3	2015	Non entamé	10.371.000	
61	Rénovation EDEA 2	2014	Non entamé	31.899.000	

Source AES SONEL, 2008

Annexe n°4 : Mode d'approvisionnement en eau de boisson des ménages (%)

	Principal mode d'approvisionnement en eau de boisson														Total
	Robinet individuel SNEC/CAMWATER	Autre robinet individuel	Robinet collectif SNEC/CAMWATER (utilisateur principal)	Robinet collectif SNEC/CAMWATER sans compteur divisionnaire	Robinet collectif SNEC/CAMWATER avec compteur divisionnaire	Revendeur d'eau de robinet SNEC/CAMWATER	Borne fontaine publique	Autre robinet collectif	Puits à pompe	Puits/Source aménagée	Puits/Rivière/Lac/Marigot/Source non aménagé(e)	Eau de pluie	Eau minérale	Autre	
Région d'enquête															
Douala	17,5	0,0	1,6	9,3	4,2	52,7	2,0	0,4	0,2	8,8	1,1	0,3	1,3	0,6	100,0
Yaoundé	15,7	0,4	1,3	13,8	4,8	52,0	2,7	2,3	0,3	4,8	0,6	0,0	0,4	1,0	100,0
Adamaoua	4,1	0,4	0,8	1,9	0,1	12,4	0,7	1,3	0,1	20,2	58,1	0,0	0,0	0,1	100,0
Centre	2,1	0,2	0,2	2,4	0,1	6,8	2,5	1,1	21,9	33,4	28,9	0,0	0,2	0,1	100,0
Est	0,9	0,3	0,1	0,5	1,2	3,8	0,2	0,2	0,2	23,6	68,8	0,0	0,1	0,3	100,0
Extrême-Nord	1,4	0,0	0,1	0,2	0,1	7,4	3,0	0,0	5,4	30,5	50,8	0,0	0,0	1,1	100,0
Littoral	6,8	0,9	1,1	2,6	1,9	40,4	7,3	0,6	3,1	15,0	18,2	0,7	0,0	1,5	100,0
Nord	2,0	0,0	0,2	0,5	0,4	15,8	2,1	0,2	0,8	11,7	65,9	0,0	0,0	0,3	100,0
Nord-Ouest	2,3	4,2	0,6	2,6	0,6	0,7	13,8	27,9	0,2	7,2	39,7	0,0	0,0	0,3	100,0
Ouest	6,3	0,4	1,2	3,1	1,3	18,0	4,0	1,1	1,1	17,6	44,8	0,7	0,5	0,1	100,0
Sud	3,7	0,0	0,2	1,6	0,3	10,9	7,4	2,4	7,1	12,7	53,1	0,3	0,2	0,0	100,0
Sud-Ouest	3,4	3,1	0,5	3,0	1,9	9,6	4,3	21,4	0,0	8,8	43,7	0,0	0,0	0,1	100,0
Milieu de résidence															
Urbain	14,6	0,8	1,7	9,4	4,0	45,7	5,3	3,4	0,4	9,9	3,5	0,2	0,6	0,6	100,0
Rural	0,7	1,1	0,1	0,7	0,1	4,0	3,9	8,0	4,9	19,4	56,4	0,1	0,0	0,4	100,0
Niveau de vie															
Pauvres	0,2	0,3	0,1	0,4	0,2	5,5	4,0	6,7	3,7	20,9	57,7	0,0	0,0	0,3	100,0
Non pauvres	8,2	1,3	0,9	5,4	2,1	25,3	4,6	6,1	3,1	13,8	28,0	0,2	0,4	0,6	100,0
Sexe du chef de ménage															
Masculin	5,6	0,9	0,6	3,8	1,6	19,5	4,5	6,2	3,3	15,9	37,0	0,1	0,3	0,5	100,0
Féminin	6,7	1,3	0,8	4,3	1,4	19,2	4,1	6,5	3,1	15,8	36,0	0,2	0,2	0,3	100,0
Ensemble	5,9	1,0	0,7	3,9	1,5	19,5	4,4	6,3	3,3	15,9	36,8	0,1	0,2	0,5	100,0

Source : Institut National de la Statistique, ECAM3

Annexe n°5 : Satisfaction des ménages, utilisant l'eau SNEC/CAMWATER et le point de branchement le plus proche

	Pourcentage de ménages, utilisant l'eau du point le plus proche, satisfait des prestations de SNEC/CAMWATER	Pourcentage de ménages non satisfait des interventions de SNEC/CAMWATER avec comme raison :															
		Raison d'insatisfaction N° 1							Total	Raison d'insatisfaction N° 2						Total	
		Trop cher	Trop éloigné	Mauvaise qualité du service	Monnayage des services	Accès difficile	Manque d'équipement	Autre		Trop cher	Trop éloigné	Mauvaise qualité du service	Monnayage des services	Accès difficile	Manque d'équipement		Autres
Région d'enquête																	
Douala	78,3	42,3	8,0	35,9	0,0	0,0	2,6	11,2	100,0	11,6	2,5	39,6	3,5	11,0	8,8	22,5	100,0
Yaoundé	80,6	25,0	9,7	63,2	0,0	0,8	0,0	1,3	100,0	18,3	1,2	39,2	10,5	6,0	7,8	17,0	100,0
Adamaoua	78,9	17,3	0,0	41,1	26,0	0,0	0,0	15,9	100,0	25,7	0,0	7,1	0,0	0,0	51,4	15,9	100,0
Centre	63,5	0,0	1,5	95,9	0,0	1,7	0,9	0,0	100,0	7,3	2,6	74,4	0,0	0,0	15,7	0,0	100,0
Est	53,4	35,5	0,0	48,2	9,0	0,0	6,9	0,0	100,0	11,0	0,0	35,4	15,0	0,0	38,6	0,0	100,0
Extrême-Nord	83,9	41,0	11,8	45,0	0,0	2,2	0,0	0,0	100,0	38,8	0,0	48,5	0,0	0,0	0,0	12,7	100,0
Littoral	84,0	52,7	0,0	45,8	0,0	0,0	1,5	0,0	100,0	35,5	0,0	62,8	0,0	0,0	1,7	0,0	100,0
Nord	89,8	40,5	40,7	18,8	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	63,0	14,7	0,0	0,0	0,0	22,3	0,0	100,0
Nord-Ouest	73,2	21,0	10,5	56,7	0,0	2,0	2,1	7,7	100,0	29,2	5,0	25,1	12,5	0,0	21,9	6,4	100,0
Ouest	68,8	8,4	5,2	56,5	3,2	2,3	22,2	2,2	100,0	21,3	0,0	47,0	0,0	3,9	27,8	0,0	100,0
Sud	35,5	0,0	2,3	80,5	5,8	0,9	9,2	1,4	100,0	10,2	2,8	31,5	6,1	0,9	36,3	12,2	100,0
Sud-Ouest	71,2	27,1	11,7	58,5	0,0	0,0	2,7	0,0	100,0	24,0	8,6	36,0	0,0	13,5	17,8	0,0	100,0
Milieu de résidence																	
Urbain	78,2	27,5	8,2	54,6	0,2	1,0	4,2	4,3	100,0	18,3	2,8	40,8	4,6	6,2	14,0	13,3	100,0
Rural	61,4	9,5	3,2	64,0	9,9	0,0	9,3	4,1	100,0	21,0	0,0	30,0	11,0	4,0	34,1	0,0	100,0
Niveau de vie																	
Pauvre	71,1	7,7		79,1	0,0	0,0	13,2	0,0	100,0	11,4	0,0	58,3	0,0	14,2	16,1	0,0	100,0
Non pauvre	77,1	25,5	7,8	55,0	1,7	0,9	4,6	4,5	100,0	18,9	2,5	38,7	5,6	5,6	16,6	12,1	100,0
Sexe du chef de ménage																	
Masculin	77,5	27,6	8,1	50,1	2,0	1,2	6,5	4,4	100,0	21,0	3,1	36,1	3,6	6,8	17,9	11,5	100,0
Féminin	75,1	18,7	6,1	68,5	1,0	0,2	1,5	4,0	100,0	13,5	0,9	46,7	9,4	4,0	13,6	11,9	100,0
Ensemble	76,8	24,8	7,5	56,0	1,7	0,9	4,9	4,3	100,0	18,7	2,4	39,4	5,4	5,9	16,6	11,6	100,0

Source : Institut National de la Statistique, ECAM3

Annexe n° 6 : Dépenses annuelles de consommation d'eau non minérale et dépenses annuelles de raccordement au réseau SNEC/CAMWATER (en F CFA)

	Dépenses de consommation d'eau non minérale par les ménages (achetée)	Dépenses de consommation d'eau non minérale par les ménages (facture SNEC/CAMWATER)	Dépenses totales de consommation d'eau non minérale par les ménages	Dépenses d'abonnement au réseau SNEC/CAMWATER par les ménages
Région d'enquête				
Douala	5 813 941 996	3 143 974 548	8 957 916 544	95 249 241
Yaoundé	7 506 370 666	4 687 761 107	12 194 131 773	162 988 749
Adamaoua	481 038 262	437 594 542	918 632 805	3 466 508
Centre	550 046 014	268 370 476	818 416 490	65 163 781
Est	200 501 193	254 588 847	455 090 040	24 660 056
Extrême-Nord	677 379 279	3 019 901 830	3 697 281 109	12 646 503
Littoral	822 958 264	840 298 120	1 663 256 384	27 116 908
Nord	566 919 243	1 828 373 509	2 395 292 752	21 479 346
Nord-Ouest	1 233 112 833	114 880 197	1 347 993 030	32 482 366
Ouest	1 393 897 869	391 860 036	1 785 757 905	54 043 524
Sud	350 516 217	140 643 612	491 159 829	44 034 425
Sud-Ouest	1 407 286 791	1 016 745 959	2 424 032 749	4 324 925
Milieu de résidence				
Urbain	19 217 819 965	13 395 693 007	32 613 512 973	445 918 310
Rural	1 786 148 661	2 749 299 777	4 535 448 438	101 738 022
Niveau de vie				
Pauvre	425 718 507	1 396 144 321	1 821 862 828	15 962 132
Non pauvre	20 578 250 120	14 748 848 464	35 327 098 583	531 694 200
Sexe du chef de ménage				
Masculin	15 481 476 462	12 701 837 850	28 183 314 312	445 611 642
Féminin	5 522 492 164	3 443 154 935	8 965 647 099	102 044 690
Total	21 003 968 627	16 144 992 784	37 148 961 411	547 656 333

Source : Institut National de la Statistique, ECAM3

7 - ANNEXES : Questionnaires et Guide d'entretien

- Questionnaire hydraulique urbaine ;
- Questionnaire hydraulique rurale
- Questionnaire hydraulique agricole
- Questionnaire hydraulique pastorale
- Questionnaire hydraulique piscicole
- Questionnaire hydraulique hydroélectricité
- Questionnaire hydraulique industrielle
- Questionnaire ONG et bailleurs de fonds
- Questionnaire ministères du secteur de l'éducation
- Questionnaire Ministère de la Santé Publique
- Questionnaire Ministère des Finances
- Guide d'entretien gestion des ressources en eau

ENQUETE SUR "L'ETAT DES LIEUX DU SECTEUR DE L'EAU AU CAMEROUN" AUPRES
DES ACTEURS DE CE SECTEUR

QUESTIONNAIRE

(Hydraulique urbaine)

INTRODUCTION

Dans la perspective de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le Gouvernement camerounais a opté dans le secteur de l'eau pour une Gestion Intégrée de cette importante ressource.

Avec l'appui du Global Water Partnership (GWP) et sa représentation locale le Global Water Partnership Cameroon (GWP-Cmr) qui vulgarisent l'approche de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), le Ministère de l'Energie et de l'Eau s'est inscrit dans le processus d'élaboration d'un Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE). A cet effet, une étude portant « Etat des lieux du secteur de l'Eau au Cameroun » est en cours et nécessite la collecte de certaines informations auprès des acteurs du secteur de l'eau. Votre structure est sollicitée à cet effet.

Tout en vous assurant de la confidentialité des données qui seront collectées, lesquelles ne sauraient servir à d'autres usages,

Vous voudrez bien remplir le questionnaire ci-après :

1 - INFORMATIONS GENERALES :

Nom de l'Institution : _____

Adresse complète (y compris téléphone et courriel) : _____

Capital social : _____

Forme juridique : _____

Contact person (Nom et téléphone) : _____

2 – Investissements en millions de Fcfa de la SNEC (opérations identifiées)

Années	2003	2004	2005	2006	2007
Opérations					
Extension					
Renouvellement					
Etudes, formation					
Assainissement					
Autres					
Total					

3 - Etat des infrastructures (en milieu urbain) :

Nombre de centres urbains équipés	
Capacité de production en m ³ /jour	
Capacité de réservoirs en m ³	
Canalisation (adduction et distribution) en Km	
Nombre de bornes fontaines	
Nombre de bornes d'incendie	

4 – Production et son rendement

Rubriques \ Années	2004	2005	2006	2007
Volume produit en m ³				
Volume distribué en m ³				
Rendement de production ¹²³ (%)				
Volume consommé en m ³				
Rendement de distribution ¹²⁴ (%)				
Rendement du service ¹²⁵ (%)				

5 – Consommation par type de clientèle (en m³)

	2004		2005		2006		2007	
Particuliers <i>Abonnés</i> <i>Consommation</i>		%		%		%		%
Administrations <i>Abonnés</i> <i>Consommation</i>								
Industries <i>Abonnés</i> <i>Consommations</i>								
Bornes-fontaines <i>Abonnés</i> <i>Consommation</i>								
Services + agents SONEL/SNEC <i>Abonnés</i> <i>Consommation</i>								
Bâtiments communaux <i>Abonnés</i> <i>Consommation</i>								
Total <i>Abonnés</i> <i>Consommation</i>								

6 – Ventes

¹²³ Volume distribué par rapport au volume produit

¹²⁴ Volume consommé par rapport au volume distribué ¹²⁴

¹²⁵ Volume consommé par rapport au volume produit

Années		2004	2005	2006	2007
Rubriques					
	unités				
M3 vendus Administrations	million m ³				
M3 vendus hors Adm	million m ³				
M3 totaux factures	million m ³				
Consommation par abonné privé	m ³ /an				
Prix moyen par m ³ total	FCFA				
Prix moyen par m ³ Administrations	FCFA				
Prix moyen m ³ hors Adm	FCFA				
Indice des prix INS	FCFA				
Ventes Administrations	milliard CFA				
Ventes autres clients	milliard CFA				
Ventes totales	milliard CFA				
Abonnements fixes	milliard CFA				
CA Total	milliard CFA				
CA en % PIB					
CA hors Administrations en % PIB					
Employés					
Abonnés par employé					

7 – Décomposition des coûts de revient du m³ d'eau

Rubriques	captage	traitement	distribution	Branchement	Gestion	S/total
Investissements						
Energie & prd chimiques						
Entretien						
Personnel						
Autres						
Sous/total						
Rémunération						
Total						

8 – Détermination de la valeur ajoutée

Années	2004	2005	2006	2007
Rubriques				
1 Production vendue				
2 Production stockée				
3 Production immobilisée				
4=1+2+3 Production de l'exercice				
5 Achats de l'exercice				
6 Services extérieurs				
7=5+6 Consommation en provenance de tiers				
8=4-7 Valeur ajoutée				

9 – L'accès actuel des ménages urbains à l'eau potable

Accès des ménages En (année récente)	Yaoundé/	Douala	Autres villes	Ensemble urbain	Rural	Ensemble pays
Source d'eau pour boire						
Robinet dans le logement						
Robinet dans la cour						
Robinet voisin & Borne Font						
Sous-total						
Puits/Sources protégés						
Puits/Rivière/marigot/source						
% approv < 15 minutes						
Accès amélioré selon OMD						

10 – Estimation des investissements nécessaire pour l'atteinte des ODM

en Milliard de FCFA	2007 - 2011	2012 - 2016	Total
Total Réhabilitations			
Canalisations			
Génie Civil			
Equipements			
Sous-total Production			
Réseau			
Branchements			
Bornes-Fontaines			
Stockage			
Pompage			
Sous-total Distribution			
TOTAL EXTENSIONS			
TOTAL GENERAL			

11 – Votre système de tarification et les facilités accordées à votre clientèle pour effectuer les paiements : _____

12 - Quelles sont vos difficultés dans la conduite de vos activités ?

13 – Vos suggestions : _____

MERCI BEAUCOUP POUR VOTRE COLLABORATION.

ENQUETE SUR "L'ETAT DES LIEUX DU SECTEUR DE L'EAU AU CAMEROUN" AUPRES
DES ACTEURS DE CE SECTEUR

QUESTIONNAIRE

(Hydraulique rurale)

INTRODUCTION

Dans la perspective de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le Gouvernement camerounais a opté dans le secteur de l'eau pour une Gestion Intégrée de cette importante ressource.

Avec l'appui du Global Water Partnership (GWP) et sa représentation locale le Global Water Partnership Cameroon (GWP-Cmr) qui vulgarisent l'approche de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), le Ministère de l'Energie et de l'Eau s'est inscrit dans le processus d'élaboration d'un Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE). A cet effet, une étude portant « Etat des lieux du secteur de l'Eau au Cameroun » est en cours et nécessite la collecte de certaines informations auprès des acteurs du secteur de l'eau. Votre structure est sollicitée à cet effet.

Tout en vous assurant de la confidentialité des données qui seront collectées, lesquelles ne sauraient servir à d'autres usages,

Vous voudrez bien remplir le questionnaire ci-après :

1 - INFORMATIONS GENERALES :

Nom de la Direction /Service _____

Adresse complète (y compris téléphone et courriel) : _____

Contact person (Nom et téléphone) : _____

2 – normes actuelles en matière d'approvisionnement en eau des populations¹²⁶ :

¹²⁶ en milieu rural, un point d'eau collectif pour 300 personnes et une consommation de 25 litres/pers/jour, soit un point d'eau fournissant 7,5 à 8 m³ d'eau par jour ; en milieu urbain, un approvisionnement de 50 l/jour et par personne, pour une famille de 10 personnes (branchements individuels) et une borne fontaine de trois à quatre robinets pour 500 habitants sur la base d'une consommation de 20 l /jour et par personne, soit la fourniture de 10 m³ d'eau par jour par point d'eau collectif.

3 – Evolution de la demande des populations en eau (au regard des normes et de sa croissance)

	Rural	Urbain	Total
Population 87	6 524 736	3 968 919	10 493 655
Demande potentielle 87 (en m ³)	59 500 000	72 400 000	131 900 000
Population 98	7 479 000	6 960 000	14 439 000
Demande potentielle 98 (en m ³)	68 200 000	126 900 000	195 100 000
Population 00 (estimation)	7 700 000	7 600 000	15 300 000
Demande potentielle 00 (en m ³)	70 240 000	138 600 000	208 840 000
Population 05 (estimation)			
Demande potentielle 05 (en m ³)			
Population 15 (estimation)			
Demande potentielle 15 (en m ³)			

4 - Etat actuel des réalisations en hydraulique rurale

	Nombre de réalisations	Proportion/nombre de réalisations fonctionnelles	Equivalent Point d'Eau (EPE¹²⁷)
Forage + pompe			
Puits modernes			
Sources aménagées			
Systèmes AEP			
Total			

Coût actuel des réalisations en hydraulique rurale

	Nombre de réalisations	Coût unitaire (en milliers de Fcfa)	Total (en millions de Fcfa)
Forage + pompe			
Puits modernes			
Sources aménagées			
Systèmes AEP			
Autres			
Total			

Etat de programmes d'hydraulique rurale dans le temps

N°	Nature des engagements	Années de réalisation	Situation actuelle	Coût total	Financement
01					
02					
03					
04					
05					

¹²⁷ Ouvrage de mobilisation en eau potable, ravitaillant 250 à 300 personnes environ, avec une dotation journalière fixée à 25 litres par habitant, ouvrage devant fournir par jour environ 7,5 à 8 m³ d'eau pendant 12 heures par jour

06					
N°	Nature des engagements	Années de réalisation	Situation actuelle	Coût total	Financement
07					
08					
09					

Evaluation de l'investissement en hydraulique rurale (en milliards de Fcfa)

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Investissement								

5- Accès actuel des ménages à l'eau potable

Années	1991	1995	1999	2001	2005	2008	2015	2025
Effectif population								
% population urbaine								
% population rurale								
% pop. rurale ayant accès à l'eau salubre								
% pop. urbaine ayant accès à l'eau salubre								
% pop. ensemble ayant accès à l'eau salubre								
Objectif DSRP	Pop. rurale						75	100
	Pop. urbaine							100
	Ensemble							100
OMD	Pop. rurale						65.6	100
	Pop. urbaine						93.1	100
	Ensemble							100

Répartition des ouvrages pour l'alimentation en eau des populations rurale et leurs besoins

	Province										Totaux nationaux
	Adamaoua	Centre	Est	Extrême-nord	Littoral	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-Ouest	
Estimation de la population rurale*											
Besoins en ouvrages											
Ouvrages disponibles											
Ouvrages à réaliser											
Taux de couverture actuel											

6 - Estimation du besoin en investissement dans le secteur de l'hydraulique rurale

	Coût par ouvrage (en millions de FCFA)	Coût par personne (en FCFA)
Puits+exhaure+accompagnement (un EPE)		
Forages+exhaure+accompagnement (un EPE)		

Années		2015	2025
Besoins en ouvrages hydrauliques			
Montant de l'investissement correspondant			

7 – Etat de l'assainissement (dans la perspective de l'atteinte des ODM)

	Accès assainit (milieu rural)							Accès assainit (milieu urbain)							Accès assainit (ensemble)							
	1991	1996	1998	2001	2003	2015	2025	1991	1996	1998	2001	2003	2015	2025	1991	1996	1998	2001	2003	2015	2025	
DSRP 2003																						
DSCN (1998)																						
MINMEE/DEAU																						
Objectifs du Millénaire																						

Evaluation des investissements dans l'assainissement

Coût de l'assainissement par personne en milieu rural	Coût de l'assainissement par personne en milieu urbain	Coût de l'assainissement par personne dans l'ensemble

Investissement dans l'assainissement (dans la perspective de l'atteinte des OMD)

Années		2015	2025
Investissement en milieu rural			
Investissement en milieu urbain			
Investissement dans l'ensemble			

8 – production du secteur de l'hydraulique rurale

Evaluation de la production en eau des ouvrages

Effectif des populations par EPE	Centres de classe (CI)	Nombre/Proportion des ouvrages (en EPE)	Population moyenne par EPE	Consommation en eau par personne	Production journalière/annuelle totale en eau en milliers de M ³
≤ 100	50				
]100 – 200]	150				
]200 – 300]	250				
Total	-				

Evaluations des consommations intermédiaires (CI)¹²⁸ de l'hydraulique rurale

Montant en milliers de Fcfa des CI par EPE	Centres de classe (CI)	Nombre/Proportion des ouvrages (en EPE)	CI moyenne par EPE	Montant total annuel des CI en millions de Fcfa
Total	-			

Détermination de la valeur ajoutée

Années	2004	2005	2006	2007
Rubriques				
1 Production de l'exercice				
2 Consommations intermédiaires				
3 = 1- 2 Valeur ajoutée				

Répartition de la valeur ajoutée

Années	2004	2005	2006	2007
Rubriques				
1 salaires, notamment le traitement des artisans réparateurs				
2 Amortissement				
3 Excédent net d'exploitation				
4 Valeur ajoutée (4= 1+2+3)				

9 – Circuit et marché des pièces de réparation

Intermédiaires du circuits des pièces de réparation et leur dénombrement : _____

Vente des pièces de rechange :

Chiffres d'affaires en milliers (ci)	Nombre d'intermédiaires (ni)	ni x ci	Vente moyenne
Total			

Marché des pièces de rechange : _____

¹²⁸ Intègrent: les achats de services et services extérieurs comme : carburant, électricité, fournitures, transport, frais de communication, frais de réparation et maintenance etc.)

10 – Création des emplois issus de l'hydraulique rurale :

Effectif des emplois directs par ouvrages (ci)	Nombre d'ouvrages hydrauliques (ni)	ni x ci	Nombre moyen d'emplois par ouvrages
Total			

Evaluation des emplois directs : _____

Effectif des emplois indirects par ouvrages directs (ci)	Nombre d'ouvrages hydrauliques (ni)	ni x ci	Nombre moyen d'emplois indirects par ouvrages
Total			

Evaluation des emplois indirects : _____

11 - Financement du secteur de l'eau

Nature et montant des contributions exigés des bénéficiaires pour l'implantation des ouvrages :

Estimation de l'épargne collectée au titre de la maintenance et réparation des ouvrages :

Désignations/ Années	2000	2002	2004	2006	2007	Moyenne
Epargne devant être réunie par comité de gestion						
Estimation du nombre de comités de gestion						
Epargne réunie par l'ensemble des comités						

Financement public du secteur de l'eau dans le budget national (en milliards de FCFA)

Désignations/ Années	2000	2002	2004	2006	2007	2008	Moyenne
Etat :							
Investissement							
Fonctionnement							
Extérieur							
Total FP							
Budget							
% du budget							

Sources et organismes internes du financement du secteur de l'eau :

Quels sont les bailleurs de fonds du secteur de l'eau et de l'hydraulique rurale en particulier ?

Quels sont les ONG et organismes privés intervenant dans l'alimentation des populations en eau ?

12 - Quelles sont vos difficultés dans le cadre l'alimentation des populations en eau et de l'hydraulique rurale en particulier ?

13 – Vos suggestions : _____

MERCI BEAUCOUP POUR VOTRE COLLABORATION.

ENQUETE SUR "L'ETAT DES LIEUX DU SECTEUR DE L'EAU AU CAMEROUN" AUPRES
DES ACTEURS DE CE SECTEUR

QUESTIONNAIRE

Hydraulique agricole (Ministère)

INTRODUCTION

Dans la perspective de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le Gouvernement camerounais a opté dans le secteur de l'eau pour une Gestion Intégrée de cette importante ressource.

Avec l'appui du Global Water Partnership (GWP) et sa représentation locale le Global Water Partnership Cameroon (GWP-Cmr) qui vulgarisent l'approche de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), le Ministère de l'Energie et de l'Eau s'est inscrit dans le processus d'élaboration d'un Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE). A cet effet, une étude portant « Etat des lieux du secteur de l'Eau au Cameroun » est en cours et nécessite la collecte de certaines informations auprès des acteurs du secteur de l'eau. Votre structure est sollicitée à cet effet.

Tout en vous assurant de la confidentialité des données qui seront collectées, lesquelles ne sauraient servir à d'autres usages,

Vous voudrez bien remplir le questionnaire ci-après :

1 - INFORMATIONS GENERALES :

Nom de la Direction /Service _____

Adresse complète (y compris téléphone et courriel) : _____

Contact person (Nom et téléphone) : _____

2 – Investissements en aménagements hydro agricoles

Investissements en aménagements hydro agricoles évalués à l'hectare (en millions de Fcfa)

Années				
Opérations				
Extension				
Renouvellement				
Etudes, formation				
Assainissement				
Encadrement directif				
Mise en valeur				
Autres				
Total				

Les différents paramètres qui conditionnent le coût s du périmètre irrigué : _____

Comment jouer sur ces paramètres pour réduire le coût des aménagements hydroagricoles ?

Estimation des superficies irriguées (en ha) et coûts des investissements y relatifs millions de Fcfa)

Années	1998	1999	2000	2001	2002
Superficies					
Investissements					

Années	2003	2004	2005	2006	2007
Superficies					
Investissements					

Estimation de la superficie irriguée : _____

Estimation du potentiel d'irrigation : _____

Etat de programmes d'hydraulique agricole dans le temps

N°	Nature des engagements	Années de réalisation	Situation actuelle	Coût total	Financement
01					
02					
03					
04					
05					
06					
07					
08					
09					
10					
11					
12					

3 – impact des aménagements hydroagricoles

Impact des aménagement hydroagricoles sur la sécurité alimentaire (en considérant les principale cultures)

Cultures \ Années		2003	2004	2005	2006	2007
	Production irriguée					
	Production totale					
	Besoins en consommation					
	Couverture des besoins par la production locale					
	Production irriguée					
	Production totale					
	Besoins en consommation					
	Couverture des besoins par la production locale					
	Production irriguée					
	Production totale					
	Besoins en consommation					
	Couverture des besoins par la production locale					
	Production irriguée					
	Production totale					
	Besoins en consommation					
	Couverture des besoins par la production locale					
	Production irriguée					
	Production totale					
	Besoins en consommation					
	Couverture des besoins par la production locale					

Impact des aménagements hydroagricoles sur la création des emplois

Années	2003	2004	2005	2006	2007
Investissements en millions					
Création des emplois directs					
Création des emplois indirects					

Impact des aménagements hydro agricoles sur les revenus des exploitants

Années	2000			2005		
	Rendement /ha	Marge brute /campagne	Revenu annuel	Rendement /ha	Marge brute /campagne	Revenu annuel
Cultures						

5 – Détermination de la valeur ajoutée

Années	2004	2005	2006	2007
Rubriques				
1 Volume/ valeur de l'eau des aménagements hydroagricoles				
2 Coût entretien et gestion des aménagements hydroagricoles				
3 = 1- 2 Valeur ajoutée				

6 – Financement de l'hydraulique agricole

Financement (en milliards de FCFA)

Désignations/ Années	2000	2002	2004	2006	2007	2008	Moyenne
Etat							
Bailleurs de fonds publics extérieur							
Total finan. public							
ONG et organismes privés							
Autres							
Total							

7 – Sources, organismes du financement et ONG intervenant dans l'hydraulique piscicole agricole :

8 - Modalités de participation des populations et autres bénéficiaires de l'encadrement et des aménagements agricoles : _____

9 - Importance de l'activité des principales agroindustries disposant des aménagements hydroagricoles (cf. annexe questionnaire)

10 - Quelles sont les difficultés que vous rencontrées dans l'élaboration / mise en œuvre des programmes d'encadrement et d'investissement agricole ?

11 – Vos suggestions : _____

MERCI BEAUCOUP POUR VOTRE COLLABORATION

PRO

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

ENQUETE SUR "L'ETAT DES LIEUX DU SECTEUR DE L'EAU AU CAMEROUN" AUPRES
DES ACTEURS DE CE SECTEUR

QUESTIONNAIRE

Hydraulique pastorale

INTRODUCTION

Dans la perspective de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le Gouvernement camerounais a opté dans le secteur de l'eau pour une Gestion Intégrée de cette importante ressource.

Avec l'appui du Global Water Partnership (GWP) et sa représentation locale le Global Water Partnership Cameroon (GWP-Cmr) qui vulgarisent l'approche de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), le Ministère de l'Energie et de l'Eau s'est inscrit dans le processus d'élaboration d'un Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE). A cet effet, une étude portant « Etat des lieux du secteur de l'Eau au Cameroun » est en cours et nécessite la collecte de certaines informations auprès des acteurs du secteur de l'eau. Votre structure est sollicitée à cet effet.

Tout en vous assurant de la confidentialité des données qui seront collectées, lesquelles ne sauraient servir à d'autres usages,

Vous voudrez bien remplir le questionnaire ci-après :

1 - INFORMATIONS GENERALES :

Nom de la Direction /Service _____

Adresse complète (y compris téléphone et courriel) : _____

Contact person (Nom et téléphone) : _____

2 – normes actuelles en matière d'alimentation en eau du bétail

	Cheptel (en millions de têtes)	Besoins en eau par tête (en litre/jour)
Bovins		
Petits ruminants		
Porcins		
Volailles		

3 - Etat actuel des réalisations en hydraulique pastorale

	<i>Nombre de réalisations</i>	<i>Dont nombre de réalisations du privé</i>
Forage + pompe		
Puits		
Sources aménagées		
barrages		
retenues d'eau collinaires		
mares		
Autres		
Total		

Etat de programmes d'hydraulique pastorale dans le temps

N°	Nature des engagements	Années de réalisation	Situation actuelle	Coût total	Financement
01					
02					
03					
04					
05					
06					
07					
08					
09					
10					
11					
12					
13					

4 – Evolution du cheptel dans le temps

Cheptel \ Années	1998	1999	2000	2001	2002
Bovin					
Caprin					
Porcins					
Ovin					
Autres					
Estimation du cheptel en UBT					

Cheptel \ Années	2003	2004	2005	2006	2007
Bovin					
Caprin					
Porcins					
Ovin					
Autres					
Estimation du cheptel en UBT ¹²⁹					

5 – Couverture des besoins du cheptel

Type de points d'eau	Points d'eau existants	Points d'eau exploités (1)	UBT ¹³⁰ par point d'eau (2)	Couverture (1) X (2)
Puits pastoraux				
Mares				
Barrages				
AE pastorales				
Autres				
			Total	

Taux de couverture par rapport au chiffre du cheptel en UBT : _____

Déficit en UBT : _____

Expression du déficit en terme nombre de puits : _____; de nbre de mares : _____;

Nombre de barrages : _____; nombre d'adductions d'eau pastorales : _____

Distribution spatiale des réalisations par rapport aux besoins du cheptel

	Province										Totaux nationaux
	Adamaoua	centre	Est	Extrême-nord	Littoral	Nord	Nord-Ouest	Ouest	Sud	Sud-Ouest	
Estimation du cheptel *											
Besoins en ouvrages											
Ouvrages disponibles											
Ouvrages à réaliser											
Taux de couverture actuel											

¹²⁹ 1 UTB = 1 bœuf = 1 cheval = 1 âne = 5 chèvres = 4 porcs

¹³⁰ En terme de besoins en eau, on peut considérer que 1 UTB = 1 bœuf = 1 cheval = 1 âne = 5 chèvres = 4 porcs

6 – Incidences des aménagements hydrauliques

Années		2000	2001	2002	2003
Rubriques					
Montant des aménagements hydrauliques					
Taille du Cheptel en millions	Bovin				
	Caprin				
	Ovin				
	Autres				
Total					
Revenu des exploitants					
Revenu annuel total					
Création d'emplois					

Années		2004	2005	2006	2007
Rubriques					
Montant des aménagements hydrauliques					
Taille du Cheptel en millions					
Revenu des exploitants					
Revenu annuel total					
Création d'emplois					

7 – Détermination de la valeur ajoutée

Années	2004	2005	2006	2007
Rubriques				
1 Volume/ valeur de l'eau des aménagements hydroagricoles				
2 Coût entretien et gestion des aménagements hydroagricoles				
3 = 1- 2 Valeur ajoutée				

Répartition de la valeur ajoutée

Années	2004	2005	2006	2007
Rubriques				
1 salaires				
2 Amortissement				
3 Excédent net d'exploitation				
4 Valeur ajoutée (4= 1+2+3)				

8 - Maladies hydriques touchant le cheptel, leurs coûts et impact des aménagements hydrauliques sur ces maladies

Maladies hydriques touchant le cheptel, leurs coûts

Maladies	Années	Coûts des maladies en milliers de Fcfa			
		2004	2005	2006	2007
Total					

Impact des aménagements hydrauliques sur les maladies hydriques touchant le bétail

Années	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Montant des aménagements hydrauliques										
Evolution du cheptel										
Gains réalisés du fait des aménagements hydrauliques										

9 – Financement du secteur de l'hydraulique pastorale

Financement public de l'hydraulique pastorale (en milliards de FCFA)

Désignations/ Années	2000	2002	2004	2006	2007	2008	Moyenne
Etat :							
investissement							
Fonctionnement							
Extérieur							
Total							

Sources et organismes internes du financement de l'hydraulique pastorale:

Modalités de participation des populations dans le cadre de l'hydraulique pastorale et les difficultés y relatives : _____

Quels sont les bailleurs de fonds du secteur de l'hydraulique pastorale ?

Quels sont les ONG et organismes privés intervenant dans l'hydraulique pastorale ?

10 - Quelles sont les difficultés que vous rencontrées dans le cadre de l'hydraulique pastorale ?

11 – Vos suggestions : _____

MERCI BEAUCOUP POUR VOTRE COLLABORATION.

ENQUETE SUR "L'ETAT DES LIEUX DU SECTEUR DE L'EAU AU CAMEROUN" AUPRES
DES ACTEURS DE CE SECTEUR

QUESTIONNAIRE

Hydraulique piscicole

INTRODUCTION

Dans la perspective de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le Gouvernement camerounais a opté dans le secteur de l'eau pour une Gestion Intégrée de cette importante ressource.

Avec l'appui du Global Water Partnership (GWP) et sa représentation locale le Global Water Partnership Cameroon (GWP-Cmr) qui vulgarisent l'approche de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), le Ministère de l'Energie et de l'Eau s'est inscrit dans le processus d'élaboration d'un Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE). A cet effet, une étude portant « Etat des lieux du secteur de l'Eau au Cameroun » est en cours et nécessite la collecte de certaines informations auprès des acteurs du secteur de l'eau. Votre structure est sollicitée à cet effet.

Tout en vous assurant de la confidentialité des données qui seront collectées, lesquelles ne sauraient servir à d'autres usages,

Vous voudrez bien remplir le questionnaire ci-après :

1 - INFORMATIONS GENERALES :

Nom de la Direction /Service _____

Adresse complète (y compris téléphone et courriel) : _____

Contact person (Nom et téléphone) : _____

2 – Consommation nationale des protéines animales et part des produits halieutiques dans la consommation des protéines animales.

	2003	2004	2005	2006	2007
Consommation des protéines animales en tonnes/an					
Consommation des produits halieutiques en tonnes/an					
Poids des produits halieutiques dans la consommation des protéines animales					
Importations des produits halieutiques en tonnes/an					
Part des importations des produits halieutiques dans leur consommation					

3 – Production halieutique

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Produits des pêches maritimes						
<i>dont : pêche industrielle en tonnes/an</i>						
<i>pêche artisanale en tonnes/an</i>						
pêche continentale						
aquaculture						
Total						

4 - Etat actuel des réalisations en hydraulique piscicole

Nature des réalisations	Nombre de réalisation
Total	

Etat de programmes d'encadrement et d'aménagement en hydraulique piscicole dans le temps

N°	Nature des engagements	Années de réalisation	Situation actuelle	Coût total	Financement
01					
02					
03					
04					
05					
06					
07					
08					
09					

10					
----	--	--	--	--	--

Impact des programmes d'encadrement et d'aménagement piscicoles sur sa production

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Coût des programmes d'encadrement et d'aménagement piscicoles						
Evolution de la production halieutique						

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Coût des programmes d'encadrement et d'aménagement piscicoles						
Evolution de la production halieutique						

5 – Missions, moyens et réalisations de la MIDOPECAM

Quelles sont les missions de le MIDOPECAM ?

Quelles sont les ressources de le MIDOPECAM ?

Les réalisations de la MIDOPECAM :

Nature des réalisations	2002	2003	2004	2005	2006	2007

--	--	--	--	--	--	--

6 – Besoins en encadrement et aménagement piscicoles

Nature de l'encadrement/investissements	Montants en milliers de Fcfa

7 - Sources et organismes internes du financement de l'hydraulique piscicole :

8 - Modalités de participation des populations dans le cadre de l'encadrement et des aménagements piscicoles : _____

9 _ Quels sont les bailleurs de fonds et ONG intervenant dans le secteur de l'hydraulique piscicole ?

10 - Quelles sont les difficultés que vous rencontrées dans l'élaboration / mise en œuvre des programmes d'encadrement et d'investissement piscicoles ?

11 – Vos suggestions : _____

MERCI BEAUCOUP POUR VOTRE COLLABORATION

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie



MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

Cameroon Water Partnership

ENQUETE SUR "L'ETAT DES LIEUX DU SECTEUR DE L'EAU AU CAMEROUN" AUPRES
DES ACTEURS DE CE SECTEUR

QUESTIONNAIRE

(Hydroélectricité)

INTRODUCTION

Dans la perspective de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le Gouvernement camerounais a opté dans le secteur de l'eau pour une Gestion Intégrée de cette importante ressource.

Avec l'appui du Global Water Partnership (GWP) et sa représentation locale le Global Water Partnership Cameroon (GWP-Cmr) qui vulgarisent l'approche de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), le Ministère de l'Energie et de l'Eau s'est inscrit dans le processus d'élaboration d'un Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE). A cet effet, une étude portant « Etat des lieux du secteur de l'Eau au Cameroun » est en cours et nécessite la collecte de certaines informations auprès des acteurs du secteur de l'eau. Votre structure est sollicitée à cet effet.

Tout en vous assurant de la confidentialité des données qui seront collectées, lesquelles ne sauraient servir à d'autres usages,

Vous voudrez bien remplir le questionnaire ci-après :

1 - INFORMATIONS GENERALES :

Nom de l'Institution : _____

Adresse complète (y compris téléphone et courriel) : _____

Capital social : _____

Forme juridique : _____

Contact person (Nom et téléphone) : _____

2 – Investissements en milliards de Fcfa de la AES SONEL (opérations identifiées)

Années	2003	2004	2005	2006	2007
Opérations					

5 – Détermination de la production et de la valeur ajoutée du secteur de l'électricité

Années	2004	2005	2006	2007
Rubriques				
	en milliards de Fcfa			
1 Production vendue				
2 Production stockée				
3 Production immobilisée				
4=1+2+3 Production de l'exercice				
5 Achats de l'exercice				
6 Services extérieurs				
7=5+6 Consommation en provenance de tiers				
8=4-7 Valeur ajoutée				

Production d'électricité par AES SONEL en GWH et détermination de la valeur ajoutée de l'hydroélectricité

Electricité produite	2003	2004	2005	2006	2007	Moyenne
Dont hydro						
Part de l'hydro						
Valeur ajoutée hydroélectricité						

6 - Financement de l'hydroélectricité en milliards de FCFA)

Désignations/ Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Moyenne
Ressources propres							
Etat :							
Investissement							
Fonctionnement							
Extérieur							
Total							

7- Projets en cours d'exécution

8 - Projets en étude ou en cours de formulation

9- Perspectives

9 – Sources et organismes internes du financement de l’hydroélectricité :

10 - Quelles sont les difficultés que votre structure rencontre dans le cadre de la fourniture de l’électricité via l’hydraulique ? _____

11 – Vos suggestions : _____

MERCI BEAUCOUP POUR VOTRE COLLABORATION

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie



MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

Cameroon Water Partnership

ENQUETE SUR "L'ETAT DES LIEUX DU SECTEUR DE L'EAU AU CAMEROUN" AUPRES
DES ACTEURS DE CE SECTEUR

QUESTIONNAIRE

(Hydraulique industrielle)

INTRODUCTION

Dans la perspective de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le Gouvernement camerounais a opté dans le secteur de l'eau pour une Gestion Intégrée de cette importante ressource.

Avec l'appui du Global Water Partnership (GWP) et sa représentation locale le Global Water Partnership Cameroon (GWP-Cmr) qui vulgarisent l'approche de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), le Ministère de l'Energie et de l'Eau s'est inscrit dans le processus d'élaboration d'un Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE). A cet effet, une étude portant « Etat des lieux du secteur de l'Eau au Cameroun » est en cours et nécessite la collecte de certaines informations auprès des acteurs du secteur de l'eau. Votre structure est sollicitée à cet effet.

Tout en vous assurant de la confidentialité des données qui seront collectées, lesquelles ne sauraient servir à d'autres usages,

Vous voudrez bien remplir le questionnaire ci-après :

1 - INFORMATIONS GENERALES :

Nom de l'Institution : _____

Adresse complète (y compris téléphone et courriel) : _____

Capital social : _____

Forme juridique : _____

Contact person (Nom et téléphone) : _____

2 – VOLET FINANCIER, ECONOMIQUE ET SOCIAL

2.1 – Investissements en aménagement (opérations identifiées) en millions de Fcfa

Années					
Opérations					
Extension					
Renouvellement					

Etudes, formation					
Assainissement					
Autres					
Total					

2.2 - Etat des infrastructures :

Puits	Nombre	
	Longueur canalisation	
	Volume d'eau prélevé	
Prises d'eau en rivière	Nombre	
	Longueur canalisation	
	Volume d'eau prélevé	
Forages	Nombre	
	Longueur canalisation	
	Volume d'eau prélevé	

2.3 – Production

Rubriques	Années	2004	2005	2006	2007
Produits fabriqués					
Volume de production par type de produit					
Valeur de la production par type de produit					
Valeur totale de la production					

2.4 – Décomposition des coûts de revient de l'eau (industries de la branche de l'eau minérales)

Rubriques	captage	traitement	distribution	Branchement	Gestion	S/total
Investissements						
Energie & prd chimiques						
Entretien						
Personnel						
Autres						
Sous/total						
Rémunération						
Total						

2.5 – Exploitation

	2004	2005	2006	2007
Consommations intermédiaires				
Charges du personnel				
Excédent brut d'exploitation				

2.6 – Détermination des valeurs ajoutées

	2004	2005	2006	2007
(1) Valeur totale de la production				
(2) Consommations intermédiaires (CI)				
(3) Valeur ajoutée : (1) – (2)				
(4) Montant des Coûts de production				
(5) Part de l'eau dans les CI				
(6) Valeur ajoutée de l'eau : (3) : (5)				

2.7 – Besoins en eau de l'entreprise et montant des investissements correspondant

Types de produits	Besoin en eau en litre/unité produite	Besoin par rapport à la production actuelle/envisagée	Montant des investissements correspondant
Total			

2.8 – Quels sont les effets induits de la réalisation des aménagements hydrauliques (création des empois directs/indirects, volume d'eau distribué gracieusement aux populations etc.) : _____

3 - DEMANDE EN EAU POUR L'INDUSTRIE

3-1 Quelles sont les coefficients d'utilisation d'eau par unité de production dans votre structure ?

3-2 Quelle est l'exigence de qualité de l'eau utilisée ?

4 ETAT DE MOBILISATION DES RESSOURCES EN EAU

4-1 Projets en cours d'exécution

4-2 Projets en cours d'exécution

4-3 Projets en étude ou en cours de formulation et perspectives

5 TECHNOLOGIES UTILISEES POUR LA MOBILISATION DES RESSOURCES EN EAU POUR L'INDUSTRIE

5.1 - Etat des technologies utilisées (description)

5-2 Nouvelles technologies à proposer

6. LES DIVERS

6.1 – Quelles sont vos difficultés dans la réalisation et gestion des aménagements hydrauliques ?

6.2 – Vos suggestions : _____

MERCI BEAUCOUP POUR VOTRE COLLABORATION.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie



MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

ENQUETE SUR "L'ETAT DES LIEUX DU SECTEUR DE L'EAU AU CAMEROUN" AUPRES
DES ACTEURS DE CE SECTEUR

QUESTIONNAIRE

(ONG et bailleurs de fonds)

INTRODUCTION

Dans la perspective de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le Gouvernement camerounais a opté dans le secteur de l'eau pour une Gestion Intégrée de cette importante ressource.

Avec l'appui du Global Water Partnership (GWP) et sa représentation locale le Global Water Partnership Cameroon (GWP-Cmr) qui vulgarisent l'approche de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), le Ministère de l'Energie et de l'Eau s'inscrit dans le processus d'élaboration d'un Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE). A cet effet, une étude portant « Etat des lieux du secteur de l'Eau au Cameroun » est en cours et nécessite la collecte de certaines informations auprès des acteurs du secteur de l'eau. Votre structure est sollicitée à cet effet.

Tout en vous assurant de la confidentialité des données qui seront collectées, lesquelles ne sauraient servir à d'autres usages,

Vous voudrez bien remplir le questionnaire ci-après :

1 - INFORMATIONS GENERALES :

Nom de l'Institution : _____

Adresse complète (y compris téléphone et courriel) : _____

Forme de l'institution (ONG¹³¹ ONGI¹³² OIG¹³³ etc.): _____

Contact person (Nom et téléphone) : _____

¹³¹ Organisation Non Gouvernementale Locale

¹³² Organisation Non Gouvernementale Internationale

¹³³ Organisation Intergouvernementale

2 – Votre politique dans le cadre du financement du secteur de l'eau et de l'assainissement :

Quelles sont les conditionnalités pour l'accès à vos financements ? : _____

Les mécanismes de financement que votre organisation a mis en place :

La nature et le montant des contributions exigés des bénéficiaires : _____

L'organisation préconisée pour les bénéficiaires pour pérenniser les ouvrages :

3 – Budget et programmes financés :

Le budget alloué au financement de l'eau et de l'assainissement :

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Moyenne depuis 2000
Investissement (en milliers)							
Fonctionnement (en milliers)							
Total (en milliers)							

Etat des programmes hydrauliques et de l'assainissement dans le temps

N°	Nature des engagements	Années de réalisation	Situation actuelle (Achevée ou en cours)	Coût total	Institution bénéficiaire
01					

02					
03					
04					
05					
06					

4 – Le suivi de vos programmes et réalisations :

Votre organisation dans le cadre du contrôle/suivi de vos programmes et réalisations :

L'activité des programmes réalisés (cf. annexe)

5 – Quelles sont vos difficultés dans le financement du secteur de l'eau et l'assainissement ?

6 – Vos suggestions : _____

MERCI BEAUCOUP POUR VOTRE COLLABORATION.

PRO

ENQUETE SUR "L'ETAT DES LIEUX DU SECTEUR DE L'EAU AU CAMEROUN" AUPRES
DES ACTEURS DE CE SECTEUR

QUESTIONNAIRE

(Ministères. secteur de l'éducation)

INTRODUCTION

Dans la perspective de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le Gouvernement camerounais a opté dans le secteur de l'eau pour une Gestion Intégrée de cette importante ressource.

Avec l'appui du Global Water Partnership (GWP) et sa représentation locale le Global Water Partnership Cameroon (GWP-Cmr) qui vulgarisent l'approche de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), le Ministère de l'Energie et de l'Eau s'est inscrit dans le processus d'élaboration d'un Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE). A cet effet, une étude portant « Etat des lieux du secteur de l'Eau au Cameroun » est en cours et nécessite la collecte de certaines informations auprès des acteurs du secteur de l'eau. Votre structure est sollicitée à cet effet.

Tout en vous assurant de la confidentialité des données qui seront collectées, lesquelles ne sauraient servir à d'autres usages,

Vous voudrez bien remplir le questionnaire ci-après :

1 - INFORMATIONS GENERALES :

Nom de la Direction /Service _____

Adresse complète (y compris téléphone et courriel) : _____

Contact person (Nom et téléphone) : _____

2 –Etat des réalisations du ministère en ouvrages hydrauliques

	Nombre de réalisation
--	------------------------------

Forage + pompe	
Puits	
Sources aménagées	
Autres	
Total	

Etat des programmes d'hydrauliques du ministère dans le temps

N°	Nature des engagements	Années de réalisation	Situation actuelle	Coût total	Financement
01					
02					
03					
04					
05					
06					
07					

3 - Financement des aménagements hydrauliques dans le domaine de la santé.

Vos sources et organismes de financement des ouvrages hydrauliques :

Financement des ouvrages hydrauliques (en millions de FCFA)

Désignations/ Années	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Moyenne
Ministère								
Autres bailleurs de fonds publics								
Total financement public								
Autres appuis des ONG et organismes privés								
Total								

4- Impact des aménagements en assainissement et en hydraulique sur la scolarisation, notamment de la jeune fille :

MERCI BEAUCOUP POUR VOTRE COLLABORATION

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU



ENQUETE SUR "L'ETAT DES LIEUX DU SECTEUR DE L'EAU AU CAMEROUN" AUPRES
DES ACTEURS DE CE SECTEUR

QUESTIONNAIRE

(MINSANTE)

INTRODUCTION

Dans la perspective de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le Gouvernement camerounais a opté dans le secteur de l'eau pour une Gestion Intégrée de cette importante ressource.

Avec l'appui du Global Water Partnership (GWP) et sa représentation locale le Global Water Partnership Cameroon (GWP-Cmr) qui vulgarisent l'approche de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), le Ministère de l'Energie et de l'Eau s'est inscrit dans le processus d'élaboration d'un Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE). A cet effet, une étude portant « Etat des lieux du secteur de l'Eau au Cameroun » est en cours et nécessite la collecte de certaines informations auprès des acteurs du secteur de l'eau. Votre structure est sollicitée à cet effet.

Tout en vous assurant de la confidentialité des données qui seront collectées, lesquelles ne sauraient servir à d'autres usages,

Vous voudrez bien remplir le questionnaire ci-après :

1 - INFORMATIONS GENERALES :

Nom de la Direction /Service _____

Adresse complète (y compris téléphone et courriel) : _____

Contact person (Nom et téléphone) : _____

2 – Maladies liées à l'eau et à l'assainissement ?

Quelles sont les maladies liées à l'eau et à l'assainissement ? _____

Quel est le pourcentage de ces maladies dans les consultations ? _____

Quelle est l'estimation des frais de santé par an de chaque ménage? _____

Quel est le poids des maladies liées à l'eau et à l'assainissement dans les frais de santé des ménages ? _____

Quelle est la valeur des importations des médicaments et leur impact sur la sortie des devises ? _____

Quel est l'impact de l'accès à l'eau sur la sécurité des femmes, notamment sur leur avortement ? _____

Quels sont le niveau de la mortalité infantile et l'impact des maladies liées à l'eau et à l'assainissement sur celui-ci ? _____

Pénibilité et temps consacré par les femmes/enfants pour le transport des charges d'eau : _____

3 - Etat des réalisations du ministère en ouvrages hydrauliques

	Nombre de réalisation
Forage + pompe	
Puits	
Sources aménagées	
Autres	
Total	

Etat de programmes d'hydraulique du ministère dans le temps

N°	Nature des engagements	Années de réalisation	Situation actuelle	Coût total	Financement
01					
02					

03					
04					
05					
06					
07					

3 - Financement des aménagements hydrauliques dans le domaine de la santé.

Sources et organismes de financement des ouvrages hydrauliques dans le domaine de la santé :

Financement des ouvrages hydrauliques (en millions de FCFA)

Désignations/ Années	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Moyenne
Minsanté								
Autres bailleurs de fonds publics								
Total financement public								
Autres appuis des ONG et organismes privés								
Total								

4- Impact des aménagements en assainissement et en hydraulique sur la santé :

Sur le temps libéré :

○ Les jours de travail libérés et la productivité : _____

○ Economie de jours de maladie : _____

Leur impact sur la scolarisation de la jeune fille : _____

Leur impact sur les aspects non mesurables (confiance, dignité, reconnaissance retrouvées, amélioration de l'efficacité, notamment dans l'application des politiques :

MERCI BEAUCOUP POUR VOTRE COLLABORATION.
REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU



Cameroon Water Partnership

ENQUETE SUR "L'ETAT DES LIEUX DU SECTEUR DE L'EAU AU CAMEROUN" AUPRES
DES ACTEURS DE CE SECTEUR

QUESTIONNAIRE

(Ministère des Finances)

INTRODUCTION

Dans la perspective de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le Gouvernement camerounais a opté dans le secteur de l'eau pour une Gestion Intégrée de cette importante ressource.

Avec l'appui du Global Water Partnership (GWP) et sa représentation locale le Global Water Partnership Cameroon (GWP-Cmr) qui vulgarisent l'approche de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), le Ministère de l'Energie et de l'Eau s'est inscrit dans le processus d'élaboration d'un Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE). A cet effet, une étude portant « Etat des lieux du secteur de l'Eau au Cameroun » est en cours et nécessite la collecte de certaines informations auprès des acteurs du secteur de l'eau. Votre structure est sollicitée à cet effet.

Tout en vous assurant de la confidentialité des données qui seront collectées, lesquelles ne sauraient servir à d'autres usages,

Vous voudrez bien remplir le questionnaire ci-après :

1 - INFORMATIONS GENERALES :

Nom de la Direction /Service _____

Adresse complète (y compris téléphone et courriel) : _____

Contact person (Nom et téléphone) : _____

2 – Financement du secteur de l'eau dans le temps:

Années	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Etat :										
Ressources extérieures										
Allocations totales										
Dépenses totales de l'Etat										
Part du secteur de l'eau dans le budget										

Années	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Etat :										
Ressources extérieures										
Allocations totales										
Dépenses totales de l'Etat										
Part du secteur de l'eau dans le budget										

Années	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Etat :										
Ressources extérieures										
Allocations totales										
Dépenses totales de l'Etat										
Part du secteur de l'eau dans le budget										

Années	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Etat :										
Ressources extérieures										
Allocations totales										
Dépenses totales de l'Etat										
Part du secteur de l'eau dans le budget										

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2006	2007	2008	Moy.

									annuelle
Etat :									
Ressources extérieures									
Allocations totales									
Dépenses totales de l'Etat									
Part du secteur de l'eau dans le budget									

3 – Détail des allocations budgétaires du secteur de l'eau de ces dernières années

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2006	2007	2008	Moy. annuelle
Investissements¹³⁴ (en milliards de Fcfa)									
Coût de la gestion administrative¹³⁵ (en milliards de Fcfa)									
Coût du suivi¹³⁶ (en milliards de Fcfa)									
Coût de l'appui¹³⁷ (en milliards de Fcfa)									
Montant global (en milliards de Fcfa)									

4- programmation des financements du secteur de l'eau dans la perspective de l'atteinte des Objectifs du Développement du Millénaire (ODM)

Années	2009	2010	2011	2012	Moyenne annuelle Jusqu'en 2015	Moyenne annuelle Jusqu'en 2025
Budget secteur de l'eau						

5 - Quelles sont vos difficultés dans le cadre du financement du secteur de l'eau ?

¹³⁴ Dans l'assainissement urbain et rural, l'irrigation et aménagement pour l'agriculture, l'élevage, l'industrie, l'hydroélectricité, le transport et autres

¹³⁵ Concerne la planification, l'organisation et le contrôle

¹³⁶ Il s'agit de l'inventaire d'ouvrages, la surveillance de l'état des ressources en quantité et en qualité

¹³⁷ Il s'agit de l'appui à la recherche et à la formation

6 – Vos suggestions : _____

MERCI BEAUCOUP POUR VOTRE COLLABORATION.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU



ENQUETE SUR "L'ETAT DES LIEUX DU SECTEUR DE L'EAU AU CAMEROUN" AUPRES
DES ACTEURS DE CE SECTEUR

Guide d'entretien

(Gestion des ressources en eau)

1 - Quelles sont les actions relevant de la fonction d'administration (planification, organisation, contrôle¹³⁸) ? _____

Quelles sont les structures qui en ont la charge ? _____

2 - Quelles sont les actions relevant de la fonction de suivi de la ressource¹³⁹ ? _____

Quelles sont les structures qui en ont la charge¹⁴⁰ ? _____ -

¹³⁸ S'agit-il :

- de formulation de la politique nationale,
- de définition des objectifs, de réglementation,
- d'élaboration des programmes et projets,
- de choix des investissements,
- de suivi - évaluation des projets et programmes,
- d'orientation des comportements,
- de synergie avec les autres secteurs (environnement, santé, ...),
- de concertation des acteurs, et de coopération internationale.

¹³⁹ S'agit-il de :

- l'inventaire des ressources et des ouvrages de mobilisation,
- la surveillance de l'état de ces ressources en quantité (réseaux hydrométriques et piézométriques),
- la surveillance de l'état de ces ressources en qualité (normes de qualité, pollution).

¹⁴⁰ S'agit-il :

3 - Quelles sont les actions relevant de la fonction de la fonction d'appui¹⁴¹ ?

4 - Analyse des coûts en milliers d'administration des ressources en eau et leur financement :

	2006	2007	2008	Moyenne annuelle
Fonctionnement des structures de gestion				
Programmes impliquant la gestion de la ressource				
Autres				
Total				
Par de l'Etat dans le financement de cette administration				
Poids des subventions extérieures dans le financement de cette administration				

Détail des inscriptions au budget de l'Etat pour le financement de l'administration de l'eau :

5 - Analyse des coûts en milliers de suivi des ressources en eau et leur financement :

- Coût du réseau climatologique et ses détails :
-
-

- Coût du réseau hydrométrique et ses détails
-
-

- Coût du réseau piézométrique, notamment les réseaux CAMWATER/CDE, et AES Sonel et ses détails :
-
-

- Coût total du suivi
-
-
-

- d'un réseau climatologique géré par la Météorologie Nationale qui évalue entre autres les précipitations et les reprises d'eau par évaporation. Ce réseau a compté plus de 400 stations pluviométriques et une trentaine de station de mesure d'évaporation ;
- d'un réseau hydrométrique géré par la Recherche Scientifique qui évalue les ressources en eau de surface. Ce réseau comptait une centaine de stations hydrométriques ;
- d'un réseau piézométrique géré par le Ministère en charge de l'eau.

¹⁴¹ S'agit-il de toutes les autres actions menées dans d'autres secteurs (santé, environnement, agriculture, industrie) et par d'autres structures (instituts de formation et de recherche, organismes internationaux, ONG, etc) et qui concourent à l'appui technique et logistique du secteur de l'eau dans ses deux premières fonctions de gestion.

- Part de l'Etat dans le financement du suivi :

6 - Coûts totaux d'administration et suivi de la gestion des ressources en eau et part de l'Etat dans leur financement : _____

7 – Revenus générés par la gestion et le suivi des ressources en eau : _____

MERCI BEAUCOUP POUR VOTRE COLLABORATION.

Provisoire